Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 56 (1992) **Heft:** 221-222

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Garona nº 7, Revue du Centre d'Études des cultures d'Aquitaine et d'Europe du Sud (CECAES), Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 1991, 145 pages.

On signalera l'intérêt de cette publication, qui annonce l'édition du dictionnaire inédit gascon-français de l'abbé Vincent Foix. Méritent particulièrement l'attention une présentation du Dictionnaire du Patois de La Teste de P. Moreau, par J. Plantey [23-51] et l'article Comment fabrique-t-on un dictionnaire bilingue? Le cas de Simin Palay, par M. Belly [53-97]; on signalera aussi Présence du gascon dans les noms de rues de Bordeaux, par J. Rigouste [131-139] et la vaine tentative d'élucidation du Fossalou guepe inscrit sur un moule en terre cuite de B. Palissy, par J. Clemens [141-145] qui a le grand tort d'ignorer les formes rangées sous fissalhoun (p. ex. foussalou) dans le Tresor de Mistral et que M.-J. Brochard nous a rappelées.

Gilles ROOUES

Discours Étymologiques. Actes du Colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg, Bâle, Freiburg i. Br., Mulhouse, 16-18 mai 1988. Édités par Jean-Pierre CHAMBON et Georges LÜDI, avec la collaboration de Hans-Martin Gauger, Frank Lestringant et Georges Pinault. Tübingen, Niemeyer 1991, 324 pages.

En mai 1988, Walther von Wartburg aurait eu cent ans. Pour commémorer l'anniversaire de l'une des figures les plus marquantes de la linguistique romane au XX^e siècle, les universités de la *Regio Basiliensis* (Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Haute-Alsace) et le Centre du FEW (Bâle) ont organisé un colloque que l'on pourrait qualifier d'interdisciplinaire, articulé autour du concept pluriel de *discours étymologiques*. En effet, un des principaux mérites de ce recueil est d'illustrer l'étonnante variété d'aspects que peut revêtir la pratique étymologique. Loin d'être l'apanage exclusif d'une poignée de spécialistes en linguistique historique, le point de vue «étymologisant» semble être inhérent à la langue, à la culture et à la réflexion que l'homme a portée de tout temps sur lui-même. Philosophe, historien, grammarien, littéraire ou quidam, chacun a déjà tâté, peu ou prou, de l'étymologie; mais avec

des finalités diverses. C'est ce que nous rappellent les différentes contributions de ce colloque.

Pour un Estienne, le recours à l'étymologie a pour but de démontrer que la langue française est la plus parfaite des langues romanes, de par les liens privilégiés qu'elle entretient, selon lui, avec le grec (Colette Demaizière, «Les réflexions étymologiques d'Henri Estienne de la Conformité (1565) aux Hypomneses (1582)» [201-210]). En Bretagne, des arguments de nature étymologique sont tour à tour évoqués par les locuteurs pour souligner le statut de langue à part entière du breton, et reléguer les formes du gallo au rang de mots français «déformés» ou «écorchés» (v. «Discours étymologiques des locuteurs, des militants, des linguistes: à propos des rapports du gallo et du breton» [47-61], remarquable contribution de Jean-Paul Chauveau). Alain Rey («Problèmes de la vulgarisation en étymologie» [289-303]) explore les multiples fonctions de l'étymologie dans un grand dictionnaire de langue: 'désir de rassurement, lié aux notions de patrimoine culturel et de logique du langage'; 'enracinement national, quête des origines, fondement métaphysique du discours social' [302].

Jean Haudry («L'étymologie dans le discours religieux et dans son exégèse» [107-120]), Nalini Balbir («Le discours étymologique dans l'hétérodoxie indienne» [121-134]) et Felix Böhl («Die etymologische Namensdeutung in der rabbinischen Literatur» [161-172]) illustrent le rôle fondamental de la motivation étymologique des noms de divinités dans le discours religieux: le nom motivé 'garantit l'efficacité du dieu dans le domaine correspondant' [116], il contribue à 'révéler la vérité d'un message religieux, par définition inépuisable et juste' [134]; dans le discours religieux étymologisant, c'est avant tout la finalité interprétative qui compte: 'alles steht im Dienst an einem hermeneutischen Effekt' [172]. Chez les Grecs, l'étymologie pouvait servir à 'illustrer l'éponymie des héros, scruter dans les noms, en y croyant plus ou moins, la vérité des choses, trouver dans l'étymon les raisons du sens et de la forme des mots' [146] (Jean Lallot, «L'étymologie en Grèce ancienne d'Homère aux grammairiens alexandrins» [135-148]). La recherche du sens originel des mots de la langue correspond à une quête intellectuelle mais aussi spirituelle: chez les kabbalistes chrétiens de la Renaissance, 'retrouver la première dénomination des choses est la voie privilégiée du retour à l'état d'Adam avant la chute' [187] (Jean-François Maillard, «L'autre vérité: le discours émithologique [de l'hébreu emeth « vérité»] chez les kabbalistes chrétiens» [185-199]).

Françoise Desbordes («La pratique étymologique des poètes latins à l'époque d'Auguste» [149-160]), Albert Henry («Réflexion étymologique et langage poétique» [95-104] et Marie Miguet («Simulacres étymologiques chez Michel Leiris» [239-250]) mettent en lumière la fonction poétique de l'activité étymologisante. Francis Goyet («Le locus ab etymologia à la Renaissance» [173-184] et Rainer Marten («Die Bedeutung der Etymologie im Denken Martin Heideggers» [227-237]) traitent des rapports entre l'étymologie et la philosophie.

Un petit nombre de communications se rapprochent de l'étymologie «technique» tel qu'on l'entend habituellement. L'invitation faite à Yakov Malkiel de partici-

per à un colloque destiné à honorer la mémoire de Walther von Wartburg manifeste clairement la volonté d'ouverture des organisateurs du colloque. Le grand maître de Berkeley, tout en reconnaissant quelque mérite au FEW, a toujours pratiqué une étymologie très personnelle. Dans sa contribution aux Actes («Le dictionnaire étymologique du français et les études panromanes» [253-260]), il souligne le danger qu'il y a à traiter certains problèmes galloromans sans prêter une minutieuse attention aux données recueillies dans le reste de la Romania. Dans un article intitulé «Schuchardt et la conception individualiste de l'étymologie: la polémique avec A. Thomas sur l'étymologie de trouver et caillou (1899-1905)» [275-287], Daniel Baggioni se porte à la défense de Hugo Schuchardt, qui selon lui aurait été négligé par les romanistes de l'époque, en particulier par Walther von Wartburg. Lors de la discussion animée qui suivit la communication, certains des participants ayant connu personnellement Wartburg se sont fait fort de rappeler à D. Baggioni que l'auteur du FEW cite assez régulièrement Schuchardt dans ses articles, ce qui eut pour effet d'étouffer dans l'œuf une polémique quelque peu artificielle. Gilbert Salmon a relevé et classé avec soin un grand nombre de cas illustrant «L'étymologie populaire par attraction paronymique d'après l'exemple lyonnais» [63-93]. Nous regrettons de ne pouvoir partager sans réserves la thèse soutenue (de façon volontairement provocatrice?), selon laquelle 'le phénomène improprement dénommé étymologie populaire par attraction paronymique résulte, au sein du français populaire d'une région donnée, de strictes lois ou évolutions phonétiques' [63]. Il ne suffit pas de proposer un classement des formes selon des critères strictement phonétiques pour démontrer que 'l'étymologie dite populaire procède, strictement et originellement, d'évolutions phonétiques qui pour être fluctuantes et instables n'en sont pas moins rigoureuses, lesquelles évolutions conduisent à l'homophonie totale' [ibid.]. En affirmant que les formes derrière d'homme trop mince pour delirium tremens [72] ou les Trois Moustiquaires pour les Trois Mousquetaires [71] ne relèvent que de la phonétique, G. Salmon élude un phénomène qui n'a pas été relevé par les autres participants au colloque, mais que son corpus illustre très abondamment: la fonction ludique d'une étymologie populaire consciente et plaisante. Les écrivains dont les ouvrages ont été dépouillés par l'auteur s'inspirent peut-être des caractéristiques phonétiques du français populaire lyonnais, mais ils accumulent ces dernières dans un même syntagme au-delà de toute vraisemblance pour créer des tournures dont le but évident est de provoquer le rire. La France est le pays du calembour; on serait bien mal venu de le nier par un sec recours à la seule phonétique.

Pierre Swiggers («Le travail étymologique: typologie historique et analytique, perspectives, effets» [29-45]), Jean-Claude Margolin («La question de l'étymologie et les débuts de la linguistique comparée d'après Joannes Isacius Pontanus» [211-225]) et Gilles Roques («La conception et le rôle de l'étymologie chez les philologues français d'É. Littré à A. Thomas» [261-273]) traitent de l'histoire de l'étymologie comme discipline scientifique; l'excellente réflexion de P. Swiggers comporte en outre un volet méthodologique et épistémologique. On peut ajouter à ces communications les contributions de Kurt Baldinger («Walther von Wartburg und die Sprachwissenschaft des 20. Jahrhunderts» [7-25]) et de Max Pfister («Ouverture du

colloque» [3-6]), dans lesquelles il est essentiellement question de Wartburg et du FEW. Finalement, Ottavio Lurati («Étymologie et anthropologie culturelle» [305-319]) plaide pour une meilleure prise en compte des phénomènes culturels en étymologie, en particulier quand il s'agit de retracer l'origine de locutions figées dont la motivation s'explique souvent à partir de rites et de coutumes aujourd'hui disparus et oubliés.

Comme c'est souvent le cas, malheureusement, avec les tapuscrits maison photocopiés et vendus à prix d'or par Niemeyer, l'ouvrage est généreux en coquilles de toutes sortes. Espérons qu'elles n'entraveront pas trop le plaisir que le lecteur prendra sûrement à parcourir cet ouvrage, d'une qualité en général très élevée, rafraîchissant par son ouverture et sa variété.

André THIBAULT

Rëscontr antërnassional dë studi an sla lenga e la literatura piemontèisa, Alba, Famija albèisa 1990, vol. 6, pp. 198.

Avanziamo in limine una nota per chiarire l' enigma costituito dalla forma verbale di menare la ciardella che, nel senso di continuare a chiacchierare, parlare di continuo e in modo ripetitivo, compare in un testo astigiano del secondo Settecento. Gasca Queirazza che opportunamente pubblica il documento (p. 85-108) e ne dà una sistematica analisi morfosintattica, annota: « devo rinviare ad ulteriori ricerche il chiarimento del sostantivo nella locuzione mnè ra ciardela, che nel contesto pare significare 'menar vanto in anticipo, a chiacchiere' (p. 106).

Ebbene, ci sembra di poter proporre la lettura del nesso come un riferimento ad un derivato di cetra (lat. cithara). Per la fonetica ciardela è, a parer nostro, un diminutivo in -ella, del termine di cedra, che è l'esito, non di necessità locale, del latino cithara, cetra, chitarra. Cfr. l'antico provenzale sedra, strumento musicale a corde (forma in uso verso l'anno 1195) e vedi anche dati quali il veneziano antico cedra, strumento musicale a corde, e quali l'antico veronese cera e il siciliano citula, cedra. Dal latino cithara si aveva sì l'esito di chitarra (e anche ghitarra), ma ne scaturiva pure il tipo cetra, in dialetto cedra, donde poi il diminutivo cedrella, ciadrella, che passava, con metatesi, a ciardela.

L'idea di fondo era quella di produrre un suono monotono, di continuare a ripetere la stessa cosa, di parlare senza posa: un accenno ad un ascolto passivo della musica e una svalutazione del suonare di certi strumenti, sentito o presentato o effettivamente realizzantesi come ripetitivo, monotonamente uguale a se stesso.

Per l'aspetto semantico viene in soccorso anche la documentazione raccolta da FEW 2.1 718 a. v. cithara, che adduce casi come guitare, redite monotone (dal 1866), Annecy guitara, besogne ennuyeuse, c'est toujours la même guitare, è sempre la stessa solfa, la stessa tiritera noiosa. Il FEW cita parimenti il verbo rumeno cetara, annoiare qualcuno con il continuo parlare, derivato da cetera, violino, cetra.

Questa svalutazione del suono musicale compare anche sulla bocca degli italiani settentrionali che dicevano e dicono: è sempre la stessa tiorba, per indicare che si tratta sempre della stessa cosa noiosa e ripetitiva, dove tiorba designava in passato uno strumento musicale. Analogo del resto il processo di svalutazione per cui quello ripete sempre la stessa solfa (da sol e fa, le due note musicali) viene tuttora usato dalla gente nel senso di discorso monotono e che non finisce più.

Sin qui la nota relativa al bel lavoro sulla lingua dei documenti astigiani quali venivano approntati in funzione della gara del palio. Aggiungeremo che, oltre a offrire una notevole quantità di testi in piemontese, alcuni anche di carattere scientifico, i Rescontr, che escono dal 1983 con un numero annuale, si segnalano pure per il loro ospitare interessanti ricerche linguistiche stese in italiano. Ricorderemo almeno, dai numeri precedenti, le ricerche di G. Gasca Queirazza su vari documenti in piemontese delle differenti aree regionali: così dalla zona di Montovì un componimento poetico del secondo Settecento e, dal circondario di Alba, un sermone di coscritti steso durante il periodo napoleonico: sono testi utili da più punti di vista, non da ultimo da quello della storia linguistica anche italiana. K. Gebhardt si occupa del piemontese come venne visto da due studiosi tedeschi dell'inizio del secolo XIX, mentre Anna Cornagliotti, presente in diversi numeri, si occupa nel quinto volume della storia etimologica di diverse parole piemontesi, mentre nel sesto continua un incisivo saggio sulle ingiurie cui ricorrevano i piemontesi dei secoli passati, quali emergono da procesi e sentenze di archivio. Avertator, ciarlatano, truffatore, più che «al latino classico avertere» (p. 168), va forse ricondotto al tipo dialettale berta, sacca, bisaccia, che era ed è assai diffuso; letteralmente 'il bertatore', colui che andava in giro con la sacca in spalla: per molti vagabondi e ciarlatani la sacca era un attributo canonico, nel loro andar raminghi di zona in zona. Su questa cultura della strada e della piazza cfr. il recente volume 19 che, al tema, ha dedicato La Ricerca folklorica 1989. Per il resto il procedere della Cornagliotti è di piena persuasività, mentre fa affiorare una realtà assai poco nota e mette in risalto un aspetto di interazione (mancata) che apre un settore di spiccato interesse pragmalinguistico. Segnaleremo ancora i bei saggi di Marco Piccat sulla tradizione del Gelindo piemontese (quarto volume), di Pietro Montanaro sulla canzone piemontese a metà degli anni Ottanta, di Bruno Villata sulla «lingua del Piemonte» nella storia d'Italia (quinto volume) e di Gianrenzo P. Clivio su passato, presente e avvenire della lingua piemontese (primo volume). Non sono, queste, che alcune sottolineature in una offerta che si presenta assai abbondante. Molti i materiali afferenti alla storia della lingua, e non solo in Piemonte. Una rivista da seguire, insomma.

Ottavio LURATI

VII Rëscontr Antërnassional dë Studi an sla Lenga e la Literatura Piemontèisa, soagnà da Gianrenzo P. Clivio e Censin Pich; Alba 12-13 magg 1990; Famija Albèisa [1991], 288 pp. + 4 pp. fuori paginazione.

1. L'attivissima Famija Albèisa ci offre il volume degli atti del VII Incontro di Studi Piemontesi, notevolmente più ricco dei precedenti. La nostra presentazione del

VI volume, in «Revue de Ling. Romane» 55, ci permette di abbreviare la presente recensione. Infatti, anche nel VII volume ci sono i soliti saluti del Presidente della Famija Albèisa e del Sindaco di Alba, la trilingue Mozione per lo studio e la conoscenza più approfonditi della lingua piemontese (in cui, accanto alle consuete congratulazioni, c'è anche quella a proposito della nuova rivista di studi piemontesi in Canada, intitolata «Crosiere») e la pagina dedicata alla grafia piemontese moderna. I contributi sono dodici: sei in piemontese, tre in italiano, due in francese e, per la prima volta, uno in inglese.

2. Censin Pich (Ij Rëscontr d'Alba për la conossensa e consiensa dla lenga e dla literatura piemontèisa; pp. 9-12; in seg. senza pp.) traccia un breve panorama degli Incontri precedenti, si congratula con Alba come sede e con alcuni collaboratori, esprime la soddisfazione per la nuova rivista canadese ed aggiunge alcuni sguardi sull'avvenire. - Sergi Gilardin (Umanità, tradission e arnovament ant la poesìa 'd Pinin Pacòt; 13-81) scrive un lungo saggio in difesa della lingua e della poesia regionali e beninteso di P. Pacòt. Il saggio è corredato da ben 148 note (63-81), spesso molto sostanziose e importanti. L'autore sottolinea i valori della poesia regionale, combatte alcuni critici di P. Pacòt (C. Pavese, A. Sobrero, F. Brevini, G. Tesio, R. Massano), studia l'umanità, la tradizione ed il rinnovamento in Pacòt e la modernità del suo pensiero. Il Leitmotiv del contributo è la valorizzazione della lingua regionale e della poesia scritta in essa, come legami con le radici storiche della cultura. Mentre la letteratura italiana non è popolare (21), il Novecento (malgrado una certa crisi delle lingue regionali) riscopre il valore delle radici (ib.) ed il bisogno di conservare le lenghe ansestraj (24). Per la vera poesia sono necessarie appunto lingue regionali e storiche (28) e anche la poesia deve essere regionale (30). P. Pacòt, poeta ma anche pensatore e filologo, sentiva il suo piemontese non come scelta ma come necessità (32). Per lui, «per fare vera poesia piemontese sarebbe necessario fare rinascere il piemontese» (60). Insomma, due sono i cardini dello studio sul Pacòt: 1) Pinin Pacòt, poeta 'd nòsta tèra, vos ëd nòsta gent, a l'é nòsta cossiensa lenghìstica e coltural (57); 2) per fare vera poesia, non conta la lingua («primitiva» o no, regionale o ufficiale ecc.) perché: La forma (ël lengagi) a l'é 'ndiferent, lòn che a conta a l'é l'ispirassion (63). - Il breve contributo di Helmut Lüdtke, intitolato Le leggi universali del mutamento linguistico con applicazione al piemontese (83-88) ripete le tesi generali dell'autore già esposte in precedenza (restringimento, incremento, fusione), illustrandole sul continuum latinopiemontese (di cui il latino volgare ed il piemontese sono due tagli arbitrari) con esempi fonetici. A nostro avviso, tuttavia, l' ipotesi della «mano invisibile» (per spiegare i cambiamenti altrimenti oscuri) non convince, perché sembra avere un certo carattere ad hoc e quasi un sapore mistico. La domanda principale (da dove provengono le differenze linguistiche tra i singoli idiomi?) resta inspiegata. Inoltre: perché le forme fuse e contratte attuali non mostrano segni di incremento? Vien fatto di ricordare, ad esempio, la tesi sul rinnovamento del futuro, dal latino al romanzo, di B. Müller, risalente al lontano 1964. - Karl Gebhardt (De Carmagnola/Piémont à la carmagnole française: l'histoire du mot; 89-100) traccia la storia del nome, uno dei simboli della Rivoluzione del 1789. Sullo sfondo storico del 1792 si esaminano la fortuna della canzone, la filiazione semantica ('veste portata dai rivoluzionari' > 'soldati republicani'), le tesi sull'origine e la storia della parola e certe spiegazioni anteriori. L'autore propone tre tappe semantiche: 1) tappa locale: Carmagnola città - 2) tappa piemontese e francoprovenzale - 3) tappa francese. Il punto d'irradiazione è la città di Carmagnola con la sua industria tessile, la fase finale è l'irradiazione mondiale della voce da Parigi. Oggi il termine evoca soltanto la canzone (100). - Dario Pasero si occupa di Norberto Rosa di Susa: poeta, filosofo, patriota (101-128). L'autore rivaluta il Rosa, alquanto trascurato e un po' secondario (ad es. rispetto ad. A. Brofferio). Come poeta N. Rosa era eclettico. Coltivò tre generi: poesia giocosa, poesia patriottico-risorgimentale e poesia satirico-morale. Quest'ultima è il suo genere principale: riconnettendosi ad Orazio e Giovenale, più tardi a Parini, essa tenta di miscere utile dulci. Nel Rosa c'è epicureismo, scetticismo verso il mondo ed il progresso ma anche liberalismo, satira contro il romanzo storico, opposizione tra città e campagna, tra pace e guerra ecc. In conclusione, Norberto Rosa è quasi l'unico poeta satirico piemontese (122); anche se è più serio e più ordinato di Brofferio, non è certo di minor valore (122-123). - Giuliano Gasca Queirazza S.J. prosegue gli studi sui documenti piemontesi antichi, rappresentati questa volta dai Documenti del piemontese di Poirino alle soglie dell'Ottocento (129-144). Il dialetto di Poirino è documentato addirittura prima del Cinquecento. L'autore studia una poesia di A. Bosco della fine del Settecento, composta in occasione di certe nozze. Alla riproduzione della poesia (133-136) segue il repertorio dei fatti linguistici secondo i soliti livelli d'analisi. La poesia riflette il dialetto del Settecento e «l'immagine risulta attendibile» (142). È un importante elemento della storia linguistica del Piemonte (ad esempio: interessanti le forme del passato remoto attestatevi /142/). - Bianca Dorato (Da mesaneuit ai bòt ëd l'Ave: ël mond dëdlà ant l'euvra 'd Tavio Còsio; 145-151) parte dalla dottrina cristiana sul mondo terrestre opposto all'altro, per illustrare sull'opera di T. Còsio resti di credenze antichissime, precristiane, che si esplicano nei contatti tra vivi e morti (visite dei morti, travestimenti ecc.). Il mondo dei morti non è quello dei cristiani: a esisto ant n'àutra dimension, ma pa tant diferenta da cola dij viv (148). C'è come una zona di passaggio tra i due mondi (che può essere servita da modello al purgatorio cattolico: 149), nella quale i morti stanno per un certo tempo prima di abbandonarci per sempre: a-i é tanti e tanti passagi e anliure tra 'd dimension diferente (149). L'opera di T. Còsio, oltre ad essere opera d'arte, è anche fonte di studio di antichissime credenze e tradizioni, che vanno coltivate e rispettate « affinché [con esse] non ci perdiamo noi stessi» (150). - A Tavio Còsio è dedicato anche il contributo di Albina Malerba (Achit për na letura dle pròse piemontèise 'd Tavio Còsio; 153-179), che in grandissima parte consiste di frammenti delle opere di Còsio. Oltre a narrativa, le sue prose sono anche fonti per studi etnografici: nato in campagna, il Còsio la conosce a fondo e la descrive in tutti i suoi aspetti. Ci sono paralleli con Cesare Pavese e certe scene hanno addirittura un carattere filmico. Così, l'opera di Tavio Còsio è preziosa per la conoscenza delle radici della cultura piemontese (177). - Anche il saggio di Tavo Burat (Lenga piemontèisa

e parlada local ant la literatura bielèisa; 181-235) contiene ampi stralci di testi. L'autore ci dà in sostanza un panorama della letteratura biellese dal Settecento ad oggi: due testi settecenteschi (con commenti linguistici), poesie d'occasione e brevi prose nell'Ottocento, tendenza alla koiné nel Novecento, con vari autori moderni e contemporanei. Alla p. 210 si leggono interessanti osservazioni a proposito della bi- e triglossia a Biella. Una fonte non priva di importanza è anche la canzone, « passata da padre a figlio » (232). - Heinz Jürgen Wolf e Marcel Danesi si dedicano entrambi ai Sermoni Subalpini. Il testo del primo (La langue des Sermoni Subalpini; 237-254) è una severa critica dello studio dei S.S. di M. Danesi. Il Wolf gli rimprovera principalmente di considerare piemontese tutto ciò che è gallo-italico. Contrariamente a Danesi, che ritiene i S.S. un testo piemontese, il Wolf vi trova tratti francesi, provenzali, piemontesi (molti però non specificamente piemontesi) e italiani (scarsi), concludendo che le caratteristiche gallo-romanze prevalgono e che la lingua dei S.S. è une Mischsprache simile al franco-italiano e appartenente ad esso. M. Danesi (The Language of the Sermoni Subalpini Revisited: A Reply to Wolf; 255-262) risponde al suo critico ma in modo che ci pare abbastanza «anemico» e senza veramente confutare le sue critiche. Dopo un breve sguardo sulla problematica e una certa autocritica, c'è l'opposizione a Wolf (ma con determinate concessioni). In conclusione: molto rimane ancora da fare. Un importante problema proposto dal Danesi è quello di stabilire quando e perché l'autore dei S.S. passa da un codice all'altro (260-261) [è ovvia e molto interessante l'implicazione di fattori semantici, stilistici, pragmatici, testuali]. - Bruno Villata presenta un contributo in sostanza programmatico, intitolato L'avnì dle lenghe regionaj e dël piemontèis an particolar (263-282). Dopo un excursus storico-comparativo si passa alla rassegna del Cinque-, Sei-, Sette- e Ottocento, all'Italia unita e ai cambiamenti avvenuti verso la metà del Novecento. Per risuscitare le lingue regionali (oppresse beninteso dalle lingue «forti», nazionali) bisogna anzitutto svegliare nella popolazione la voglia di parlarle, impiegare i mezzi moderni (scuola, radio, TV), promulgare leggi a tutela delle lingue regionali, fare ricerche sociolinguistiche; in breve, fare dell'ecologia linguistica. [A chi è al corrente dei problemi analoghi nel dominio dolomitico e del Rumantsch grischun i paralleli non possono sfuggire.]

Aggiungiamo un'osservazione critica: contrariamente all'autore che (266) attribuisce la vocale protetica al sostrato celtico, noi vi vediamo la conseguenza fonotattica della caduta delle vocali finali e della conseguente formazione di nessi al contatto di parole. Utilizzando C per 'consonante' e V per 'vocale', si ha la seguente evoluzione:

$$/-CV sC-/ > /-C sC-/ > /-C i/esC-/.$$

3. Fra gli errori tipografici ce ne sono alcuni che potrebbero causare difficoltà o che comunque non sono puramente tecnici: romantissim per romantissism (21, 22, 36); Černysevskij (36) contro Černyscevskij (nota 54); Lukáks invece di Lukács (37); qualche errore nella trascrizione russa (50); Empfingund invece di Empfindung (76); tann per kann e angedeutek per angedeutet (ib.); sarita per satira (112); l'unico essere dotata di ragione per... dotato... (113); ogni forma di progresso è connesso per... connessa... (116); acclamrômoma per acclamrôma (?) (217); metho-

logogy per methodology (257). Alcuni errori ci sono nelle forme romene alle pagine 264-265: tap va corretto in țap, patura in pătură, pivnita in pivniță, vița in viță, pîrîn in pîrîu, e forse qualche altro ancora.

In sostanza tuttavia, dato il complicato testo di parecchi contributi, il numero degli errori tipografici diventa praticamente insignificante.

4. Il livello tanto scientifico quanto tecnico degli Atti dei nostri Rëscontr rimane dunque alla stessa altezza, anzi, si arricchisce continuamente. Gli Atti pubblicati dalla Famija Albèisa sono diventati ormai un importante strumento di lavoro per le ricerche nel dominio della lingua, della letteratura e della cultura del Piemonte. Poiché il nostro suggerimento di corredare i testi piemontesi di riassunti in italiano o in francese è rimasto purtroppo, almeno finora, senza eco, ci sia permesso di fare un'altra proposta simile. Leggendo i numerosi frammenti citati nei contributi di A. Malerba e di T. Burat ci è capitato non poche volte di aver capito soltanto il significato grammaticale (la struttura morfosintattica), mentre ci sono rimasti inaccessibili i contenuti dei morfemi lessicali, e ciò vuol dire il valore artistico del brano. Non sarebbe possibile aggiungere ai brani in piemontese la traduzione italiana (o francese) a fronte? Per non accrescere oltre misura la mole del testo e lo spazio tipografico, si potrebbe ridurre in misura corrispondente il numero dei brani citati. È nostra sincera convinzione che una tale riduzione (soprattutto nel contributo di A. Malerba) non pregiudicherebbe in niente il valore dello studio né l'efficacia degli esempi letterari citati. Less is more!

Pavao TEKAVČIĆ (Zagreb)

Vergers et jardins dans l'univers médiéval et Le «Cuer» au Moyen Age, CUERMA (Senefiance, 28 et 30), Aix-en-Provence, 2 vol., 1990 et 1991, 417 et 472 pages.

La série des colloques d'Aix-en-Provence, vient de s'enrichir de deux volumes. Les communications sont variées et aussi inégales. L'essentiel est littéraire mais on pourra aussi trouver dans telle ou telle communication (il en est d'excellentes) des éléments pour une analyse linguistique. Le fait qu'on puisse acquérir facilement ces volumes me dispensera d'en présenter ici les tables des matières.

Gilles ROQUES

E.K. BAER et D.E. SHENHOLM, Leo Spitzer on language and literature: a descriptive bibliogaphy, The Modern Language Association of America, New York, 1991, VI/172 pages.

Spitzer, romaniste formé à Vienne par l'enseignement de W. Meyer-Lübke, avec lequel il prit ensuite ses distances, reste un cas particulier. On ne voit guère que J. Orr qui puisse être rapproché de lui. Il a publié dans tous les domaines de la romanistique des notes éparses, inégales mais qui contiennent souvent des remarques

suggestives dont les intuitions méritent d'être prises en compte. On appréciera d'autant plus cette bibliographie commentée de la totalité de ses travaux, précédée par une introduction [1-12] qui essaye de bien définir ce qu'était l'approche particulière de Spitzer, qui garde encore une certaine validité parce qu'elle repose, sous une apparente désinvolture, sur une érudition solide. Une série d'index, index des noms d'auteurs anciens ou de critiques modernes [138-143], des titres d'œuvres [144-149], des mots et phrases commentées [150-172], permettra de continuer à bénéficier des lumières d'un maître.

Gilles ROQUES

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

J.-M. Adam, Éléments de linguistique textuelle, théorie et pratique de l'analyse textuelle, Mardaga, Bruxelles, 1990, 265 pages.

Cet ouvrage se présente comme un essai pour fonder en droit et en pratique une linguistique pragmatique et textuelle. Une longue introduction circonstancie le projet, énumérant des constats venus d'horizons divers (de la philosophie, de la linguistique stucturaliste, de la sémiotique, des recherches en psycho et socio-linguistique), mais qui tous à leur manière proclament la nécessité de « ne pas cantonner la signifiance à l'ordre du signifiant », sous peine de manquer « la spécificité du discours » (1). Il est clair qu'on ne peut procéder ici par simple extension de l'analyse linguistique « pure ». Penser « le suivi du discours » requiert une théorisation des enchaînements, et des relations de cohésion-cohérence, l'induction d'un projet de lecture (dont seule la « variable textuelle » est véritablement un objet linguistique). Cette option conduit l'auteur à envisager, dans une première partie, le cadre général d'une linguistique pragmatique et textuelle, pour aborder, dans une deuxième partie, les principes de régularité transphrastique, avec les organisateurs séquentiels et l'exemple des connecteurs mais et certes. Chacune de ces parties se ponctue d'« analyses textuelles ».

La première partie, Vers une pragmatique textuelle, s'attache, au chapitre I, à «l'unité d'analyse textuelle»: la proposition énoncée. L'illusion autonomiste abandonnée, celle-ci est entendue dans ses relations au «tout signifiant». Elle se définit à la fois comme acte de référence (par son contenu descriptif), et comme acte d'énonciation (on souscrira au lien établi entre l'ancrage énonciatif et la force illocutoire), elle est également justiciable d'un double liage, linéaire et configurationnel. Forte de ce constat, une première définition du texte est proposée:

«Un texte est une suite configurationnellement orientée d'unités (propositions) séquentiellement liées et progressant vers une fin. »

⁽¹⁾ Reprise de la citation de F. Jacques, «Le mouvement du texte» in Le texte comme objet philosophique, 1987.

Mais l'équilibre entre continuité-répétition d'une part, et progression de l'autre, est subtil, ce qui amène l'exploration plus précise du chapitre II, consacré aux «plans d'organisation textuelle». L'auteur en distingue six: chaînes (anaphore et coréférence), prise en charge des propositions, segmentation, période ou parenthésage (terme qui désigne pour J.-M.A. le mode de liaison par connecteurs), structuration séquentielle, et dimension pragmatique-configurationnelle. Cette dernière permet de situer toutes les «macrostructures» sous orbite de la compétence encyclopédique et de la situation discursive, car il s'agit bien pour le lecteur de dégager «une problématique où il repose la question des questions du texte» (2). L'hypothèse de travail pour une recherche de la description unifiée de la mise en texte est donnée par la définition 2:

«Un texte est une structure hiérarchique complexe comprenant n séquences — elliptiques ou complètes — de même type ou de types différents.»

Le chapitre III, «Hypothèses de base pour une pragmatique textuelle», fait le point des hypothèses dérivées qui, selon J.-M.A., définissent le domaine. Elles prennent en considération le caractère textuel des pratiques discursives, le caractère connexe, cohésif, et cohérent du texte (cohésion et cohérence mettant en jeu et la notion d'isotopie et celle d'orientation argumentative); elles confirment la nécessaire distinction entre textualité locale et textualité globale, et envisagent les conséquences d'une séquentialité fondamentalement hétérogène. Au chapitre IV, deux exemples publicitaires illustrent, pour l'un, une structure argumentative élémentaire, et pour l'autre le fonctionnement d'une séquence descriptive.

La deuxième partie de l'ouvrage, Essais de pragmatique textuelle, se consacre en fait à l'articulation des propositions. Le chapitre I, « les marqueurs d'énumération et de reformulation», analyse la spécificité de la séquence descriptive et la dynamique manifestée par les organisateurs linéaires, temporels, spatiaux, auxquels s'ajoutent il y a et c'est. Quant à la reformulation, elle dispose de stratégies et de marqueurs plus ou moins spécialisés. J.-M.A. rappelle les études dont elle a fait l'objet (Gülich et Kotschi, 1983, Charolles et Coltier, 1986, Roulet, 1987), et insiste sur sa polyfonctionalité. Il souligne notamment son aptitude à faire évoluer la prise en charge énonciative du propos tenu: en tout cas, c'est-à-dire, ou plutôt, autrement dit, en fait, en réalité, découvrent leur dimension pragmatique, tout en se distinguant des introducteurs d'orientation argumentative. Une mise au point que développe le chapitre II, focalisé sur mais et certes. Au-delà des deux fonctionnements de mais, dégagés par O. Ducrot et J.-C. Anscombre (1977), l'auteur propose cinq emplois de la désormais célèbre conjonction: mais < 1 > de reforcement-renchérissement, mais<2> réfutatif, mais <3> «phatique» de l'oral (dérivable à l'écrit en démarcatif de segments), mais <4> concessif, et mais <5>, le plus complexe, argumentatif qui met en jeu un mécanisme inférentiel (on reconnaît celui des Analyses pragmati-

⁽²⁾ Reprise de la citation de M. Meyer, *De la problématologie*, Mardaga, Bruxelles, 1986, p. 253. C'est nous qui soulignons.

ques de Ducrot). Si tous ces emplois déterminent une dynamique communicationnelle et une orientation argumentative du discours, cette constante n'engagera pas
une description unifiée, jugée ici réductrice. Pour certes, un effet polyphonique
assure la continuité de l'assertion à la concession. On passe de l'emploi autonome
à l'emploi accompagné (de mais, néanmoins, toutefois...), qui contrebalance la prise
en charge initiale, et induit la confrontation de deux logiques différentes. A la
faveur d'un poème de Raymond Queneau et du début d'une chanson d'Eddy Mitchell, le chapitre III approfondit ces phénomènes. Ainsi, les premiers vers de la
chanson, Le cimetière des éléphants: «C'est pas perdu puisque tu m'aimes / Un
peu moins fort, un peu quand même», se signalent par leur parenthésage complexe:
détaillé pas à pas, celui-ci révèle «l'hétérogénéité constitutive» de l'énonciation, où
se négocie en l'occurrence un « déni de réalité».

L'épreuve est convaincante, ces «éléments de pragmatique textuelle», contenus par un maillage théorique remarquable, illustrés par des analyses précises, montrent à l'évidence que les textes, comme l'écrivait R. Martin⁽³⁾, «explicitent, au moins en partie, les données situationnelles», rendant objectivement possible notre coopération interprétative. Celle-ci, toutefois, reconnaît des supports multiples, mutuellement modulables, et leur jeu nous invite à élargir la pragmatique des connecteurs, sans trahir sa légitimité.

Anna JAUBERT

LINGUISTIQUE ROMANE

Willy BAL, Jean GERMAIN, Jean KLEIN, Pierre SWIGGERS, Bibliographie sélective de linguistique romane et française, Duculot (Champs linguistiques), Louvain-la-Neuve, 1991, 272 pages.

Ce livre, qui reprend et renouvelle le Guide bibliographique de linguistique romane publié en 1978 par Willy BAL et Jean GERMAIN, rend commodément accessible l'essentiel des références bibliographiques dans le champ de la linguistique romane et française. La documentation, bien à jour, paraît entièrement fiable. Pour chacune des langues, la matière est classée en huit rubriques: bibliographies; revues; manuels, synthèses, aperçus; approche synchronique; approche historique; onomastique; versification; anthologies de textes.

Les auteurs ont délibérément écarté la trop vaste matière de la linguistique générale. Cela peut se comprendre. On observera tout de même que certains titres ont été admis et non pas d'autres, pourtant de nature comparable: ainsi La sémantique du prototype de G. Kleiber, mais pas Référence définie et nom propre; ou bien Études de morpho-syntaxe verbale de M. Wilmet, mais pas La détermination nomi-

⁽³⁾ Pour une logique du sens, PUF, Paris, 1983, p. 237.

nale; les raisons de ces choix n'apparaissent pas clairement. De très grands linguistes sont ignorés: pourtant la contribution à la linguistique française de Ch. Bailly, G. Guillaume ou L. Tesnière peut-elle être négligée sous le prétexte que la portée en est plus générale? On regrettera par ailleurs l'exclusion de disciplines traditionnelles comme la stylistique (qui a pourtant, dans le domaine roman et français, ses lettres de noblesse...) ou de disciplines plus jeunes, mais prometteuses, comme l'analyse du discours, la grammaire du texte, la pragmatique et l'analyse conversationnelle. De fort bons auteurs sont ainsi tombés à la trappe: J. Courtés, O. Ducrot, C. Kerbrat-Orecchioni, G. Molinié, J. Molino, F. Rastier parmi d'autres. Il faut dire aussi qu'une bibliographie critique eût été plus utile. Aucune mention du contenu, aucune orientation sur l'approche méthodologique, sur le degré de difficulté, sur la fiabilité des résultats ne vient guider le consultant.

Mais on serait mal venu de faire la fine bouche! Une très vaste matière, judicieusement classée, scrupuleusement vérifiée, donne au lecteur un aperçu à tous égards recommandable: voilà un manuel qui vient combler une importante lacune et qui rendra les meilleurs services.

Quelques remarques de détail:

- P. 23 et *passim*: les dates des premières éditions sont fournies de manière très irrégulière.
- P. 43: un travail très important est réalisé pour la refonte du *Grundriss* de G. Gröber: il méritait d'être mentionné.
- P. 126: Ne faudrait-il pas signaler (ici ou ailleurs) l'existence du «Bossuat» et de ses mises à jour?
- P. 127: Le Bulletin d'information du laboratoire d'analyse lexicologique n'a eu qu'une existence éphémère (dernier n°, à ma connaissance, en 1967 n° 7). La Clé des mots semble également une revue défunte (elle ne paraît plus depuis 1980 n° 77).
- P. 134: Parmi les (bonnes) grammaires du français, on peut faire une place à Henri BONNARD, Code du français courant (Paris, Magnard, 1981, 336 p.). Omission plus gênante: Gérard MOIGNET, Systématique de la langue française, Paris, Klincksieck, 1981, XII-347 p.
- P. 135: l. MANTCHEV Krassimir.
- P. 143: Le Dictionnaire du français parlé de Ch. Bernet et P. Rézeau existe aussi, sous une forme légèrement abrégée, dans la coll. « Point virgule » (Paris, Seuil, 1989, 383 p.).
- P. 145: La rubrique «Sémantique» est particulièrement maigre. Ajouter au moins le manuel de Pierre LERAT, Sémantique descriptive (Paris, Hachette, 1983, 128 p.) et François RASTIER, Sémantique interprétative (Paris, PUF, 1987, 279 p.). Quelques références sur la sémantique des tropes auraient tout de même été utiles.

- P. 164: L'Introduction à l'ancien français de Guy RAYNAUD DE LAGE a été rééditée par Geneviève HASENOHR (Paris, Sedes, 1990, 279 p.).
- P. 165: La Syntaxe de l'ancien français de Philippe MÉNARD est disponible dans une 3e éd. rev. et augm. (Bordeaux, Bière, 1988, 384 p.).
- P. 261: L'ordre alphabétique est altéré après MOURIN.

Robert MARTIN

Holtus, G. / Metzeltin, M. / Schmitt, Ch. (édts), Lexikon der romanistischen Linguistik, vol. III Les différentes langues romanes et leur région d'implantation de la Renaissance à nos jours. Le roumain, Dalmatico / Istroromanzo, Friulano, Ladino. Le romanche, Niemeyer, Tübingen, 1989. 912 pages.

Le volume présenté ici – je me limite à la partie concernant le roumain – est le deuxième des sept volumes qui constitueront l'audacieuse encyclopédie des langues romanes conçues par G. Holtus, M. Metzeltin et Ch. Schmitt. L'épithète « audacieux » veut caractériser ici non seulement les différents aspects sous lesquels sont analysées les langues romanes, mais aussi le temps record prévu pour la parution du travail (10 années). Ont déjà paru, abstraction faite du volume présenté ici: le vol. IV consacré à l'italien, au corse et au sarde (1988)⁽¹⁾, le vol. V, dont la première partie s'occupe du français (1990) et la deuxième de l'occitan et du catalan (1991).

Il est inutile, me semble-t-il de souligner l'utilité d'un tel ouvrage et en même temps les grandes difficultés inhérentes à son organisation.

Le plan d'élaboration est le même pour toutes les grandes langues romanes dans le cadre du sous-titre mentionné plus haut: phonétique et phonémique, intonation et prosodie, graphétique et graphématique, flexion, formation des mots, particules et modalités, phraséologie, lexicologie et sémantique, morphosyntaxe, syntaxe, typologie textuelle, pragmatique linguistique, langue parlée et langue écrite, langue et mass media, sociolinguistique, langue et générations, langues et sexes, langue de spécialité, jargons, diglossie et polyglossie, norme et standard, législation linguistique, évaluation de la langue, langue et littérature, histoire externe de la langue, langue et écriture, histoire interne de la langue, étymologie et histoire du lexique, anthroponymie, toponymie, les aires linguistiques, périodisation, linguistique des variétés, grammaticographie, lexicographie.

La conséquence normale de cette structuration est un certain entrecroisement — peut-être voulu par les éditeurs? —, dû à l'interprétation de la même matière de plusieurs points de vues et par plusieurs auteurs, dont les connaissances, la spéciali-

⁽¹⁾ Voir le compte rendu de M. Skubić, dans RLiR (1990), 2, pp. 539-549.

sation, la méthode et la personnalité diffèrent. Pourtant une lecture attentive fait voir que les vraies répétitions sont minimes et qu'au fond les différents chapitres se complètent l'un l'autre. Pour ne donner qu'un exemple: bien qu'on parle des alternances vocaliques dans les chapitres Flexion, Lexicologie et sémantique (où on ne les chercherait pas), Histoire interne de la langue (du XIX^e et XX^e siècle) et dans le chapitre Les aires linguistiques (le daco-roumain) la présentation de la même matière est tellement différente qu'il n'est pas question de répétition. Au contraire, on regrette que les alternances dans leur ensemble ne figurent pas aussi dans le chapitre phonétique et phonologique.

Il n'y a point de doute que la personnalité de l'auteur est généralement importante pour la conception d'un thème, mais dans le cas du roumain, à cause de la situation politique de la Roumanie après la deuxième guerre mondiale, on pourrait dire que le choix de l'auteur a été plus d'une fois décisif pour le contenu de tel ou tel article. En effet, il a été difficile pour les auteurs de déduire certaines réalités (2) uniquement par la lecture attentive de la bibliographie imprimée en Roumanie (3) où de savoir que certains livres, même si parus à l'étranger, sont d'une qualité telle qu'aucun linguiste roumain en connaissance de cause ne lui fera jamais de la publi-

⁽²⁾ Ainsi R. Windisch (Linguistique des variétés) ne pouvait savoir que dans le passage du livre de Iorgu Iordan (Limba romană contemporană, Bucarest, 1954) cité par lui p. 478 où l'auteur parle de limbi de clasă il ne s'agit nullement de la linguistique des variétés, mais des «langues des classes» dans la conception du linguiste soviétique Marr (des années trente et quarante). Iordan voulait souligner, dans un contexte politique-social où il était important de le faire, que de telles langues n'existaient pas. (D'ailleurs c'est exactement Iordan qui s'est occupé des variétés linguistiques dans son livre Limba română actuală, O gramatică a greșelilior, Bucureşti, Socec, 1943 (aussi cité par R. Windisch).

Quant aux études dialectales, très poussées en Roumanie, on ne les a pas abandonnées durant les années du communisme, comme le croit l'auteur du chapitre sur les *Variétés* (p. 478²). La dénomination *grai* «patois» et non pas *dialect*, des variétés régionales du daco-roumain ne reflète pas l'idéologie communiste qui considérait comme importante seulement la langue commune, mais tire son origine d'une dispute terminologique, plutôt «nationaliste» entre linguistes roumains, dont les uns ne voulaient pas, pour des raisons politiques, considérer «langues» les variétés extraterritoriales (aroumain, mégléno-roumain et istro-roumain) mais seulement «dialectes». Il s'en suivait qu'on devait considérer les variétés moins différentiées du territoire daco-roumain comme des *graiuri*.

⁽³⁾ Comme par exemple le fait que la première édition (1954) de la GLR (*Gramatica limbii române*, connue sous le nom «Gramatica Academiei» n'a pas été éditée par D. Macrea, bien que ce soit lui qui figure sur la page titre: c'est l'œuvre de A. Graur et de J. Byck réalisée avec un team de jeunes collaborateurs, qui ont rédigé les différents chapitres. La deuxième édition (1963) corrigée et révisée a, elle aussi, été éditée par A. Graur.

cité⁽⁴⁾. En échange, la littérature de spécialité non indépendante parue à l'étranger dans différentes revues, volumes, volumes d'hommage et volumes collectifs concernant le roumain, ainsi que ceux qui s'occupent du roumain dans le cadre des autres langues romanes, à des rares exceptions près, sont absents des bibliographies du volume. Je dirais même qu'une analyse plus détaillée permet de reconnaître, sans connaissances antérieures, si l'un ou l'autre chapitre est l'œuvre d'un linguiste roumain de Roumanie⁽⁵⁾, d'un linguiste roumain vivant à l'Occident, d'un romaniste étranger qui a conçu son chapitre en bonne connaissance non seulement du roumain mais aussi de la linguistique roumaine, où bien d'un romaniste qui a conçu son article en partant seulement de la bibliographie accessible en Occident⁽⁶⁾.

Avant d'entrer dans les détails il faut mettre en discussion encore un problème plus général qui explique une certaine hétérogénéité du volume. On se demande comment aurait dû se présenter un article modèle, vu par les éditeurs.

Auraient-ils voulu une élaboration originale de la thématique de chaque article ou bien un résumé plus ou moins commenté de ce qu'on avait déjà écrit sur le sujet. Dans le présent volume les deux solutions (7) sont largement représentées. Dans certains cas, comme par exemple celui de la lexicographie, seule la deuxième solution s'imposait.

⁽⁴⁾ Comme p. ex. le livre de Ana Goldiş- Poalelungi, L'influence du français sur le roumain, Paris, Les belles lettres, 1973 un des livres les plus cités du volume présenté, probablement parce qu'il avait paru en France.

⁽⁵⁾ Il est curieux que parmi les auteurs du volume ne figure aucun collaborateur des instituts de linguistique. Il s'agit probablement dans plus d'un cas des difficultés insurmontables de communication entre la Roumanie et l'Occident, surtout dans les dernières années du régime Ceauşescu.

⁽⁶⁾ Je pense à tant d'articles sur le roumain écrit à l'étranger qui, en matière de phonologie roumaine, ne cite que le seul livre de E. Petrovici, Kann das Phonemsystem einer Sprache durch fremden Einfluss umgestaltet werden? Zum slavischen Einfluss auf das rumänische Lautsystem, 's-Gravenhage, Mouton, 1957, accessible par écrit en allemand. L'auteur y a présenté une théorie très attrayante mais pas acceptable sur le système phonologique du roumain, abandonnée dans son essence depuis longtemps par les linguistes roumains. Cf. La citation de Schröder (p. 333) et l'absence du même titre (non pas par hasard) dans le chapitre sur la phonologie de E. Vasiliu (p. 7). La thèse de E. Petrovici s'explique par une certaine complaisance politique, vu le rôle important qu'il avait joué dans la vie culturelle de la Roumanie d'après la deuxième guerre mondiale, comme slavisant en chef.

⁽⁷⁾ Voir par exemple pour la première solution, les articles d'Emanuel Vasiliu (Phonétique et phonématique), de Valeria Guţu-Romalo (La flexion), de Maria Manoliu-Manea (La morphosyntaxe), de G. Ernst (Histoire interne de la langue II, XIXe et XXe siècle) et pour la solution résumative-informative les articles de L. Sfîrlea (Toponymie et Anthroponomie) et de M. Ciolac (Sociolinguistique).

Dans une situation spéciale ont été les auteurs dont la thématique ne disposait pas encore de bibliographie, et qui, dans le délai fixé, ne pouvaient évidemment pas faire de recherche plus poussée. La majorité de ce type d'article est malgré tout fort intéressant (8) et ouvre un champ nouveau de travail pour la linguistique roumaine.

Un autre problème qui se pose et qui contribue à ce que j'ai nommé «hérérogénéité» est la place qu'on donne dans une telle encyclopédie aux problèmes généraux, qui ne concernent pas seulement la langue décrite, dans notre cas le roumain. Doit-on donner des explications générales (que personne ne cherchera dans un volume consacré à telle ou telle langue) pour qu'on puisse mieux comprendre les dates spécifiques de la langue donnée? (9) Doit-on entrer dans les détails d'une terminologie plus spéciale?

Les lecteurs du LRL pourront exprimer leur opinion sur ce problème car aussi de ce point de vue il y a grandes différences entre les articles.

Se pose aussi le problème des lecteurs du volume. S'adresse-t-il aux spécialistes ou bien à ceux qui veulent s'informer sur une langue romane qu'ils ne connaissent pas encore. Le but du LRL est probablement de satisfaire les deux types de lecteurs. C'est évidemment fort difficile. Les articles diffèrent aussi de ce point de vue.

Il est en tout cas sûr que les chapitres sur la *Phonétique et la phonématique* (E. Vasiliu) et sur la *Flexion* (V. Guţu-Romalo) s'adressent à des spécialistes. Le premier se fait remarquer par l'intégration, parfois critique, et par la reconsidération des théories d'autres spécialistes du même domaine, comme celles de A. Rosetti, de A. Avram ou de E. Petrovici⁽¹⁰⁾. On aurait désiré que la phonétique prenne une plus grande place, et qu'elle précède la phonologie pour que celle-ci puisse être plus facilement comprise.

Pour pouvoir lire avec profit l'article sur la *Flexion* il faut être non seulement romaniste mais aussi roumaniste. Sinon il y a des difficultéss de compréhension qui commencent déjà par le fait que la plupart des formes discutées ne sont pas traduites (p. ex. *cestălalt*, *celălalt*, *același*, p. 25). Peu clairs sont aussi certains paragraphes qui concernent des faits caractéristiques pour le roumain, comme par exemple l'article possessif a, al, ai, ale et l'article adjectival cel, cea (p. 191).

⁽⁸⁾ Pour ne citer que quelques exemples: Langues et générations par L. Sfîrlea, Langue et mass media par H. Frisch, Langue et sexe par Elsa Lüder.

⁽⁹⁾ C'est p. ex. le cas de deux auteurs dont le point de départ a été leurs propres livres avec sujet presque similaire que l'article du LRL: Voir H. Thun, Particules et modalités et son livre Dialoggestaltung im Deutschen und im Rumänischen, Tübingen, Narr, 1984 ou bien S. Stati, Syntaxe et son livre Teoria e metodo nella sintassi, Bologna, Il Mulino, 1972.

⁽¹⁰⁾ Un détail à retenir pour tous ceux qui enseignent le roumain: la transcription du -i# non syllabique par h comme exponent [h] à préférer de beaucoup à celle avec j#, qui a souvent comme résultat une prononciation fausse (pomi (pl. de pom) est donc à transcrire: pomh et non pas pomj.

On se demande aussi quels ont été les critères du choix de la bibliographie, car y manquent des articles et même des livres qui nous paraissent pas négligeables (11). Certes le problème de la bibliographie est général et il ne peut s'agir que d'une bibliographie sélective, adéquate pour un cours universitaire.

L'article sur la graphématique a été écrit par J. Kramer. Il est regrettable que par les circonstances spéciales que nous avons déjà mentionnées, l'auteur n'a pas eu connaissance du livre de Flora Suteu (*Influența ortografiei asupra pronunțării literare românești*, Bucuești, EA, 1976) important pour les problèmes que posent le thème de l'article (12).

Depuis le moment que le texte de J. Kramer a été prêt à être imprimé beaucoup de choses ont changé comme suite aux événements politiques de 1989 en Roumanie et en URSS. C'est avec satisfaction qu'on peut constater que la discussion de l'écriture en Bessarabie s'avère aujourd'hui inutile, puisque les Roumains — les soi-disant «moldaves» sont revenus — désormais dans une république indépendante — à l'alphabet latin, comme avant leur annexion par l'URSS en 1940.

Le mérite de I. Fischer (Formation des mots) est non seulement d'avoir donné au lecteur un tableau clair, bien que concis, de la formation des mots, mais aussi d'avoir introduit dans sa contribution un passage sur L'histoire et l'état de la question, en montrant les mérites, généralement ignorés par les auteurs du volume, de la section Grammaire et formation des mots de l'Institut de linguistique de Bucarest. Dans la bibliographie de I. Fischer figurent aussi des titres parus à l'étranger, ce qui n'est pas toujours le cas chez d'autres collaborateurs de Roumanie. Certains articles qui ne sont pas cités se trouvent dans les volumes collectifs Studii şi materiale privitoare la formarea cuvintelor în limba română (SMFC) cités à la fin de la bibliographie.

L'auteur de l'article sur les particules (H. Thun) introduit aussi dans son texte un paragraphe Forschungsdesiderata où il se plaint du manque de «authentisch gesprochene (nicht-dialektale) Texte als Materialgrundlage» (1.5.). A ce sujet, je voudrais signaler le texte excellent, qu'est celui du roman d'Ileana Vulpescu Arta conversației, București, Cartea Românească, 1980, écrit dans la langue familière des intellectuels roumains, un niveau de style qu'on trouve fort rarement dans les publications roumaines contemporaines, qui oscillent entre la langue populaire ou bien

mental al limbii române, dans LR 28 (1979) 2, 129-142.

⁽¹¹⁾ Il manque entre autres: Studii de gramatică (éd. A. Graur - J. Byck) vol. I-III, Bucureşti, 1956-1961; Mioara Avram, Gramatica pentru totți, Bucureşti, EA, 1986; Maria Iliescu, Pour une typologie du verbe roman, Analyse du roumain, dans RLiR 47/1 (1983, 129-141); R. Windisch, Genusprobleme im Romanischen, Das Neutrum im Rumänischen, Tübingen, Narr, 1973. Une autre systématisation que celle de V. Guţu-Romalo a été proposée par M. Iliescu et C. Nedelcu (cf. Sistematizarea gramaticală a vocabularului funda-

⁽¹²⁾ Dans la bibliographie manque aussi Dicționarul ortografic, ortoepic și morfologic al limbii române, București, EA, 1982.

dialectale et la langue littéraire soutenue, souvent précieuse. La raison pour laquelle l'auteur recommande comme spécialement propice à la recherche des particules le vieux dictionnaire de Tiktin (ouvrage excellent dans son temps, mais dépassé aujourd'hui) ne m'est pas claire (13).

Quelques observations de détail: les particules d'interpellation băi, bă, mă, măi, fă, fa, reproduites d'après V. Rusu (p. 60), font partie initialement du registre populaire (comme le montrent d'ailleurs les exemples de Preda et Barbu). Mă(i) le plus fréquent des trois, transposés dans le registre de la langue courante peut être employé entre personnes qui se connaissent bien, du même âge et du même rang social. Entre personnes qui ne se connaissent pas bien, et de «haut en bas» il est impoli, même grossier surtout quand il n'est pas suivi d'un vocatif. Băi l'est encore plus. Aujourd'hui dans le langage familier, măi est employée tout aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Je passe sur d'autres détails.

Un chapitre riche en matériaux et bien organisé est la *Phraséologie*, rédigé par D. Copceag, qui essaie de délimiter la notion même de phraséologie et de trouver une classification pour les syntagmes considérés comme tels. L'auteur ne se contente pas de présenter les recherches déjà publiées dans ce domaine mais introduit toute une série de tournures usuelles en roumain contemporain comme: *ajutor de băgător de seamă* «aide d'un surveillant» = «qqn. qui fait qqch. de minime importance», *flăcău tomnatec* «vieux célibataire, vieux garçon» = «garçon automnal», *poamă bună* «bon fruit = gredin», *răbdări prăjite* «patiences cuites = fausses espérances».

Il aurait été souhaitable de séparer les locutions spécifiquement roumaines (comme celle *supra*) de celles qu'on retrouve dans une ou quelques langues européennes comme *Mărul lui Adam* « pomme d'Adam », *tap ispăşitor* « bouc émissaire », *a face curte* « faire la cour », *a lăsa în pace* « laisser tranquille ».

L'auteur se demande (p. 77²) si le salut *bună dimineața* «Guten Morgen «*bon matin» est de provenance slave. Ce qui est sûr c'est que les jurons obscènes (§ 9.2.1.) absolument courants et presque désémantisés du roumain en proviennent.

La structuration du chapitre Lexicologie et sémantique, signé par M. Metzeltin et O. Winkelmann, est riche et originale. Le chapitre comporte des paragraphes consacrés entre autres aux systèmes lexicaux partiels (diatopiques, diastratiques et diaphasiques), au vocabulaire poétique (culte et populaire), à la structure du mot, aux classes des mots (Wortklassen) c'est-à-dire aux catégories grammaticales. Très intéressante est surtout l'élaboration des critères de la poétique (p. 91). (En ce qui concerne le refus d'introduire des néologismes dans la langue poétique les considérations des auteurs me semblent exagérées (p. 92). Pour ne donner qu'un seul exemple, pensons à Topîrceanu!)

⁽¹³⁾ La nouvelle édition de Tiktin éditée par Paul Miron n'est pas citée. Du dictionnaire de l'Académie (DA et plus tard DLR), qui est sans aucun doute le meilleur dictionnaire roumain, n'est cité que le premier volume de 1913. (Pour les dates bibliographiques correctes, voir le chapitre Lexicographie).

A propos des systèmes lexicaux partiels (p. 88²), les linguistes roumains distinguent entre fondul principal de cuvinte⁽¹⁴⁾, un vocabular reprezentativ⁽¹⁵⁾ et un vocabular de bază ou minimal⁽¹⁶⁾.

L'indication des niveaux de style est un problème dans les dictionnaires de toutes les langues. D'un côté, le rédacteur d'un dictionnaire monolingue, locuteur natif, omet souvent de donner de telles indications qui ni pour lui, ni pour les lecteurs autochtones ne présentent de problèmes, de l'autre les niveaux changent relativement vite, et l'indication faite peut vite devenir inexacte. Pour le roumain la situation est encore plus compliquée, car il faut faire la distinction entre niveau populaire rustique et citadin, entre niveau populaire citadin et familier, entre populaire et vulgaire, etc. Par «familier» on entend d'habitude le niveau de langue représenté par les locuteurs cultes citadins, par populaire le niveau de langue des locuteurs de la campagne, bien que le terme populaire est souvent employé pour désigner le style des locuteurs non intellectuels citadins. Dans ce cas, il s'agit plus d'une fois d'un style « populaire à connotation vulgaire ».

Une juste appréciation du niveau de langue devient encore plus difficile pour un étranger à cause des dictionnaires monolingues roumains auxquels on ne peut malheureusement pas toujours se fier. Cette situation explique un nombre assez grand d'inexactitudes dans ce domaine dans le présent volume, dont quelques-unes dans le chapitre Lexicologie et sémantique (17).

Dans le paragraphe qui concerne la formation du vocabulaire roumain, les auteurs ont été influencés par la position «officielle» et «politique» de plusieurs linguistes roumains qui ont voulu prouver que le slave ne peut pas être considéré comme le superstrat du roumain (p. 82), avis qui, d'après moi, n'a aucun fondement

⁽¹⁴⁾ Cf. A. Graur, Fondul principal de cuvinte, Bucarest, Editura Academiei, 1954. Il comprend 1419 mots choisis selon les critères: a) de l'ancienneté; b) de la distribution (dans toutes les catégories de locuteurs); c) de l'importance de la notion; d) de l'extension de la famille de mots.

⁽¹⁵⁾ Cf. Vocabularul reprezentativ al limbilor romanice (ed. M. Sala) Institutul de Lingvistică din Bucureşti, Bucarest, Ed. ştiinţifică şi enciclopediă, 1988, Il ne tient pas compte du facteur diachronique et s'oriente d'après l'importance de la notion, la richesse des sens et le nombre des dérivés, et là où c'est possible, d'après le facteur fréquence.

⁽¹⁶⁾ Cf. Maria Iliescu, Vocabularul minimal al limbii române, Bucureşti, Ed. Didactică şi Pedagogică, 1981. Ce vocabulaire a surtout une fin didactique-pratique (apprentissage du roumain par les étrangers) et tient compte des mêmes principes que le vocabulaire du français fondamental de Gougenheim (exposés dans G. Gougenheim, P. Rivenc, R. Michéa, A. Sauvageot, L'élaboration du français fondamental, Paris, 1964).

⁽¹⁷⁾ Pour ne donner qu'un exemple: hali (cité à la p. 90), d'origine tsigane, a aujourd'hui dans la langue familière courante l'acceptation «manger = bouffer» et non plus «dévorer»: Dă-mi ceva să mănînc, N-am halit nimic azi dimineață a le sens «Donne-moi quelque chose à manger. Je n'ai rien bouffé ce matin».

scientifique. Le slave *est* le superstrat du roumain⁽¹⁸⁾, comme l'arabe est le superstrat de l'espagnol.

Étiquetté comme superstrat ou comme adstrat il aurait été souhaitable qu'on fasse la différence entre influence du slavon (19) « l'ancien slave ecclésiastique » et celles des langues modernes slaves.

Évidemment qu'après 1945 l'influence du russe a été sensible, mais beaucoup moins forte qu'on ne le croit, d'autant plus qu'une grande quantité de mots liés au régime socialiste et au matérialisme dialectique, bien qu'introduits parfois par filière russe, sont d'origine française dans cette dernière langue. En ce qui concerne les paires -ie/-iune, Nicolae Ursu a prouvé d'une façon convaincante qu'il ne s'agit pas d'une influence russe.

Un passage intéressant est celui des emprunts où les auteurs s'occupent de l'adaptation des mots étrangers.

Un paragraphe inattendu de l'article *Lexicologie et sémantique* est consacré au *mot* et au *morphème* (qu'on chercherait plutôt dans le domaine de la morphologie)⁽²⁰⁾. Dans la page dédiée au premier des deux thèmes les auteurs ont intégré les alternances vocaliques et consonantiques dont il a été question *supra* ⁽²¹⁾.

La postposition de l'auxiliaire dans des formes verbales comme: $v \bar{a}zut$ -am, vedea te-aş (p. 95), sont surtout archaïsantes, et peuvent, par là, avoir une connotation poétique ou rhétorique (cf. M. Avram, p. 177). L'opposition $-u \sim \emptyset = \operatorname{articul\'e} \sim \operatorname{non articul\'e}$ (p. 95) a été discuté récemment dans un article de D. Copceag⁽²²⁾.

Bien écrit et intéressant est l'article sur la *linguistique textuelle* signé par C. Vlad. Il est complété par le chapitre suivant sur la *Stylistique* qu'on doit à I. Oancea, qui nous offre un panorama de l'évolution de la stylistique roumaine.

Le chapitre *Typologie textuelle* (rédigé par L. Sfîrlea), est intéressant bien qu'il ne corresponde pas au titre, car il fait une sorte de chronique de la vie académique et universitaire roumaine du point de vue des courants stylistiques-poétiques en soulignant les deux directions qu'on peut y délimiter: l'étude de la stylistique linguistique, et l'étude de la stylistique littéraire, dont les protagonistes furent d'un côté I. Iordan (puis I. Coteanu) et de l'autre A. Vianu. Sur un autre plan, c'est un éloge

⁽¹⁸⁾ Voir infra le chapitre sur l'histoire interne du roumain de K.-H. Schröder, p. 348.

⁽¹⁹⁾ Cf. l'article Histoire externe de la langue de V. Arvinte, p. 290, § 2.1.

⁽²⁰⁾ Les pronoms personnels atones peuvent figurer seuls dans une proposition, les toniques ne le peuvent pas. Donc: îți spun ție ou bien îți spun, mais * spun ție.

⁽²¹⁾ Depuis peu de temps nous disposons d'un livre excellent à ce sujet: Liliane Tasmowski De Ryck, *Cours de grammaire roumaine*, Première partie, Communication & Cognition, 1989.

⁽²²⁾ Sur la disparition de l'article défini dans une langue romane, dans VRom 43 (1984) 1-7 (cité p. 174 dans le chapitre Langue écrite et langue parlée).

de A. Rosetti, une des personnalités prédominantes de la linguistique d'après la deuxième guerre mondiale.

Étant donné que d'une part les études de pragmatique sont encore assez maigres en Roumanie et que de l'autre l'auteur (J. Erfurt) n'a probablement pas eu à sa disposition les études existantes (23) l'article *Pragmatique linguistique* se base, en grandes lignes, sur des sources surannées (p. ex. Weigand) ou sur des travaux qui concernent la pragmatique « sans le savoir ». Comme il s'agit *nolens uolens* de registres de style, la tâche de l'auteur, qui n'a pas la compétence d'un natif speaker n'a pas été facile.

Pour que l'affirmation que măi où hei sont les interjections les plus utilisées en roumain (p. 158) soit correcte il faut absolument ajouter qu'il s'agit ou bien du langage populaire, ou bien familier (voir supra). Pas exacte est l'assertion que măi et hei se disent seulement aux hommes et qu'on s'adresse aux femmes avec fă! (voir l'interprétation juste dans l'article sur la lexicologie (cf. supra). Dans la langue non rustique, fă est ou bien railleur ou bien extrêmement vulgaire. Évidemment, n'est-on pas étonné de telles affirmations si on se rend compte que la source de cette information est Weigand, l'auteur de l'atlas, qui en 1903 a fait ses investigations dans le milieu rural.

La forme féminine en -o s'est maintenue non seulement à la campagne mais aussi dans la forme désémantisée: soro! « ma chère » et même « mon cher ».

Scumpe domnule coleg (p. 158²) n'est pas la formule normale polie pour s'adresser à quelqu'un dans une lettre. Celle-ci est: stimate domnule coleg « all. sehr geehrter Herr Kollege », ou bien si les relations entre les deux personnes sont plus cordiales: dragă domnule coleg. Scumpe d.c. correspond à l'allemand « teurer Herr Kollege », en français peut être à un « très cher ».

Il est vrai qu'on a voulu établir par décret le seul emploi de tovarăş et tovarăşă pour éliminer domn et doamnă, mais le résultat a été exactement le contraire. Encore plus de personnes ont évité tovarăş! Il n'est absolument pas vrai que domn et doamnă n'ont pas été usuels dans le langage des «gens simples» (p. 158²). Même à la campagne on a toujours dit: dom' învățător, dom' notar, etc. Encore plus, même durant le régime communiste domn et doamnă, surtout en fonction d'attribut, ont exprimé des qualités positives. Ionescu e un domn. «Ionescu est quelqu'un de bien, un vrai monsieur».

Le salut normal entre jeunes, et aussi entre amis et bonnes connaissances, est beaucoup plus souvent bună que ciau ou salut (p. 159²). Les tournures avec Dum-

⁽²³⁾ Manquent entre autres de la bibliographie du chapitre: le livre de Marica Pietreanu Formele de adresare în limba română, Bucureşti, 1980, M. Vulpe, Sur le système des termes d'adresse en roumain, RRL 25 (1980), 429-431; M. Tiugan, Aspecte ale comportamentului verbal reflectate în uzajul formelor pronominale de adresare directă, în vorbirea populară, «Fonetică şi dialectologie» 9 (1975) 149-164.

nezeu, désémantisées, étaient et sont tout aussi fréquentes chez les jeunes que chez les plus anciens.

Călătorie plăcută et Voiaj bun sont neutres quant au style et ne sont donc pas connotés comme «officiels ou formels» (p. 159²) tandis que mergi/ umblă sănătos, sont plutôt populaires que familiers.

Nea Ionică, să trăiești! ne peut pas être traduit dans toutes les circonstances avec «tonton» = all. «Onkelchen». Dans le langage familier, même citadin, il peut être employé entre amis ou bonnes connaissances. C'est une forme polie, usuelle avec laquelle un jeune s'adresse à quelqu'un plus âgé.

Le *tu* roumain dans le dialogue ne correspond pas au *Du* allemand, qui est beaucoup plus familier. La traduction correcte d'un dialogue comme: *Ce mai faci?* — *Bine, dar dumneata!* correspond à « Wie geht es Ihnen? — Danke, und Ihnen? »

Spune pe şleau (p. 160²) ne veut pas dire «raconte d'une façon détaillée» ('Erzähl das mal genauer, ausführlicher!'), mais une forme très familière pour dire «ne t'en fais pas, n'hésite pas de me dire directement la vérité».

Lidia Sfîrlea (Langue et génération), en se fondant sur une bibliographie qui me paraît exhaustive, a vraiment su tirer le maximum de son thème pas ou presque pas étudié jusqu'à présent en Roumanie. On remarque avec plaisir que la différence entre langage urbain et rural, qui manque dans plus d'un article du LRL, a été respectée et que les conclusions attirent l'attention sur ce qui est encore à faire dans le domaine discuté.

Un autre article difficile à écrire dans le stade des recherches existantes a été celui sur La langue et le sexe. Elsa Lüder a interprété le titre de sa contribution plutôt comme «langue relative aux sexes naturels» et a eu ainsi la possibilité d'introduire des paragraphes comme celui concernant la motion ou bien les termes qu'on emploie pour parler des hommes et des femmes, aspects pas encore exploités dans la linguistique roumaine.

Quelques observations s'imposent sur la bibliographie de l'article Langues de spécialités qu'on doit à W. Schweickardt: DLR n'est pas l'abréviation pour Dicționarul limbii române moderne (Bucarest, EA, 1958) mais pour Dicționarul limbii române, c'est-à-dire le grand dictionnaire de l'Académie, dont les premiers volumes sont conçus dans la linguistique roumaine comme DA, et il manque la plupart des dictionnaires techniques édités par la «Editura Technică» (24). Le dictionnaire linguistique publié par Constantinescu - Dobridor doit être consulté avec réserves (25).

⁽²⁴⁾ Cf. les indications exactes dans le chapitre *Lexicographie*, ainsi que la problématique de la terminologie technique dans le texte du chapitre.

⁽²⁵⁾ Cf. le compte rendu publié en 1982 dans «Studii şi cercetări lingvistice» 33, 1, pp. 79-85.

Il aurait été utile, sinon indispensable que Klaus Steinke l'auteur du chapitre «Sondersprachen» (mal traduit par «jargon» (26)) donne des indications diachroniques et/ou diatopiques des mots discutés dans le paragraphe 4 Forschungsschwerpunkte. Même la plupart des Roumains se trouveront dans des difficultés pour savoir quand et où caiafă, gabor, lingabăr ou oagăr avaient le sens de «policier». D'ailleurs tous les termes auraient dû être traduits. En ce qui concerne les abréviations j'ai, entre autres, des doutes quant à prof. Personnellement je ne l'ai jamais entendu bien que j'ai vécu dans le milieu universitaire.

Il est vraiment regrettable que le paragraphe 2. du chapitre Diglossie et polyglossie (écrit par Th. Krefeld et Ch. Schmitt) où les auteurs s'occupent du problème de la continuité (ce qui n'était absolument pas nécessaire dans le contexte donné) ne mette à la disposition du lecteur aucune bibliographie roumaine du sujet et, en laissant ouvert le problème, ne cite que deux auteurs allemands, dont l'un, G. Schramm, ennemi déclaré de la continuité «par principe», n'a pas su expliquer la forte majorité roumaine en Transylvanie dès le Moyen Age, et ne tient pas compte de l'historiographie antique et médiévale. L'article fondamental (27) sur la tradition historique (antique et byzantine) de la retraite des Romains de la Dacie, qui a ébranlé les fondements de «la théorie de Roesler» et de ses continuateurs contemporains, manque malheureusement dans la bibliographie.

Les auteurs parlent aussi à tort d'une «Landnahme» de la Transylvanie par les Hongrois vers la fin du IX^e siècle. A cette époque, les Hongrois étaient seulement en train de s'installer dans la plaine pannonique. C'est seulement au X^e siècle qu'ils ont commencé leur expansion vers la Slovaquie, la Croatie et la Transylvanie.

Le problème du bi- et polylinguisme est en général abordé seulement de façon diachronique ce qui explique l'omission du bilinguisme de la population hongroise, allemande et partiellement roumaine de la Transylvanie et de la population slave de la Bucovine. Dans cette dernière région — seulement en partie annexée par l'URSS en 1945 — un assez grand nombre de paysans roumains et ukrainiens plus âgés savaient encore assez bien l'allemand avant la deuxième guerre mondiale, comme suite de l'occupation autrichienne qui avait duré jusqu'en 1918 (28).

L'espace ne me permet plus de m'attarder sur les bons articles consacrés à l'Évaluation de la langue (R. Windisch), sur Langue et littérature (L. Onu), sur La

⁽²⁶⁾ La traduction juste aurait été argot. D'ailleurs dans la tradition linguistique roumaine argou et jargon désignent, comme en français, deux notions différentes. Cf. le chapitre de R. Windisch, Linguistique des variétés, p. 478¹ et celui de Marina Ciolac, Sociolinguistique, 432-433.

⁽²⁷⁾ Vladimir Iliescu, Die Räumung Dakiens und die Anwesenheit der romanischen Bevolkerung nördlich der Donau im Lichte der Schriftquellen, dans «Dacoromania» 1 (1973), pp. 5-28.

⁽²⁸⁾ On comprend qu'on n'ait pas abordé le problème du bi- et trilinguisme de la population frioulane et italienne, provenant d'une colonisation de la deuxième moitié du siècle passé, étant donné le nombre aujourd'hui réduit des locuteurs.

norme et le standard (K. Bochmann) sur l'histoire interne de la langue (G. Ernst et K.-H. Schröder).

Le dernier de ces deux auteurs a signé aussi le chapitre sur l'étymologie et l'histoire du lexique, au sujet duquel je voudrais faire encore quelques observations:

L'adjectif TENER avait généralement déjà en latin le sens «jeune» (cf. DEL s.u.) et pas seulement en latin danubien.

De même, le sens secondaire «arbre» du roumain *lemn* > LIGNUM ne doit pas être interprété, avec Rosetti (p. 348²), comme un calque du slave car le sens existait déjà chez Commodien.

K.-H. Schröder est aussi trop pessimiste en ce qui concerne les concordances entre le roumain et les autres langues romanes pour ce qui est du lexique. Un examen plus attentif des textes latins tardifs montre que dans plus d'un cas le sens roumain provient déjà du latin, auquel le roumain a été parfois plus fidèle que les autres langues romanes.

Il a été démontré que le mot *talpă* n'est pas un emprunt du hongrois. Il fait probablement partie d'une série de mots préromans qui s'étendent des Alpes aux Carpathes (29).

En ce qui concerne l'emprunt des mots allemands, il est surprenant que l'auteur ait, lui aussi, oublié la Bucovine, autrichienne jusqu'en 1918, et qui jusqu'en 1940 a eu un assez grand nombre de population de langue allemande.

Surprenant aussi qu'on accuse les dictionnaires roumains en bloc de ne pas faire la différence entre mots hérités et mots savants! Il n'y a qu'à lire dans les préfaces: les mots précédés simplement de Lat. sont hérités, les mots savants sont précédés de Din lat. Il est vrai que certains linguistes roumains, par exemple Giuglea, ont exagéré avec la reconstruction latine (30), mais il est tout aussi vrai que le collectif (conduit par A. Graur) qui a travaillé pendant des années à l'étymologie des mots du DLR ne s'est pas laissé influencer des «courants» politiques à la mode. Si les étymologies sont succinctes c'est la faute de la conception du dictionnaire et non pas de ceux qui ont travaillé aux étymologies. Enfin, je ne puis m'abstenir d'exprimer ma consternation de voir discuté sur le même niveau les étymologies du DLR et ceux du livre de A. Goldiş! (cf. supra). Évidemment que K.-H. Schröder ne connaît pas les antécédents de l'élaboration des étymologies du DLR et ni celles du livre de Mme Goldis!

Quant aux étymologies du nouveau Tiktin je ne puis partager l'avis de M. Schröder (31)! De même il est étonnant que, dans le paragraphe sur la fréquence

⁽²⁹⁾ Cf. M. Iliescu, Retoromana şi cuvintele româneşti de substrat», dans «Studii şi cercetări lingvistice» 28 (1977) 2, 181-186.

⁽³⁰⁾ Voir à ce sujet aussi l'article Encore à propos des mots 'reconstruit' et des mots attestés, dans « Revue roumaine de linguistique » 15 (1970) 5, 477-479.

⁽³¹⁾ Cf. mon compte rendu publié dans La RLiR 54 (1990) 2, pp. 556-562.

statistique, manque le dictionnaire de fréquence de Juilland, cité dans le chapitre sur la Lexicographie de O. Winkelmann.

En ce qui concerne les aires linguistiques il est curieux de voir que la spécialiste de l'aroumain (M. Caragiu-Marioţeanu) écrive non pas le chapitre sur ce dialecte (tout en tenant compte de ce qu'un linguiste étranger, bon connaisseur de l'aroumain comme J. Kramer a réalisé dans le domaine), mais le chapitre sur le dacoroumain, dont il a été déjà question les 400 pages précédentes.

Dans l'économie du volume les pages 406-414 me semblent superflues. En échange, auraient pu être développés les paragraphes qui s'occupent de la répartition dialectale du daco-roumain, bien que le problème soit repris par R. Windisch dans son chapitre bien informé sur la Linguistique des variétés.

La partie roumaine du troisième volume du LRL prend fin avec deux bonnes vues d'ensemble, sur la grammaticographie (A. Turculet) et sur la lexicographie (O. Winkelmann)⁽³²⁾.

Il n'existe pas de chose plus ingrate que l'élaboration d'un dictionnaire ou d'une encyclopédie! La densité de la matière fait augmenter considérablement la possibilité de faire des fautes ou d'écrire des inexactitudes. Il est très facile de les critiquer et tellement difficile de les écrire!

Dans le LRL III fautes et inexactitudes sont pourtant réduites à un minimum; cette première vue d'ensemble du roumain et de ses dialectes dans un contexte international est extrêmement utile. C'est une grande réussite pour laquelle on ne peut que sincèrement féliciter les auteurs et surtout les éditeurs de cette remarquable entreprise de la linguistique romane.

Maria ILIESCU

LEXIKON DER ROMANISTISCHEN LINGUISTIK (LRL). Édité par Günter Holtus - Michael Metzeltin - Christian Schmitt. Volume V, 1. Le français. Max Niemeyer Verlag, Tübingen 1990, pgs. XXII + 894.

1. Le troisième volume publié du Dictionnaire encyclopédique de linguistique romane, après le volume IV (l'italien, le sarde, le corse) et le volume III (le roumain, le dalmatique et l'istroroman, le roman des Alpes), est réservé à l'étude des problèmes de la langue française. J'ai eu l'occasion de présenter un compte rendu du volume sur l'italien dans cette même revue (t. 54, 1990, pp. 539-549); cela me dispense de répéter ce qui concerne le concept général de cette œuvre grandiose et de sa réalisation. Néanmoins, on ne pourra pas éviter toute comparaison entre le

⁽³²⁾ On pourrait peut-être ajouter, au moins dans la bibliographie un article théorique sur la rédaction des dictionnaires bilingues (Grundfragen der zweisprachigen Wörterbücher, dans Mélanges linguistiques, Bucarest, EA, 1957, 207-222 et le premier dictionnaire polonais-roumain, signé par VI. Iliescu, Varsovie, 1963.

volume sur le français et celui sur l'italien, soit pour souligner les divergences, soit pour constater les similitudes.

La conception du volume V,1 est celle de toute l'œuvre. Le français, analysé synchroniquement, mais aussi dans la diachronie, est présenté dans une soixantaine d'études qui pourraient être classées selon les champs thématiques suivants:

- les sons, leur valeur, leur graphie;
- les formes, leur valeur et leur fonctionnement dans le syntagme et dans la phrase;
- les mots, leur valeur sémantique et stylistique;
- les rapports entre la langue et la société;
- l'histoire de la langue;
- les aires linguistiques, les dialectes, la francophonie.
- 2. Le volume sur le français a réuni plus de soixante collaborateurs dont vingtcinq venant des universités de langue allemande. La moitié des articles est rédigée en français et l'autre moitié en allemand. Ce choix paraît compréhensible et justifié, étant donné que l'œuvre a été conçue dans le monde universitaire allemand et est destinée probablement surtout aux romanistes de langue allemande. Cependant, quelques articles, parmi les plus importants, seront plus difficilement accessibles à ceux qui devront se servir d'un dictionnaire pour suivre l'exposition des idées. Les citations, elles, sont strictement en français. On cite relativement peu d'œuvres littéraires (Hugo, Gide, Maurois, Aragon, Beauvoir, Igart-Seguy), en revanche il y a des citations tirées de quelques journaux (Le Monde, l'Humanité, Le nouvel observateur). Le nombre imposant de collaborateurs assure une vision pluraliste du développement du français, ce qui est, par conséquent, un fait hautement positif; d'autre part, cela donne inévitablement lieu à des répétitions. Certes, nous nous rendons compte que même une œuvre, écrite d'une seule main, ne pourrait échapper à des tentations de ce genre; d'ailleurs, les faits linguistiques ou extralinguistiques peuvent intéresser plus d'un champ de recherche. Pour l'italien, je m'étais demandé combien de fois avaient été mentionnées «le tre corone del Trecento»; pour le français, dans ce volume, on pourrait se poser la même question pour la fréquence de remarques sur l'opposition passé simple-passé composé ou de l'apparition de François Ier et Villers-Cotterêts. Mais, somme toute, le recours au pluralisme semble la seule solution possible; notre discipline a tant élargi son domaine qu'une seule personne ne saurait dominer la matière. Cela vaut d'autant plus pour un compte rendu; par conséquent nous nous limiterons à quelques observations dans les domaines qui nous sont plus familiers.
- 3. Dans le domaine des sons et des phonèmes, la présentation du système phonétique est remarquable. Pour l'opposition $[\tilde{\alpha}]$ / $[\tilde{e}]$, on nous assure que la neutralisation, en fait la délabialisation, d'origine populaire, sans être généralisée, se retrouve, aujourd'hui, à tous les niveaux de la langue; il n'y a pas beaucoup de paires de type brun/brin, de plus, la neutralisation ne saurait entraîner d'ambiguïté, à cause du contexte. C'est un soulagement, pour un étranger, de lire que les premières protestations contre une telle simplification de la prononciation s'élevèrent dès le commencement du XIX^e siècle.

Les informations sur le sort des voyelles moyennes sont particulièrement intéressantes. L'auteur nous assure que, malgré la tendance à prononcer *e fermé* en finale absolue, on prononce ε ouvert dans plusieurs cas et que, par conséquent, l'opposition entre (j'ai) été et (j') étais reste solide. Les remarques sur la durée des voyelles, sur les consonnes finales sonores et sur les consonnes doubles sont elles aussi intéressantes et exhaustives, à cause de leur valeur distinctive, par ex., dans l'opposition je courais / je courrais (p. 21). Ce chapitre se termine par un aperçu succinct de l'évolution du phonétisme français depuis la Renaissance, avec des notes, précieuses pour la diachronie, sur le sort des sons les plus exposés aux changements.

4. La partie réservée à la grammaire proprement dite regroupe les études sur la flexion, morphosyntaxe, y compris la formation des mots, syntaxe de la phrase, histoire interne de la langue. On se demande si le terme de flexion ne devrait être réservé uniquement à la flexion du nom et du verbe, cette dernière restant solide aussi en français actuel. L'auteur met en cause la validité de la terminologie quand il y a séparation du lexème et du morphème. Il opte pour une division moins rigide: la linguistique romane préconise, d'ailleurs, une terminologie commode, celle des morphèmes à droite et à gauche. Dans ce chapitre, on trouve aussi une étude consacrée aux modes verbaux; c'est une preuve des difficultés qu'on rencontre quand on veut séparer l'étude de la forme de celle de sa valeur. L'auteur se demande s'il n'y a pas lieu de se poser la question de la crise de l'idée de subjonctif et non seulement celle, connue, de la vitalité de la forme (p. 69). Toutefois, on pourrait objecter qu'il y a des langues qui ne possèdent pas de formes spéciales, analogues au subjonctif latin ou roman, et dans lesquelles l'idée d'une action ou d'un état subjectivement présenté, souhaité, supposé ou hypothétique est exprimée par d'autres moyens linguistiques. Nous sommes d'accord avec Togeby, l.c., que «Le subjonctif doit avoir un sens très abstrait et difficile à formuler». Certes; mais déjà Gougenheim, cité lui aussi, avait invoqué, à côté des exemples où la servitude grammaticale du subjonctif est visible, des cas où la valeur autonome de la forme modale est hors doute, comme, par ex., dans Je cherche un livre qui a été publié au XVI^e siècle contre Je cherche un livre qui ait été publié au XVI^e siècle.

Pour la morphologie de l'adjectif, l'auteur a raison de vouloir exclure de l'étude de la flexion les moyens lexicaux qui apparaissent dans les unités nommées, p. 64, absolute Superlativ, Elativ, haut degré d'intensité. Il s'agit là d'une liste ou verte d'adverbes, ce qui est en contradiction avec le caractère de morphème. Il serait utile, dirions-nous, d'écarter le terme même de superlatif, étant donné qu'il n'y a pas de comparaison, dans ces cas. De même, on aurait préféré que la vieille forme grandisme 'très grand' (p. 498) ne soit pas classée comme «superlatif synthétique». Cette classification est à imputer à la tradition de la grammaire latine; d'ailleurs, il est surprenant que les Romains, peuple possédant un esprit juridique indubitable, n'aient pas distingué, par des moyens grammaticaux, entre le concept d'une suprême qualité parmi les objets comparés et celui d'une haute qualité tout court.

Le chapitre, intitulé «Formation de mots» traite entre autre de la dérivation: l'auteur met en évidence un nombre important de dérivations savantes, de type flo-

ral, contre fleur - fleurette. En ce qui concerne la composition vraie et propre on sait qu'elle est plutôt faible en roman et en latin (pp. 74-75). Au XX^c siècle la composition connaît un progrès constant, wagon-lit, timbre-poste, décret-loi; ces composés, nettement asyntaxiques, appartiennent tous à la langue technique. Le procédé a peut-être été inspiré par des modèles étrangers, germaniques.

L'analyse des particules (pp. 77-88) témoigne des difficultés (cf. titres respectifs allemand-français Partikelforschung/Particules et modalités) qui ne sont pas exclusivement d'ordre terminologique. D'une manière générale, on entend par particule les parties non-flexionnelles du discours. Il est sans doute justifié de faire la distinction entre les particules à valeur sémantique et celles à valeur pragmatique: il ne s'agit pas de polysémie, comme dans le cœur a ses raisons que la raison..., mais d'une différente fonction syntaxique, très bien illustrée par des exemples comme Jean est médecin ou architecte et Jean est ophtalmologue ou oculiste: la conjonction n'a évidemment pas la même valeur (p. 78).

On définit, à la page 113, la morphosyntaxe comme étant «l'étude des caractéristiques systématiques formelles du mot auxquelles correspond, non pas un aspect sémantique, mais une valeur syntaxique». On pourrait objecter qu'une totale élimination du côté sémantique serait nuisible, acceptable seulement pour un mot isolé. D'ailleurs, l'auteur tient constamment compte du côté sémantique. Ainsi, le problème de l'accord est analysé avec une véritable subtilité. On se demande toutefois si dans l'exemple Mon père travaille dans le jardin, calme et silencieux, p. 115, dans le parlé au moins (l'auteur souligne, avec raison, que le rôle de l'accord est plus important dans la langue écrite), la pause ne garantit pas la compréhension correcte. — Pour l'accord du participe passé on donne des exemples fort instructifs; ils ne sont jamais de trop, si l'on pense, qu'il a fallu, à l'époque, pour l'enseignement de la matière publier un arrêté ministériel. — Les valeurs des pronoms personnels sont analysées avec une extrême clarté et rigueur dans Je le lui fais manger et Je le lui fais donner, p. 123: homonymie syntaxique, affirme l'auteur, dans ce dernier cas.

Une question toujours passionnante est celle de la position de l'adjectif dans le syntagme: la vieille assertion de la valeur distinctive de la postposition de l'adjectif qualificatif se trouve confirmée: l'énergie solaire, éventuellement remplaçable par une expression prépositionnelle. Mais il y a aussi d'autres facteurs qui déterminent la place de l'adjectif, à savoir facteurs sémantiques: son propre linge/son linge propre et facteurs rythmiques: des soins médicaux gratuits (p. 132) où le deuxième adjectif détermine tout le syntagme.

Dans le chapitre «Histoire interne de la langue» (le titre en allemand, avec «Entwicklungstendenzen» fait prévoir une dimension en plus), l'auteur se voit obligé de reprendre quelques données de l'histoire dite externe et présente une espèce de périodisation, mais il ajoute tout de suite qu'il n'y a pas de rupture entre les différentes périodes et que toute périodisation est vouée à l'échec (p. 494). Quoique la présentation soit conçue synchroniquement, l'étude abonde en informations diachroniques, voire en données sur la grammaire historique. On y traite aussi le problème de l'ordre des éléments de la phrase: l'ordre S-O-V serait en corrélation

avec la flexion casuelle (Caesar aciem instruxit); l'ordre typiquement roman S-V-O, par contre, postule l'existence d'auxiliaires verbaux, de comparatifs analytiques ou d'adjectifs majoritairement postposés (p. 495). Certes, s'il s'agit du monde roman, l'idée (on en cite les adeptes, à ce qu'il paraît, tous originaires hors de langues romanes), sinon acceptable, est au moins digne de réflexion; elle devient, par contre, problématique, si on voulait y voir des universaux du langage. - L'auteur se consacre ensuite à deux grands sujets, le syntagme nominal et le verbe. Pour le premier, il fait de ses observations sur sa structure (le substantif, les déterminants) dans les phases antérieures de la langue, observations toujours bien documentées, comme pour Vous sçavez que tous hommes n'ont pas le sens rassis (Villon), et suivies de la mention des survivances à l'époque actuelle. Pour les déterminants-quantifiants numériques on relève les restes du système vicésimal, avec toutes les différentiations régionales (quatre-vingt/huitante), l'usage ancien et moderne de la conjonction et (aujourd'hui vingt et un contre vingt-deux). Pour un deuxième groupe de déterminants, les caractérisants, qui «restreignent l'extension du noyau», p. 498, adjectifs (dénotatifs), adjectifs possessifs, numéraux ordinaux, on met en évidence les divergences entre les diverses phases du français: l'anglois roy, Charles VIIe.

Les pages réservées au verbe sont denses et riches de suggestions. On y trouve une analyse minutieuse des grandes questions: aspect verbal, valeurs des paradigmes verbaux, mode. Certes, nous autres, originaires du monde slave où l'aspect verbal joue un rôle essentiel et où, par contre, le système des paradigmes verbaux est pauvre en comparaison de celui des langues romanes, aimerions une définition plus condensée de l'aspect («toute sorte d'indications relatives au déroulement du procès, y compris sa préparation et ses prolongements», p. 500). L'auteur fait une distinction fort utile entre les verbes à aspect sémantique (verbes statifs et dynamiques) et à aspect formel (réparti en aspect lexical, où trouvent place les périphrases verbales, et aspect affixal, qui correspond à la catégorie que la linguistique allemande appelle Aktionsart 'mode de l'action verbale'). On présente, suivant Meillet, «Sur les caractères du verbe», les systèmes latin et français: le point faible du système latin fut justement le «parfait», «perfectum praesens», qui n'était pas seulement un parfait, comme l'enseignent l'indoeuropéen et le grec, mais aussi un aoriste. L'auteur fait une excellente synthèse de la situation en moyen français et constate, pour le français actuel, que seule la narration, et seulement pour la 3e personne, admet l'emploi du passé simple. A la page 504 on précise que «le passé composé a submergé le passé simple avec hier, avant-hier, il y a trois jours [...] mais pas avec alors, la veille, le lendemain», et pour cause: ces dernières locutions adverbiales forment le patrimoine du récit.

Une petite et précieuse remarque concerne un emploi spécifique du passé simple par rapport à l'imparfait: «Considéré diachroniquement, l'imparfait n'a pas cessé d'accroître son territoire aux dépens du passé simple», p. 502. Le passé simple «descriptif» (décrire une situation, d'ailleurs, n'est pas son rôle) sort de l'usage vers le XIVe siècle; l'auteur le trouve seulement dans un contexte «généalogique»: son père fut filz d'ung abbé. Dans cet emploi précis, l'imparfait gagne du terrain tout le long de l'histoire. L'emploi du passé simple «descriptif», toujours possible dans cer-

taines langues romanes, reflète une exigence de style, le perfectum latin étant considéré comme une forme plus noble, relevant du style soutenu. Le problème n'est d'ailleurs pas nouveau: les contes en latin, à la différence des contes en roman, commençaient par un parfait. Il faut descendre jusqu'à Amor et Psyché, Métamorphoses IV, 28, pour trouver: Erat quondam rex et regina...

On peut donc conclure que les chapitres consacrés à la syntaxe ou morphosyntaxe sont extrêmement riches, avec de fréquentes et pertinentes précisations diachroniques. Cette richesse ne trouve pas une contrepartie dans la recherche dialectale où la syntaxe est une véritable Cendrillon. A l'exception du français au Canada, p. 748, la syntaxe est liquidée en quelques lignes: Belgique, pp. 720-721, où l'on mentionne quand même l'imparfait de fiction, l'emploi du conditionnel dans les subordonnées hypothétiques, du subjonctif, des auxiliaires; Suisse, p. 731, où il y a une remarque sur vouloir + inf. pour le futur et une autre sur le syntagme verbe + adverbe; Wallonie, tout juste quelques remarques sur le second élément de la négation, mie, sur l'antéposition des épithètes, sur une forme spécifique de l'interrogation, p. 598; Picardie, p. 609: «Traits syntaxiques. Ils sont très rares...» (10 lignes). Pour l'Ouest et le Centre je ne trouve aucune remarque sur la syntaxe; par contre, pour la Bourgogne et la Franche-Comté (p. 666) on parle du maintien du pronom HOC, de la vitalité du passé simple, du maintien de la concordance des temps. Curieusement, ce problème syntaxique n'a pas été enregistré ailleurs, en dépit de la célèbre et concise formulation de Brunot, un peu apodictique, certes. Le phénomène a été relevé pour l'italien (cf. LRL IV, p. 127) et le sera, sans faute, pour l'espagnol.

Somme toute, les présentations des aires dialectales sont excellentes en ce qui concerne les phénomènes phonétiques et lexicaux; en revanche, les phénomènes syntaxiques sont peu étudiés. En comparant les situations française et italienne, je dois constater que les dialectes italiens vivent, et ont toujours vécu une vie autonome, indépendante de la *lingua nazionale*.

5. Un autre important champ thématique est celui dédié à la sémantique (chapitres sur la phraséologie, sur la lexicologie et la sémantique, en partie celui sur la pragmatique).

Les phraséologèmes attirent l'attention, du côté sémantique, par leur aspect contrastif: on dit en français (p. 91) n'être ni chair ni poisson. L'origine d'un phraséologème est toujours intéressante: l'auteur mentionne la Bible et la tradition chrétienne pour se laver les mains, porter sa croix; la vie champêtre pour mettre la charrue devant les bœufs. D'autres cas sont propriété exclusive d'une seule langue, par exemple, ceux à rimes ou à écho: sage comme une immage; il a pris ses cliques et ses claques. On aurait aimé trouver dans ce chapitre quelques observations sur la valeur figurée des éthnonymes. Depuis toujours, ils ont servi à exprimer la dérision.

Dans le chapitre central de ce noyau, Lexicologie et sémantique, on recourt, suivant Pottier, au terme lexie pour «l'unité de comportement syntaxique» ou aussi «unité fonctionnelle, mémorisée en compétence». L'auteur accepte l'idée d'une sémantique qui étudie les plans des signifiés. En même temps, il fait remarquer,

p. 96, qu'il y a des variantes diatopiques, soixante-dix/septante, diastratiques, parler/ causer, diaphasiques (stylistiques), mourir/crever. Sur le plan historique l'auteur accepte la validité des strats; nous pouvons être d'accord avec l'idée que les phénomènes attribués aux strats sont, somme toute, des emprunts. Le procédé de l'emprunt est admirablement bien présenté; l'auteur prend en considération différents points de vue: graphie, adaptation, (re)motivation; on aurait toutefois aimé trouver une distinction plus nette entre les emprunts adaptés et non adaptés (= des latinismes crus). L'auteur ne se sert jamais du terme calque qui pourrait être utile pour la distinction entre «calque sémantique», par ex. réaliser 'se rendre compte de qch', de l'anglais et «calque syntaxique», par ex. quartier-maître, d'après le modèle allemand. Il adopte une classification plus fine, suivant que le modèle syntaxique étranger est conservé ou pas, self service → libre service contre pjateletnij plan → plan quinquennal et tenant compte s'il y a, ou non, une affinité entre les signifiants: paper money -> papier monnaie contre free trade -> libre échange. Ainsi, la présentation gagne-t-elle en clarté; certes, les calques syntaxiques deviennent rarement populaires (cf. p. 99).

Un autre sujet digne de réflexion est l'examen des semèmes: l'auteur construit sa théorie en tenant compte des divergences comme mouton contre angl. mutton/ sheep; cher contre all. lieb/teuer; bois contre all. Holz/Wald. L'analyse des semèmes est un véritable traité où sont examinés les problèmes concernant l'homonymie et la synonymie qu'il ne faut pas confondre avec le concept de polysémie, illustré par les valeurs sémantiques du verbe voler. A propos des synonymes, pour ma part, il n'en existe pas de vrais: s'y oppose tout simplement la tendance à l'économie qui règne dans le langage humain. Deux expressions paraissent être synonymes: cependant, elles ont une distribution particulière dans l'usage: régionale, temporelle, générationnelle, sociale, stylistique ou autre. L'auteur évoque, d'ailleurs, de tels emplois. Si, un terme étranger, un emprunt de nécessité, jamais un emprunt de luxe, peut être le synonyme à un terme de la langue qui reçoit, mais pour un laps de temps seulement. Passé un certain délai, l'un des termes réussit à écarter le concurrent ou bien les deux termes partagent le minuscule champ sémantique; ou bien les deux termes coexistent avec la répartition indiquée ci-dessus. A la page 107 l'auteur, dans sa richissime exemplification (que cet emprunt à l'italien me soit permis) donne comme preuve de synonymie totale la paire spirante/fricative, ce qui est effectivement confirmé par l'autorité incontestée de Georges Straka dans ce même volume (cf. Fig. 6, p. 17: Classification des consonnes françaises) où on lit: «Impression auditive: fricatives ou spirantes». Encore, pourrait-on se demander si un phonéticien se servirait, dans une étude, indistinctement, de l'un ou de l'autre terme.

6. Le chapitre sur la stylistique commence, inévitablement, par l'opposition entre les concepts de Bally et de Spitzer, mais on y analyse aussi les points de vue structuraliste (Riffaterre). Pour le français, on ne peut certes pas échapper à Rivarol («l'ordre et la construction de la phrase»); en se basant sur des exemples littéraires, on met en relief les procédés stylistiques, moyens lexicaux et syntaxiques (l'emploi du passé simple, du subjonctif) quand ils contrastent avec la réalisation habituelle de l'énoncé.

Dans ce cadre on trouve aussi le traité de la pragmatique linguistique, branche de la linguistique moderne qui continue à réclamer sa raison d'être. On y oppose (pp. 184-185) les points de vue de Wittgenstein (communicabilité) et Husserl et Chomsky (expressibilité). On a presque l'envie de dire que le linguiste ne peut jamais oublier que le langage humain est un moyen de communication (toujours, ou presque), d'où notre intérêt pour l'interlocuteur, d'autre part, qu'il est aussi, toujours, l'expression de notre vie interne. Qu'il me soit permis de citer Martinet: «...moins pour communiquer, que pour nous débonder [...] la chose est claire et les bavards sont là pour nous le rappeler », La linguistique synchronique, 1965, p. 3.

7. Un des grands thèmes traités dans ce volume est aussi la sociolinguistique. Une première partie, toute théorique, justifiée, imposée même par l'importance de l'école française de sociolinguistique, est très bien complétée par le chapitre sur la sociolinguistique du français. L'auteur regrette qu'il n'y ait point, pour le français actuel, de travaux sur le français courant, c'est-à-dire, sur la *Umgangssprache* dont un spécimen se trouve pour le latin dans Hofmann et pour l'espagnol dans Beinhauer. Pourtant, les travaux de Bailly avaient déjà tracé la direction de la recherche. L'auteur souligne les moments extralinguistiques importants pour la création du *français courant*, par exemple — sans suivre l'exposition de Vossler — la croissante puissance du parlé de la cour royale (pp. 233-234). Le rapport langue-société est bien différent de celui en Italie.

Parmi les chapitres qui traitent de problèmes plus particuliers (Langue et générations, Langue et sexes, Langues et spécialité, Jargons), il est juste de consacrer une attention particulière à l'examen des rapports entre la langue et le sexe. Les problèmes sont devenus plus ardus avec les grands changements qui se sont produits dans la société moderne. Les langues y réagissent chacune à sa manière. Les femmes ont eu accès à des activités qui leur étaient défendues ou estimées inconcevables auparavant. Théoriquement, à quelques rares exceptions près, les noms des personnes exerçant différents arts et métiers ou toute autre activité devraient avoir une double forme, ou, faute de forme spécifique, la langue devrait exprimer l'opposition de sexe par un moyen grammatical, l'article. Il est curieux que le français, contrairement à l'italien ou à l'espagnol, ne concède pas aux femmes le droit d'être écrivaine, auteure. De telles formes sont, on nous assure, p. 264, courantes dans le français de Québec, ainsi que la ministre, tandis que le français hexagonal s'obstine à maintenir l'article dans la forme masculine, cf. La politique du premier ministre en matière d'immigration, Le Monde, 9-7-1991.

Le problème, certes, a plus d'une dimension. D'abord, il y a une dimension strictement grammaticale; la forme masculine est aussi la forme neutre: 99 femmes et 3 hommes se sont réunis... ils ont décidé (p. 252). Comme je l'ai déjà dit, RLiR, t. 54, p. 546, le changement de la forme verbale au féminin pourrait, dans certains cas, provoquer un malentendu. On pourrait défendre la grammaire et le lexique, du moins en partie, en nous rappelant que le langage humain est pauvre en comparaison de la richesse de notre vie psychique et, par conséquent, la langue est toujours en retard par rapport aux événements d'ordre social. C'est même une des caractéris-

tiques de la langue. Qu'il me soit permis d'évoquer les mots de l'écrivain italien Umberto Eco, qui est aussi l'auteur d'une œuvre d'utilité pratique Come fare una tesi di laurea? Dans la préface, Eco s'excuse devant les étudiantes qui forment, dans certaines facultés, d'ailleurs, une forte majorité, de parler comme s'il s'adressait uniquement aux étudiants: question d'habitude, d'éducation. Je voudrais y ajouter les mots d'un magistrat et écrivain espagnol qui, tout récemment, parlant de la criminalité sexuelle en Espagne, dit: «El sexismo se puede ver en el lenguaje usado en las sentencias, más que en las sentencias en sí mismas, que son casi siempre correctas. Se ha avanzado en legislación y en jurisprudencia, pero en el lenguaje subsiste todavía un atraso», Cambio 16, Madrid, le 29 avril 1991.

Ensuite, il y a une dimension strictement sémantique: on sait que certains termes, sémantiquement neutres au masculin, ne le sont pas au féminin. Les deux auteurs de ce traité examinent minutieusement ce champ sémantique; elles offrent un vaste panorama de paires où est présente une telle divergence sémantique, à commencer par patron/matrone et par la connotation souvent négative du morphème -esse. Elles vont au-delà du lexique: la connotation négative pour le sexe féminin est visible même dans les structures syntaxiques (p. 257).

Enfin, il y a un aspect esthétique: les femmes sont plus sensibles à la beauté, aussi sur le plan linguistique: quoique, ici aussi, de nos jours le langage humain enregistre quelques secousses. (Voir sur ce point les réflexions de M. Mitterrand sur la langue de son premier ministre, *Le Monde*, 16 juillet 1991). Disons, quand même qu'une femme, en général, aime avoir des fleurs sur son bureau (et dont, toujours en général, un homme ne se rend même pas compte). Pour revenir au LRL V: dans un ouvrage de ce genre on ne s'attend pas à une élégance stylistique; ce qui compte c'est la clarté de l'exposé. Eh bien, dans les textes français de ce volume les phrases les plus soignées se trouvent être écrites par une main féminine; cf. l'article sur la langue et les mass média avec des phrases d'une certaine ampleur, dont une, fort complexe (p. 213, 1^{re} colonne), ne couvre pas moins de dix-huit lignes.

Dans les parties dédiées à la langue de spécialité et aux jargons on affirme que l'existence d'une langue technique dans le monde roman est relativement récente. En effet, pendant des siècles le latin a été la langue de la recherche scientifique: Copernic écrit encore en latin et il faut attendre Galilée et le commencement du XVII^e siècle pour trouver une véritable prose scientifique, écrite dans une langue romane, pas en latin. En outre, le latin, avec le grec, reste un réservoir inépuisable pour le lexique des sciences, ce qui donne au texte un cachet spécial. — On trouve dans le volume des remarques intéressantes sur la langue juridique: le romaniste oublie souvent, en analysant les textes littéraires anciens en langue vulgaire que les langues romanes littéraires commencent, en bonne partie, par des textes juridiques; le français en possède un de valeur toute particulière. L'auteur mentionne aussi des traits de la langue juridique actuelle, caractérisée par un grand nombre d'archaïsmes: au niveau du lexique (sieur, dame), des syntagmes (les ayant cause) ou de la syntaxe (la fréquence de l'emploi du passif étant due à l'exigence du législateur de ne pas indiquer expressis verbis l'exécuteur d'une action légale).

8. L'étude sur la diglossie et la polyglossie (l'auteur évite, autant que possible, le terme de bilinguisme) s'ouvre par une large discussion théorique (Fergusson, Fischman, Gumperz). Pour soutenir sa vision théorique, l'auteur, en parlant évidemment en toute connaissance de cause, présente comme preuve la situation linguistique en Suisse, plus exactement en Suisse alémanique: «On parle schwyzertütsch [...] et on écrit le schriftdeutsch; le schriftdeutsch est de plus en plus ressenti comme langue étrangère», (p. 310). Les langues romanes, d'ailleurs, à leur époque pré-littéraire, étaient passées par une semblable situation diglossique. L'article abonde en informations (sur la triglossie en Alsace, sur la diglossie en Roussillon) et invite à la méditation. En même temps, il constitue un pont entre l'étude des aires dialectales en France et celles des aires dialectales à l'étranger. Un énorme champ d'investigation est offert, certes, par la francophonie.

Le français est une langue «à l'expansion externe» (Bec). Pourtant, la connaissance et le culte du français sont, à l'heure actuelle, en déclin dans beaucoup de pays où la langue française avait été, dans la première moitié du siècle, la langue officielle ou bien la langue de culture et d'enseignement ou, encore, la première langue étrangère. Ce qui est alarmant c'est que l'anglais commence à prédominer dans des domaines qui, traditionnellement, étaient réservés au français, la diplomatie, par exemple. Dans l'enseignement, l'anglais est en train de devenir la première langue étrangère. Qu'il soit dit entre parenthèses: nous, les petits peuples, qui avons besoin d'apprendre à l'école deux langues étrangères au moins, nous nous battons, au nom de la formation culturelle de l'adolescent, d'avoir toujours une langue romane à côté d'une langue germanique.

Le panorama de la francophonie est extrêmement riche en données; ce qui est problématique, pour le linguiste, c'est la conception même du terme. Il serait, peutêtre, préférable de ne pas appliquer à la lettre la définition de Robert², 1987, cité à la page 687, «...(un groupe, une région) dans lequel le français est pratiqué en tant que langue maternelle, officielle ou véhiculaire». Pour une enquête linguistique, le concept est trop vaste. Ainsi, pour l'Afrique septentrionale on préférerait des informations plus précises sur la vitalité actuelle du français. Mais, on est d'accord avec l'auteur que «Pour l'Afrique du nord, la situation décrite [...] en 1951-1960 paraît tout à fait obsolète», p. 769. Le français y garde et y gardera une position privilégiée de droit (sont nommés les États où le français est langue officielle) ou au moins de fait. Il restera longtemps encore la langue de culture ou d'enseignement, à des degrés divers d'un pays à l'autre. Certes, au Maghreb l'arabisation intensive fait décroître l'influence du français, contrairement à la situation de l'Afrique noire francophone. Et pour cause. Au Maghreb, le français a à lutter contre une importante langue de culture. Pour la langue à l'école: la première génération de jeunes Algériens qui ont fait toute leur scolarité en arabe est entrée, juste en automne 1991, à l'Université.

Un autre aspect sociolinguistique est celui de la législation linguistique, de la norme et de la langue standard. On passe en revue la législation à partir du XVe

siècle (le concile de Tours, 813, avait émis simplement une recommandation) et on lit avec intérêt les lois ou décrets (pp. 372-376).

9. Un noyau à part est constitué par les études dont le dénominateur commun est l'étymologie (Étymologie et histoire du lexique, Anthroponymie, Toponymie). On y évalue les grands dictionnaires étymologiques, du REW³ au FEW. Très condensée l'Histoire du lexique: en suivant Vidos, on met en relief l'importance des strats. Le gaulois y tient une place exceptionnelle. Dans cette partie, un détail de caractère sociolinguistique a attiré mon attention: ce que les Gaulois vendaient au marché avait des noms latins, lac, farina, mel, vinum. Par contre, la nourriture moins importante, destinée au bétail, gardait le nom gaulois (p. 520). On trouve de telles situations souvent quand il s'agit de la symbiose de deux ethnies.

Les pages réservées aux noms de personne et de lieu sont instructives pour les détails sur les procédés phonétiques (ainsi, *Willaume*, *Villaume* dans le Nord et l'Est, p. 531). Les toponymes sont minutieusement examinés; pour les noms de provenance gallo-romane nous trouvons une liste de suffixes formatifs. Pourtant, on cherche en vain une liste de noms de villes que, dans les manuels de linguistique romane, on attribue habituellement à des noms de peuplades gauloises.

10. Le Dictionnaire encyclopédique de linguistique romane, vol. V, 1, le premier dédié aux langues de l'ancienne Gaule, présente notre savoir sur le français depuis la période de la Renaissance jusqu'à nos jours. La tâche d'une encyclopédie n'est pas de formuler de nouvelles idées, mais plutôt d'exposer et de mettre en discussion les vues et les opinions que la discipline a acceptées ou, au moins, soumises à l'évaluation. Le volume qui traite le français répond pleinement à nos exigences. D'une manière succincte, tous les grands problèmes y sont présentés. Malgré le grand nombre de spécialistes, dont la collaboration a d'ailleurs été indispensable, vu les proportions de l'œuvre, l'exposé est exhaustif, lucide et assez uniforme: présentation du problème, délimitation du champ de recherche, résultats de la recherche, accompagnés souvent de suggestions de nouvelles pistes d'investigations. Tous les chapitres sont munis d'une riche bibliographie sélectionnée. Comme je l'avais déjà dit pour le vol. IV, le côté technique est excellent; il n'y a pas de fautes de typographie. Le Dictionnaire encyclopédique deviendra, pour un romaniste, un livre de consultation permanente.

Mitja SKUBIC

Lexikon der Romanistischen Linguistik, herausgegeben von Günter Holtus, Michael Metzeltin, Christian Schmitt, Band/Volume V, 2, Okzitanisch, Katalanisch/L'occitan, le catalan, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1991, XXII + 310 pages, avec une carte hors-texte.

Le LRL, dont on sait qu'il ne craint ni d'innover ni même de choquer en matière de *subgrupación* des langues romanes, a choisi de séparer l'occitan du français (volume V/1) et de traiter le premier dans le même tome que le catalan. On

voit bien qu'il s'agit là d'un fragment de la partie de cette remarquable encyclopédie consacrée aux « einzelnen romanischen Sprachen und Sprachgebiete von der Renaissance bis zur Gegenwart», que nul «chapeau» commun ne réunit les deux langues traitées: il n'empêche que ce sympathique afrairament/agermanament, pas plus que d'autres choix (quasi-suppression du francovençal intégré — mesure de compensation? — au Französisch/Français, pour nous limiter au domaine gallo-roman) ne passera pour innocemment éditorial.

Quoi qu'il en soit, le niveau d'ensemble de ce volume V/2 est remarquable et mérite de grands éloges. Un effort de synthèse considérable et dépassant, parfois de beaucoup, l'exposé scolaire ordinaire est appréciable dans nombre de contributions. Quant à la tonalité particulière de ce volume, il nous a semblé que les textes réunis se montraient, en moyenne, plus personnels (les libertés prises par les auteurs ont d'ailleurs visiblement posé quelques problèmes de coordination aux éditeurs, ne serait-ce que quant au respect de la délimitation chronologique du volume) et dans leur conception et dans leur écriture que ceux qu'on peut lire dans les volumes jusqu'ici publiés du LRL. Signe sans doute d'une situation plus impliquée des linguistes travaillant dans les deux domaines considérés — sans nul débordement passionnel notable ici, toutefois.

Les métalangues utilisées sont l'allemand, le castillan, le français (à égalité: six articles) et l'italien (un article). 126 pages sont consacrées à l'occitan et 184 au catalan (contre 894 au français, par exemple). Les plans des deux parties sont, pour l'essentiel, parallèles: Interne Sprachgeschichte (I. Grammatik, II. Lexik, III. Onomastik), Soziolinguistik, Sprachnormierung und Standardsprache, Sprache und Literatur, Externe Geschichte, Areallinguistik, Grammatikographie und Lexikographie. La partie catalane y ajoute un article Fachsprachen und Sondersprachen.

Quant à la macrostructure de ce volume du *Lexikon*, on notera que la distribution retenue aboutit au fait que l'extra-linguistique (linguistique externe, sociologie des langues, etc.) et le métalinguistique tendent à l'emporter sur la linguistique interne: 40 pages sur l'«Interne Sprachgeschichte» [127-166] contre 50 pour la grammaticographie et la lexicographie [261-310] en ce qui concerne le catalan, par exemple; les questions tournant autour de «Norme et standard» se voient consacrer plus de 13 pages pour l'occitan [45-58] et plus de 26 pour le catalan [192-218]. Ces proportions témoignent d'ailleurs de l'air d'un temps où les linguistes paraissent davantage fascinés par leurs prédécesseurs, grammairiens, lexicographes ou maîtres d'orthographe, et par l'histoire de leur propre discipline, que par les langues. Autre déséquilibre, propre à la partie occitane: le lexique est littéralement expédié (4,5 pages), l'onomastique (9,5 pages) occupant deux fois plus de place (les proportions sont plus harmonieuses dans la partie catalane).

La présentation matérielle est très bonne. Détail: on aurait pu unifier les systèmes de notation phonétique/phonologique: API chez R. Lafont et J. Veny, notation des dialectologues français chez X. Ravier (laquelle semble avoir posé quelques problèmes à l'imprimeur; p. 83a, il manque un demi-cercle souscrit (byòu], un

accent souscrit [pumyé], et il faut en outre rétablir un [k] dans [kalfa]), notation inspirée par l'orthographe catalane chez A. Badia (1).

Après avoir signalé que la partie consacrée à l'occitan se caractérise, comme on pouvait s'y attendre en prenant connaissance des noms des collaborateurs, par une large et souhaitable homogénéité de point de vue (sinon toujours de doctrine), on examinera rapidement à présent les différents articles de ce remarquable volume.

Il s'ouvre sur une magnifique synthèse de Robert LAFONT («Histoire interne de la langue I. Grammaire» [1-18], puissante, accomplie, d'une élégance de forme rare dans la prose linguistique. Avoir à présenter, par exemple, la morphosyntaxe de l'occitan en quelques pages [8-16] était un exercice redoutable: le résultat est saisissant. On a là un très beau *structural sketch*, le dynamisme de l'histoire et de l'espace en sus. Au chapitre phonologie/phonétique [3-8], remarquons toutefois, en passant, un phonème /D/ de statut fort métaphysique, dont la distribution paraît limitée à l'initiale du praxème que pour notre part nous noterions /dius/ [5a, 9a].

La baisse de tension est d'autant plus rude quand on aborde, du même auteur, mais nettement moins inspiré ici, l'article «Histoire interne de la langue II. Lexique» [18-23]. Le coup d'œil paraît moins sûr: nous ne croyons pas, par exemple, qu'on puisse, en toute rigueur, attribuer à Fouché, Flutre ou Rostaing (à la différence de Bertoldi) la mise en lumière du moindre «élément lexical» pré-indoeuropéen [18a]. On note même d'autres affirmations discutables qui ne paraissent pas correspondre à l'état actuel des connaissances: il paraît difficile, par exemple, de réputer naduèlh « orvet » d'origine gauloise [18b] (d'après une vieille hypothèse de Gamillscheg?) ou argelat « ajonc épineux » d'origine arabe (v., par exemple, FEW 24, 532-538, et 25, 182-190). La bibliographie sommaire [23] est curieuse: puisqu'il fallait ne retenir que quelques noms, on attendait plutôt, ici, ceux de Walther von Wartburg (avec, notamment, son mémoire «Die griechische Kolonisation in Südgallien und ihre sprachlichen Zeugen in Westromanischen» ou son FEW - le seul dictionnaire étymologique de l'occitan), Gerhard Rohlfs, Johannes Hubschmid, Bodo Müller (pour son article sur le substrat celtique dans FestHubschmid), que ceux de maints auteurs de dictionnaires portatifs, normatifs et compilatifs qui ne sont pas, à notre sens, à leur place dans les colonnes du LRL.

On apprécie le fait que les éditeurs aient ménagé dans le *Lexikon* une place très honorable à l'onomastique. Paul FABRE, chargé ici de cette rubrique (« Histoire interne III. Onomastique [23-33]), insiste à juste titre sur la dissymétrie toponymie/anthroponymie, particulièrement sensible dans le domaine [23-24] avant de présenter les mécanismes de formation et les strates historiques de la toponymie [24-28], puis de l'anthroponymie [29-32]. A mettre au débit des éditeurs le chevauchement avec les exposés parallèles de Marie-Thérèse Morlet (V/1, 529-537, 549-557) qui traitent plutôt, en fait, de l'onomastique de la France (l'occitan y est nommé « domaine provençal» ou évoqué sous les étiquettes « Sud » et « variante méridionale »)

⁽¹⁾ L'affriquée prépalatale sourde est notée /tʃ/ [1b], /č/ [53a], [t∈] [93b] ou /tx/ [135b].

que de l'onomastique du domaine d'oïl (et francoprovençal) auxquels la logique de l'entreprise aurait voulu qu'ils se limitassent. Du coup, disposant d'un plus grand nombre de pages, Marie-Thérèse Morlet est parfois paradoxalement aussi précise, voire davantage, sur des faits spécifiques de l'espace occitan: comparer ce qui est dit de -ANICU/-ANICAS [V/1, 553a; V/2, 24a, 28a].

Georg KREMNITZ signe deux articles clairs et méthodiques, «Soziolinguistik [33-45] et «Externe Sprachgeschichte» [69-80].

Pierre BEC, «Norme et standard» [45-48], nous donne des pages intéressantes et instructives sur les procès de déstandardisation et restandardisation de l'occitan écrit. La place accordée à ces questions, dont l'impact sur la langue demeure, pour la période contemporaine, fort limité, fait néanmoins symptôme. Pour notre part, quand on nous entretient doctement des «deux points fondamentaux de divergence» qui opposent, paraît-il, réformateurs et néo-réformateurs («1) unification graphique des groupes qua- et ca- [...]; 2) remplacement par des sourdes des consonnes finales (graphèmes) sonores» [57a]), nous ne pouvons nous empêcher de prendre le parti d'en rire, — celui de J.-Cl. Dinguirard (Via Domitia 30, 1983/2, 151)⁽²⁾.

F. Peter KIRSCH, «Sprache und Literatur» [59-68]. Là encore des pages pleines d'intérêt, informées et personnelles («Schreiben in einer verlorenen Sprache» [66-67].

Xavier RAVIER, «Les aires linguistiques» [80-105], offre une belle synthèse géolinguistique du «gallo-roman méridional». L'auteur dégage d'abord les «variétés fondamentales» (au nombre de quatre, mais la carte [82b] est tripartite) [82-94], puis, dans la lignée des réflexions de Pierre Bec, les articulations supra-dialectales [95-100]. La volonté de ne pas donner une vision monocolore, et même de faire place à l'antagonisme, est appréciable; il est toutefois permis de trouver que l'exposé et la discussion des pages 100-102 sont un peu disproportionnés. Minuties: pourquoi normaliser la graphie des Razos de trobar [81a] et ne citer le frère Nauton que pour l'ALMC [104b]? Parmi les travaux de Dauzat [104a], il eût été commode de renvoyer à la Géographie phonétique de la Basse Auvergne parue dans RLiR 14 (1938) plutôt qu'à la Phonétique historique du patois de Vinzelles (œuvre de début, ponctuelle, notablement amplifiée et corrigée, par la suite). On note aussi quelques absences: de P. Gardette (pour les rapports occitan/francoprovençal) ou de travaux touchant l'ensemble de la Galloromania (A. Haudricourt/A. Juilland, Histoire structurale...; C. Schmitt, Sprachlandschaften...; J. Wüest, Dialectalisation...) (3).

⁽²⁾ Écrivant, à propos, peut-être, des «linguistes» (?) évoqués ici [57a]: «[...] ils croient refaire le monde en changeant d'orthographe. On les aurait jadis nommés puristes, et l'on eût admiré qu'ils étalâssent sans vergogne leurs symptômes du mal français [...]. Rien de plus urgent, disent-ils en substance, que de forger un occitan le même pour tous, un occitan qui soit authentiquement jacobin. / La seule langue docile à leur loi est celle que rêvent les grammairiens».

⁽³⁾ Sauf erreur, on ne trouve nulle part dans le volume de délimitation géographique détaillée du domaine occitan (comparable à celles fournies par la *Grammaire* de Ronjat ou même le *Que Sais-Je* de Bec), un type d'informations certainement demandées, pourtant, par l'utilisateur.

L'article de Brigitte SCHLIEBEN-LANGE, «Grammatikographie und Lexikographie» [105-126] constitue une mise au point sans équivalent, précise, généralement bien informée (v. par exemple la bibliographie des dictionnaires des XVIIIe et XIXe siècles [115-118]: on aurait pu chercher à caractériser aussi la variété décrite), très utile. Sur le *Tresor dóu Felibrige*, le dictionnaire à la fois le plus important et le mieux ou le moins mal connu, on pouvait mentionner les travaux de Wartburg, Keller, Rostaing et Rivière ou la préface de Bouvier (citée 104a). C'est, à notre sens, faire beaucoup d'honneur au FEW que de le rendre partiellement responsable, en tant que thesaurus lexicologique de tout le gallo-roman, du vide qui caractérise la lexicographie occitane, en France, au XXe siècle [122a], dans la mesure où son impact sur les occitanistes français a été quasiment nul, du moins après la disparition de Jules Ronjat. Les causes de ce vide sont à chercher ailleurs; on pouvait, soit dit en passant, citer quelques exceptions remarquables (non seulement Dauzat, mais aussi De Félice ou Marcon, par exemple), dont il n'est peut-être pas indifférent de noter qu'elles sont nord-occitanes.

Le premier article de la partie catalane, «Evolución lingüítica interna I. Gramática» [127-152], par Antoni M. BADIA I MARGARIT, commence par un aperçu général de la grammaire historique, du domaine linguistique et de la position du catalan à l'intérieur des langues romanes, question qui a fait couler, comme on sait, beaucoup d'encre depuis Meyer-Lübke (1925). Un élément un peu étranger dans cet article est constitué par le paragraphe 2.2. «Elementos constitutivos de la lengua» [129-131]. Dans les chapitres traitant de la phonétique/phonologie [132-140] et de la morphologie [140-146], Badia suit grosso modo sa Gramática histórica catalana - peut-être plutôt en comprimant la matière qu'en la résumant réellement. L'accent est mis sur l'évolution du latin au catalan: on apprend peu de choses sur le développement spécifique «von der Renaissance bis zur Gegenwart». Dans le paragraphe sur la syntaxe [146-151], où le point de départ est constitué par le catalan contemporain, la mise en relief des phénomènes typiques du catalan, que l'on souhaiterait dans un usuel de ce genre, est bien mieux réussie. La bibliographie [151-152] s'en tient surtout aux classiques, de Diez et Gröber jusqu'aux années cinquante. Ni le «notable incremento de la bibliografía» ni le «verdadero renacimiento de la gramática histórica» [128] salués dans l'introduction ne trouvent ici leur retombée nécessaire (manquent par exemple la Història de la llengua catalana de Nadal/Prats et la Gramàtica històrica del català de Duarte/Alsina).

L'article de Lluis PAYRATÓ (« Evolución lingüítica interna II. Léxico [152-162] constitue une bonne vision d'ensemble, claire et informative. Deux détails: il convenait au minimum de nuancer l'explication de la perte de l'article arabe al- (« por sincretismo con la forma masculina del artículo catalán» [157]. — Dans l'énumération des mozarabismes [157], la prudence que l'auteur mettait dans le traitement du vocabulaire préroman fait défaut.

Enric MOREU-REY, «Histoire interne de la langue III. Onomastique» [162-166], expose avec concision les couches historiques de la toponymie catalane. Partant de

l'époque moderne, il remonte jusqu'aux toponymes d'origine préromane, pour insister finalement sur la translation des toponymes, phénomène qui paraît souvent négligé par ailleurs. Moreu-Rey réserve un traitement assez complet à l'anthroponymie catalane, dont il résume les principales composantes (noms de famille, prénoms, hypocoristiques, noms de maison).

Maria GROSSMANN, «Sociolinguistica» [166-181] renseigne avec compétence et de manière presque exhaustive sur les différentes tendances de la sociolinguistique catalane. L'autrice se montre très au courant de l'actualité de la discipline, ce qui suppose le maniement aisé d'une immense bibliographie dans ce domaine en pleine expansion. Son effort d'appréciation et de classement de la production contemporaine porte tant sur les ouvrages traitant de la situation linguistique actuelle dans les différentes régions du domaine linguistique catalan que sur les tendances de la sociolinguistique catalane et leurs réalisations.

L'article «Tecnolectos y jergas» [182-191], dû à Carlos DUARTE I MONTSER-RAT, excelle par la clarté de l'exposé et l'équilibre entre les réflexions théoriques et l'application au cas concret des technolectes et des sociolectes du catalan. Sont abordés la formation historique, les problèmes actuels de la fixation des technolectes en rapport avec la réhabilitation officielle du catalan et la normalisation linguistique – tâche d'organismes comme le *Centre de terminologia* TERMCAT –, enfin les sociolectes dans la littérature catalane.

Nul ne contestera, certes, l'importance particulière que revêt le problème de la standardisation et de la normalisation dans le domaine catalan, traité ici par Waltraud ROGGE et Christiane BEINKE, «Sprachnormierung und Standardsprache» [192-218], mais consacrer à cette question 52 colonnes du LRL nous paraît tout de même excessif. La définition et la délimitation des termes techniques du métalangage (allemand) occupent déjà cing colonnes. En effet, les deux autrices donnent une extension maximale à leur sujet: elles l'entendent comme l'histoire de la normalisation, voire comme l'histoire sociale du catalan tout court, si bien que les interférences avec les chapitres «Sociolinguistica» (néanmoins d'une plus grande actualité) et «Externe Sprachgeschichte» (article qu'elles complètent parfois sur le plan de l'histoire politique) sont nombreuses - on pourrait d'ailleurs formuler, mutatis mutandis, le même type de remarques à propos des articles correspondants de la partie occitane. En revanche on a à regretter des lacunes importantes en ce qui concerne le sujet à proprement parler de l'article. Ainsi les discussions sur l'acceptation de l'orthographe de Fabra manquent en grande partie, et les Normes de Castelló n'ont pas droit de cité. Les régions situées hors de la Catalogne stricto sensu sont presque complètement négligées. D'autres remarques critiques: - lesquelles parmi les orthographes en -a mentionnées p. 200b (féminin pluriel -as, parlas, parlavas, parlarias) peuvent être expliquées par une concession au vocalisme non accentué du catalan occidental? - p. 205a: il manque la voyelle neutre accentuée de la variante baléare; - les exemples harina, humo [206], appelés à illustrer le principe traditionnel (vs le principe étymologique) de l'orthographe sont mal choisis: hueso, huérfano seraient meilleurs; - les indications sur la diffusion sociale du catalan, sur les

mesures de politique linguistique, prennent en compte au mieux les publications jusqu'à la première moitié des années 80, des publications plus récentes n'ont été que peu consultées. Il en va de la bibligraphie comme de l'article dans son ensemble: on aurait souhaité y trouver moins de généralités et plus de titres concernant en propre le problème en question.

Emili CASANOVA, «Lengua y literatura» [218-231], propose des pages intéressantes et engagées. Outre une description de l'évolution et de l'état actuel de la langue littéraire en rapport avec des facteurs comme l'époque, la provenance géographique de l'auteur, le destinataire du texte et le genre littéraire, l'article traite de sujets particulièrement importants dans le cas du catalan: le rôle du correcteur, la responsabilité de l'écrivain, la langue littéraire et les dialectes, la langue littéraire et la langue standard, la castillanisation et la francisation.

Jens LÜDTKE, «Externe Sprachgeschichte» [232-242], donne un bref résumé de l'histoire externe de la langue qui constitue une bonne introduction à la question. L'auteur se montre généralement bien informé et s'en tient rigoureusement à son sujet (exception: les banalités sur la forme des arabismes en catalan [234] et il est un des seuls à mettre en pratique le système de renvois entre articles prévu par le LRL. — Une rectification: Martí de Viciana n'est pas le premier, tant s'en faut, à utiliser le terme de *llemosí* (1574) pour la langue médiévale et à lui opposer valencià; cette opposition se trouve déjà dans les imprimés de *Blanquerna* (1521), de *Scala Dei* (1523) et de *Spill* (1531).

Suit l'excellente contribution de Joan VENY, «Áreas lingüísticas» [243-261], d'un ton plus personnel: c'est une synthèse magistrale du profil diatopique du catalan.

Dans la partie catalane du volume V/2, la grammaticographie et la lexicographie sont traitées dans deux chapitres séparés. Joan SOLA, «Gramaticografía» [261-281], donne un ample aperçu historique très bien documenté allant d'Ullastra (1743) à 1987, qui séduit par un choix pertinent de citations et par des commentaires perspicaces (occasionnellement ces derniers sont à la limite de l'anecdotique). On se serait passé de la digression sur les manuels de catalan pour étrangers [277]: la liste est lacunaire et périmée.

Quant à l'article «Lexicografía» [281-310], que signent en commun Albert RICO et Joan SOLA, il répond à une organisation en partie chronologique, en partie thématique. On y trouve beaucoup d'informations intéressantes sur la nomenclature des ouvrages traités, sur leur filiation, sur leur intérêt pour la lexicologie moderne, mais les auteurs négligent, par exemple, l'aspect de la réception parmi le public contemporain. Dans certains paragraphes, la masse des données est malheureusement telle que la clarté de l'exposé en souffre quelque peu.

Au total, ce volume du LRL fournit à l'évidence les meilleures synthèses dont on puisse disposer actuellement pour la linguistique de l'occitan et du catalan modernes.

> Jean-Pierre CHAMBON Béatrice SCHMID

A proposito di un nuovo contributo al problema della transizione dal latino alle lingue romanze (R. Wright (ed.), Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages, London - New York, Routledge, 1991).

A. Nozioni introduttive.

- 1. Nel vastissimo dominio della linguistica neolatina il periodo di transizione dal latino agli idiomi romanzi è uno dei centrali; per alcuni studiosi (ai quali appartiene anche il sottoscritto) è addirittura il più interessante. È un campo di ricerche in cui i quesiti si susseguono, si accavallano, sgorgano l'uno dall'altro. È vero che gli idiomi neolatini sono nati dal latino, o bisogna dire piuttosto che essi non sono altro che il latino odierno, senza soluzione di continuità? Qualunque interpretazione venga adottata, sorge immediatamente la domanda: quando è avvenuta la «rottura» (ammesso che ci sia stata una rottura)? E perché, per effetto di quali fattori? In altri termini ed è questo il problema centrale quando si è cominciato ad essere coscienti del fatto che la lingua parlata non fosse più latino, ma un idioma da esso diverso? Non meno importante è anche il problema di stabilire quando (come, perché ecc.) un latino si è scisso in più lingue romanze; anzi, si può parlare di scissione (frantumazione, Ausgliederung) del latino unitario o no? Si potrebbe continuare per un pezzo; gli interrogativi sembrano infiniti.
- 2. Anche la letteratura su questi argomenti è ricchissima e copre un arco di tempo superiore ad un secolo. Recentemente viene ad aggiungervisi il volume miscellaneo curato da Roger Wright, professore di linguistica spagnola all'università di Liverpool. Nella premessa (*Editorial statement*) al volume e alla collana *Romance Linguistics* in cui esso appare, si legge che quest'ultima tratterà i più svariati argomenti attinenti alla linguistica e alla cultura romanza, ma si aggiunge che tutte le opere esprimeranno la convinzione che la linguistica generale senza « the always rich and often unique data of Romance» sarebbe altrettanto povera quanto la linguistica romanza lo sarebbe senza la linguistica generale.
- 3. Il volume che in queste pagine presentiamo e a cui dedichiamo alcune nostre riflessioni contiene diciotto contributi (originariamente presentati ad una conferenza internazionale negli Stati Uniti), che da vari punti di vista si occupano del periodo di passaggio dal latino al romanzo, vale a dire all'incirca del millennio che separa il tardo Impero romano dall'epoca di Dante. Il curatore del volume, R. Wright, è noto da una diecina d'anni per le sue idee nuove e molto ardite sulla riforma carolingia e sulla genesi stessa delle lingue romanze (cfr. R. Wright, Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France, Liverpool 1982). Al presente volume miscellaneo, oltre ad un contributo del curatore, hanno collaborato diversi specialisti da nove stati europei (Belgio, Francia, Gran Bretagna, Norvegia, Olanda, Portogallo, Spagna, Svezia, Ungheria), dal Canada e dagli Stati Uniti. La lingua di tutti i contributi è l'inglese, il quale penetra dunque anche in una «roccaforte» così romanza come la problematica trattata.

- 4. Gli specialisti di latino «volgare» e di grammatica storica romanza osserveranno subito che mancano alcune fra le maggiori autorità mondiali nel dominio: V. Väänänen, B. Löfstedt, P.A. Gaeng, nonché tutti i linguisti italiani tranne A. Varvaro e M. Danesi (quest'ultimo residente però nel Canada). Siccome in nessun posto si danno i criteri di scelta dei collaboratori, non possiamo andare oltre una semplice constatazione.
- 5. Il libro si divide in tre parti: I Late Latin and 'Proto' Romance (before AD 800) (pp. 7-99 [in seguito senza pp.]); II Latin and Romance in ninth-century France (101-174); III Latin and Romance in the Iberian Peninsula and Italy (950-1320) (175-258). La prima parte è preceduta dalle note sui collaboratori (VII-IX) e da una introduzione generale intitolata Introduction: Latin and Romance, a thousand years of incertitude (1-5). Ad ognuna delle tre parti è premesso un breve prospetto della problematica, dalla penna del curatore (7-8, 101-102, 175-176). Un brevissimo indice, che riunisce autori, opere, idiomi e titoli di testi, si trova in calce al volume (259-262). Invece di una bibliografia comune ogni contributo contiene il proprio elenco delle opere citate sicché alcuni titoli (ad es. Wright 1982) figurano in quasi tutte le bibliografie.
- 6. La maggioranza dei collaboratori concorda in varia misura con le idee rivoluzionarie del Wright, eppure in certi contributi si sentono anche toni critici o addirittura dissenzienti. Poiché anche l'autore di queste pagine appartiene a coloro che le ipotesi del Nostro non riescono a convincere, le pagine che seguono vorrebbero essere qualcosa di più di una mera recensione e offrire oltre alla presentazione del libro anche la discussione critica dei problemi e i propri punti di vista. In un termine, cerchiamo di presentare, in una specie di review article, il contenuto di ogni contributo, le nostre osservazioni critiche e le conclusioni (abbinate ai supplementi che proponiamo).

B. Presentazione critica dei contributi

- 7. Introduzione (R. Wright; 1-5): si dà un riassunto degli argomenti insistendo sull'importanza della sociolinguistica e della pragmatica. La domanda di fondo non deve essere quella solita (quando si è smesso di parlare latino?), perché è priva di senso, poiché non si è mai cessato di parlare latino. La vera domanda va formulata altrimenti: quando inizia uno speciale latino medievale? Questo, come vedremo, è il fulcro di tutte le ipotesi di R. Wright. L'autore ribadisce anche la continuazione diretta ed ininterrota fra latino imperiale e romanzo medievale.
- 8. On the names of languages (and other things) (P.M. Lloyd; 9-18): l'autore commenta la decisione del concilio di Tours dell'813 e, accettando le idee del Wright, afferma che la nuova pronuncia del latino determina anche la resa grafica del vernacolo. La distinzione cosciente tra lingua latina e lingua romanza non è dovuta all'evoluzione o al «senso» di due lingue distinte, bensì all'invenzione del nuovo sistema per rappresentare il latino risp. romanzo.

Osservazioni: a differenza del Lloyd, non crediamo che ci sia al mondo una lingua naturale che possa nascere da una specie di contrat social o da una decisione

«dall'alto». L'introduzione del nuovo sistema (la «rottura») non avviene certamente a caso tra l' VIII ed il IX secolo: è la conseguenza diretta del crescente divario tra lingua scritta e lingua parlata, soprattutto in Francia. In genere, come del resto ammette l'autore stesso, noi non possiamo affrontare oggi questi problemi con gli occhi della gente di quei tempi (riserva che va tenuta sempre presente).

9. Language change and metalinguistic change: Latin to Romance and other cases (T. Janson, 19-28): il contributo si dedica ai paralleli tra cambiamenti linguistici e metalinguistici (nomi delle lingue), ribadendo la differenza tra il latino risp. il romanzo (due nomi per due stadi) e ad esempio l'inglese o l'arabo i quali, malgrado evoluzioni analoghe, conservano le stesso nome. Nel caso del latino / romanzo si tratta di un cambiamento metalinguistico cosciente. L'autore attribuisce la creazione dei nomi all'intensificazione dei contatti internazionali nel medioevo; la fissazione dei nomi avviene tra gli anni 1000 e 1300 circa e la coscienza di due lingue distinte nasce nell' XI secolo.

Osservazioni: 1) A differenza di T. Janson, crediamo che il ritmo evolutivo abbia una notevole importanza. Come non è puramente casuale che la riforma avvenga tra l'VIII ed il IX secolo, così non sarà dovuto a caso che essa abbia luogo in Gallia (risp. Francia). Infatti, il francese si allontana dal latino ad una velocità incomparabilmente superiore a quella degli altri idiomi neolatini. 2) Inoltre, i paralleli tra latino / romanzo e inglese (risp. arabo) ci sembrano avere un valore limitato. Il latino, cioè, si trova in una posizione privilegiata data la ricchezza dei testi e la sua costante presenza nella cultura europea, il che spiega anche la diversa denominazione delle due tappe (latino / romanzo). 3) Infine, come abbiamo già constatato, il problema dei nomi dei singoli idiomi è nostro, mentre la massa illetterata nel medioevo con somma probabilità queste domande non se le poneva neppure. Per conto nostro, continuiamo a credere nella diglossia (rectius pluriglossia) nel periodo precedente la riforma carolingia, la quale è soltanto la fase finale, determinata dalla reintroduzione del latino corretto. La riforma carolingia non si limita certamente all'ortografia e alla lettura ad alta voce, ma interessa tutti i livelli linguistici, dal livello fonetico al lessicale.

10. Spoken and written Latin in the last centuries of the Roman Empire. A contribution to the linguistic history of the western provinces (J. Herman; 29-43): secondo il noto latinista ungherese, le maggiori difficoltà sono la complessità della problematica e la grande diffusione del latino. Gli autori cristiani si rendevano conto delle differenze tra ad es. la lingua dei Padri e quella del volgo, ma ciò nonostante un certo numero di tratti era comune a tutti gli strati della popolazione parlante latino e fino alla metà del VI secolo circa l'intercomprensione era possibile, il pur crescente divario non impediva ancora la comunicazione. L'autore analizza alcune differenze e conclude constatando una duplice crisi del latino verso la fine del primo millennio: da un lato il divario linguistico, dall'altro l'ignoranza di questi fatti da parte di tutti gli strati, i quali continuano a servirsi della lingua come se nessun cambiamento si verificasse.

Osservazioni: il contributo di J. Herman concorda suppergiù con l'ipotesi di un latino volgare unitario fino al VI secolo circa (cfr. Schürr 1970, 16; Väänänen 1981,

- 22). Ci siano permesse due lievi rettifiche: 1) ad pag. 36: ci associamo a H. Weinrich (1969, 25) a proposito della critica di Consenzio: nel latino di Consenzio la /i/ si era aperta in /e/, mentre la /i/ conservava il suo timbro (apertura), sicché la constatazione producta priore syllaba descrive la pronuncia /piper/ invece di /peper/ di Consenzio; dunque l'apertura, non necessariamente la quantità vocalica; 2) ad pag. 39: i volgarismi sulle iscrizioni non sono secondo noi «mainly or exclusively orthographic» ma riflettono determinati processi fonetici, e precisamente in modo sia diretto (cum byro: betacismo) sia indiretto (natibitas: restituzione ipercorretta di b per v, prova del passaggio /b> v/ in posizione intervocalica).
- 11. Latin and Romance: fragmentation or restructuring? (A. Varvaro; 44-50): anche il Varvaro crede che l'intercomprensione fosse possibile fino al VI secolo; infatti, i tratti linguistici sono quasi ovunque identici. Alcuni fenomeni possono essere molto antichi; certi altri non sopravvivono nel romanzo. Tra la documentazione latina e la diffusione areale dei fenomeni neolatini non c'è concordanza, e le differenze regionali cominciano ad apparire appena dal V secolo in poi. Il paradosso è dato dall'unità fino ad epoca tarda (dunque, tarda «rottura»), seguita poi dalla nascita relativamente brusca dei nuovi idiomi. La norma classica, dice l'autore, era come una cupola sotto la quale la lingua era in fermentazione; sparita nel periodo successivo la cupola, la norma tradizionale rimane valida per le classi colte, mentre la massa della popolazione crea norme nuove. La latinizzazione e la frantumazione del latino sono un solo continuum, e la frantumazione è conseguenza della ristrutturazione sociolinguistica.

Osservazioni: se è vero che nessuno oggi accetta più un latino volgare (LV) unitario e opposto en bloc al latino classico (LC), è vero pure che certi tratti romanzi contrappongono tutti gli idiomi neolatini al LC: per non citare altro, si pensi all'articolo determinativo. Benché sia stato più volte osservato che il LV appare ovunque pressoché identico, non va dimenticato che i metodi moderni hanno permesso ad esempio a P.A. Gaeng di constatare una netta concordanza fra il trattamento delle vocali intertoniche sulle iscrizioni e il grado della Wortschrumpfung nelle lingue odierne («an important phonological rift» tra gli idiomi in cui la sincope è radicale /soprattutto la Gallia/ e quelli nei quali questa tendenza è meno forte; cfr. Gaeng 1968, spec. p. 157). A differenza del Varvaro, crediamo che il sostrato si esplichi non soltanto nel lessico ma anche ad altri livelli (praticamente sicura è l'origine osca di /nd > nn/ in Italia). Infine, ammettiamo che ci sfugge il pieno senso del concetto di ristrutturazione, almeno nell'accezione proposta. La ristrutturazione presuppone cambiamenti, se no, non c'è nulla da ri - strutturare. Se è così, perché la ristrutturazione avviene nel periodo citato (non prima, non dopo) e in Gallia risp. Francia (non altrove)? Come abbiamo già detto, questa restrizione non è una coincidenza puramente fortuita.

12. Phonology, phonetics and orthography in Late Latin and Romance: the evidence for early intervocalic sonorization (T.D. Cravens; 52-68): la tesi fondamentale del contributo è quella di una sonorizzazione a livello subfonemico, generalizzata in latino. Casi sporadici di sonorizzazione ci sono anche in Italia (inclusi i graffiti

pompeiani). Le voci italiane con esiti sonorizzati sono relitti di una regola regredita; se no, dice il Nostro, sarebbero prestiti dal Nord o un «semplice mistero». Quanto al romeno, l'autore propone due spiegazioni: o la sonorizzazione non vi è stata introdotta, o non è stata accolta da tutti ed è in seguito regredita. Per l'area pirenaica che conserva le sorde, infine, l'autore ricorre a diversi fattori secondari.

Osservazioni: non risulta perché l'autore non prenda in considerazione il dalmatico, il quale, com'è noto, ignora la sonorizzazione alla pari del romeno. L'ipotesi dell'autore è senz'altro possibile ma non dimostrabile, giacché i fenomeni subfonemici di regola non si manifestano nella grafia. L'assenza della sonorizzazione e la degeminazione in romeno sono una «Radikalkur» (Weinrich 1969, 153), finora, a quanto ci consta, senza una vera spiegazione; quanto all'Italia, influssi settentrionali sono presenti in una serie di evoluzioni (oltre alla sonorizzazione anche l'esito /šš/ dal lat. /ks/, l'esito /l̄/ da /kl/ ecc.). È decisiva la constatazione del Rohlfs che la sonorizzazione in italiano non si verifica nei morfemi grammaticali (-ate,-ato ecc.), e lo stesso si può stabilire a proposito di /ks/ (mai /šš/ nei passati remoti: DIXI > dissi, non *dišši). Secondo il Weinrich, la sonorizzazione in Toscana è un «Scheinproblem» (1969, p. 124), perché le parole con esiti sonorizzati, penetrando dal Nord in Toscana, s'inquadrano senza difficoltà nel sistema, che conosce le occlusive sonore (primarie): SPATHA > spada come NUDA > nuda.

- 13. Evidence for SVO in Latin? (H. Pinkster; 69-82): si parte dalla constatazione che l'ordine delle parole (OP) latino in sostanza non ci è completamente noto. Al latino si attribuisce di solito l'OP SOV, ma può darsi che sin da Plauto si avesse l'OP SVO (mentre SOV sarebbe proprio del registro alto). Rileviamo l'importanza attribuita dall'autore alla pragmatica (opposizione focus / topic; frasi senza quest'opposizione, dette all new sentences). Dall'analisi di alcuni tipi di frasi H. Pinkster giunge alla conclusione che i testi latini fino all'anno 400 circa non confermano né SOV né SVO. Del resto, quest'ultimo non è il solo OP possibile in romanzo.
- 14. The collapse and replacement of verbal inflection in Late Latin / Early Romance: how would one know? (J.N. Green; 83-99): il problema di fondo è che nelle grammatiche storiche romanze si parla della scomparsa dei casi molto di più che non della sparizione del passivo sintetico (PS). In entrambi i processi i fattori fonetici non bastano a rendere conto dell'evoluzione. Poiché nel caso del PS un sostituente ci doveva essere, perché non è attestato? Dall'analisi di testi (dalle lettere di Claudio Terenziano a Isidoro di Siviglia) risulta che c'erano due sostituenti: il riflessivo (previa la «morte» della metafora, cioè l'estensione del riflessivo anche a soggetti [-agenti]) e il passivo analitico (PA). Come oggi in spagnolo, anche in latino il riflessivo era probabilmente colloquiale, mentre il PS veniva sempre più riservato ai registri alti. Il PS sopravvive in un «half-life»: ripetuto a memoria, capito solo in parte, vivo in determinate forme, oppure sostituito completamente nella lettura. Il PS sopravvive dunque marginalmente o (secondo il Politzer) viene reintrodotto come elemento colto. In ambedue i casi esso è marginale.

Osservazioni: 1) Ad pag. 84: all'affermazione che quasi tutti i verbi deponenti erano intransitivi si può obiettare che diversi deponenti, anche frequenti, erano tran-

sitivi: AGGREDI, HORTARI, LOQUI, SEQUI (per citare solo questi). 2) Quanto al PA, è utile ricordare esempi come HIS DIEBUS BASILICA SANCTI MARTINI [...] EFFRACTA FUIT (Greg. Turon., Historia Francorum, VI, 10), da dove risulta che EFFRACTA EST è ormai presente. 3) Ad pag. 94: non crediamo che nell'Itine-rarum Egeriae ci possano essere parti «humorous» (dunque, nemmeno il noto passo PLECAREMUS NOS AD MONTEM DEI è da intendere così); analogamente, le lettere di Claudio Terenziano al padre non ci sembrano «slangy» (p. 93). In un termine, non tutto ciò che si scosta dal latino classico è ipso facto slang: ci sono molti registri intermedi, familiari, colloquiali ecc., come appunto le citate lettere. 4) Infine, per quel che riguarda la trattazione del passivo nelle grammatiche storiche neolatine, notiamo che il Green (come la maggioranza dei collaboratori al volume) privilegia lo spagnolo e in parte il francese, perciò ci permettiamo di rilevare che nella nostra grammatica storica dell'italiano si riserva relativamente ampio spazio all'evoluzione del passivo dal latino all'italiano, con sguardi su altri idiomi romanzi (Tekavčić 1980, vol. II, 246-250).

15. The conceptual distinction between Latin and Romance: invention or evolution? (R. Wright; 103-113): il contributo ripropone le idee dell'autore note dal suo libro del 1982: il latino medievale (letto secondo il principio una lettera = un suono) è un'invenzione dei dotti di Carlomagno (suppergiù nello stesso tempo si hanno innovazioni analoghe anche altrove). Prima della riforma carolingia non c'era diglossia ma monolinguismo. Non è vero che i dotti si siano resi conto della differenza latino / romanzo: essi l'hanno creata. L'autore ribadisce il carattere intenzionale di molti cambiamenti linguistici e la posizione di guida, in tali processi, degli strati alti. La riforma carolingia, che avviene intorno all'anno 800, è destinata a standardizzare la liturgia. I suoi elementi esistevano già dapprima, la loro combinazione è invece opera della riforma.

Osservazioni: le idee del Wright non ci trovano consenzienti, per varie ragioni: 1) l'introduzione della rustica romana lingua prova che non si tratta della sola lettura ad alta voce bensì di un nuovo idioma a tutti i livelli; 2) del resto, la rustica romana lingua è equiparata alla thiotisca e in ambedue i casi si tratta di traduzione (cfr. il verbo transferre!) da un codice in un altro (cfr. Löfstedt 1983, 262); 3) perché sorge la necessità di riformare il latino appunto sullo scorcio dell'VIII secolo e proprio in Gallia, se no come conseguenza della rapida evoluzione linguistica? Ci sembra che l'ipotesi del Wright si concentri troppo sulla lettura e, conseguentemente, sulla lingua scritta. 4) Per quel che riguarda la diglossia, essa ci pare ovvia, giacché è semplicemente impossibile che in tutto l'Orbis Romanus tutte le classi in tutte le occasioni parlassero la lingua tramandataci nei testi (i quali, come è già stato detto, appaiono unitari fino ad un' epoca relativamente tarda). Che Gregorio Magno o Isidoro non si rendessero conto della diglossia non è decisivo: è notorio il disprezzo di tutti gli autori latini per la lingua del vulgus! Dunque, nell'Impero romano la diglossia è tanto naturale che - per servirci di un detto famoso - bisognerebbe semmai provare il contrario; anzi, non solo diglossia ma addirittura pluriglossia (come si è accennato all'inizio). 5) Infine, non possiamo aderire alla tesi del Nostro sull'intervento «dall'alto», per lo meno nell'alto medioevo.

6) Aggiungiamo un'osservazione tecnica in forma di una domanda: alle pagg. 107 e 111 si parla di «Late» risp. «Later Middle Ages», il che è in contrasto con l'argomento e il titolo dell'intero volume. È un errore?

16. The consciousness of a linguistic dichotomy (Latin / Romance) in Carolingian Gaul: the contradictions of the sources and of their interpretation (M. Van Uytfanghe; 114-129); è uno dei contributi in cui ci sembra di scorgere alcune note che non concordano con l'ipotesi del Wright. Anche M. Van Uytfanghe sostituisce alla solita domanda priva di senso (v. Introduzione) la domanda «Quando si è cessato di capire il latino?» o «Quando si è diventati coscienti della distinzione latino / romanzo?». Nella problematica l'autore constata tre contraddizioni, e precisamente nella 1) denominazione, 2) epoca della «rottura», 3) complessità dell'evoluzione. Anche per M.V. Uytfanghe la riforma carolingia non è le stadio finale dello stato precedente ma un catalizzatore ossia il punto di partenza. L'autore ammette che la riforma non è soltanto questione di pronuncia ma anche di fonetica [e morfosintassi e lessico, aggiungiamo noi]. L'opposizione latina / romana (lingua) è ovvia nei Giuramenti di Strasburgo, ma per il Nostro rustica romana lingua è sinonimo di latina lingua (!). La posizione linguistica dei Giuramenti non è chiara (il quesito è: la loro lingua è latina, semi-romanza o già francese?). Una certa importanza hanno anche i testi agiografici: comprensibili fino al già citato periodo critico, in alcuni di essi si scorge un'opposizione tra le parti per il volgo e quelle riservate si dotti.

Osservazioni: 1) Certi autori oppongono rustica romana lingua a latina lingua, di conseguenza le sentono come entità diverse, distinte. Se così non fosse, nella decisione dell'813 si parlerebbe di rustica la tina lingua; anzi, addirittura di latina lingua tout court! Nello stesso senso va inteso, secondo noi, anche il passo citato nella nota 13: si constata cioè che la rispettiva persona, che non conosce bene nemmeno il romanzo, è riuscita a mettere insieme persino un testo latino. 2) La denominazione vulgariter, anziché valutativa, può essere puramente denotativa e significare all'incirca 'nell'uso generale'. 3) L'autore crede che il latino merovingio del IX secolo fosse ancora comprensibile al popolo; a nostro avviso, tuttavia, proprio questa constatazione prova indirettamente che ormai ci sono due codici distinti, altrimenti la comprensibilità sarebbe del tutto lapalissiana. 4) Assai importante ci sembra il toponimo Helfandorf in questo frammento: curtis regia, quam Germana lingua Helfandorf vocitat, Romana vero Adiutoriivicum latinizat (in Arnoldo da Sant'Emmerano; 117). L'autore cita questo passo come prova dell'identità di lingua Romana e latinizing, ancora nell'XI secolo (loco cit.), mentre esso a nostro parere attesta proprio il contrario. La forma Adiutoriivicum nell'XI secolo non può essere quella della lingua parlata, bensì è una latinizzazione. La forma rustica reth (da RATIS; all'inizio del IX secolo) è già chiaramente francese, con /á > é/ in sillaba aperta e /t > d > ϑ / in posizione intervocalica (per la grafia th cfr. aiudha, cadhuna nei Giuramenti). I Giuramenti sono uno dei più antichi tentativi di elaborare una koiné interregionale, esigenza dettata dal carattere composito dell'esercito (cfr. a proposito le giuste conclusioni di F. Lot approvate da C. Tagliavini /1972, 486/). 5) Gli esempi citati alla pag. 119 appartengono al periodo in cui la restituzione delle basi latine era ancora possibile (ad es. MATRICOLARIUM, restituzione del francese marguillier); più tardi, al contrario, forme come chariettum non sono più restituzioni ma — si direbbe quasi — latinizzazioni maccheroniche, superficiali, di parole ormai nettamente francesi. Qualcosa di analogo si osserva nei documenti altomedievali italiani, dove ricorrono ad esempio forme come dicere habeo, dicere habes, che sono ovviamente restituzione degli etimi latini delle forme parlate che dovevano suonare all'incirca *dičeráio, *dičeráes (v. § 31). In quel periodo tali restituzioni erano ancora possibili mentre oggi nessuno in Italia, senza studi speciali, sarebbe in grado di fare altrettanto per le forme moderne dirò, dirai.

17. Latin and Romance: an historian's perspective (R. Mc Kitterick; 130-145): lo scopo principale del contributo è in sostanza l'invito ad una revisione delle nostre idee sulla cultura dei Franchi. Il latino merovingio, molto diverso da come noi lo immaginiamo, poteva funzionare non soltanto da lingua scritta ma anche da lingua viva, spontanea. Nel periodo esaminato il latino è ancora la lingua di tutti, dunque anche di tutti i Franchi, anzi dell'intera Europa; infatti, chi in quei tempi legge e scrive, lo fa in latino. La distinzione latino / romanzo inizia nel X secolo (con certi precursori: Giuramenti, Eulalia). La decisione dell'813 è certo indizio di determinate difficoltà nella comunicazione, ma esse non dovevano essere notevoli se vi bastò un rimedio così semplice. I testi non provano ancora per i secoli VIII e IX il bisogno di traduzione, e nemmeno i Giuramenti (la cui lingua non è né quella dei colti né quella del volgo) sono indizio di separazione («rottura») perché il loro autore, secondo R. Mc Kitterick, non riferisce le parole pronunciate bensì il loro contenuto [spaz. nostra].

Osservazioni: quasi tutte le affermazioni dell'autrice suscitano obiezioni critiche e dissenzienti. 1) La decisione dell'813 non è certamente dovuta a circostanze particolari nella regione di Tours, come suggerisce R. Mc Kitterick, ma ad uno stato linguistico generale nella Francia settentrionale. 2) La sostituzione di un codice con un altro (cfr. transferre) non è per niente un rimedio semplice ma una vera e propria traduzione, dunque un procedimento di una certa portata linguistica (e anche extralinguistica). Se nei testi di quel periodo non traspare la necessità di traduzioni, è perché essi sono destinati ai dotti, non al volgo illetterato e strettamente monolingue; se qualcuno si rivolge alle masse — ed è appunto il caso dei Giuramenti — deve parlare loro nel nuovo idioma. 3) Infine, dissentiamo completamente dall'autrice quanto ai Giuramenti di Strasburgo: se il loro autore avesse avuto davvero l'intenzione di riferire soltanto il contenuto, lo avrebbe fatto ovviamente nella lingua di tutto il testo, cioè in latino. Se ha usato un'altra lingua, lo ha fatto appunto per riferire il contenuto e anche per citare le formule di giuramento, in romanzo e anche in germanico.

18. Audire, legere, vulgo: an attempt to define public use and comprehensibility of Carolingian hagiography (K. Heene; 146-163): come annuncia il titolo, il contributo si occupa della comprensibilità dei testi agiografici e del significato dell'espressione vulgo (dicitur) e simili. L'autrice scorge la diglossia (ad es. nel prologo alla Vita Richarii dell'801) e non crede che la riforma carolingia consistesse nella sola modifica della pronuncia (come vuole il Wright). Nel IX secolo c'è una differenza fra i testi agiografici per l'uso monastico e i miracula, destinati al popolo: i primi

scompaiono verso l'inizio del IX secolo perché il nuovo latino introdotto dalla riforma è incomprensibile alle masse. Diversi influssi e livelli si notano già nel latino merovingio; gli autori carolingi, poi, se scrivono nell'idioma del volgo, lo fanno per poca cultura o per influsso della lingua parlata.

Osservazioni: Siamo pienamente d'accordo con K. Heene nell'atteggiamento positivo nei confronti della diglossia, nel suo rifiuto di vedere nella riforma carolingia un puro fatto di pronuncia, e nel suo scetticismo verso il significato di transferre interpretato come 'adattare la pronuncia'. Dissentiamo invece dall'autrice quanto al significato di vulgo il quale, se riferito ad una città o un monastero, significherebbe 'commonly'. Ci pare che questo significato si abbia se l'avverbio vulgo non è localizzato; se lo è, significherà piutosto 'nella lingua volgare del relativo paese'.

- 19. Rhabanus Maurus and the vernacular languages (M. Banniard; 164-174): la tesi centrale del contributo è l'unità culturale dell'Europa occidentale nell'alto medioevo, che fa sì che l'attività culturale di Rhabanus Maurus nella parte germanica del regno carolingio (Fulda, Magonza) diventi fattore promotore dello stesso sviluppo nella parte romanza (così che le scripte germaniche nelle città menzionate determinano la nascita delle scripte romanze). Rhabanus Maurus era cosciente della rusticitas, parlando al popolo faceva compromessi e intendeva anche includere l'idioma volgare nella grammatica. È significativo che il concilio di Magonza, celebrato nell'847 (appena R.M. fu nominato vescovo), riprende la decisione del concilio di Tours dell'813.
- 20. The combination of glosses in the Códice Emilianense 60 (Glosas Emilianenses) (B. Stengaard; 177-189): si studiano i tipi di glosse nel codice citato, la funzione di indicatori sintattici svolta dai pronomi relativi e la possibile distinzione (nella scia del Wright) tra glosse silenziose (indicatori grammaticali) e glosse pronunciate (udibili). Gli autori delle glosse non erano discenti di latino e le glosse non sono destinate soltanto alla scuola. Esse sono state scritte in base al romanzo, per romanizzare il latino. Il risultato della combinazione delle glosse col testo si può paragonare «allo spirito e stile» del cosiddetto sermone bilingue su Giona (sermon bilingue sur Jonas). In conclusione, anche se non possiamo ricostruire il testo orale delle glosse, certe deduzioni linguistiche sono possibili.
- 21. How was Leonese Vulgar Latin read? (C. Pensado; 190-204): secondo l'autrice, il latino volgare leonese (LVL) è una conferma dell'ipotesi di R. Wright. C. Pensado dichiara di studiare la sola fonologia, ma in seguito ricorre anche alla flessione e alla derivazione. Il dilemma fondamentale è quello tra due ipotesi: si tratta di due lingue (2L) o di una sola lingua (SL)? Qualunque delle ipotesi venga accettata, il LVL non si può identificare alla lingua parlata. Le due ipotesi vengono studiate in base alla sonorizzazione con i relativi ipercorrettismi. Secondo l'autrice, la statistica non conferma la produttività della sonorizzazione, e gli errori grafici sono appunto errori e nulla più. Si notano beninteso delle differenze tra il sottile strato colto e la massa illetterata, e in certe voci si osserva un rimodellamento per influssi arcaicizzanti (voci semidotte). Va tenuto sempre presente che gli scrivani non intendevano volgarizzare ma si sforzavano al contrario di restare quanto

possibile conservatori. La conclusione è alquanto indecisa: tanto la 2L quanto la SL sono in parte esatte; in altri termini, il LVL si leggeva alla romanza ma veniva pur sempre sentito come latino.

Osservazioni: 1) La distinzione dei due tipi di ipercorrettismi (191) ci sembra un po' oziosa: sia che si accetti 2L sia SL, si scriveva (latinizzando) latus e si pronunciava lado. La grafia ha maggiore importanza di quanto le attribuisca la nostra autrice: le regole grafiche arcaiche non sono inventate né applicate a caso ma riflettono le fasi anteriori (dunque, un altro codice) e gli errori non sono assolutamente soltanto «errori» bensì riflettono i rispettivi processi linguistici. 2) A proposito della sonorizzazione, C. Pensado afferma che nei latinismi non sopravvissuti in romanzo si può attendere la desonorizzazione ipercorretta ma mai la sonorizzazione (192), constatazione che riteniamo insostenibile. Infatti, siccome la sonorizzazione (/t > d/) e la restituzione ipercorretta (t per d in testi, iscrizioni ecc.) sono due facce della stessa moneta, due categorie di prove per il relativo processo fonetico, esse dovrebbero entrambe essere possibili in tutti i tipi di parole. 3) La categoria delle voci semidotte ricorda l'interessante ipotesi di F. Bruni (1984, 274) su certe parole «rimaste sempre vitali ma sottoposte, per così dire, al controllo di utenti che conservarono le forme originarie». 4) Infine, a proposito della conclusione sottolineiamo che, se il LVL veniva pronunciato alla romanza ma sentito come latino, è perché c'erano due codici differenti, il che vuol dire a sua volta che le differenze non erano soltanto fonetiche ma anche morfosintattiche e lessicali. Dunque, un'altra volta: diglossia, se non addirittura bilinguismo.

22. Spelling lapses in early medieval Latin documents and the reconstruction of primitive Romance phonology (T.J. Walsh; 205-218): T.J. Walsh è l'autore che più degli altri si oppone alle ipotesi del Wright, il quale, in base alla pronuncia vernacolare del latino, ha generalizzato «to all levels - an injustifiable leap, in my judgment» (207). Secondo il Walsh c'erano due tipi di latino, il latino notarile (meno corretto) e quello ecclesiastico (più corretto e colto), sicché per lo meno alcuni si rendevano conto della coesistenza di due codici. L'autore osserva giustamente che sarebbe assurdo supporre che le desinenze latine non si pronunciassero: coloro che avevano imparato il latino erano ben coscienti dell'importanza funzionale delle desinenze, senza le quali il testo diventerebbe incomprensibile. Per quel che riguarda la genesi del LVL, il Walsh non accetta le tesi di R. Menéndez Pidal (sulla genesi del LVL ad opera dei Mozarabi e la conseguente origine dei semicultismi spagnoli), adottando invece le idee del Wright, che propone una spiegazione molto più semplice, vale a dire la semplice incapacità dei notai di dominare il latino corretto. Gli errori fonetici sono relativamente frequenti, mentre la morfosintassi e il lessico appaiono più corretti, differenza che secondo il Walsh si spiega con l'ipotesi che i notai imparassero il latino in via orale. Anche se i testi non sono trascrizioni fonetiche (poiché i notai cercavano di scrivere correttamente), gli errori riflettono certe differenze tra i due codici e confermano così i relativi fenomeni. L'autore studia in particolare la sonorizzazione e conclude dalle confusioni grafiche che il processo deve essersi concluso prima dei primi testi, cioè prima dell'anno 980.

Osservazioni: anche la presentazione del Walsh lascia certi quesiti. Perché tutto questo si verifica (solo) in León? Come spiegare la coesistenza di esiti sonorizzati e non sonorizzati, non soltanto entro la medesima categoria di morfemi (ad es. excomunig atus ma confirm ada), ma addirittura nella stessa parola (excomunigatus)? Per rendere conto della padronanza imperfetta del latino da parte degli scrivani si può supporre qualcosa di analogo a quanto suggerito da D. Norberg per l'Italia altomedievale (Norberg 1968, 36): i notai, cioè, trascuravano forse coscientemente di imparare il latino perché il loro volgare era tanto vicino al latino.

23. Syntactic aspects of Latinate texts of the Early Middle Ages (R. Blake; 219-232): il contributo intende colmare il solito iato tra il IV e l'XI secolo, studiando i documenti tra l'VIII e l'XI secolo, in particolare il Cartulario de San Millán de la Cogolla (IX-XI secc.). Si studia l'OP e lo scopo è quello di fornire le prove per la lettura ad alta voce e per la comprensibilità del latino. La domanda principale concerne la pretesa diglossia: pur ammettendo certe differenze che potevano ostacolare la comunicazione, l'autore si oppone alla diglossia sostenendo la tesi monolinguista (la lingua dei documenti è il vernacolo, soltanto di registro un po' più alto). Se c'era diglossia, si chiede il Blake, perché essa è durata tre secoli (bajo latín) per sparire quasi subito dopo la riforma carolingia? Perché gli scrivani, abituati a scrivere foneticamente il bajo latín, ci hanno messo tre secoli per applicare gli stessi principi al romanzo? La risposta dell'autore è che la scrittura fonetica è un'invenzione carolingia. Quanto all'OP, se lo spagnolo ha da sempre privilegiato l'ordine VO, bisogna esaminare se il medesimo OP appare o meno nei documenti altomedievali precedenti. In conclusione, le differenze nel Cartulario riflettono il grado di cultura degli scrivani e la diglossia, anche se c'era all'inizio, è scomparsa in seguito (alto medioevo). La grafia latinizzata in Spagna maschera la realtà fino all'XI secolo.

Osservazioni: l'autore si chiede perché i notai, già abituati a trascrivere foneticamente il bajo latín, hanno impiegato trecento anni per applicare lo stesso procedimento al romanzo; ma non è questa la miglior prova della differenza dei due codici, dunque della diglossia? La lingua viva cambia per forza nel giro di tre secoli; dunque, se la forma scritta rimane immutata, è per la diglossia. Del resto, si è rilevato numerose volte che i testi non sono, né possono essere, uguali alla trascrizione fonetica. Insomma, tutto parla in favore di una diglossia in latino, prima della riforma carolingia.

24. Latin or Romance? Graphemic variation and scripto-linguistic change in medieval Spain (A. Emiliano; 233-247): vengono esaminati i Fueros (o Foros) e i Costumes, e precisamente quattro codici (due in latino forense e due in romanzo). I problemi sono due: definire la lingua (latino / romanzo?) e definire il passaggio dal latino notarile (LN) al romanzo nel XIII secolo. Partendo dall'opposizione tra il latín arromanzado (di R. Menéndez Pidal e R. Lapesa) ed il romanzo latinizzato (secondo l'Elcock ed il Wright) l'autore sostiene quella che definisce la tesi grafematica o scripto-linguistica. Il problema fondamentale è la cosiddetta conversione delle forme scritte latine in romanze durante la lettura ad alta voce. Ci sono conver-

sioni non soltanto fonetiche ma anche morfologiche e lessicali. Si esaminano variazioni grafo-fonemiche, grafo-morfemiche e grafo-lessemiche, e un problema speciale è la conversione delle forme che non hanno un corrispondente romanzo diretto (ad es. VOLUERIT da convertire in quisier [kizjér]). In simili casi la conversione à accessibile soltanto ai dotti. A. Emiliano ammette che in quest'ultimo caso sembra trattarsi di vere e proprie traduzioni, eppure a suo avviso non è così, dato che queste conversioni si danno entro lo stesso testo. All'inizio il sistema latino era fonografico e trasparente, ma con l'andar del tempo è diventato vieppiù logografico e opaco. Man mano che si svolge il processo chiamato delatinizzazione, le forme latine vengono sostituite con le forme romanze [ovviamente, di nuovo trasparenti]. Esse però non costituiscono ancora un sistema. La tappa finale della separazione, accelerata dall'introduzione del latino medievale carolingio in Spagna (tardo XI secolo), vede sparire il LN (che in sostanza era un modo di scrivere il romanzo prima dell'avvento dell'ortografia romanza), sicché si comincia a scrivere da un lato il vernacolo puro, dall'altro il latino altrettanto puro. D'ora in poi ci sono due codici distinti.

Osservazioni: 1) Secondo noi, le conversioni grafo-fonemiche non sono sullo stesso piano delle altre due, perché queste ultime due sono pur sempre traduzioni. Infatti, non vediamo perché la conversione di voluerit in quisier nell'XI secolo dovrebbe essere qualcosa di diverso dalla «conversione» analoga (voluerit quisiere) nello spagnolo moderno, e quest'ultima è bel et bien una traduzione! 2) Non possiamo seguire il Nostro nemmeno nella sua convinzione che tali coppie di forme appartengano alla stessa tradizione: sono elementi linguistici appartenenti a due codici distinti (e stanno, nota bene, per centinaia di altre coppie analoghe). Le conversioni potevano probabilmente contribuire a rendere più chiara la coscienza della differenza dei due codici (latino / romanzo), ma è evidente che esse stesse sono la conseguenza dell'evoluzione precedente, cioè del già più volte citato divario tra latino e il futuro romanzo (senza divario non ci sarebbero conversioni!). 3) Supporre conversioni accessibili solo ai dotti non ci pare avere molto senso, dato che i dotti dominavano il latino; semmai, tali conversioni avevano senso nella lettura ad alta voce. 4) Non siamo d'accordo neanche con l'affermazione dell'autore che la lettura ad alta voce del LN come se fosse latino medievale avrebbe prodotto un curioso miscuglio: chi padroneggiava il nuovo latino carolingio era certamente capace di effettuare tutte le conversioni necessarie, sicché non ci sarebbero miscugli. 5) Alla pag. 242 ci deve essere una svista: si dice, cioè, a proposito della conversione voluerit - quisier, che tali regole di conversione consistevano nel «giving to the written signs possible vernacular signifiés». Sembra ovvia la necessità di correggere signifiés in signifiants, visto che i contenuti semantici delle due forme sono identici.

25. Latin vs Romance in the Middle Ages: Dante's De vulgari eloquentia revisited (M. Danesi; 248-258): è questo il solo contributo di argomento espressamente italiano. I temi a proposito di DVE sono tre: le idee di Dante sulle lingue europee, la suddivisione degli idiomi romanzi, le affinità lessicali fra le tre lingue neolatine (italiano, francese, spagnolo). Dante non era cosciente della distinzione tra latino e romanzo, non si rendeva conto nemmeno dell'affinità genetica latino-romanza,

bensì il suo ydioma tripharium intendeva dare soltanto una classificazione conforme alla scolastica del suo tempo. M. Danesi ha ragione di non vedere in DVE un'opera di filologia né di linguistica romanza, ma un trattato sul linguaggio poetico. Anche per Dante, in base alla distinzione concettuale tra latino e romanzo, la grammatica era una lingua internazionale e inventata (cfr. la tesi del Wright). In conclusione si legge il giudizio che l'importanza di DVE è nell'insieme di tutte le sue componenti, suscettibili di essere «arranged in infinite ways» (257).

Osservazioni: a nostro parere, la separazione «concettuale» (latino / romanzo) è un'implicita conferma del fatto che il Sommo Poeta si rendesse pur sempre conto della differenza tra il latino da un lato e le tre lingue romanze dall'altro. È impossibile che l'ingegno di Dante non si accorgesse che il latino (la grammatica), inventata o meno, era una lingua a sé, nettamente diversa dagli idiomi romanzi del suo tempo.

C. Conclusioni, correzioni, proposte di supplemento

- 26. Quanto all'esistenza o meno della diglossia nei secoli precedenti la riforma carolingia, adottiamo il punto di vista dei sostenitori della diglossia o meglio pluriglossia, giacché (con Drettas 1981) rifiutiamo la rigida opposizione binaria tra i due concetti. Proprio il fatto, tante volte constatato, che il LV appare ovunque suppergiù identico mentre la differenziazione areale, sociale, pragmatica ecc. del latino è cosa ovvia e innegabile, come in ogni idioma vivo (la differenziazione inizia alle porte di Roma, dice Weinrich /1969, 44, nota 3/ e noi aggiungiamo che differenze diastratiche e diafasiche c'erano a Roma anche intra muros!), prova che tra il codice scritto ed il codice parlato dovevano esserci differenze. È inimmaginabile che si parlasse dappertutto così come si scriveva.
- 27. L'ipotesi del Wright si limita troppo alla lettura della lingua scritta, attività che per quanto importante non è centrale nella vita di una lingua neppure ai nostri tempi, figurarsi allora nell'alto medioevo! Inoltre, come è stato osservato da alcuni, l'ipotesi si basa precipuamente sui fattori fonetici, lasciando i livelli morfosintattico e lessicale un po' al secondo piano. Le sostituzioni («conversioni») assumono le proporzioni di vere e proprie traduzioni (code switching) e confermano così l'esistenza di due codici distinti.
- 28. Secondo noi, la riforma carolingia «crea», sì, la distinzione tra latino e romanzo, ma soltanto nel senso che da sempre le si attribuisce; quello, cioè, di un tentativo di «girare la ruota della storia a rovescio», di reintrodurre un latino di parecchi secoli prima; un intervento, insomma, che porta alla superficie uno stato di cose esistente già da alcuni secoli in forma per così dire latente. In breve, la riforma trasforma la diglossia in bilinguismo oppure, con i termini di G. Devoto (1966), sostituisce al bilinguismo inconscio la bilinguità consapevole.
- 29. Non è affatto casuale che la necessità di ripristinare il latino corretto si sia sentita proprio in Gallia (Francia), e precisamente prima che altrove nella Romània: è la conseguenza dell'evoluzione del francese, che si allontana dal latino ad una

velocità superiore a tutti gli altri idiomi neolatini. Se i documenti altomedievali latini in Italia rivelano una lingua sottostante già nettamente romanza, addirittura italiana (v. § 31), a maggior ragione questo dovrebbe valere per la Francia (lo attestano forme come il sopraccitato *reth*, i futuri concresciuti *prindrai* e *salvarai* nei Giuramenti ecc.). Lo «scontro» del latino corretto reintrodotto con la lingua parlata già pienamente romanza non poté non determinare la consapevolezza dell'esistenza di due idiomi ormai diversi.

- 30. A proposito dei Giuramenti di Strasburgo, è privo di senso sostenere che essi siano il puro e semplice riferimento del contenuto: se così fosse, le formule sarebbero state redatte in latino. Il testo non è soltanto riferito ma anche citato (del resto, come la versione *thiotisca*). Anche qui ci sono paralleli italiani: è il testo delle formule di deposizione nei noti Placiti campani del 960 e 963. Anche qui, il testo destinato ad essere pronunciato davanti al tribunale (da testimoni certamente illetterati) non è soltanto raccontato (o riferito o riassunto), ma citato nel vernacolo locale.
- 31. In confronto con la Francia e la Spagna, l'Italia è presente nel volume in misura assai modesta, inferiore non solo quantitativamente ma anche, e soprattutto, in confronto con l'importanza dei documenti altomedievali italiani per la problematica trattata. L'importanza dell'Italia consiste in altri due momenti ancora: 1) l'Italia è la culla del latino e il centro dell'Impero romano; 2) l'enorme varietà dei dialetti italiani, superiore a quella degli altri paesi neolatini, impone una serie di problemi quanto alla genesi di questa svariatezza nel quadro dell'evoluzione dal latino alla tappa odierna.

Limitandoci a una delle maggiori raccolte di documenti altomedievali, il Codice diplomatico longobardo di L. Schiaparelli, constatiamo un tale numero di tratti non solo romanzi ma addirittura già italiani da poter tranquillamente affermare che l'Italia dell'VIII scrive ancora in latino (o per lo meno in qualcosa che vorrebbe essere latino ma ci riesce poco), ma parla già italiano. Per supplire alla scarsezza di dati italiani nel volume curato da R. Wright aggiungiamo una scelta di fatti notevoli, desunta da un nostro studio di più di quindici anni fa (Tekavčić 1975). Come vediamo, gli elementi italiani si situano a tutti i livelli linguistici.

- a. Palatalizzazione di /t/+/j/ in affricata sibilante sorda, in posizione intervocalica lunga (e trascritta in modo che non ammette dubbi): uno petztzo de vinea (Lucca, anno 740).
- b. Sonorizzazione nel Nord: nebodes, nodario (esempi diretti), heretes (ipercorrettismo) (Asti, anno 754-755).
- c. Generalizzazione del caso obliquo anche per la funzione di soggetto: si coniuge mea Vualtruda super me remanserit (Lucca, anno 747).
- d. La stessa generalizzazione nel plurale: de servos vel ancillas nostras ita decernimus (Verona, anno 745).
- e. Plurali italiani nei nomi della III classe: Memoraturiu(m) facio ego Ursu vovis neputi mei (Lucca, anno 739; v. anche il seg.).

- f. Determinanti al plurale femminile per i plurali neutri in -a: fini signa posite (Lucca, anno 762).
- g. Preterito composto: nos... [...] ipsas causas antea cum Borgolino finidas avemus (forse Bergamo, anno 740).
- h. Futuro romanzo occidentale, scritto in due forme staccate ma certamente concresciuto nella lingua parlata: tu, si interrogatus fueris, quomodo dicere habes? Ego [...] si interrogatus fuero, veritatem dicere habeo. (Siena, anno 715).
- i. Congiunzione romanza «tuttofare» [ke]: Ecce sunt anni quinquaginta et supra que de trans Pado hic me conlocavi (ibid.).
- j. Tipica preposizione italiana da: quantum mihi in sorte contiget da fratres meos (Lucca, anno 747; cfr. anche qui il caso obliquo generalizzato!).
- k. Diminutivi tipici del toscano occidentale, vivi anche oggi ('olo,'oro), attestati nell'VIII sec. come -ulo,-ulu, femm. -ula; ad esempio: Asprandulo, Auripertulo, Cospulo, Gunderadula, Maricindula, Mauripertulo, Ratcausulo, Teuderisciulu ecc. (Lucca, anno 761).
- l. Nomi propri, appena superficialmente latinizzati, ad esempio: in casa tua [...] Iovanni (Lucca, anno 759) pronunciato certamente [govanni].

Questo è davvero un linguaggio in tutti i suoi tratti italiano, scritto, è vero, ancora in latino (la sola lingua in cui si poteva scrivere, cfr. sopra § 17), ma è un latino che non riesce più ad essere veramente latino; insomma, con il termine spagnolo, un latín italianizado o piuttosto un italiano latinizado. E siamo a qualche decennio di distanza dal concilio dell'813. Se la lingua parlata è tanto romanza in Italia, dove l'evoluzione è relativamente lenta, quanto più avanzata doveva essere la fase raggiunta dal linguaggio parlato in Francia? Come si può, allora, sostenere la tesi del monolinguismo e respingere la diglossia? L'esistenza della di- risp. pluriglossia ci pare evidente. Quando poi ad un idioma già così romanzo viene a sovrapporsi il ripristinato latino classico, la diglossia non può che trasformarsi in bilinguismo, e nascono così gli idiomi neolatini come entità con sa pevol mente diverse dal latino.

Opere citate

- Bruni 1984: F. Bruni, L'italiano. Elementi di storia della lingua e della cultura, Torino.
- Devoto 1966: G. Devoto, Profilo di storia linguistica italiana, Firenze.
- Drettas 1981: G. Drettas, La Diglossie: un pèlerinage aux sources, in «Bulletin de la Société de Linguistique de Paris» 76, pp. 61-98.
- Gaeng 1968: P.A. Gaeng, An Inquiry into Local Variation in Vulgar Latin as Reflected in the Vocalism of Christian Inscriptions, Chapel Hill.
- Löfstedt 1983: B. Löfstedt, rec. a Wright 1982, in «Vox Romanica» 42, pp. 259-264.

Norberg 1968: D. Norberg, Manuel pratique de latin médiéval, Paris.

Schiaparelli 1929-1933: L. Schiaparelli, Codice diplomatico longobardo (I vol. 1929; II vol. 1933), Roma.

Schürr 1970: F. Schürr, *La diphtongaison romane*, Tübinger Beiträge zur Linguistik num. 5, Tübingen.

Tagliavini 1972: C. Tagliavini, Le Origini delle lingue neolatine, Bologna.

Tekavčić 1975: P. Tekavčić, Agli albori dell'italiano, in «Linguistica» 15, pp. 209-239.

Tekavčić 1980: P. Tekavčić, Grammatica storica dell'italiano I-III, Bologna.

Väänänen 1981: V. Väänänen, Introduction au latin vulgaire, Paris.

Weinrich 1969: H. Weinrich, Phonologische Studien zur romanischen Sprachgeschichte, Münster (Westf.).

Zagreb.

Pavao TEKAVČIĆ

Ines Loi Corvetto, Anomalie e paradigmi. Il suppletivismo nelle lingue romanze, Università di Cagliari, Annali della Facoltà di Magistero, Quaderno n. 34; Cagliari 1989, 210 pp.

- 1. L'argomento del volume qui recensito interessa una serie di discipline linguistiche: linguistica generale, linguistica romanza, morfologia, formazione delle parole, semantica. L'autrice, nota studiosa italiana, ci ha dato già alcuni importanti studi, tra i quali menzioniamo soltanto il bel libro L'italiano di Sardegna (Bologna 1983). Nel volume che qui presentiamo I.L.C. ha intrapreso l'indagine del fenomeno detto suppletivismo dandone una descrizione complessiva esauriente. Salvo errore da parte nostra, era questo uno dei desiderati della linguistica neolatina. Adesso la lacuna è colmata.
- 2. Il libro si divide [tra parentesi le pagine] in *Introduzione* (11-43) e cinque capitoli: 1. *Il suppletivismo nominale* (44-99); 2. *Il suppletivismo aggettivale* (100-115); 3. *Il suppletivismo pronominale* (116-131); 4. *Il suppletivismo verbale* (132-156); 5. *Conclusioni* (157-173). Seguono la bibliografia (177-182) e gli indici (dei nomi: 183-184; delle parole: 185-210).
- 3. Il suppletivismo è noto sin dai tempi neogrammatici ed è stato studiato da vari punti di vista in una serie di manuali e studi; perciò, tanto nell'Introduzione quanto nei cinque capitoli, l'autrice discute diversi contributi precedenti, da Osthoff, Bally e Jaberg, fino ai linguisti attuali (Aronoff, Carstairs, Dressler, Malkiel, Mańczak, Mel'čuk, Saporta, Scalise, Strunk, Szemerényi ed altri ancora). Va da sé, tuttavia, che la discussione degli studi anteriori è sempre seguita e completata dall'interpretazione propria.
- 4. Occupandosi del suppletivismo come tema principale, I.L.C. cerca nel contempo di delimitarlo da due altri fenomeni: l'allomorfia e la sinonimia. Il sup-

pletivismo si distingue mediante certe caratteristiche dal fenomeno più ampio dell'allomorfia (22), mentre la differenza dalla sinonimia consiste nel fatto che in quest'ultima si ha «una differenza di significante ed una similarità di significato» (ib.). Le caratteristiche del suppletivismo vengono citate in diversi paragrafi del volume e sono il filo rosso dell'opera. Per l'autrice «saranno suppletive solo quelle forme che esprimono una distinzione semantica, la quale è a sua voltra espressa regolarmente in una data lingua secondo altre modalità» (26). Oppure, più esplicitamente: «Il suppletivismo si presenta pertanto come una relazione complessa che riguarda più classi di parole, all'interno delle quali è possibile individuare delle tendenze generali concernenti sia l'irregolarità della distinzione formale sia la regolarità dell'espressione della distinzione semantica» (39). In parole povere, si ha suppletivismo se una opposizione semantica regolare, cioè ricorrente, viene espressa con mezzi formali irregolari. La definizione ritorna, con lievi varianti, anche in seguito (78, 110, 119, 131, 162, 165, 169).

- 5. Oltre a questi tre concetti fondamentali, I.L.C. introduce alcuni altri concetti: paradigmi difettivi, grammaticalizzazione e lessicalizzazione, nonché il concetto di megamorfo (di Mel'čuk). Quest'ultimo designa «quelle unità non segmentabili e complesse che realizzano più morfemi, del tipo it. *ottim-* in *ottimo*, {BUONO + SUPERLATIVO}» (23).
- 6. Il metodo dell'autrice si lascia paragonare fino ad un certo punto a quello definito dai linguisti anglosassoni staircase projection. Si analizza, cioè, la fase latina; in seguito si descrive l'evoluzione fino alla tappa romanza. L'indagine esamina le coppie semantiche (in particolare nei termini di parentela, delle opposizioni dei generi naturali ecc.) e riassume poi i singoli procedimenti linguistici. Quanto al suppletivismo, si distinguono la conservazione dello stato latino (= sopravvivenza del suppletivismo latino negli idiomi romanzi), l'innovazione (= introduzione di un suppletivismo che in latino non c'era) e l'eliminazione (del suppletivismo latino) (97). Il punto di vista diacronico permette di constatare anche altre differenze: la fase grammaticalizzata latina può essere sostituita dalla fase lessicalizzata romanza o viceversa; oltre alla continuazione, possibile naturalmente anche qui (40).

Ogni capitolo si chiude con un riassunto, mentre le Conclusioni dovrebbero riassumere tutta la materia, ma non ne sono la ricapitolazione in senso stretto.

Come è di prammatica oggi, l'esposizione discorsiva è corredata da formalizzazioni che, a dir vero, poco o nulla aggiungono alle formulazioni tradizionali. Più utili sono, invece, le tabelle che visualizzano le coppie oppositive, la loro distribuzione, le evoluzioni ecc.

7. L'analisi del suppletivismo è dunque l'argomento centrale e contemporaneamente uno dei principali risultati dell'indagine. Oltre ad essa ci sono due altri risultati, che ci sembrano degni di interesse. L'uno è la presentazione del processo di fusione o amalgama di due paradigmi, che si verifica se di due paradigmi uno è difettivo. Quello che ne risulta è appunto il suppletivismo: uno dei paradigmi « penetra » a poco a poco nell'altro e sostituisce le forme mancanti, potendo successivamente rimanere in uso o scomparire. Questo processo è rappresentato assai bene

negli schemi alle pagg. 151-152. Il secondo elemento importante è l'abbondante elenco delle forme suppletive nella formazione di etnici, italiani e romanzi occidentali (87-96).

- 8. Certe interpretazioni ci lasciano perplessi o ci trovano francamente dissenzienti. Ne discutiamo le principali.
- 8.1. Alle pagg. 102-115, in particolare 102-108, I.L.C. si dedica al suppletivismo aggettivale, specialmente nei gradi dell'aggettivo. L'autrice vede in buonissimo il superlativo di buono (104, 107, 115) e cita anche la serie trimembre (in corrispondenza ai tre gradi) buono - migliore - ottimo (103), in spagnolo bueno - mejor óptimo (106). Alla pag. 108 il superlativo del sardo mannu è meda (su prus) mannu (!) e alla pag. 115 si legge la triade sarda mannu - prus mannu - meda mannu. Tra le forme dei gradi aggettivali figurano anche supremo e infimo, spagn. supremo, infimo (106). La serie buono vs più buono vs molto buono (103) è tuttavia inammissibile, perché è eterogenea: infatti, molto buono, buonissimo, ottimo (in sardo meda mannu) sono tutte forme che non funzionano nella comparazione ma sono elativi, forme intense in sé, fuori comparazione. Altre serie eterogenee si leggono alla pag. 107: maggiore, molto grande, il più grande, in francese le plus grand, très bon, très mauvais. La comparazione e l'elativizzazione sono dunque equiparate e fino ad un certo punto frammischiate. Qualsiasi dubbio a proposito viene dissipato alla pag. 113, dove l'autrice si esprime così: «Il superlativo in italiano, per esempio, può essere realizzato tramite l'uso dell'elemento [morfema?, P.T.] -issim- e mediante l'impiego di molto seguito dall'aggettivo». La confusione delle due funzioni ci riesce incomprensibile: esse sono accomunate dal punto di vista formale in latino, dove ALTISSIMUS significa 'il più alto' e 'altissimo' (ma la forma perifrastica, ad. es. di ARDUUS, distingue anche in latino il superlativo MAXIME ARDUUS dall'elativo VALDE ARDUUS!), non in italiano, in cui altissimo è unicamente elativo, il più alto altrettanto unicamente superlativo. E si aggiunga che come altissimo funzionano anche ottimo e pessimo, come il più alto pure massimo e minimo (cfr.: Mario è il più alto della classe/*Mario è l'altissimo della classe; la massima parte delle spese/*le spese sono massime; il film è ottimo/*è l'ottimo film nel secondo dopoguerra ecc.). La distinzione vale anche per le altre lingue neolatine (in spagnolo el más bueno, el mejor / óptimo; in francese le plus bon, le meilleur / très bon; in romeno cel mai bun / foarte bun). La comparazione e l'elativizzazione sono due domini senza immistioni reciproche, da tenere distinti sia formalmente che funzionalmente.
- 8.2. Sempre a proposito della comparazione, alla pag. 115 si tratta della modalità di espressione formale ad un membro, rappresentabile con la formula A = X, B = ((Grad + X) B₁, (Grad + X) B₂). In formulazione discorsiva (che ci pare certamente preferibile) si ha qui l'espressione dei tre gradi dell'aggettivo mediante una sola forma base, accompagnata da appositi determinanti [esempio nostro: alto più alto il più alto]. Poiché l'autrice prende in considerazione nel suo libro anche il romeno, in questa sede sarebbe utile aggiungere che il romeno è appunto il solo idioma letterario romanzo a conoscere soltanto questo sistema, cioè senza residui di MELIOR, PEIOR ecc. (cfr. înalt 'alto' comp. mai înalt sup. cel mai înalt; bun 'buono' comp. mai bun sup. cel mai bun ecc.).

8.3. Ci sia permesso di esprimere la nostra impressione che lo stile dell'opera è spesso un po' complicato e «diluito» da ripetizioni e formulazioni che si potrebbero semplificare e condensare senza nulla perdere del loro valore scientifico. Si legga ad esempio questo frammento:

«Nello spagnolo, più specificatamente, si ha l'introduzione della modalità di espressione di tipo grammaticalizzato, in virtù dell'affermazione dell'esito, che in latino è dotato del tratto [+ femmina], anche per l'espressione del concetto «nipote» marcato [+ maschio] [...]» (171).

Dal contesto risulta che si tratta della semplice creazione analogica del maschile *nieto* a partire dal femminile *nieta* e secondo il modello di *amiga - amigo*, *muchacha - muchacho* ecc. Perché non dire le cose in termini semplici, brevi, chiari, propri della buona «vecchia linguistica tradizionale», linguistica — secondo noi — a viso u mano?

- 9. Passiamo adesso ad alcune osservazioni di minore entità.
- 9.1. Pag. 118: non siamo del tutto d'accordo con I.L.C. che, cioè, la forma "voi" possa corrispondere a "tu e tu". Lo stesso si ammette implicitamente alla pag. 123, dove leggiamo che «l'accezione di "voi" non è solamente quella di "tu + tu + tu"» (ovviamente, ciò vuol dire che "voi" equivale anche à "tu + tu + tu"). Se partiamo dal dialogo come unità (o cellula) minima della comunicazione, dobbiamo ammettere che ad ogni momento c'è nel dialogo un solo 'io' e un solo 'tu'. Certo, nella conversazione possiame usare 'voi' rivolgendoci a più persone a cui separatamente diamo del 'tu', ma questa è tutta un'altra cosa.
- 9.2. Pag. 127: la lingua prevede la possibilità di sostituire i complementi oggetto noi e voi risp. con ci e vi, ad esempio in Maria vede noi Maria ci vede ecc., ma è necessario precisare che la sostituzione è possibile in senso puramente grammaticale, mentre il significato dell'enunciato cambia, data la differente rematizzazione.
- 9.3. Pag. 137: secondo l'autrice è pseudosuppletivismo il rapporto in cui la differenza formale è dovuta alla regolare evoluzione linguistica da una base comune, evoluzione che può mascherare completamente l'origine comune. L'interpretazione è del tutto esatta, ma s'impone una questione di principio. Noi, cioè, possiamo constatare il suppletivismo nei casi in cui l'evoluzione ci è nota, dunque ricostruibile; ma se queste informazioni ci mancano? Se l'evoluzione di un idioma ci è nota poco o è completamente ignota, non siamo sempre in pericolo di prendere per suppletivismo quello che in realtà è pseudosuppletivismo? Ci sembra che in tali casi una distinzione sia praticamente impossibile.
- 9.4. Pagg. 150-151: I.L.C. distingue due tipi di suppletivismo: quello «dovuto al paradigma difettivo e quello favorito dalla contaminazione fra paradigmi regolari». La differenza «è rappresentata essenzialmente dalla presenza o dall'assenza di fattori strutturali». Se l'alternanza morfologica è determinata dal paradigma difettivo, si hanno alternanze «di necessità» [virgolette dell'autrice]; la relativa forma deve, cioè, provvedere all'espressione delle distinzioni per le quali un mezzo formale

regolare manca. Se non si tratta di fattori strutturali, le cause saranno da cercarsi in diversi altri fattori: livello e/o frequenza d'uso, espressività, omofonia e ambiguità, sinonimia parziale ecc. Se vediamo bene, nel primo caso si ha quello che la linguistica strutturale denominava détresse morphologique; tuttavia, siamo del parere che la differenza tra i due casi non sia rigida. Infatti, di livello, frequenza d'uso, affettività ecc. può trattarsi anche nel primo tipo di suppletivismo. Niente di quanto è funzionalmente necessario si perde bruscamente, bensì c'è sempre una fase di coesistenza del vecchio e del nuovo. Il mezzo di espressione nuovo coesiste per un certo tempo con quello anteriore, che è in via di sparizione, distinguendosene stilisticamente, sociolinguisticamente, anche pragmaticamente. L'ultima fase consiste nella generalizzazione del mezzo nuovo (da dove il suppletivismo «di necessità»), mentre quello soppiantato si può specializzare per certe accezioni o scomparire del tutto.

- 9.5. Nella bibliografia figurano soltanto due grammatiche storiche degli idiomi neolatini: quella del provenzale, di G.B. Pellegrini (1962), e quella del catalano di Badia i Margarit (1981), mentre mancano le grammatiche storiche dei tre maggiori idiomi, per tacere del romeno. È vero, nella bibliografia troviamo la tuttora impreteribile grammatica storica delle lingue romanze di Meyer-Lübke (1890-1906), ma essa, per quanto ampia e fondamentale, non può sostituire le grammatiche storiche delle singole lingue neolatine.
- 9.6. Alcuni errori si ripetono, dunque difficilmente si possono addebitare ai soli tipografi. 1) Invece di Engadina si legge ben cinque volte Engandina (16, 17, 38, 138, 139), il che sorprende tanto più in quanto fra le abbreviazioni figura engad (inese). 2) Quanto alle forme romene, unchiu (52, 62, 208) andrebbe corretto in unchiu, ma la voce oggi suona unchi; iapa (73, 172, 195) va corretto in iapă; sot e sotie (59, 61, sotie anche 207) vanno corretti in sot e soție, e soț va inserito nell'indice delle parole (tanto più che vi si cita anche l'aggettivo francese sot!); invece di mielu (82, 199) la forma odierna è miel. 3) In portoghese hum è arcaico per l'attuale um. 4) Infine, ci sono alcuni casi di «rottura del filo» dell'accordo, perché la rispettiva parola, invece di accordarsi col sostantivo al quale funzionalmente si riferisce, si accorda con un altro sostantivo, di solito più vicino. Ad esempio: le caratteristiche del suppletivismo flessivo [...] viene indagato (corr.: vengono indagate; 24); quelle forme che, derivando da etimi diversi, sono impiegati (corr.: impiegate; 25); nei casi in cui il nome della località è formata (corr.: formato; 92); Questi casi di allomorfi (dette forme suppletive) (corr.: detti; 162) ecc.
- 10. Tralasciando gli sbagli tipografici del tutto banali, su cui non occorre soffermarsi, citiamo alcuni errori che forse potrebbero fare difficoltà, e tra parentesi diamo le forme (che riteniamo) corrette. 1) Pag. 13: wir sich (wird sich); 2) pag. 20: norecognition (probabilm. nonrecognition); 3) pag. 74, ultima riga: mregiani (mreğiani, come poche righe prima); 4) pag. 76: faissaient (faisaient); 5) pagg. 83 e 99: chévre (chèvre); 6) pag. 86: la forma os-(ense) non concorda con la forma oscense, citata alla pag. 96; 7) pag. 90: interno toponimo (intero toponimo); 8) pag. 104: meher oder weniger (mehr oder weniger); 9) pag. 139: /ε/ /av/ /as/(ε/ /av/ /aš/); 10) pag. 160: «boderline» («borderline»); 11) pag. 162:

rather by rule (il contesto sembra richiedere: rather than by rule); 12) pag. 179, s.v. Coromines 1980-7: etimòlogie (etimològic); 13) pag. 181, s.v. Saporta 1959: Spanisch (Spanish).

Pavao TEKAVČIĆ (Zagreb)

DOMAINE RHÉTO-ROMAN

Giovan Battista Pellegrini: La genesi del retoromanzo (o ladino), Tübingen (Niemeyer) 1991 (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, vol. 238), 71 p.

Le titre du livre est trompeur. Il ne s'agit nullement d'une description de la protohistoire du domaine linguistique rhéto-roman mais bien plutôt d'un rapport assez détaillé sur la genèse du concept scientifique de «rhéto-roman (ou ladin)». Dans ce rapport – dont le style et la teneur reflètent clairement l'engagement très personnel de M. P. en la matière - il est question de choses qui, à maintes reprises, ont été exposées par l'auteur aussi ailleurs. Le corps du texte (M. P. l'appelle lui-même « questo mio scritterello », 46) se compose de 58 chapitres et occupe les pages 1-47; ensuite viennent les notes (48-56) et la bibliographie (57-65). En appendice de ce petit volume on trouve cinq cartes reproduites en noir-et-blanc dont les sources ne sont malheureusement pas indiquées. Je m'empresse donc de combler cette lacune: les cartes 1 (suddivisione dialettale dell'Italia settentrionale) et 2 (suddivisione dialettale dell'Italia nord-orientale) reposent sur la carte dialectologique que M. P. a publiée une première fois en 1977 (Pise, Pacini) et une seconde fois en appendice au volume 4 du LRL (Tübingen, Niemeyer, 1988). Les cartes 3 à 5 (relatives à la diphtongaison de I, É [latins, à la conservation de -S latin et à la palatalisation de CA + GA latins) ont été empruntées à un des nombreux travaux de Carlo Battisti sur les dialectes ladins du Haut Adige (in: Universo 26, 1946, 167-180, cartes en appendice).

Dès le début du livre M. P. ne mâche pas ses mots. Il déclare tout d'abord son hostilité aux conceptions typologiques (ou classificatoires) d'Ascoli (1873) et de Gartner (1883) selon lesquelles les parlers rhéto-romans (suivant la terminologie de Gartner 1883) ou ladins (selon la terminologie d'Ascoli 1873) forment un groupe linguistique particulier (unità dans la diction d'Ascoli) au sein de la Romania. Par la suite il souligne avec raison le fait qu'il s'agit là de « questioni ormai tanto ingarbugliate » (1), que tout le problème a été « distorto da fattori extralinguistici in una questione meramente politica » (47) et aussi que les auteurs des grands manuels de linguistique romane sont « di norma (...) incompetenti e ripetitivi » (46) tandis que lui-même s'occupe de cette problématique depuis 45 ans (1), et que pour pouvoir s'exprimer avec autorité en la matière « bisogna possedere innanzi tutto conoscenze specifiche e sovente di notevole specializzazione dialettale, conoscere direttamente le vallate, i luoghi ove si parlano i discussi idiomi con una chiara cognizione anche

sociolinguistica [...] » (1). Personne n'oserait contester toutes ces qualités à M. P. On a l'impression cependant qu'il est facilement porté à nier ces qualités à l'écrasante majorité de ses collègues et surtout à ceux qui, tant dans le passé que de nos jours, ne partagent pas ses vues.

C'est ainsi qu'il distribue - à partir du premier chapitre - d'un côté des louanges (à Carlo Salvioni, Carlo Battisti, Johannes Kramer) et de l'autre des critiques (à Karl Jaberg, Jakob Jud et surtout Theodor Gartner). Il attribue à Th. Gartner en particulier des opinions substratologiques bizarres et relatives à une prétendue origine rhétique du rhéto-roman, idées que celui-ci n'a jamais - ni de loin ni de près - exprimées. En lisant le texte de M. P. on a l'impression que la distorsion grotesque de la pensée de Th. Gartner sert à noircir la mémoire et l'œuvre de ce chercheur mort il y a 66 ans et, partant, incapable de parer les coups portés contre lui. Dans les chapitres 6-11, M. P. évoque les noms de rhéto-romanistes « pré-scientifiques» tels que S. P. Bartolomei (1709-1763), J. v. Hormayr (1806), P. Placi à Spescha (1805), C. L. Fernow (1808), J. C. Adelung (1806), J. Th. Haller (1832), Micurà de Rü (= Nikolaus Bacher, 1833), J. Ch. Mitterrutzner (1856) et de L. Steub (1812-1888)(1). Il est curieux de constater qu'en retraçant la pensée de ces amateurs, historiens, antiquaires ou géographes, situés à cheval entre la tradition de certaines croyances populaires et les premières lueurs de ce que l'on appellera plus tard «la véritable science», M. P. leur adresse de sévères réprimandes qui normalement sont réservées à la discussion scientifique entre partenaires contemporains ayant la même formation académique.

Dans les chapitres 12-15 M. P. traite de F. Diez (très peu engagé dans la considération de problèmes rhéto-romans), de Chr. Schneller (1831-1908) et de G. I. Ascoli (1873) à qui il attribue «un profondo mutamento nella direzione della ricerca» (10). La discussion de l'œuvre de Th. Gartner occupe les chapitres 16-17. La vision que M. P. en fournit aux lecteurs est carrément fallacieuse. Certes, Th. Gartner est le créateur du terme scientifique (= de l'étiquette) de «raetoromanisch». En le proposant et en le définissant comme terme scientifique Gartner, a utilisé, dans sa «Raetoromanische Grammatik» de 1883, 19, un total de 12 lignes et, dans le «Handbuch der rätoromanischen Sprache und Literatur» de 1910, 8, 19 lignes. Ces quelques 31 lignes, dédiées - je le répète - à la définition et à la défense (1910) d'un terme scientifique - ne constituent en aucune manière un programme substratologique, et ceci d'autant plus que l'assiette méthodiqe de l'approche rhétoromane de Th. Gartner (comme d'ailleurs celle de G. I. Ascoli) est plutôt synchronique et ne fait que très peu de place à des réflexions diachroniques. Si donc M. P. attribue à Th. Gartner des vues diachroniques complexes sur le rhéto-roman, il fausse la pensée de ce chercheur autrichien. Il en va de même pour la constatation suivante de M. P.: «Lo studioso austriaco [...] rappresenta il principale vessillo scientifico della teoria allo-italoromanza e del suo sistema autonoma, unitario,

⁽¹⁾ Malheureusement, M. P. passe sous silence A. Balbi (1826) qui dispose également d'une vision très précise des parlers rhéto-romans et dont j'ai souligné les mérites en 1987b, 136-137.

contrapposto, in certo senso, anche al 'cisalpino' [...] » (12). Dans l'œuvre entier de Gartner — qui, ayant exercé le métier de professeur de physique (!!) au lycée avant de devenir professeur d'Université, pratiquait une pensée classificatoire hautement élaborée et riche en conceptualisations typologiques finement nuancées — il ne se trouve aucun passage qui puisse justifier l'assertion de M. P. Tout au contraire, Th. Gartner a toujours insisté — tant dans sa «Raetoromanische Grammatik» que dans la confection de la carte géolinguistique à la fin de ses «Viaggi ladini» de 1882 et aussi dans des écrits relatifs au dialecte d'Erto (1892) et au ruthénien de la vieille Galicie ex-habsbourgeoise (1913) — sur le caractère gradué des passages inter-dialectaux, excluant par là-même le rigorisme binarisant évoqué par M. P. J'ai souligné d'ailleurs cet état de choses dans un article de 1987 (a), non cité par M. P.

Quant à la conception de la classification des dialectes, Th. Gartner s'alignait grosso modo sur les vues de G. I. Ascoli. Il n'en est rien cependant de M. P. qui, fait curieux mais incontestable sur la foi d'innombrables prises de position similaires à celle évoquée plus haut, partage encore pleinement les opinions de P. Meyer (1875) et de G. Paris (1888) relatives au principe de la non-classificabilité des dialectes. M. P. préfère donc mentionner l'idée d'une Romania continua (p. ex. 19 et 39) tout en rejetant celle de tout effort de classification surtout au sein de la Romania padane, alpine ou rhéto-romane. Il professe d'ailleurs des vues peu nuancées sur les problèmes et les méthodes de la classification linguistique en général et semble adhérer à l'idée qu'un système classificatoire (tant ancien que moderne) opère à l'aide d'oppositions (passant pour être insurmontables) (9, 13), de séparations (irréparables) (11), d'autonomies (de groupes linguistiques) impénétrables (14) ou d'hiatus profonds (20). Evidemment, M. P., pour expert qu'il soit en beaucoup de sciences, ne l'est pas dans la même mesure en matière de classification.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire attentivement le compte rendu critique que P. Meyer avait écrit en 1875 des «Schizzi franco-provenzali» de G. I. Ascoli, ainsi que la réponse de ce dernier, parue en 1876, dans le volume 2 de l'AGI. Le fossé méthodique qui — il y a plus de cent ans — séparait Ascoli d'un côté, P. Meyer et G. Paris de l'autre — est le même qui, de nos jours, sépare les tenants de la théorie d'Ascoli-Gartner et M. P.

Dans les chapitres 18-21 il est question de l'œuvre de Carlo Battisti qui, à partir de 1906, est devenu le principal contradicteur de la théorie ascolienne, et dans une moindre mesure, aussi d'Ernst Gamillscheg, créateur du terme d'« Alpenromanisch ». Mis à part quelques réserves relatives à la teneur ouvertement nationaliste et politisée de l'œuvre de Carlo Battisti, M. P. semble manifester beaucoup de sympathie à l'égard des conceptions battistiennes.

Par la suite, M. P. passe en revue les opinions de Heinrich Kuen et d'Enrico Quaresima (chapitre 22), puis de Carlo Tagliavini (chapitre 23) et de Gerhard Rohlfs (chapitre 25) pour arriver finalement aux conceptions frioulanistes de Giuseppe Francescato (chapitre 26) et au frioulan tout court (chapitre 24). Dans les paragraphes 27 et 28 (22-24) M. P. consacre quelques passages virulents à l'activité scientifique et rédactionnelle de la revue sudtyrolienne «Ladinia», (1, 1977 ss.) qu'il juge incapable «a combattere o a distruggere con argomenti, e non con chiacchere,

l'attività scientifica ad es. di Carlo Battisti, dato che, come mi risulta, egli è un personaggio assai poco gradito alle popolazioni locali» (23). On comprend d'ailleurs mal le lien causal qui unit la prétendue incapacité de «Ladinia» (ou de ses collaborateurs) de réfuter les vues de Carlo Battisti et le peu de respect que lui témoigne la population ladine autochtone. M. P. estimerait-il donc que la population ladine locale se charge de la rédaction des articles scientifiques de «Ladinia»?

A partir du chapitre 30, M. P. entame l'exposition de sa propre pensée (et accessoirement aussi de celle de J. Kramer, M. Pfister etc.). L'argumentation que M. P. utilise au cours de cette exposition, est entièrement atomiste et - logiquement parlant - se situe sur le plan du particulier. C'est ainsi qu'il examine attentivement l'étendue diatopique et les attestations diachroniques respectives de beaucoup de traits linguistiques, tant de ceux réputés classiques (c'est-à-dire utilisés déjà par Ascoli et/ou Gartner) que d'un certain nombre de traits relevés plus tard par d'autres chercheurs ou par lui-même. M. P. enrichit son analyse d'intéressantes digressions archéologiques relatives aux Rhètes (27-30) et y ajoute un grand nombre d'observations historiques ayant trait à la protohistoire et à l'histoire des vallées cadorines et ladines. De son analyse il ressort - et les ascoliens de bon aloi ne s'en offusqueront point! - que beaucoup de ces traits linguistiques dépassent largement tant dans le présent que, à plus forte raison, dans le passé - le noyau géotypologique de la Ladinie dolomitique. Mis à part le fait que des constatations similaires évidemment sans atteindre à l'ampleur et à la précision de l'excellente documentation de M. P. - se trouvent déjà dans Ascoli 1873 et Gartner 1883, elles n'infirment en rien le principe ascolien de la typodiagnose géolinguistique par « particolar combinazione » de beaucoup de caractères, principe dont M. P. ne fait jamais état.

Retraçons-en brièvement - pour mémoire et pour l'amour d'une meilleure compréhension de la pensée ascolienne - les fondements logiques. Quant au postulat ascolien de l'existence d'un type ladin (voir le passage initial des «Saggi ladini» de 1873), il ne faut jamais oublier que ce type se situe sur le plan du général, alors que la discussion sur les différents traits linguistiques - à laquelle M. P. (et tant d'autres chercheurs avant et avec lui) se limite - ne dépasse pas le cadre du niveau ontologique du particulier. Dès que le processus inductif de la synopse généralisante de beaucoup de traits particuliers n'est ni envisagé ni mis en œuvre, toute confrontation entre l'étendue diatopique d'un trait linguistique quelconque et celle (exprimée d'ailleurs sous la forme d'un concept quantitatif) du géotype ladin porte à faux. De telles confrontations - pour fréquentes, hélas, qu'elles soient (ou aient été) au sein de la linguistique romane ou autre - sont tout simplement illogiques et - du point de vue philosophique - carrément fausses. M. P. s'engage donc - apparemment sans s'en rendre compte - dans une voie méthodiquement fatale dont la précarité méthodique a déjà été entrevue par Ascoli, il y a plus de cent ans, dans sa réponse à Paul Meyer (Ascoli 1876). Rappelons également pour mémoire que les études francoprovençales ont longtemps souffert d'une aporie méthodique similaire. J'en ai d'ailleurs décrit la genèse et les détails à plusieurs reprises (cf. Goebl 1986a et b, 1987a, b, et c, 1988, 1989a et 1991). Aucun de ces articles ne semble avoir été lu par M. P.

Quant à la colonisation des vallées ladines autour du massif du Sella, M. P. défend âprement la doctrine battistienne selon laquelle la stabilité du peuplement local ne s'instaure qu'après l'an 1000, c'est-à-dire à la suite d'activités colonisatrices coordonnées par les évêques de Brixen/Bressanone. Malheureusement M. P. passe sous silence la richissime littérature archéologique relative à ce sujet (et parue en grande partie dans «Ladinia») dont les acquis infirment largement la rigueur de la thèse battistienne (42-44).

En ce qui concerne le côté sociolinguistique des parlers ladins et l'évolution (et l'état actuel) de la conscience épilinguistique de leurs locuteurs, M. P. mélange constamment les niveaux d'observation et ne sépare pas l'analyse intra-linguistique (qui est fondamentalement la sienne) de l'analyse extra-linguistique. Je n'en citerai qu'un seul exemple: le fait que les habitants de Cortina d'Ampezzo utilisent – d'un point de vue intra-linguistique (ou dialectologique) - un dialecte très apparenté aux parlers cadorins limitrophes, ne les empêche en aucune manière de considérer leur parler comme un outil fortement différencié du cadorin. Évidemment, il naît, de cet état de fait, une opposition entre le savoir «scientifique» des linguistes et le savoir « profane » des locuteurs. Ceci déplaît énormément à M. P. et il en a déjà fait état à plusieurs reprises. Il semble cependant ignorer que de telles divergences abondent tout au long de la Romania et dans beaucoup d'endroits en Europe pour ne pas dire dans le monde entier. La socio- et pragma-linguistique s'en occupent depuis longtemps de façon descriptive et neutre, alors que M. P. trouve moyen de proférer, en la matière, des polémiques curieuses. Que l'on s'imagine un galloromaniste critiquer les attitudes et les comportements épilinguistiques des locuteurs de parlers languedociens, champenois ou picards!

En se scandalisant de l'attitude épilinguistique de ces Ladins «rebelles» M. P. argue d'une action aliénatrice massive de la part de séducteurs de tout poil (comme p. ex. d'hommes politiques, de journalistes, de scientifiques d'origine locale, autrichienne ou allemande, tant morts que vivants) y compris aussi de quelques hommes politiques italiens et — chose vraiment étonnante — de l'auteur de ces lignes. A mon égard, M. P. s'exprime comme suit: «Sapremo infatti quali saranno i confini definitivi e non discutibili del 'ladino', non appena sarà concluso l'Atlante del ladino dolomitico (ALD). Il direttore, il Prof. Hans Göbl [!], dell'Università di Salisburgo — che più che al passato guarderà sicuramente all'immediato futuro — sentenzierà e utilizzerà verosimilmente nuovi parametri per stabilire i confini del vero 'ladino'. Al suo giudizio si associeranno probabilmente anche gli Italiani ed in particolare i politici trentini, dimentichi, del tutto, dei settant'anni di ricerche, veramente scientifiche, del loro conterraneo, Carlo Battisti.» (45).

Soit dit entre parenthèses que de l'ALD (Atlas linguistique du rhéto-roman central) — travail de grande envergure (200 points d'enquête, et quelque 800 cartes linguistiques, saisie informatisée tant des transcriptions que des enregistrements sonores), à moitié achevé, et pour lequel il existe déjà une demi-douzaine de rapports de recherche annuels (dont M. P. ne cite qu'un seul) — il n'est fait mention que dans cet étrange passage riche en allusions et insinuations ambiguës. L'ALD eût vraiment mérité mieux!

La conclusion du livre de M. P. se fait au chapitre 58 (46-47) et comprend six alinéas destinés à synthétiser le fin fonds de la pensée pellégrinienne:

- 1) Les auteurs des manuels de linguistique romane sont incompétents (etc.).
- 2) Le ladin des Grisons et celui des Dolomites ne partagent que quelques traits linguistiques conservateurs.
- 3) Le frioulan n'a rien à voir («nulla ha da spartire con il ladino del Sella o dei Grigioni [...] ») avec le ladin des Dolomites et des Grisons.
- 4) Il est impossible de tracer «un vero confine dialettolologico» entre le ladin des Dolomites et les parlers vénitiens et trentins. (De l'existence de faisceaux d'isoglosses quantitativement nuancés tels que la dialectométrie en propose en grand nombre entre ces trois domaines linguistiques M. P. ne souffle mot.)
- 5) L'unité dialectale rhéto-romane n'existe pas et n'a jamais existé. (Evidemment M. P. entend par « unité » « homogénéité, cohérence, cohésion » etc. et non pas comme le faisait Ascoli en 1873 un groupement linguistique.)
- 6) Tout le problème a été transformé en une question purement politique « da cui i detentori del potere avranno agio di trarre ogni possibile vantaggio » (47). (On se demande vraiment à quels prévaricateurs du pouvoir politique M. P. a pensé en rédigeant ce paragraphe.)

Précisons, en guise de conclusion de ce compte rendu, que la plus grande carence dont souffre la «questione ladina» depuis son existence, se situe sur le plan sémantique. Il s'agit de la bisémie du terme unità (unité, Einheit etc.) qui, lui, signifie deux choses bien distinctes: I: «caractère de ce qui est un» (= une qualité), II: «chose qui est une» (= un objet). Du point de vue de la logique, une qualité ne saurait jamais être confondue avec une chose sans risque de confusions désastreuses. Chez Ascoli 1873 – et il est bon de se rappeler l'ampleur de la culture générale qu'il possédait - l'acception sémantique du mot unità est absolument claire et univoque: il s'agit d'une chose, c'est-à-dire d'un groupe (ou d'une classe) linguistique. Aucune des attestations ascoliennes de ce mot ne fait la moindre place au doute. Par unità Ascoli entendait toujours un groupe ou groupement linguistique, tant dans les discussions ladines que dans les discussions francoprovençales. Le désastre sémantique (et, partant, logique) relatif à unità commence définitivement en 1929 avec un article programmatique de Carlo Battisti (Sulla pretesa unità ladina), dans le titre duquel figure d'ailleurs, pour la première fois, le syntagme binaire unità ladina. Dans cet article – et dans beaucoup d'autres jusqu'à nos jours (2) – le mot unità signifie le plus souvent «cohérence, unitariété, cohésion, homogénéité» etc.

⁽²⁾ La confusion sémantique concerne aussi les tenants de la théorie Ascoli-Gartner. A titre d'exemple je renvoie à l'article de H. Kuen «Einheit und Mannigfaltigkeit des Rätoromanischen» où Einheit signifie — par contraste à Mannigfaltigkeit «incohérence, hétérogénéité, variabilité» — sans aucun doute «cohérence, homogénéité» etc. (cf. Kuen 1968) alors que l'auteur s'efforce à travers son argumentation d'étayer la conception ascolienne de l'existence du groupe (= unità) ladin.

Or, cette acception du mot *unità* détruit automatiquement la conception classificatoire d'Ascoli et de n'importe quel autre chercheur utilisant la méthode *inductive* de la *classification globalisante* proposée par Ascoli. On peut donc dire sans risque d'erreur que tout le travail accompli par les opposants de la conception ascolienne en vue de la détruire s'avère plus ou moins inutile — à cause d'une *bévue sémantique* lourde de conséquences logiques.

Il n'en reste pas moins que les recherches phonétiques. morphosyntaxiques et lexicales particularisantes déployées au cours de la querelle ladine ne perdent pas pour autant leur valeur sur le plan du *particulier*.

Un coup d'œil comparatif dans plusieurs dictionnaires tant anciens que modernes montre d'ailleurs clairement le mauvais discernement sémantique du mot unità/unité/Einheit etc. Ce n'est qu'à partir des années 70 et 80 de notre siècle que les lexicographies italienne et française se sont mises à bien différencier, dans la microstructure des entrées lexicographiques, entre unità/unité-«qualité» et unità/unité-«chose».

Dans mes propres écrits relatifs au rhéto-roman (ladin) il est question de toutes ces choses depuis 1986. Aucune de ces contributions ne figure dans la bibliographie de M. P. Je passe sous silence mes travaux dialectométriques où je traite également de problèmes rhéto-romans, considérés sous l'angle de la classification numérique. Il n'y en a aucune trace dans le livre de M. P.

Somme toute: le livre de M. P. n'offre qu'une vue très partiale de la question ladine et continue de l'embrouiller par un déficit de clarté et de conscience méthodique.

Références bibliographiques

- Ascoli, G. I.: Saggi ladini, in: Archivio glottologico italiano 1 (1873), LVI, 1-556.
- Ascoli, G. I.: Paul Meyer e il franco-provenzale, in: Archivio glottologico italiano 2 (1876) 385-395.
- Gartner, Th.: Raetoromanische Grammatik, Heilbronn 1883 (réimpression: Vaduz 1984).
- Gartner, Th.: Die Mundart von Erto, in: Zeitschrift für romanische Philologie 16 (1892) 183-209, 308-371.
- Gartner, Th.: Handbuch der rätoromanischen Sprache und Literatur, Halle 1910.
- Gartner, Th./Smal-Stockyj, St. v.: Grammatik der ruthenischen (ukrainischen) Sprache, Vienne 1913.
- Goebl H.: Typophilie und Typophobie. Zu zwei problembeladenen Argumentationstraditionen innerhalb der Questione ladina, in: Holtus, G./Ringger, K. (eds.): Raetia antiqua et moderna. W. Th. Elwert zum 80. Geburtstag, Tübingen 1986a, 513-536.
- Goebl, H.: Considérations dialectométriques sur le problème de «l'unité rhétoromane (ladine)», in: Linguistica 26 (1986) 83-97.

- Goebl, H.: Theodor Gartner und das typologische Denken seiner Zeit, in: Plangg, G. A/Iliescu, M. (eds.): Akten der Theodor-Gartner-Tagung (Rätoromanisch und Rumänisch) (Vill/Innsbruck 1985), Innsbruck 1987a, 13-23.
- Goebl, H.: Drei ältere kartographische Zeugnisse zum Dolomitenladinischen (J. V. Häufler 1846, H. Kiepert 1848 und C. Freiherr von Czoernig 1856), in: Ladinia 11 (1987b) 113-146.
- Goebl, H.: Considerazioni dialettometriche sul problema dell'« unità retoromanza ·(ladina)», in Mondo ladino 12 (1988) 39-59.
- Goebl, H.: Ladinisch: Areallinguistik b) Synchronische und geotypologische Aspekte, in: Holtus, G./Metzeltin, M./Schmitt, Chr. (eds.): Lexikon der romanistischen Linguistik (LRL), Tübingen 1989a, vol. III, 742-756.
- Goebl, H.: Der Kartograph und Geograph Heinrich Berghaus (1797-1884): ein früher Zeuge für die «unità ladina», in: Ladinia 13 (1989b) 165-183.
- Goebl, H.: Regionale Identität aus sprachwissenschaftlicher Sicht. Vier Fallbeispiele aus dem Bereich der Romania, in: Aufhauser, E./Giffinger, R./Hatz, G. (eds.): Regionalwissenschafliche Forschung. Fragestellungen einer empirischen Disziplin (Tagungsbeiträge, Zell am Moss 1988), Vienne 1989c, 404-418.
- Goebl, H.: Methodische Defizite im Bereich der Rätoromanistik. Kritische Bemerkungen zum gegenwärtigen Stand der soziolinguistischen Diskussion rund um das Dolomitenladinische, in: Sociolinguistica 4 (1990) 19-49.
- Goebl, H.: «Ma il distintivo necessario del determinato tipo sta appunto nella simultanea presenza o nella particolar combinazione di quei caratteri.» Methodische und wissenschaftsgeschichtliche Bemerkungen zum Diskussionskomplex « unità ladina », in: Ladinia 14 (1990) 123-155.
- Kuen, H.: Einheit und Mannigfaltigkeit des Rätoromanischen, in: Baldinger, K. (ed.): Festschrift für Walther von Wartburg zum 80. Geburtstag, Tübingen 1968,
- Meyer, P.: compte rendu de: Ascoli, G. I.: Schizzi franco-provenzali, AGI 3 (1878) 61-120, in: Romania 4 (1875) 293-296.
- Paris, G.: Les parlers de France (1888), in: Paris, G.: Mélanges linguistiques, Paris 1909, 432-448.

Hans GOEBL

DOMAINE ITALO-ROMAN

Luca Serianni, Il primo Ottocento: dall'età giacobina all'Unità, 1989, 287 pp.; Il secondo Ottocento: dall'Unità alla prima guerra mondiale, 1990, 316; I-II il Mulino, Bologna.

1. Con i due volumi di L. Serianni dedicati all'Ottocento inizia la pubblicazione della Storia della lingua italiana diretta da Francesco Bruni, che comprenderà anche volumi sul Medioevo, Quattrocento, Cinquecento, Settecento e Novecento, nonché un volume a sé su A. Manzoni. L'opera di tutta una équipe di eminenti linguisti italiani viene così ad aggiungersi alle storie della lingua italiana finora apparse: la classica sintesi di B. Migliorini, il *Profilo* di G. Devoto, e le opere più recenti di M. Dardano (1981), F. Bruni (1984) e M. Fogarasi (1987). È ovvio che la *Storia* diretta da F. Bruni, della quale recensiamo qui i primi due volumi, supererà i manuali precedenti in quantità, in qualità e soprattutto, beninteso, quanto all'aggiornamento della problematica e della bibliografia.

- 2. Luca Serianni, noto linguista italiano, è autore di diversi studi tra i quali spiccano Norma dei puristi e lingua d'uso nell'Ottocento (Firenze 1981), Saggi di storia linguistica italiana (Napoli 1989) e, soprattutto, la Grammatica italiana (con la collaborazione di A. Castelvecchi) (Torino 1988-1989). L'interesse scientifico e il dominio principale dell'attività del Nostro sfociano dunque in modo naturale in una grande sintesi di storia della lingua italiana.
- 3. Entrambi i volumi sull'Ottocento costituiscono un tutto organico (cfr. II, 11) sicché la loro struttura è strettamente parallela, praticamente identica. Alla Premessa (in ambedue i volumi) segue (sempre in tutti e due) la Parte prima (vol. I: La lingua italiana dall'età giacobina all'Unità; vol. II: La lingua italiana dall'Unità alla prima guerra mondiale) e la Parte seconda contenente l'Antologia di testi. A queste due parti fanno seguito le Applicazioni ed esercizi, la Bibliografia e riferimenti (succinte rassegne bibliografiche in corrispondenza dei capitoli della parte prima, seguite da elenchi alfabetici delle opere citate), l'Indice analitico e l'Indice dei nomi.
- 4. La caratteristica inconfondibile dell'opera è la chiarezza e la concisione dell'esposizione della complessa materia, qualità giustificate in un manuale come questo, espressamente destinato all'insegnamento universitario (I, 11 e 243). La stessa destinazione spiega anche una certa selezione di temi, che cerca di evitare «il semplice addensamento di nomi, titoli o forme» (I, 12). La storia della lingua in senso stretto viene costantemente inquadrata nelle condizioni generali politiche, sociali, culturali ecc. L'autore dedica la necessaria attenzione anche alla lingua non letteraria (II, 9): infatti, oltre ai testi letterari di tutti i generi, si esamina pure l'italiano dei semicolti, diverse lettere, i romanzi d'appendice, la prosa scientifica e la saggistica ecc. Il Nostro rinuncia a trattare la letteratura dialettale, non per negligenza delle componenti non-toscane ma perché lo sviluppo della «periferia» è tanto rigoglioso da meritare un trattato a sé (I, 11-12); però tra i volumi in preparazione non figura una trattazione della letteratura dialettale. Le finalità didattiche giustificano le Applicazioni ed esercizi (suggerimenti di problemi da approfondire, studi e ricerche ulteriori ecc.), le rassegne preposte alla bibliografia e i commenti ai testi dell'antologia. La scelta di testi nei due volumi è destinata a «riprendere e sviluppare da altri punti di vista temi significativi» (II, 11), illustrando la materia esposta nella prima parte.
- 5. Quanto alla pur ricca bibliografia (218 titoli nel primo volume, ben 354 nel secondo, ma si tratta in notevole misura delle medesime opere), sorprende l'assenza

di certi titoli che, data appunto la destinazione del manuale, sarebbero utili, alcuni addirittura indispensabili. Nel primo volume manca il libro di F. Bruni L'italiano. Elementi di storia della lingua e della cultura (Torino 1984), presente invece nel secondo volume. Manca pure il Nuovo manuale di storia della lingua italiana di M. Fogarasi (Budapest 1987) e l'importante Introduzione allo studio della lingua italiana di Ž. Muljačić (Torino 1971, con edizioni successive), preziosa appunto come orientamento sulla problematica e sulla bibliografia. Nella bibliografia del primo volume andrebbe citata la sintesi Parole e cultura giuridica e filosofica. Evoluzione terminologica e neologismi nel campo del diritto e della filosofia durante il Settecento (Venezia 1983) di M. Fogarasi, poiché le correnti ideologiche, filosofiche, letterarie ecc. del primo Ottocento affondano le radici nel secolo precedente (cfr. il sottotitolo del I volume del Nostro!). Nel secondo volume, che tratta con una certa ampiezza gli anglicismi, piacerebbe vedere citata la monografia di I. Klajn Influssi inglesi nella lingua italiana (Firenze 1972). Fra le grammatiche storiche l'autore cita soltanto quella di G. Rohlfs, in numerosissimi rinvii e nella bibliografia. Nel secondo volume (265) questa grammatica storica è definita moderna, [benché la sua metodologia sia in sostanza neogrammatica. Questo orientamento, assieme alla componente geolinguistica e l'enorme quantità di forme citate, rende la grammatica storica del maestro tedesco un'insostituibile fonte per studi e ricerche, precipuamente dialettologiche, ma essa assai difficilmente può servire come manuale per studenti universitari.]

- 6. Siccome ci manca la competenza per discutere il versante letterario dell'opera del Nostro, ci limitiamo ad alcune osservazioni di carattere linguistico.
- 6.1. I, p. 94, nota 18: a nostro parere non è possibile definire la parola ecco come avverbio (il che si legge loco cit.). È vero che la definizione si trova anche nei migliori dizionari (ad es. Zingarelli 1983), ma essa è del tutto inadeguata. È una concessione alla grammatica tradizionale, resa possibile dalla notoria eterogeneità della classe degli avverbi. La voce ecco non soddisfa nessuna delle condizioni semantico-sintattiche per poter funzionare da avverbio (Il pianista ha suonato molto bene/*molto ecco; Che tempo fa oggi?/*ecco?; Lo hai fatto apposta, è vero?/*Lo hai fatto ecco, è vero? ecc.); d'altra parte, ecco può reggere una frase dipendente introdotta da che e può unirsi anche ai sostituenti affissi, il che non è possibile con gli avverbi (Ecco che riappare il sole/* Gentilmente che riappare il sole; Eccoci arrivati/* Oggici arrivati ecc.). In conclusione, ecco non può fare parte della classe degli avverbi (neppure nel senso più largo) ma è, semmai, una particella (ammesso che vogliamo adoperare questo termine, tanto vago quanto vuoto di significato), e precisamente una particella deittica, oppure - secondo un'interessante interpretazione di R.A. Hall jr. di quasi quarant'anni fa - uno speciale tipo di verbo, ridotto ad una forma sola (v. R.A. Hall jr., The classification of ecco and its cognates, «Romance Philology » 6 / 1952-53/, pp. 278-280).
- 6.2. I, p. 109: la forma *incude* (per *incudine*) è citata fra i resti dei nominativi latini assieme a *immago*, *margo* e *pièta*, ma è evidente che tanto *incude* quanto *incudine* non sono nominativi bensì cosiddetti casi obliqui (v. subito av.), essendo il nominativo latino *incus*.

- 6.3. I, p. 137: a proposito dell'evoluzione signore < SENIOREM, preferiamo porre come basi tardolatine dei sostantivi romanzi il menzionato caso obliquo (casrégime, casus generalis ecc.) invece dell'accusativo; dunque, signore < SENIORE. Finché i casi latini funzionavano, la generalizzazione dell'accusativo al posto del nominativo (o altri casi) sarebbe stata inconcepibile; quando le forme casuali a poco a poco sparirono, non c'erano più casi, pertanto neppure l'accusativo. Da quella fase in poi i sostantivi si concentrarono in una forma sola per tutte le funzioni, forma che nella grande maggioranza dei sostantivi è appunto quella del caso obliquo.
- 6.4. I, p. 140: l'alternativa tra/fra sussiste nella lingua odierna senza connotazioni particolari, sicché non è da porre sullo stesso piano come le altre alternative citate (giovane/giovine, domandare/dimandare, vedo/veggo), in cui il secondo membro è variamente marcato rispetto al primo, il quale è corrente.
- 6.5. I, p.171, nota 10: a proposito della forma *inbasciatore* nel frammento da P. Fabbrini (ambientato, si badi, in Spagna) ci chiediamo se essa, oltre ad essere dovuta al frequente scambio tra a- e *in* «in molte varietà regionali», non risenta anche dell'equivalente spagnolo *embajador*. In tal caso si avrebbe la convergenza di due fattori.
- 6.6. I, p. 205, nota 13; II, p. 116: non ci stancheremo mai di combattere la definizione (e la conseguente denominazione) della forma in -issimo come superlativo, tanto meno come superlativo assoluto, il che è bel et bien una contradictio in adiecto. La forma in -issimo non serve nell'italiano standard alla comparazione, il più bello e bellissimo non sono ammessi nello stesso contesto. La definizione di bellissimo come superlativo offusca la differenza funzionale tra esso ed il vero superlativo (il più bello) e crea inutili confusioni.
- 6.7. II, p. 87: non definiremmo indefiniti gli aggettivi di totalità, nella fattispecie punto 'nessuno'. Il loro contenuto semantico (totalità positiva/negativa) li rende del tutto definiti, addirittura definitissimi. La denominazione indefiniti è un'altra concessione alla grammatica tradizionale. Il termine calza, semmai, per aggettivi come qualche, alcuno ecc., non certamente per i quantificatori implicitamente definiti.
- 6.8. II, p. 211: se le forme baroncino e baroncello vengono spiegate come formate con l'interfisso -ic-, bisognerebbe aggiungere qualche cenno sull'evoluzione -ic-, > -c- (un caso di sincope).
- 6.9. II, p. 250, nota 12: definire il non (nei versi Che cicaleccio gajo/non m'avresti tu fatto! di V. Betteloni) come fraseologico [sans plus] non può bastare, perché la definizione non dice niente sul valore semantico, stilistico, pragmatico della cosiddetta negazione pleonastica o illogica né sulla sua genesi. A nostro avviso la sola spiegazione effettiva è di ordine in fondo psicologico: è, cioè, la contaminazione subcosciente di Che cicaleccio gajo mi avresti tu fatto! con, ad esempio, Non c'è cicaleccio che tu n o n mi avresti fatto! o sim.

- 7. I refusi sono rari e del resto quasi tutti innocui. Citiamo solo quelli la cui correzione potrebbe forse essere problematica: 1) I, p. 77: correggere partci in parti ci; 2) I, p. 176: correggere assicu90 in assicuro (ma la forma citata ricorre in un testo); 3) I, p. 186, nota 14: correggere dtaràs- in di taràs-; 4) I, p. 225: Elwert 1975 non concorda con Elwert 1976 nella bibliografia (che anno è esatto?); 5) II, p. 76: lito come traduzione dell'arcaico lito va ovviamente corretto in lido; 6) II, pp. 110-111: i rinvii al cap. VIII vanno letti come rinvii al cap. VII; 7) II, p. 190, nota 62: correggere temono in temano.
- 8. In conclusione, i due volumi recensiti sono un importante sussidio bibliografico per lo studio dell'italiano ottocentesco, destinato certamente ad avere il meritato successo. La finalità didattica non pregiudica in nulla l'interesse e l'utilità del libro anche all'infuori dei circoli universitari; infatti, lo consulteranno tutti coloro che si interessano della storia dell'italiano (e della cultura che in essa si rispecchia) in quel periodo ricco di svariate fermentazioni che è l'Ottocento italiano. L'esposizione chiara e concentrata sull'essenziale, l'illustrazione pratica su testi, i commenti, la bibliografia, sono tutti fattori che ci permettono di definire i due volumi di L. Serianni un sostanziale arricchimento della già notevole serie di simili manuali. In ogni caso, è un ottimo inizio della progettata Storia della lingua italiana.

Pavao TEKAVČIĆ (Zagreb)

Ottavio Lurati, 3000 parole nuove. La neologia negli anni 1980-1990, Zanichelli, Bologna 1990, pp. VIII + 213.

Credo che il professore Ottavio Lurati gradirà rileggere una paginetta di Giacomo Devoto (I ticinesi e l'italiano, «Corriere della Sera», 22 agosto 1969, in G. Devoto, Scritti minori, III, Firenze 1972, pp. 239-242), dove tra l'altro è detto (p. 241): «Concludendo, i ticinesi possono lamentarsi di avere dei vicini rumorosi e (non solo linguisticamente) disordinati, ma non possono pretendere che si emendino da un giorno all'altro per non offrire a loro dei cattivi esempi [...]. Di mano in mano che la società italiana diventerà più stabile e ugualitaria, stabili diventeranno anche le sue strutture linguistiche». Da oltre confine, Lurati ha deciso - in attesa che la società italiana diventi più stabile (secondo la improbabile profezia del Devoto) - di mettere in piazza i «cattivi esempi» dell'italiano nuovissimo, del decennio appena trascorso. E lo ha fatto senza burbanza, ma anzi divertendosi, e facendoci divertire, pur senza superficialità, con quella misura e con quel garbo, che hanno certi professori universitari sulla via di diventare maestri. Non mancano, come vedremo, «cattivi esempi», cioè neologismi, anche dell'italiano ticinese, ma il loro numero è modesto. Perché poi Ottavio Lurati abbia voluto scrivere un dizionario, questo non è difficile spigarlo. Tra le tante sue cose, basta leggere quello che ha dichiarato, esplicitamente, in un suo bel volume: nel lessico «le testimonianze di vita e le risonanze culturali sono più dense» (O. Lurati, I. Pinana, Le parole di una valle. Dialetto, gergo e toponimia della Val Verzasca. Prefazione di G. Papa, Basilea 1983, p. 46).

Davanti ad un neologismo, quasi tutti gli utenti della lingua avvertono un certo senso di diffidenza, di fastidio, di rigetto. Tranne i linguisti di professione, i quali - tramontato finalmente il purismo - vi si dedicano con gli strumenti del mestiere e con la passione del competente. Pertanto un dizionario di neologismi è un libro tecnico, perché serve ad orientare la ricerca tra il magma, ancora bollente, della colata di parole. Quando poi il magma si sarà pietrificato, allora - e solo allora i comuni utenti saranno autorizzati a circolare. Su di un punto, però, linguisti e non-linguisti sono disarmati: sulla durata di vita dei neologismi. Ottavio Lurati risponde così al quesito (pp. VI-VII): « Quale il destino delle tante parole che sono nate negli ultimi anni, che nascono oggi, giorno dopo giorno? Ci si chiede: quali entreranno nello Zingarelli? Ma l'interrogativo va formulato con applicabilità sospensoria. Proprio per questo, il dar vita ad un vocabolario dei neologismi, va inteso più come un punto di partenza per nuove ricerche che non come un punto d'arrivo. Alcuni dei termini qui documentati potranno imporsi, altri scompariranno». Insomma un tal vocabolario è come una nursery della lingua: c'è chi diventerà nel futuro premio Nobel per la letteratura e c'è chi farà soltanto il portalettere.

Cerchiamo ora di vedere come Lurati ha lavorato, per cogliere quale è la qualità dei materiali raccolti e discussi.

Ci sembra di potere indicare le seguenti categorie:

- 1. NEOLOGISMI (lessemi, locuzioni, nomi-cartellino). E' questa la clase più folta: da abduttivo a bagongo, da califfa a danzereccio, da data processing a discorsi di un certo tipo, da epicheratofachia a formato lenzuolo, da giacereccio ad hippoterapia, da impresenziato a lettera d'intenti, da magotto a nuova proprietà, da opzione zero a perestrock, da ragazzà coccodè a San Bernardo del mare, da telepedaggio a utero in affitto, da vidiota a xylite, da zanza a zouk, che è l'ultimo lemma. Sotto ogni voce Lurati costituisce un apparato di definizioni, di spiegazioni e di attestazioni datate: tale apparato va dalle poche parole del lemma accident investigator = «chi compie indagini relative a un incidente aereo (1988)», alle molte righe dedicate ad homo ludens, dove è egregiamente delineata la storia della locuzione, da Huizinga a Gehelen: questo lemma dimostra se ce ne fosse bisogno come un linguista (ed in particolare un vocabolarista) deve andare a studiarsi le cose più diverse, sia lontane sia vicine alle proprie consuete conoscenze.
- 2. NEOLOGISMI SEMANTICI. Sono le voci e le locuzioni, già da tempo in circolazione, che però hanno subìto una profonda innovazione nel loro significato: da accendino a baco, da cavallo a dire, da eunuco a fegatello, da garofano ad indiano, da laico a modista, da nave-scuola ad outsider, da parco buoi a santino, da sottomarino a troppa, da virgola a zoppo.
- 3. SIGLE. Sono piuttosto numerose e sono, ovviamente, selezionate, con una curiosità però orientata verso le più strane: CON.CO.PR.A = «Consorzio cooperativo produttori agricoli»; L.E.I. = «Laboratorio di epistemologia informatica (1988)».
- 4. SIGLE AGGETTIVALI. Sono le sigle, che vengono adoperate anche come attributi: Cee = «Comunità Economica Europea»; s & m = «sadomasochista»; Usa = «degli Stati Uniti d'America».

- 5. DEONOMASTICI. Sono i «vocaboli italiani di derivazione onomastica», secondo la accezione proposta da Enzo La Stella. Citeremo *Barbie*, *Cicciolina*, *Cicciolino*.
- 6 SVIZZERISMI. Sono le voci e le sigle, che provengono dall'italiano del Ticino: A.S.T., atmos, C.O.E.M.I.T., I.N.S.A.I., L.A.I.N.F., L.A.M.I., lana seca, Mummenschanz, N.T.F.A., topo, U.F.I.A.M.L.
 - 7. PREFISSI: baby-, pala-.
 - 8. SUFFISSI: -aro, -ese, -gate, -ità.
- 9. SIMBOLI. E' registrato il segno X (la «x» maiuscola). «Nel gergo giovanile avverte Lurati significa «bacio», ed è usata, da sola o insieme a altre, come commiato nelle lettere (1986)».

Siamo certi che ancora altre osservazioni si potrebbero proporre sul dizionario di Ottavio Lurati (stampato e rilegato sontuosamente): ogni lettore se ne servirà con profitto e diletto nelle sue consultazioni. Noi siamo riconoscenti all'autore, perché d'oltre confine ci ha regalato questa lezione sull'italiano contemporaneo, studiato nella sua fase nascente. Ne aspettiamo ora un'altra sull'italiano degli Anni Novanta.

Franco MOSINO

L'Umbria nel quadro linguistico dell'Italia mediana — Incontro di studi — Gubbio 18-19 giugno 1988; Università degli Studi di Perugia; Edizioni Scientifiche Italiane, Napoli 1990; XIV + 244 pp.

- 1. La pubblicazione degli atti dei convegni linguistici anche con gli ormai soliti ritardi è sempre un avvenimento importante ed interessante, tanto più se si tratta di incontri di studi dialettologici di aree finora poco esplorate. E questo è appunto il caso del volume qui recensito: da un lato l'interesse (geo)linguistico (sincronico e diacronico) dell'Umbria, «carrefour d'influences linguistiques» (per adattare un felice sintagma di F. Schürr a proposito dell'isola di Krk/Veglia), «et extralinguistiques», aggiungiamo noi, è evidente e non necessita di alcun argomento ulteriore; d'altra parte, dalla presentazione del volume (da parte del primo dei curatori, Luciano Agostiniani) e da molti contributi risulta la posizione trascurata della dialettologia umbra fino ad un paio di decenni fa. Il convegno di Gubbio del 1988 e i materiali pubblicati nel relativo volume colmano dunque una reale lacuna e sono d'ora in poi impreteribili per chiunque si accinga a ricerche sulla ridente regione italiana che «dalle colline digradanti in cerchio» ci guarda e ci invita ai più svariati studi.
- 2. Nella *Presentazione* (V-XIII; d'ora innanzi: tra parentesi le pagine) L. Agostiniani accentua l'importanza della collaborazione tra Università ed Enti locali,

constata l'abbondanza delle conoscenze dialettologiche attuali rispetto al Convegno di Gubbio del 1967, sottolinea la nuova prospettiva, che alla dicotomia lingua/dialetto sostituisce la visione più complessa del quadro linguistico (incluse le interazioni tra lingua e dialetto) che è quasi un continuum fra i due poli tradizionali. Si accenna anche al cosiddetto Osservatorio Linguistico (v. av.), ed il programma di ricerca è assai ricco (fra i temi rileviamo in particolare l'edizione di testi antichi in volgare e gli studi toponomastici). L'attenzione dell'autore si rivolge specialmente al samdhi sintattico (parte dei fenomeni fonetici nella catena parlata). - Manlio Cortelazzo, nel brevissimo contributo Progresso della sonora intervocalica (1-4), discute certe interpretazioni della fl'aggettivo sonora è stricto sensu tautologico, constata anzitutto la non-economicità del toscano con la sua imprevedibilità tra sorda e sonora e fa risaltare la prevalenza della sonora ormai in certe voci anche a Firenze. Il suo progresso si deve ai mass media e ad influssi dei grandi centri (Milano), ma non è un fenomeno lineare. Interessante il confronto finale tra la [s] e la vitalità del passato remoto. - Contatti e confini linguistici tra Umbria e Toscana (5-28) è il titolo del contributo di Gabriella Giacomelli, nel quale si possono distinguere tre parti. Nella prima G.G. discute e/o propone una serie di concetti e relativi termini; la seconda parte applica alcuni di questi concetti all'analisi di 28 parole (tipi lessicali) dal punto di vista areale (Umbria/Toscana, in parte Lazio, Marche ecc.); la terza parte esamina i confini e le isoglosse ed è in un certo modo complementare alla precedente. - Annalisa Nesi si occupa della Analisi della struttura di alcuni vocabolari umbri (29-51). Ad un breve sguardo storico segue l'analisi di tre opere (di G. Magherini Graziani, C. Trabalza e E. Rosa); ovviamente, il vocabolario umbro-italiano del Trabalza si distingue dalle altre due opere. Le convinzioni del T. sono manzoniane (39), il suo scopo è la formazione di insegnanti di lingua (40) ed il suo vocabolario vuole essere uno strumento d'acquisizione di essa (49). L'autrice esamina, sempre sul Trabalza, anche altri argomenti (settori del lessico, elementi regionali) ed il contributo termina ribadendo la vicinanza tra lingua e dialetto nell'Italia mediana. - Giovanni Moretti (Prospettive per l'ALERU /Atlante Linguistico-Etnografico Regionale dell'Umbria/; 53-67) rileva lo stato precario dell'Italia, quanto agli atlanti linguistici, rispetto ad altri paesi neolatini e si sofferma su una breve rassegna degli atlanti preesistenti, per ribadire anche lui che alla dicotomia già citata si sostituisce oggi un più complesso plurilinguismo. La variazionistica è più sviluppata in Germania, la geolinguistica quantitativa in Francia (57). L'autore elenca i principi per la realizzazione dell'ALERU (tra altri, collaborazione Università - Regione, Osservatorio Linguistico, necessità di combattere la generale indifferenza; 62). Certi fattori sono peculiari dell'Italia: prestigio del latino, tardo avvento del volgare, affinità tra i due. - Il contributo di Franco Ivan Nucciarelli, Per un'analisi dello strato langobardo dei cognomi umbri (69-89), è uno dei più interessanti del volume dal punto di vista linguistico e anche extralinguistico. Dopo l'esordio sul posto del langobardo [sic, costantemente] tra le lingue germaniche l'autore illustra l'importanza dell'onomastica langobarda, la sua frequenza (dai secc. IX-X ai secc. XIII-XIV), analizza determinati esempi (dalla Divina Commedia), la formazione del sistema cognominale in Italia e lo iato fra il periodo langobardo (fino all'VIII sec. cca) e l'avvento dei cognomi italiani. Dei sette

tipi di cognomi possibilmente langobardi soltanto il primo è veramente importante (composti bitematici analizzabili in due elementi langobardi: Sinibaldi ecc.). Certi cognomi sono preziosi relitti linguistici. Malgrado il menzionato iato la continuità dell'elemento langobardo nell'onomastica italiana è indubbia (87). - Segue il breve contributo di Antonio Batinti Per l'Osservatorio Linguistico dell'Umbria: note e proposte (91-99), in cui si espongono le motivazioni linguistiche (1), extralinguistiche (2) e scientifiche (3) di quest' istituto: 1) studio del dialetto come una delle varietà del repertorio linguistico, la sua complessità, il suo dinamismo e la stratificazione delle competenze linguistiche e culturali; 2) studio del dialetto come un bene culturale da salvare e tutelare (94) («Promozione sociale e culturale non è l'abbandono del dialetto, ma una dialettalità cosciente [...]»; 95); 3) ALERU, edizione di testi antichi, ricerche geo- e sociolinguistiche, lessico tradizionale, premiazione di opere in dialetto, bollettino informativo (97-98). - Rientra nella storiografia linguistica il contributo di Domenico Santamaria Aspetti della ricerca dialettologica umbra nella seconda metà dell'Ottocento (101-162). Partendo dalla trascuratezza dell'Umbria [vero e proprio locus communis del volume!] nell'Ottocento e nel primo Novecento, l'autore distingue quattro momenti (o fasi): 1) dilettanti (Livini); 2) eruditi di interesse soprattutto storico (Mannucci, Magherini Graziani); 3) curatori di testi (Rossi, E. Verga); 4) dialettologi (principalmente B. Bianchi, alla cui opera sull'umbro è dedicato il resto dell'articolo). Tra i contemporanei spicca il Reinhard, poi F.A. Ugolini, A. Batinti, G.B. Pellegrini ed altri studiosi ancora. - Enzo Mattesini, nel suo contributo dal lungo titolo Dialetti moderni e antichi volgari in Umbria: il caso del Folignate. Appunti linguistici su tre statuti di corporazioni artigiane (secc. XIV-XV) (163-203), esamina il testo dei tre documenti, fornendo prima una descrizione filologico-paleografica, in seguito l'analisi del tutto tradizionale (vocalismo, consonantismo, fenomeni generali, forme e lessico). In appendice si dà una scelta di frammenti dei tre statuti. - Appunti sul lessico umbro è il titolo della comunicazione di Vincenzo Valente (205-215). In sostanza, il contributo è una presentazione del dizionario del dialetto spoletino di Paolo Campelli (anno 1702): si dà la caratteristica dell'opera, si analizzano alcuni lemmi ed esempi di estensione meridionale risp. toscana di certi vocaboli, e nella Poscritta si leggono le osservazioni e integrazioni alla prima parte delle ricerche lessicali dell'Ugolini. - Nicoletta Ugoccioni scrive Sulle isoglosse di confine tra area dialettale ternana e la Sabina (dialetti del basso corso del Nera e del Velino) (217-230). Il contributo fa parte dell'inchiesta per l'ALLI e si concentra sull'area attorno al lago di Piediluco. L'esame è fonologico, morfosintattico e anche lessicale. Vengono esplorati 25 punti d'inchiesta. Benché il confine tra Umbria e Lazio presenti diversi interessi, anche queste parlate sono tuttora poco note. L'autrice dà una succinta rassegna bibliografica (Campanelli nel 1896, Vignuzzi, Michele Melillo, Battisti, Giammarco, AIS, A. Matteo Melillo, G. Moretti ecc.), sottolinea che finora manca la verifica dello stato attuale e delle aree dei fenomeni segnalati in precedenza, per soffermarsi poi precipuamente sui vari aspetti dei due tipi di metafonesi e determinati altri problemi (-UNT > -u; Li; «neutro di materia»; plurali in -ORA; forme verbali tipo dau 'danno'). Facciamo un'osservazione critica: alla pag. 229 si tratta «il lat. L pre e postconsonantico (come pure LL) in posizione iniziale e intervocalica [...]». La formulazione è doppiamente incongruente: L preconsonantico è impossibile in posizione iniziale, e fra gli esempi non c'è nessuno per L postconsonantico (si citano esiti locali di LUPU, LUNA, GALLINA, CABALLU, CAPILLI, ALTERU, *VOLTA [nostri etimi]). - L'ultimo contributo, di Francesco Santucci, è dedicato ai Toponimi in volgare nella più antica documentazione assisana (963-1099) (231-244). I documenti sono quelli dell'archivio della Cattedrale di S. Rufino, di interesse storico, religioso, giuridico e beninteso anche linguistico (tracce longobarde, nascita del volgare, onomastica). L'autore studia i toponimi (divisi in varie categorie) e analizza, fra altri, anche parecchi nomi in -ano, lat. -anum. Tre sono le osservazioni che faremo: 1) p. 234: per Villa Magina l'autore propone l'etimo MACINA 'mola', ma ammette anche la discendenza da MAGNA, senza però commentare l'evoluzione fonetica, certamente problematica in questo secondo caso; 2) p. 236: a proposito del top. Porzucle, «di grandissimo interesse per la storia delle origini francescane», sarebbe importante precisare l'anno del relativo documento; 3) p. 238: si dice che nel top. Puzzu de Usuli si ha la presenza del volgare, e lo stesso nome viene citato alla p. 241 per la -u conservata, ma nulla si dice della u tonica, anch'essa conservata (ad una latinizzazione non è il caso di pensare, data la grafia zz).

Il contributo si chiude con un rapido schizzo delle oscillazioni nella storia di Assisi: fondata da Umbri, in seguito viene a contatto con gli Etruschi, nell'alto Medioevo è implicata nel contrasto bizantino-longobardo e dopo il Mille viene coinvolta nella lotta fra imperatori e papi e confrontata perciò con la limitrofa Perugia.

- 3. Al termine ci siano consentite due osservazioni di carattere generale.
- 3.1. In un'opera in cui tanta parte hanno le ricerche sulla diffusione areale dei fenomeni non dovrebbero assolutamente mancare le carte geografiche dell'Umbria, delle sue parti e anche delle regioni confinanti. Esse sono un mezzo di visualizzazione potente e importantissimo proprio in simili studi. Ora, nel nostro volume non ci sono carte geografiche.
- 3.2. Il numero di errori tipografici è superiore in alcuni testi a quanto sarebbe normalmente giustificato. Prescindendo da errori minori e di correzione non problematica, notiamo i seguenti: 1) p. VIII: correggere fenometici in fonematici; 2) p. IX (righe 4-5): mancano alcuni simboli di trascrizione (forme come p ttsə, f rrə ecc. sono ovviamente incomplete); 3) p. 21: come pronunciare la forma [sornakkìè] (due accenti contigui? accento tonico sulla semivocale?); 4) p. 47: che significa redarre la voce?; 5) p. 88: leggere Tromsö anziché Tromso (s.v. Gronvik); 6) nel contributo di D. Santamaria il cognome Reinhard (così nella bibliografia e passim nel testo) appare stampato come Reinhard le incredibili 18 volte (se abbiamo contato bene), il che esclude evidentemente un puro errore tecnico; 7) p. 122: correggere Breàl in Bréal; 8) p. 131 (riga 13): correggere ei in ie; 9) p. 208: piegn, come traduzione del dialettale ritreppio, va corretto in piega; 10) p. 225 (riga 4 della nota 23): si legga intensa anziché intesa.

Pavao TEKAVČiĆ (Zagreb)

Giovan Battista PELLEGRINI, *Toponomastica italiana*. 10000 nomi di città, paesi, frazioni, regioni, contrade, friumi, monti spiegati nella loro origine e storia, Editore Ulrico Hoepli, Milan, 1990, XVI pages non paginées + 560 pages.

La toponymie italienne vient de se doter, coup sur coup, d'une riche bibliographie (Fiorenza Granucci, *Prontuario bibliografico di toponomastica italiana*, Florence, Dipartimento di Linguistica, 1988), de l'excellent manuel que voici et d'un superbe dictionnaire étymologique (G. Gasca Queirazza, Carla Marcato, G. B. Pellegrini, Giuliana Petracco Sicardi, Alda Rossebastiano, *Dizionario di toponomastica*, Turin, UTET, 1991). La parution de ces trois instruments de référence, fondamentaux et complémentaires, qui manquaient, permet à la toponymie italienne de dépasser le stade des investigations sectorielles ou régionales et place probablement l'Italie au premier rang des pays romans en matière toponymique.

Instigateur et co-auteur du *Dizionario*, auteur du manuel, G. B. Pellegrini a une part essentielle dans cette floraison.

Quant à la préparation de l'A., on sait qu'elle est exceptionnelle, aussi bien en linguistique historique et en dialectologie qu'en toponymie. La bibliographie toponymique de Fiorenza Granucci citée plus haut recense plus de cent contributions sous sa seule signature, qui vont des domaines vénétien, ladin et frioulan, objets privilégiés de ses investigations, à la Sicile, en passant par l'Émilie et les Marches. Ainsi l'A., ayant travaillé assidûment et de première main sur le matériel de plusieurs régions et sur différentes couches historiques, est-il à même de dominer souverainement une matière d'une extrême diversité. De plus, héritier en cela de la tradition ascolienne, il aborde la toponymie de l'Italie non seulement en maître de la linguistique italoromane, mais encore en connaisseur — et parfois en spécialiste reconnu — des principales langues de substrat, de superstrat et d'adstrat. On a donc là une configuration exceptionnelle de savoirs, qui réunit chez le même savant l'ensemble des réquisits permettant la pratique de la toponymie, non comme genre mineur, mais comme linguistique tout court, au plus haut niveau.

La Toponomastica repose, comme le Dizionario, sur une longue et riche tradition de recherches que l'A. retrace [21-32] dans un premier chapitre d'introduction [1-32], après avoir rappelé les buts et les méthodes de la toponymie [1-6] et mis en place les liens interdisciplinaires privilégiés qu'elle entretient, en tant que «ramo delle esplorazioni linguistico-etimologiche» [4] et donc discipline «fondamentalmente linguistica (glottologica)» [5], avec l'histoire [7-18] et la grammaire historique [18-21]. L'A. dédie d'ailleurs son labeur à Giovanni Alessio — «che tanti contributi ci ha procurato per la ricerca toponomastica ed in generale etimologica» [XIII].

Le corps de l'ouvrage s'articule en chapitres relevant successivement de deux [XIII] ou plutôt de trois perspectives: d'une part, la stratification historique des noms de lieux: «2. Toponimi dalle lingue di sostrato» [33-147], «3. L'elemento latino» [149-262], «4. Elementi postlatini (germanici, arabi, slavi)» [263-304];

d'autre part, les catégories motivationnelles ou (chapitre 7) désignatives: « 5. Antroponimia» (= NL tirés d'anthroponymes) [305-327], «6. Fitotoponimia e zootoponimia» [329-366], «7. Idronimi a oronimi» [367-375], «8. Altre categorie» [377-429]. Une telle disposition ne donne pas entière satisfaction, chaque NL pouvant être, en réalité, considéré selon chacune des trois perspectives: stratificationnelle ou étymologique (il s'agit, par exemple, d'un nom d'origine latine), motivationnelle (on y verra alors, par exemple, un zootoponyme), désignative (ce sera un nom de montagne). De ces trois points de vue, le troisième, attaché à la nature du référent, est extra-linguistique et le second se trouve de facto sous la dépendance du premier, qui devrait donc logiquement prendre le pas. Dans le plan retenu par l'A., ces trois points de vue sont amenés, au mieux, à s'emboîter selon des modalités diverses (par exemple, le chapitre 3 concerne en fait les NL «non-marqués» au point de vue motivationnel [ni anthropo-, ni phyto-, ni zoo-, ni hagiotoponymes, etc.] et au point de vue désignatif [ni oronymes, ni hydronymes] et le chapitre 6 fonctionne comme une sous-section du chapitre 3); au pire, à se chevaucher en produisant quelques répétitions (Fluvione, nom d'un affluent du Tronto, est traité au § 97 [158], comme appartenant à la strate latine, et au § 143 [371] en tant qu'hydronyme). Précisons qu'il s'agit ici d'une question de logique classificatoire qui n'a que peu de répercussion sur l'utilisation et n'affecte en rien le plaisir de la lecture, qui est constant.

L'exposé, nourri d'une expérience multiforme, est solide, vigoureux, synthétique, mais il ne sacrifie ni les nuances ni la discussion. Les très nombreux exemples sont choisis pour leur valeur méthodologique ou en vue d'illustrer des problématiques clairement mises en place: il ne s'agit donc en rien d'un catalogue. Le livre est pourvu d'une ample bibliographie [433-460], d'un index des noms de lieux [461-559] et d'un petit glossaire des termes techniques [431-432] à l'usage du grand public. Quelques travaux cités dans le texte ne figurent pas dans la bibliographie, ainsi Petracco Sicardi 1981 [102] ou Pfister 1982 [269].

L'ensemble est d'une haute qualité, et passionnant. Nous en détacherons, non sans arbitraire, le chapitre 2, pour sa richesse en suggestions méthodologiques, et, pour sa richesse factuelle, le chapitre 3.

Après avoir dressé un rapide tableau d'ensemble des langues de substrat [33-39], l'A. aborde, au chapitre 2, à titre de prémisse méthodologique, l'examen du concept de « pré-indo-européen 'méditerranéen' » [39-45]. Il se garde, dans cette discussion, d'adopter une position de défiance systématique, même s'il souligne à maintes reprises les incertitudes intrinsèques du sujet [42], le dilettantisme et les excès, notables dans les travaux de l'école italienne et, surtout peut-être, dans ceux de l'école française [39, 40, 43] (voir en outre p. XII, 53, 89, 108, 132-133, 370). Et s'il repousse les explications fondées « unicamente sulla coincidenza o somiglianza [...] di alcuni elementi fonici» [44] (homophonies), le recours à des « alternanze consonantiche e vocaliche incontrollabili» [43], ou la trop fréquente confusion entre l'ascendance pré-indo-européenne d'une forme désignante et l'âge du toponyme basé sur elle [41], il n'en admet pas moins l'existence de « filoni » lexicotoponymiques pré-indo-européens « relativamente numerosi in molte aree anche ita-

liane» [41]. Attitude positive, donc, équilibrée et ouverte, qui met fortement l'accent sur la nécessité du contrôle méthodologique.

L'exposé détaillé qui suit [45-147], consacré aux NL provenant des différents substrats (paléo-sarde, osco-ombrien, grec, ligure et lépontique, celtique [109-130], vénète, etc.), s'abstient néanmoins de recourir « [al] generico sostrato mediterraneo » [135]. L'A. procède manifestement de l'attesté (essentiellement à travers l'épigraphie) à l'hypothétique (l'interprétation étymologique des NL), en partant dès que possible des toponymes connus dans la langue en cause ou documentés dès l'Antiquité (cf. p. 109) et en acceptant les difficultés (voire les frustrations!) que comporte une telle approche (v., à titre d'exemple, ce qui est dit [86 sqq.] du substrat étrusque). L'A. se refuse donc à reconstruire en partant des (seuls) toponymes les éléments lexicaux ou suffixaux (voire le système phonique) d'une langue illusoirement unitaire: par rapport à la démarche courante des pré-indo-européanistes français, notamment, il y a là un complet — et très bénéfique — renversement. Le « pré-indo-européen » sans autre spécification apparaît alors comme le réservoir de nos ignorances.

Le chapitre 3 — «il nocciolo del nostro quadro toponimico italiano» [150], dit l'A. — est consacré aux éléments latins, classés par lemmes étymologiques. Il faut avouer que la répartition en quatre sous-sections («A. Arcaismi latini nella toponomastica» [152-167]; «B. Toponimi di origine latina riferentisi alla geonomastica» [167-208]; «C. Toponimi di varia originazione» [208-236]; «D. Derivati toponimici da aggettivi» [236-262] n'est ni très commode, ni très claire dans son principe (même si l'on se reporte à la p. 150 où les critères sont mieux explicités). En somme, plusieurs critères interfèrent dans la distinction de ces quatre sous-catégories présentées linéairement: — le critère stratificationnel-historique: étymons latins non continués ou très rarement continués (A) vs étymons continués (B, C, D); — un critère morphosyntaxique: noms (B, C) vs adjectifs (D), A étant neutre quant à ce critère; — un critère motivationnel: géonymes (B) vs le reste (C), A étant neutre par rapport à ce critère et D y échappant complètement. En reprenant les trois critères en question, on aboutit donc à la hiérarchie suivante:

- 1. Mots non continués (= A)
- 2. Mots continués
- 2.1. Noms
- 2.1.1. Noms géonymiques (= B)
- 2.1.2. Noms non géonymiques (= C)
- 2.2. Adjectifs (= D),

ce qui permet de retrouver la logique (peu apparente au premier regard) de l'enchaînement linéaire. L'affaire se complique par le fait qu'on trouve des adjectifs (archaïques ou rares) sous A (ALBUS, ASSUS, ATER, etc.) et des adjectifs « a volte anche rari » [150] sous D: APRICUS [237] (de tradition savante dans it. aprico, LEI 3, 360-1), AUREUS [238] (en Italie « esclusivamente come agg. sostantivato per denominare il 'rigologo' » LEI 3, 2376) ou IMU [246] (seulement dans des locutions adverbiales, REW 4327, ou par voie savante, DELI). Doublon: COCCINUS dans

Valcòzzena (Agordo, BL) traité sous A [156] et sous D [242]. Le consulteur doit garder à l'esprit que le chapitre 6, consacré aux phytonymes et aux zoonymes (spécification supplémentaire d'ordre motivationnel), représente, comme nous l'avons dit, une sorte de double supplément au chapitre 3 (il est organisé de même, à partir des bases étymologiques latines).

La masse d'informations qui est consignée dans les chapitres 3 et 6 permettra quelques annotations toponymiques en marge du LEI. Par exemple: — s.v. *ABIÉTEUS (1, 104, 105): noter en particulier Bezzeto (Petroio, Londa, FI) [330] pour la pénétration de la forme commune adaptée (d'après abete) abezzo attestée seulement dans la lexie complexe olio d'abezzo «térébenthine»; — aj. ACERNUS (pour ven.a. aierno «érable» (x àier) [152]; Ø index du LEI)? — ALTARE I 2 (2, 237, n. 4): aj. Triól de la cros (Cencenighe, BL) [208] aux toponymes cités dérivant de ALTARE + IOLU; — s.v. ALVEUS I 1 (2, 448, n. 1) ou I 2 (2, 448-9): aj. les toponymes cités p. 208; — s.v. ANSULA I 3 (2, 1533): noter le maintien du sens de «petite anse» avec valeur géographique métaphorique dans Asola (Ronco, VR) et Asola (sul Chiese, MN) < fundo Asule 930 [167]; — s.v. AQUAEDUCTIUM/AQUIDUCTIUM I 1 a (3, 587): aj. Avedocio 1197-1199 (Montorio, VR) [208].

Voici quelques autres remarques, suggérées également par la lecture des lemmes en A-. 152 et passim: la notation de certaines bases étymologiques appartenant à la deuxième et à la troisième déclinaisons ne paraît pas très cohérente (ou, du moins, n'en avons nous pas saisi la cohérence); THEATRU [163], mais ANTRUM [167]; IMU [246], mais LAPILLOSUS [246]; OPACU [251], mais *OPACINUS [251], etc. - 153 s.v. ALLUVIES: cf. aussi Nebián (valle oggi in parte colmata, Castel San Pietro, Ticino), in Libiano 1426 (O. Lurati, Natura e cultura nei nomi di luogo di Castel San Pietro e del Monte Generoso, Castel San Pietro, 1983, 36, 39). - 154 s.v. ATER: port. adro «oscuro» est d'existence très douteuse (v. LEI 3, 2004 et n. 12); la présence de ATER par voie populaire dans Caggiatro (Asciano, SI) et dans quelques autres toponymes est considérée comme douteuse dans LEI 3, 2002, n. 1 (Fanciullo). - 167 s.v. ANGÜLU, -ARE: il pourrait être préférable de distinguer nettement trois lemmes, ANGULĀRIS, ANGULUS, et *ANG(U)LONE (LEI 2, 1241, 1251-2). Comme ANGULĀ-RIS n'est pas continué par voie populaire dans le lexique italoroman (LEI 2, 1239 et n. 1), il pourrait être transporté p. 154 parmi les « Arcaismi latini nella toponomastica». - 167 s.v. ANTE: séparer, pour plus de clarté typographique, les lemmes AN-TA et ANTE. - 169: Àrola, existant à trois exemplaires pour lesquels est posé ARU-LA, paraît mal placé sous AREA et à déplacer p. 209 sous ARULA «porcile» [?], «terra ammucchiata ai piedi dell'albero», mais surtout «petit autel; foyer de l'autel»; ce dernier pourrait figurer à bon droit p. 154 parmi les «Arcaismi latini nella toponomastica», puisqu'il n'a été transmis à l'italien que par voie savante (LEI 3, 1508). Notons que le rapprochement avec frpr. àrula «Pinus cembra» [lire: [aròla]] repris par le Diz. di topon. à Olivieri à propos de Àrola (NO) ne convient pas en raison de l'accentuation (v. HubschmPraerom 31: *ARÚLLA; FEW 25, 84b). - 237: APRICU est glosé par «aperto» et non par «exposé au soleil, ensoleillé», ce qui mériterait, semble-t-il, une justification (selon DELL, le rapprochement avec aperīre, fait par les Latins, est para-étymologique). - 238 s.v. AUREU: distinguer un lemme AUREOLUS (non conservé comme adjectif autonome, v. LEI 3, 2366). – 330 s.v. ABIES: distinguer un lemme *ABIÉTEUS pour Aghezzi (Vitiana, Coreglia, LU).

La lecture suggère, d'autre part, de nombreux parallèles avec la Galloromania (l'A. met assez souvent à contribution les ouvrages de Gröhler, Vincent, Dauzat/ Rostaing, mais p. 108, la Dor, «affluente della Dordogne», est certainement un découpage de Dordogne, cf. parallèlement la Dogne et v. A. Dauzat, La Top. fr. 26, 128, n. 2, et surtout P. Lebel, Princ. et méth. d'hydron. fr. 62 et n. 4, 133 et n. 2). - 126: le contraste entre Issiglio (près d'Ivrea) et Usseglio (Val Chisone) conduit l'A., qui suit ici G.D. Serra, à expliquer le premier par celt. *iXELLOS «bas» (irl. isel) et le second par celt. *UXELLOS «haut», plus courant en toponymie. On peut observer qu'en Transalpine Issel (Aude), Yschel 1258, Issel 1271, 1441, 1469, etc., que J. Coromines (BNf 8, 278), suivi par TGF 2293, explique par *UXELLOS, répond exactement au premier prototype. La description fournie par Coromines à l'appui de son étymologie («ce village se trouve sur un chaînon de montagne entre deux gros ruisseaux») paraît erronée: l'examen de la carte montre que le site du village est en plaine, au pied de la Montagne Noire. - 154: BUCETUM « pacage pour les bœufs» (ThesLL), non continué dans les langues romanes et dont la variante BUCITA explique différents NL en Italie, fournit, dans la Galloromania méridionale, un prototype convenable à Buzet (HGar.), Buzeto env. 1204, Buset 1344 (TGF 14523), et Buzet-sur-Baïse (LotG.). Les étymons proposés par DNLF² (s.v. et Supplément) et TGF ne conviennent pas sur le plan phonétique. - 158 s.v. FLEXUS: lire occit. fleis. - 202 s.v. SILEX, -ice: cf., en dehors de la zone de l'occitan où le mot est conservé comme appellatif (FEW 11, 612b), Rochesseux (ham., Aubazine, Corrèze), Rochaselz env. 1138-1142 (cop. env. 1200) (Le Cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Obazine, p.p. Bernadette Barrière, Clermont-Ferrand, 1989, 67; nombreuses autres formes anciennes passim); dérivé en -ARIU dans une autre tradition dénominative du même lieu: Monte Sceuzer env. 1138-1142 (cop. env. 1200) (ibid.), Monte Selzeir env. 1143-1158 (cop. env. 1200) (ibid.), etc.; peut-être dérivé en -ETU dans Celzet (ham., Clairvaux-d'Aveyron, Aveyron). - 251 s.v. *OPA-CINUS: cf. Aubazine/Obazine (Corrèze), Obazina 1159-1160 (Cart. d'Obazine 141). - 374: Finestra (passo, Primiero, TN) et Bocchetta di Finestra (valico, Prealpi Pennine-biellesi) sont classés parmi les «metafore oggettuali». Comme désignation de cols, ce type est attesté dans différentes régions de la Romania: outre l'Italie (v. aussi Diz. di topon. s.v. Finestrelle), les Grisons, la Francoprovençalie, l'Occitanie et la Catalogne; cf. notamment Pass da la Fanestra (Grisons, Schorta, RätNb 2, 138), Col de la Fenêtre (Savoie, DNRM 145 et TGF 21495), Col de Fenestre (Alpes-Maritimes, DNRM 145), la Finestra (portell dalt de la Cresta de les Majones, damunt Vilallonga de Serpis, CoromCat 3, 1037). Dans le Midi de la France, le hameau de Fenestres (Saint-Paul-le-Froid, Lozère), Fenestras 1307 (Feuda Gabalorum 2/2, 352), que le DNRM ne connaît qu'à travers l'oronyme composé Roc de Fenestre, est situé près d'un col permettant de franchir le Massif de la Margeride et il y existait, paraît-il, un milliaire aujourd'hui disparu (Dominique Fabié, Carte Archéologique de la Gaule. La Lozère, Paris, 1989, 72, qui signale également qu'un site romain a été découvert à proximité du village). Des faits de ce genre et l'extension de ce type toponymique pourraient suggérer qu'il ne s'agit pas de métaphores *ad hoc*, mais qu'au contraire cet emploi relevant de la toponymie routière pourrait remonter à la latinité.

La Toponomastica italiana — et le Dizionario di toponomastica — permettront une intégration plus facile et plus sûre des données toponymiques italiennes dans le comparatisme roman. Ils donneront aussi aux toponymistes des autres domaines le moyen d'élargir commodément leur point de vue au niveau, sinon panroman, du moins inter-roman, et seront pour eux une source de rapprochements et de suggestions. Ils se recommandent aussi par là, très largement, à tous les romanistes intéressés aux problèmes d'onomastique et de lexique.

Jean-Pierre CHAMBON

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Carmen BARCELÓ (ed.), Un tratado catalán medieval de derecho islámico: Llibre de la Çuna e Xara dels moros, Córdoba, Universidad de Córdoba, 1989, XXVI + 124 pp.

Uno de los textos castellanos que los romanistas suelen citar alegremente como de 1462 es el que se conoce como *Leyes de moros*, transmitido por una copia del siglo XVIII, códice anónimo y sin fecha. Ello se debe a la circunstancia de que fue editado a tiempo en el quinto volumen del «Memorial Histórico Español» por la Real Academia de la Historia de Madrid (1853).

Para el dominio catalán no teníamos hasta ahora nada sobre el derecho musulmán. Pero he aquí que la conocida arabista Carmen Barceló, de la Universidad de Córdoba, autora del impresionante libro sobre las minorías islámicas en el antiguo Reino de Valencia (1984), acaba de exhumar una traducción del árabe realizada en territorio valenciano a fines del siglo XIV; ésta debió de copiarse para el señor de Sumacàrcer. Tras la reconquista de las tierras valencianas a mediados del siglo XIII por el rey Jaime I, quedó allí una importante masa de población sarracena para la que siguieron vigentes, a guisa de derecho supletorio, sus leyes y costumbres islámicas.

El tratado, anónimo y sin título, contiene 59 folios, y se ha conservado en una copia bastante tosca realizada a mediados del siglo XV, pero la ejecución del manuscrito la sitúa muy juiciosamente la profesora Barceló en el 3 de marzo 1408 (cf. pp. XIII-XIV). Esta le ha dado el título de *Llibre de Çuna e Xara* porque « se ajusta al contenido y además figura encabezando el índice» (p. XI). El *Llibre* recoge los principios de la šarī'a (= xara), basada en el Corán y en la tradición islámica (Sunna = çuna) y pertenecía al derecho o a la escuela malequí de Occidente. Es un ejemplo de las relaciones que se establecen entre el poder político cristiano y los musulmanes a él sometidos entre sí⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Véase Furs de València, Barcelona, 1970, I, p. 21 (Els Nostres Clàssics, núm 101).

El texto ahora editado, sin ser paleográfico, está transcrito con todas las garantías filológicas y se ciñe a las normas de la colección «Els Nostres Clàssics». A esta transcripción, que sigue a una clara exposición preliminar de los problemas encerrados en el *Llibre*, la editora ha añadido un índice de materias, con remisión a los capítulos, otro de nombres propios y de topónimos y un glosario de las voces catalanas anticuadas. Asimismo un muy útil índice de términos árabes.

Es una lástima que el glosario catalán (pp. 103-106) sea el único de estos repertorios que no lleve referencias a las páginas de la edición o a los capítulos y que no sea más completo (pero culpables de ello son los malos hábitos de los editores catalanes en general). Hay ahí lexemas, entre otros por ejemplo tou del ventre (p. 81), que merecerían ser señalados.

La profesora Carmen Barceló, que es de lengua materna española, conoce como pocos los problemas filológicos del catalán y de ello ha hecho gala una vez más en esta publicación, a la que apenas cabe ponerle algún reparo. Diré que molesta la transcripción alcadí 'cadí' con acento (passim), cuando es palabra paroxítona (alcadi); también hay que corregir la errata nèts 'nietos' (p. 80; en cambió correctamente néts en las pp. 27, 32 y 39). Pero esto son minucias sin la menor importancia.

El Llibre de Çuna i Xara dels moros entra a formar parte del corpus de textos básicos para el estudio de la filología medieval catalana. Convendría ahora que la autora se decidiera a entregar esta edición, aparecida con ropaje modesto en una benemérita publicación universitaria («Area de Estudios Arabes e Islámicos. Cátedra de Lengua y Literatura Arabes. Universidad de Córdoba. España»), a alguna editorial de gran proyección, para que los estudiosos -filólogos, historiadores y juristas- pudieran disponer para sus investigaciones de esta pequeña, bienvenida y esencial obra.

Germán COLÓN

Ralph PENNY, A History of the Spanish Language, Cambridge University Press, Cambridge/New York/Port Chester/Melbourne/Sydney 1991, XVI + 319 pages.

A History of the Spanish Language n'est pas une histoire de la langue espagnole au sens propre du mot; il ne s'agit pas d'une de ces synthèses de la description de l'évolution intérieure d'une langue ainsi que des aspects extérieurs agissant sur son histoire dont le manuel de R. Lapesa reste le modèle toujours inégalé⁽¹⁾. Le lecteur de l'ouvrage de Penny, pour ne citer que quelques exemples, n'apprend rien sur les

⁽¹⁾ Historia de la lengua española, Madrid 81980 etc. Depuis un certain temps, on est en mesure de consulter des ouvrages plus brefs, mais qui sont visiblement inspirés du modèle de Lapesa; cf. p. ex. Alatorre, Antonio: Los 1,001 años de la lengua española, México 21989; Cano Aguilar, Rafael: El español a través de los tiempos, Madrid 1988.

jarjas, ni sur Nebrija, ni sur l'existence de la Real Academia, mais il dispose d'une excellente introduction à la grammaire historique de la langue espagnole. A History of the Spanish Language fait donc partie des manuels modernes qui, dans la tradition du Manual classique de Menéndez Pidal⁽²⁾, s'efforcent de brosser le tableau de l'évolution interne de la langue, l'ouvrage de Penny se situe entre ceux de Lathrop⁽³⁾, Resnick⁽⁴⁾ et de Darbord/Pottier⁽⁵⁾, d'un côté, tous de dimension plus réduite et d'approche didactique, et le manuel de Lloyd⁽⁶⁾, de l'autre côté, plus détaillé et plus ambitieux encore que celui de Penny.

L'ouvrage de Penny comprend les parties traditionnelles d'une grammaire historique: après une «Introduction» (1-26) consacrée au latin hispanique, au rôle de la Reconquête lors de la formation de la langue espagnole et à l'expansion géographique de celle-ci, il est question de la «Phonology» (27-97; malgré mainte explication d'inspiration structuraliste, il s'agit grosso modo d'un chapitre qu'on aurait également pu baptiser «Phonetics»), de la «Morpho-syntax» (98-207), de la «Lexis» (208-253) et des «Semantics» (254-269); ces derniers chapitres réunissent des observations d'ordre lexicologique qui, dans les grammaires traditionnelles telles le Manual, se trouvaient éparpillées entre l'introduction et les chapitres concernant les différentes parties du discours. Conformément au plan d'une grammaire historique (et contrairement à ce que le titre de History pourrait suggérer!), le découpage de la réalité linguistique se fait de façon verticale; l'auteur évite de donner une description des tranches horizontales (du type «la langue espagnole au ne siècle») et contourne les problèmes de périodisation. Comme, en plus, l'auteur ne vise pas à donner une description complète des secteurs grammaticaux en question, mais opère le choix des sujets traités selon des critères plutôt pédagogiques (« I had in mind the needs of undergraduate and postgraduate students», p. XIII), il n'est guère possible de formuler une critique de base concernant la méthode de l'auteur: Comment lui

⁽²⁾ Manual de gramática histórica española, Madrid ¹⁴1973 etc. Entre le Manual et les grammaires historiques modernes se situe la Gramática histórica española de Vicente García de Diego (Madrid ³1970, 1981, etc.) que Penny, d'ailleurs, n'utilise pas.

⁽³⁾ Lathrop, Thomas A.: The Evolution of Spanish. An Introductory Historical Grammar, Newark, Delaware 1980.

⁽⁴⁾ Resnick, Melvyn C.: Introducción a la historia de la lengua española, Washington 1981.

⁽⁵⁾ Darbord, Bernard / Pottier, Bernard: La langue espagnole. Éléments de grammaire historique, Paris 1988.

⁽⁶⁾ Lloyd, Paul M.: From Latin to Spanish, vol. I: Historical Phonology and Morphology of the Spanish Language, Philadelphia 1987. Dans la préface (p. I), Lloyd annonce la parution d'un deuxième volume traitant de la formation des mots et de la syntaxe. Les ouvrages suivants sont tout à fait comparables aux chapitres respectifs de Lloyd, mais limités chacun à un secteur de la grammaire historique: Ariza Viguera, Manuel: Manual de Fonología Histórica del Español, Madrid 1990; Alvar, Manuel / Pottier, Bernard: Morfología histórica del español, Madrid 1983. C'est toujours en vain qu'on attend une syntaxe historique valable de la langue espagnole.

reprocher d'avoir mis l'accent sur tel détail aux dépens de tel autre? Le commentateur se bornera donc à passer en revue un certain nombre de points qui lui paraissent discutables; il va sans dire que ces remarques ne sont nullement destinées à troubler l'impression positive qui se dégage lors de la lecture d'un ouvrage qu'on ne manquera pas de qualifier d'excellent.

« Introduction »

Parmi les représentants romans du lat. *cras* (p. 8), il faudrait mentionner l'anc. pg. *cras* ⁽⁷⁾, parmi ceux de *caseu* (p. 9) le sd. *kasu* ⁽⁸⁾; il ne faudrait pas non plus passer sous silence le fait que *plus* (p. 9), toujours cité dans le contexte de la différenciation morpho-lexicale des langues romanes, n'était pas inconnu dans les langues ibéroromanes ⁽⁹⁾.

Pour ce qui est du suffixe patronymique -ez, Penny ne mentionne que l'étymologie germanique (p. 12), sans signaler l'existence d'autres hypothèses (10).

« Phonology »

Dans le contexte des phénomènes métaphoniques (inflexion de la voyelle tonique sous l'influence d'un yod suivant), Penny n'allègue pas d'exemple illustrant l'évolution de $\check{e} + nj$ et de $\check{o} + nj$ (« no example », p. 41); il aurait pu toutefois citer les cas — discutables, bien entendu — de engeño, sueño et lueñe qu'on trouve habituellement dans les grammaires historiques (11).

En ce qui concerne la diphtongaison spontanée, Penny se borne à une explication purement phonologique (« some therapeutic device to preserve comprehension »,

⁽⁷⁾ Cf., p. ex. Cunha, Antônio Geraldo da: *Indice do vocabulário do português medieval*, vol. II: B-C [= IVPM], Rio de Janeiro 1988, p. 118.

⁽⁸⁾ Cf. DES, vol. I, p. 317.

⁽⁹⁾ Cf., p. ex., Alvar, M. / Pottier, B.: Morfología histórica, op. cit., pp. 84 s., 328; Alvar, Manuel: El dialecto riojano, Madrid 1976, p. 66; Huber, Joseph: Altportugiesisches Elementarbuch, Heidelberg 1933, pp. 145 s.; IVPM, vol. II, p. 61; Dardel, Robert de: MAGIS et PLUS en protoroman, in: RJb 37 (1986), pp. 87-93.

⁽¹⁰⁾ Pour une étymologie latine, cf. Meyer-Lübke, Wilhelm: Romanische Namenstudien, vol. II, Wien 1917, pp. 5-20; id.: Die iberoromanischen Patronymika, in: ZRPh 40 (1920), pp. 208-210; pour une étymologie préromane, cf. Menéndez Pidal, Ramón / Tovar, Antonio: Los sufijos españoles en «-z», y especialmente los patronímicos, in: BRAE 42 (1962), pp. 371-460, p. 448; Piel, Joseph Maria: Sobre os apelidos portugueses do tipo patronímico em -ici / -es (Rodrigues), in: BF21 (1962/63), pp. 167-175, p. 169.

⁽¹¹⁾ Cf. Menéndez Pidal, R.: Manual, op. cit., schéma p. 49 (= Ariza Viguera, M.: Fonología Histórica, op. cit., schéma p. 30), Lloyd, P. M.: From Latin to Spanish, vol. I, op. cit., pp. 195 s. Pour la discussion des exemples, cf. aussi Alarcos Llorach, Emilio: Efectos de la yod sobre la vocal tónica en español, in: Xe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes [Strasbourg 1962], Actes, vol. III, Paris 1965, pp. 945-950, pp. 946 s., ainsi que Corominas (DCECH, vol. V, p. 327, s.v. sueño).

p. 44), bien qu'on puisse douter de l'importance numérique de paires du type osso < ursu: *osso (> hueso) < ossu. Il est également évident que l'explication de Penny ne rend pas compte non plus des évolutions du français et de l'italien⁽¹²⁾. Un détail chronologique: prétendre que l'anc. esp. sieglo devient siglo en esp. mod. (p. 46) est une schématisation quelque peu simplificatrice⁽¹³⁾.

Penny simplifie également la description des palatalisations de *tj* et *kj* intervocalique et devant *yod*, en créant l'impression qu'en position intervocalique, le résultat médiéval est toujours sonore (pp. 54, 64, 70). Vu la double issue *pereza* vs. *cabeça*, *pozo* vs. *plaça*, il faut cependant souligner l'imprévisibilité des évolutions phonétiques correspondantes (14).

Dans le cas de l'esp. *chato*, *chopo*, *chozo* (< *plattu, *ploppu, pluteu), il serait peut-être préférable de supposer l'existence d'emprunts portugais (15), plutôt que de proposer une explication phonétique — comme le fait Penny (p. 63) — qui ne peut s'appuyer que sur les exemples cités.

Lorsqu'il est question de la sonorisation des occlusives intervocaliques, Penny propose, pour la perte de l'occlusivité (type $(k >) g > \gamma$), la datation quelque peu sommaire «en ancien espagnol» (p. 67); d'habitude on ne compte pas avec une telle évolution avant le XIV^e s. ⁽¹⁶⁾.

La graphie cua- pour qua- étymologique (type cuatro au lieu de quatro) serait, d'après Penny, d'origine tout à fait récente: «the spelling cua- dates from the nine-

⁽¹²⁾ Pour l'historique des explications phonologiques dans le domaine de la diphtongaison (Weinrich, Corbett, Spore, Iordan/Manoliu), cf. Ariza Viguera, M.: Fonología Histórica, op. cit., p. 51. Pour des arguments contre cette hypothèse, cf. Togeby, Knud: Les explications phonologiques historiques sontelles possibles?, in: RPh 13 (1959/60), pp. 401-413, et id.: [Réponse à P. Spore], in: Revue Romane 9 (1974), pp. 122-129, p. 124.

⁽¹³⁾ Siglo est attesté depuis le XIVe s.; cf. Ariza Viguera, M.: Fonología Histórica, op. cit., p. 54; DCECH, vol. V, p. 245.

^{(14) &}quot;The development of intervocalic /tj/ and /kj/ is one of the most complicated and difficult to unravel in all of the sound changes of Castilian"; Lloyd, P. M.: From Latin to Spanish, vol. I, op. cit., p. 260.

⁽¹⁵⁾ Le pg. chato est attesté avant son pendant esp. (cf. Cunha, Antônio Geraldo da: Dicionário etimológico Nova Fronteira da língua portuguesa, Rio de Janeiro ²1989 [= DENF], p. 177; vs. DCECH, vol. II, p. 345), choça à la même époque (cf. DENF, p. 179; IVPM, vol. II, p. 60; vs. DCECH, vol. II, p. 398). Il n'y a que l'esp. chopo (XIVe s.; DCECH, vol. II, p. 391) qui précède son homologue bien que le dérivé pg. choupana (1500; IVPM, vol. II, p. 61) fasse conclure à l'âge plus avancé de la base dérivationnelle.

⁽¹⁶⁾ Cf. Lloyd, P. M.: From Latin to Spanish, vol. I, op. cit, p. 327; Pensado Ruiz, Carmen: Cronología relativa del castellano, Salamanca 1984, p. 187. Metzeltin, Michael: Altspanisches Elementarbuch, vol. I: Das Altkastilische, Heidelberg 1979, p. 10, part tout simplement de la conservation des occlusives en ancien espagnol.

teenth century» (p. 84). Or, déjà Nebrija utilise systématiquement la graphie cua-(17).

«Morpho-syntax»

Le problème de l'étymologie de aún — Penny a recours, comme tant d'autres, à l'explication par l'analogie, peu convaincante (« with the /-n/ of sin, según », p. 118) — a été résolu par H. J. Wolf: la forme adverbiale adhucine (adhuc + particule déictique -ine) est attestée chez Apulée (18).

Dans le cas de *mismo*, Penny s'écarte de l'étymologie traditionnelle (< *metip-simus) et propose comme étymon, sans aucune justification, *medipsissimus, « a variant of attested METIPSISSIMUS» (p. 130). On aimerait savoir où la forme *metipsissimus est attestée et comment un tel étymon serait compatible avec le phonétisme du résultat espagnol.

A plusieurs reprises, Penny fait remonter l'infinitif ser et les formes correspondantes du futur et du conditionnel au lat. vulg. *essere (pp. 5, 143, 145); en plus, il fait la distinction entre deux verbes ser < *essere et se(e)r < sedere qui se seraient confondus en ancien espagnol (p. 191) ou déjà en latin (p. 162) — quel détour intellectuel par rapport à l'interprétation traditionnelle selon laquelle les représentants de sedere se sont tout banalement substitués à ceux de *essere, ser n'étant que la forme contractée de seer⁽¹⁹⁾!

Il est superflu de postuler, dans le cas de l'esp. *mear*, un changement de classe de conjugaison (< lat. *meiere*; cf. Penny, p. 148), étant donné qu'un verbe *meiare* est déjà attesté en latin⁽²⁰⁾.

Certaines appréciations d'ordre quantitatif auraient peut-être besoin de vérifications supplémentaires; les verbes dérivés en *-ecer* ne constituent-ils vraiment que « a relatively small number » (p. 149)⁽²¹⁾?

⁽¹⁷⁾ Cf. l'édition fac-similé du Vocabulario Español-Latino, Madrid 1951. Pour la discussion des auteurs du Siglo de Oro au sujet des graphies qua- vs. cua- (la plupart plaide, bien entendu, en faveur de qua-!), cf. Esteve Serrano, Abraham: Estudios de teoría ortográfica del español, Murcia 1982, pp. 360-368.

⁽¹⁸⁾ Cf. Wolf, Heinz Jürgen: Aún, in: Homenagem a Joseph M. Piel por ocasião do seu 85.º aniversário, Tübingen 1988, pp. 443-447.

⁽¹⁹⁾ Cf. pour l'explication traditionnelle Menéndez Pidal, R.: Manual, op. cit., p. 84; Alvar, M / Pottier, B.: Morfología histórica, op. cit., p. 224, n. 32; Lloyd, P. M.: From Latin to Spanish, vol. I, op. cit., pp. 299, 320. L'hypothèse de Penny remonte peut-être à Corominas; cf. DCECH, vol. V, p. 213.

⁽²⁰⁾ Cf. TLL, vol. VII, p. 604. Cf. aussi REW 5468; DEEH, p. 806; DCECH, vol. IV, p. 8.

⁽²¹⁾ Jesús Pena note, par contre, «la productividad de -ec-e- en español» qui, au moins pendant le moyen âge, «se manifiesta con bastante fuerza»; La derivación en español. Verbos derivados y sustantivos verbales, Santiago de Compostela 1980 (= Verba, Anexo 16), p. 90. Dans le Diccionario inverso de la len-

Penny interprète les formes verbales en -ie de l'ancien espagnol (= imparfait des verbes en -er / -ir) comme étant des reflets d'une prononciation paroxytone (-ie); les formes prononcées -ié ne seraient que l'exception à la règle («the forms [...] sometimes stressed /ié/», p. 168; cf. aussi p. 49). Or, depuis l'article fondamental de Y. Malkiel, on considère ces dernières comme étant largement majoritaires; celles en -ie occuperaient, par contre, «the lower rank of marginal compromise forms [...], a rank more nearly in accord with their severely limited frequency» (22).

Une appréciation tout aussi discutable concerne la fréquence des différentes constructions hypothétiques en ancien espagnol. Penny considère d'abord le schéma si pudiesse - fiziera comme «the normal one in Old Spanish» (p. 172), avant d'admettre la construction si pudiesse - faría - bien plus fréquente dans les textes du XIIIe s. (23) — comme «the main competitor of this early Old Spanish type» (p. 204). L'étude plus spécialisée d'E. Montero Cartelle montre en plus l'existence de bien d'autres schémas hypothétiques à l'époque de Berceo, même de ceux formés avec des temps composés — des constructions donc que Penny attribue seulement au «late Old Spanish» (p. 206).

Dans la liste des futurs révélant la contraction vocalique typique de l'ancien espagnol (type « morrá (now morirá)», p. 175), Penny a omis, dans certains cas, d'attirer l'attention sur la différence avec les formes modernes (24) — ce qu'il a pourtant bien fait pour la plupart des verbes. Il ne faudrait pas passer sous silence non plus le fait que même en ancien espagnol, à côté de certaines formes contractées, les formes « régulières » existent parfaitement bien (25).

gua española de Ignacio Bosque et Manuel Pérez Fernández (Madrid 1987, pp. 659-661), on trouve 332 verbes en -ecer; si on déduit les formations déjà latines (le REW contient 51 verbes en -escere dont une vingtaine seulement, d'après le REW, serait représenté en espagnol; cf. Alsdorf-Bollée, Annegret / Burr, Isolde: Rückläufiger Stichwortindex zum Romanischen Etymologischen Wörterbuch, Heidelberg 1969, p. 53) ainsi qu'un certain nombre de mots savants, d'emprunts et de dérivés préfixaux espagnols, on obtient toujours un nombre impressionnant de verbes dérivés en -ecer.

⁽²²⁾ Malkiel, Yakov: Toward a Reconsideration of the Old Spanish Imperfect in -ía - -ié, in: HR 27 (1959), pp. 435-481, p. 475 (l'article manque dans la bibliographie de Penny). Cf. aussi Lloyd, P. M.: From Latin to Spanish, vol. I, op. cit., pp. 361-364.

⁽²³⁾ Cf. Montero Cartelle, Emilio: Gonzalo de Berceo y el Libro de Alexandre. Aproximación al sistema verbal de la época desde los esquemas condicionales, Santiago de Compostela 1989 (= Verba, Anexo 30), avec de nombreux tableaux statistiques, p. ex. pp. 120, 129, 131. Pour d'autres détails, cf. aussi Luquet, Gilles: Systématique historique du mode subjonctif espagnol, Paris 1988.

⁽²⁴⁾ Cf. prendrá (il manque: «now prenderá»), comidrá (il manque: comedirá), remandrá (il manque: remanirá). Dans le cas de prend(e)rá, la traduction «he will take » devrait être précisée pour l'espagnol moderne.

⁽²⁵⁾ Cf. anc. esp. perderá, partirá, prenderá, vestiré à côté de perdrá, partrá, prendrá, vistré; cf. pour toutes ces formes Schede, Hildegard: Die Morpholo-

«Lexis»

Penny considère le nom de personne Sancho comme étant d'origine basque (p. 209) — il faudrait mentionner, néanmoins, l'étymologie latine (< Sanctulus) proposée par R. Lapesa (26). Au point de vue terminologique, d'ailleurs, Penny emploie la désignation «basque» pour la langue moderne aussi bien que pour la langue préromane qu'on a l'habitude de nommer «ibère» (pp. 209 s.), une pratique, visiblement inspirée par le basco-ibérisme humboldtien, qui paraît quand même quelque peu exagérée...

L'auteur définit les semi-cultismes comme sous-catégorie des mots populaires dont la non-conformité aux règles phonétiques serait due à l'influence de mots latins prononcés à haute voix (pp. 208, 237); Penny renverse donc la perspective de la définition traditionnelle qui considérait les semi-cultismes comme étant « cultismos que se introdujeron desde muy remotos tiempos en el romance» (27). Comment Penny arrive-t-il à expliquer les semi-cultismes dont le phonétisme ne montre aucun rapport avec une étape de l'évolution populaire soi-disant sous-jacente? A quel moment, p. ex., de l'évolution de titulu (> tetlu > *tejo) l'influence latine aurait-elle pu imposer tídulo (Xe s., > tilde)? La définition traditionnelle semble s'avérer plus efficace que celle proposée par Penny...

Dans le contexte des latinismes, Penny cite le cas de la forme desiderio, attestée dans les Glosas Silenses (non dans les Glosas Emilianenses, comme le prétend Penny), derrière laquelle pourrait se cacher, d'après l'auteur, une prononciation tout à fait populaire deseo (p. 210). Cette interprétation semble remonter à l'hypothèse de R. Wright, très contestée d'ailleurs (28), selon laquelle «todos leían la escritura tradicional con la fonética evolucionada normal» (29); une graphie mensibus pourrait

gie des Verbes im Altspanischen, Frankfurt/Bern/New York 1987, pp. 546 s., 535, 573, 753. Cf. aussi Alvar, M. / Pottier, B.: Morfología histórica, op. cit., pp. 250-252.

⁽²⁶⁾ Cf. Lapesa, Rafael: Sobre el origen de Sancho, in: Homenagem a Joseph M. Piel, op. cit., pp. 79-83.

⁽²⁷⁾ Menéndez Pidal, R.: Manual, op. cit., p. 12. Cf. ibid. pour l'exemple de ti-tulu.

⁽²⁸⁾ Cf., p. ex., les comptes rendus de Bengt Löfstedt (in: VR 42 (1983), pp. 259-263, spécialement pour l'interprétation de mensibus: p. 263) et de Heinz Jürgen Wolf (in: Mittellateinisches Jahrbuch 21 (1986), pp. 279-283, pour mensibus: p. 281). Pour une discussion encore plus détaillée (et critique) de l'hypothèse de Wright dans le contexte de l'interprétation des Glosas Emilianenses, cf. la nouvelle édition des Glosas, accompagnée d'une étude linguistique: Wolf, Heinz-Jürgen [sic, à corriger en: Heinz Jürgen]: Glosas Emilianenses, Hamburg 1991, pp. 59-64.

⁽²⁹⁾ Wright, Roger: La función de las glosas de San Millán y de Silos, in: Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, vol. IX, Aix-en-Provence/Marseille 1986, pp. 209-219, p. 215.

refléter, d'après Wright, une prononciation mezes (30). Wright et Penny qui affichent tellement peu de confiance dans la fidélité phonétique des gloses, devraient expliquer cependant pourquoi un glossateur — qui transcrirait le phonétisme deseo par desiderio — éprouverait le besoin de gloser de nombreuses formes latines par leurs successeurs étymologiques parfaitement transparents (testibus = tiestes, auguria = agueros, promiserit = prometieret, habeat = ajat, saltare = sotare, arserit = ardieret, nasceretur = naisceset, sicitates = seketates (31)) — l'identité supposée entre la graphie latine et la prononciation populaire rendrait un tel procédé plus que superflu.

Les dates des premières attestations, citées dans le contexte des différentes couches historiques du vocabulaire espagnol, sont sujettes à caution; la liste des «Latin borrowings made by Spanish at various periods» (p. 211), prise comme échantillon, offre des résultats plutôt inquiétants: sur les 69 latinismes qui ont survécu jusqu'à l'époque actuelle, 38 sont à antidater d'un siècle, voire de deux ou trois, rien qu'à l'aide du *DCECH* de Corominas — qui figure pourtant dans la bibliographie de Penny!

Les «hellénismes» de l'espagnol comprennent également, d'après la définition proposée par Penny, les emprunts faits déjà à l'époque du latin (type *baño*, *piedra*, *torre*; cf. p. 212) — un schéma d'analyse tout au moins discutable.

Pour ce qui est de l'identification de certains emprunts aux langues modernes, il est parfois malaisé de trancher entre les différentes attributions possibles; c'est pourquoi on trouve *manjar* «(fine) food» sous les gallicismes/occitanismes (p. 225) et à nouveau *manjar* «dish (of fine food)» sous les catalanismes (p. 232) — des renvois mutuels seraient utiles au lecteur.

En ce qui concerne certains types de formation préfixale (type super-(32), hiper-, mini-(33), micro-, macro-), Penny attribue leur productivité à l'influence de l'anglais (pp. 240 s., 253), sans pouvoir fournir une seule preuve qui démontrerait une origine anglaise davantage que française, allemande, italienne... de ces éléments formateurs qu'on ne peut considérer que comme des internationalismes. Penny semble s'appuyer uniquement sur l'étude de C. Pratt (34) qui est connue pour son absence de

⁽³⁰⁾ Cf. id.: Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France, Liverpool 1982, p. 170. Pour l'interprétation des gloses, cf. aussi pp. 204 s.

⁽³¹⁾ Glosas Silenses, nos 107, 111, 189, 218, 251, 268, 271, 277, citées d'après Menéndez Pidal, R.: Orígenes, op. cit., pp. 15-21.

⁽³²⁾ Superestructura et supervivencia ne sont d'ailleurs guère des exemples illustrant le préfixe super- dans la signification « excess » (p. 240).

⁽³³⁾ *Minifalda* est considérée comme «lexical borrowing from English» (p. 231), *maxifalda* comme formation espagnole (p. 241) — l'analyse manque de rigueur!

⁽³⁴⁾ Pratt, Chris: El anglicismo en el español peninsular contemporáneo, Madrid 1980.

critères rigoureux lors de l'identification des prétendus anglicismes (35) et dont la méthode mérite bien l'épithète « anglocentrique » (36).

La présentation des mécanismes de la formation des mots pourrait donner lieu à des réflexions d'ordre méthodologique; ici⁽³⁷⁾, je ne voudrais mentionner que le problème du découpage exact des suffixes — il y a de bonnes raisons de considérer la voyelle qui, historiquement, reliait la base et le suffixe, comme partie intégrante de celui-ci, donc de présenter le suffixe sous la forme -idad, -im(i)ento (au lieu de -dad, -m(i)ento, etc.; cf. pp. 243-245) — et le caractère contestable de la distinction entre «affixe» et «affixoïde»: au point de vue fonctionnel, on ne peut observer aucune différence entre ces deux catégories — ce qui explique les nombreuses confusions dans l'analyse des auteurs qui, comme Penny, maintiennent cette distinction (38). Il faut constater, finalement, que Penny fait — théoriquement — la distinction entre les mécanismes formateurs de l'espagnol et ceux du latin; il cite cependant un grand nombre d'exemples de dérivés espagnols qui, en réalité, devraient constituer des mots savants remontant à des dérivés déjà latins (39).

D'autres détails discutables concernant la formation des mots: -azgo serait «un-productive» (p. 244) — cf. par contre *liderazgo* (40). La liste des suffixes non-

⁽³⁵⁾ Cf. le compte rendu extrêmement sévère de Manfred Höfler (in: ZRPh 99 (1983), pp. 466-468). Une phrase de Pratt comme celle-ci semble justifier ce jugement: «En los doscientos últimos años el español apenas ha acuñado una voz nueva, ni ex nihilo [...], ni de palabras existentes»; El anglicismo en el español, op. cit., p. 45.

⁽³⁶⁾ Christiane Nord reproche à Pratt, à juste titre, sa «anglozentrische Sprachbetrachtung»; Neueste Entwicklungen im spanischen Wortschatz, Rheinfelden ²1986, p. 451.

⁽³⁷⁾ Cf., concernant le découpage des suffixes comme le problème des «affixoïdes», des remarques faites ailleurs: Compte rendu de Sandmann, Antônio José: Wortbildung im heutigen brasilianischen Portugiesisch, in: RLiR 55 (1991), pp. 537-547; Grammatik und Wortbildung. Zur Behandlung von Wortbildungsphänomenen in portugiesischen Grammatiken der Gegenwart, in: Schmitt, Christian / Metzeltin, Michael (edd.): [Actes de la section «Grammaticographie» du XXII. Deutscher Romanistentag, à paraître].

⁽³⁸⁾ *Multi*- et *semi*- figurent dans la liste des préfixes (p. 241) aussi bien que dans celle des «préfixoïdes» (p. 253), *pluri*-, *maxi*- et *mini*- sont considérés comme des préfixes (p. 241), *poli*-, *macro*- et *micro*- comme des «préfixoïdes» (p. 253); il va sans dire qu'un critère étymologique (origine latine vs. grecque) est absolument inutile lorsqu'il s'agit d'établir des distinctions d'ordre fonctionnel.

⁽³⁹⁾ Cf., p. ex., escapar, extender, trasvolar (p. 239), socavar, someter (p. 240), porfía, perdurar, perjurar, prometer, anteponer, retroceder, circunlocución (p. 241), armadura (p. 243), glorificar, amplificar, santiguar (p. 245), etc. etc.

⁽⁴⁰⁾ La base dérivationnelle *líder* serait attestée en 1955; cf. Martín Alonso: *Enciclopedia del Idioma*, p. 2565.

modificateurs (pp. 243-245) ne contient aucune indication quant à la signification des suffixes. Dans la liste des adjectifs dérivés (pp. 244 s.), certains constituent des formations augmentatives ou diminutives (type **blanco** → **blanquecino**) qu'il vaudrait mieux énumérer sous le chapitre « Affective derivation » (pp. 246-251). **Bancarrota** n'est pas un mot composé espagnol (p. 252), mais un italianisme pur et simple.

« Semantics »

Asesino (p. 268) n'est guère un exemple probant du passage d'un nom propre à la fonction de nom commun (type quevedos).

La bibliographie (pp. 270-276) comprend environ 140 titres; bien que le choix des sources pour un domaine aussi vaste que la grammaire historique de l'espagnol reste toujours discutable (41), on ne peut relever aucun oubli important. A défaut d'un résumé ou d'une conclusion quelconque, ce sont les index des étymons latins (pp. 277-287), des mots espagnols cités (pp. 288-313) et des sujets traités (pp. 314-319) qui closent l'ouvrage.

Il est important de préciser que les remarques concernant quelques points discutables ne sont pas de nature à modifier le jugement positif qui s'impose après la lecture de l'ouvrage de Penny; il s'agit d'une grammaire historique solide et fiable et en même temps claire et maniable — en un mot: le manuel idéal pour l'enseignement universitaire. Qu'il me soit permis de souhaiter qu'il soit traduit le plus rapidement possible de la langue de Shakespeare (42) à celle de Cervantes — dont la meilleure connaissance constituera, en fin de compte, un des buts du livre, et non le moindre.

Alf MONJOUR

⁽⁴¹⁾ On remarquera que Menéndez Pidal (4 titres), A. Alonso (5), Lapesa (5), et Malkiel (8) sont moins bien représentés que Penny (10 titres). On pourrait regretter, à la rigueur, l'absence des études de M. Alvar sur l'aragonais et sur l'espagnol des Canaries, des nouveaux manuels sur l'espagnol de l'Amérique Latine (Moreno de Alba, José G.: El español en América, México 1988; Cotton, Eleanor Greet / Sharp, John M.: Spanish in the Americas, Washington 1988), de l'article de R. Lapesa sur le ceceo / seseo et des travaux de F. González Ollé, de J. Pena et de E. de Bustos Gisbert sur certains domaines de la formation des mots. Pour la formation des mots en général, on citera désormais Lang, Mervyn Francis: Spanish Word Formation. Productive derivational morphology in the modern lexis, London/New York 1990.

⁽⁴²⁾ J'espère que ce n'est pas à cause de mon ignorance de celle-ci que je n'ai relevé que très peu de fautes typographiques: «Ptg. area» (p. 8, au lieu de: areia), «Ptg. égoa» (p. 9, égua), «vendemia» (p. 41, vendimia), «CALLUS» (p. 62, GALLUS), «this results [...] appear» (p. 168, these), «the Visigoths were driven out of Southern France by the Franks in the later fifteenth century» (p. 215, fifth).

DOMAINE GALLO-ROMAN

Otto JÄNICKE, Französische Etymologie. Einführung und Überblick, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (Romanistische Arbeitshefte 35), 1991, 92 pages.

Après un court chapitre consacré à la définition de l'étymologie [3-7], le livre s'articule en trois parties principales: l'histoire de l'étymologie [8-42], les tâches et les problèmes de l'étymologie française [43-74], enfin quatre études de cas (fr. aune, son, donjon, frpr. brogì/occ. broujà) [75-83]. La présentation matérielle est très correcte; toutefois, du point de vue pédagogique, le texte, trop serré (une quinzaine de pages sans sous-titres, ni même saut de ligne, à propos de l'étymologie au XXe siècle [26-42]), est assez peu attractif.

La composition nous a paru souffrir d'un certain déséquilibre. Si l'idée de faire réfléchir les étudiants à partir de dossiers étymologiques choisis est en principe excellente, la part réservée à l'histoire de la discipline paraît trop forte (35 pages sur 92) dans un si court volume d'initiation, d'autant que ce qui est dit ensuite des tâches et des problèmes de l'étymologie française («1. Die vulgärlateinischen Elemente» [44-51], «2. Die keltischen Elemente» [51-55], «3. Die germanischen Elemente» [56-64], «4. Die romanische Wortschöpfung» [65-74] relève davantage, à notre sens, de l'histoire du lexique que de l'étymologie dans ce qu'elle aurait de spécifique. Les processus d'emprunt sont laissés de côté.

On peut regretter que l'évolution interne de la recherche en étymologie française depuis une vingtaine d'années demeure difficilement perceptible, de même que les impulsions venues de l'extérieur du sérail — les noms de Benveniste ou de Malkiel n'apparaissent pas —, ceci bien qu'une large place soit faite à des courants qu'on peut tenir pour marginaux, mais moins féconds (P. Guiraud, H. Meier). La discussion sur la place de l'étymologie dans le FEW [28-30] est intéressante (et même centrale pour la définition et la pratique de la discipline); la définition du FEW comme «primär ein lexikologisches Informationsmittel» [28] (ou «primär ein lexikologisches Quellenwerk» [30]) paraît néanmoins quelque peu réductrice.

Selon l'habitude de la collection, chaque chapitre se termine par une série d'Arbeitsanregungen. La bibliographie [87-90] omet le DEAF et l'Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français de K. Baldinger ainsi que L'Etimologia d'A. Zamboni, et il paraît difficile de placer sur le même pied [1] les introductions de P. Guiraud, M. Pfister, H. Meier et Ch. Brucker (v. P. Swiggers, BSL 84, 114-116).

Clair et probe, cet *Arbeitsheft* remplit, malgré les quelques réserves qu'il peut susciter, l'objectif qu'il s'assigne: introduire commodément des débutants à un domaine qui reste relativement peu systématisé et peu enseigné. On pourra le considérer comme une utile propédeutique devant déboucher, pour une initiation plus complète, sur la lecture des manuels de M. Pfister et A. Zamboni.

P. 52: à propos des éléments celtiques, on pouvait citer B. Müller, «Geostatistik der gallischen/keltischen Substratwörter in der Galloromania», Festschrift für Johannes Hubschmid zum 65. Geburtstag, 1982, 603-620. – P. 53: gaul. *TONNA est effectivement un étymon à biffer du FEW; pour l'explication de bgât. tonner «peler (un arbre)», on verra Chauveau, «Cas d'étymologie double dans le FEW (IV)», § 405, dans TraLiPhi 30 (1992). – P. 71: l'origine dialectale de frm. bigoudi (< occ. bigou(n) «cheville, tige» + di «doigt»; Vox 44, 259-267) nous semble peu vraisemblable à plusieurs points de vue (géographie, formation, sémantique, diffusion). – P. 73: les exemples de chute de r (abre, mabre, mecredi) cités pour appuyer l'étymologie de magouille par centr. margouille «boue, bourbier» ne fournissent pas d'argument dans ce sens car il s'agit de dissimilations $r-r > \varphi-r$.

Jean-Pierre CHAMBON

Marie-Thérèse MORLET, Dictionnaire étymologique des noms de famille, Paris, Perrin, 1991, 984 pages.

La nécessité de mettre à jour le Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France d'Albert Dauzat (= DNFF; Paris, 1951; 3° édition revue et augmentée par Marie-Thérèse Morlet, Paris, 1961) — œuvre aussi prématurée que nécessaire (cf. DNFF VII) — était ressentie depuis longtemps: v. par exemple D. Kremer, «Pour un nouveau dictionnaire des noms de famille», in: L'Onomastique témoin des langues disparues, Dijon, ABDO, 1982, 307-319. Mais, du même coup, on pouvait songer à faire reposer les études sur des bases documentaires plus solides et sur une méthodologie renouvelée, ainsi le suggérait D. Kremer dans la communication que nous venons de citer — véritable amorce de l'actuel projet PatRom. Mlle Morlet, dont on connaît l'admirable activité en anthroponymie française, domaine dont elle s'est fait une spécialité, s'en est tenue au premier parti. Le Dictionnaire qu'elle vient de publier (sigle proposé: DENF) demeure en effet dans le droit fil du Dauzat dont on reconnaîtra sans peine les traits essentiels (principes d'organisation, type de documentation, style de rédaction, méthodologie, et même présentation matérielle).

Le DENF présente toutefois, malgré l'évident rapport de filiation qu'il entretient avec le DNFF, un certain nombre de caractéristiques nouvelles, qui en font un livre nouveau. Énumérons les plus saillantes.

- La nomenclature, débarrassée des prénoms modernes (qui présentent, il est vrai, plus d'intérêt en sociologie qu'en linguistique historique) ainsi que des «vocables [qui] sont des titres beaucoup plus que des noms» (sur lesquels Ch. Samaran, dans son c.r. du DNFF dans le *Journal des Savants* 1951, 133, appelait l'attention), a été rendue plus homogène.
- Elle a été aussi et surtout très notablement amplifiée: la tranche alphabétique *U-Ul* [944-945], par exemple, compte, sauf erreur de notre part, 53 noms et 27 articles, contre 25 noms et 12 articles dans le DNFF. Un sondage (portant sur les

pages dont le chiffre se termine par 25 et 55) nous a fait parvenir à environ 85000 noms de famille traités (l'éditeur en annonce 120000). A l'estimation de Dauzat (DNFF VI; RIO 5, 215), le DNFF traitait environ 30000 NF. L'augmentation est donc considérable.

- Il ne s'agit pas seulement, d'ailleurs, d'une amplification, mais bien d'une refonte de la nomenclature, car on constate aussi des suppressions, assez nombreuses, de noms ou d'articles: ainsi Alayrangues, Benaise, Chanimbaud (s.v. Chanabau), Equoy, Flouvat, Fondadouze, Fondanaiche, Fondanesche, Labrely, Lissorgues, Loygue, Rocagel, Sempité, Turier, pour ne citer que quelques exemples. Plus on se familiarise avec l'ouvrage plus on se rend compte de l'indépendance dont Mlle Morlet a fait preuve à cet égard. Les suppressions pratiquées s'expliquent en général, nous a-t-il semblé, par précaution: les noms retirés sont ceux dont l'étymologie fournie par le DNFF a été jugée (à juste titre) douteuse, insuffisamment précise ou contradictoire. Mlle Morlet prend ainsi le contrepied de Ch. Samaran, qui souhaitait au contraire (Journal des savants 1951, 133) qu'« une place plus importante fût faite [dans le DNFF] aux noms pour lesquels aucune étymologie sérieuse ne peut être proposée dans l'état de nos connaissances, car ils sont au moins aussi intéressants que les autres et il convient de les signaler pour qu'on puisse les étudier». On peut en effet regretter qu'une prudence, en un sens louable, en un sens excessive, fasse sortir certains noms d'origine obscure du circuit interprétatif; une somme telle que le DENF devrait être aussi un aiguillon de la recherche: Dauzat n'avait d'ailleurs pas exclu de formuler des «hypothèses de travail» (DNFF VII), et, à pousser un peu l'enquête, une partie des noms retirés trouvaient leur explication.
- Du point de vue de la structure du dictionnaire, on notera encore un certain nombre de regroupements et dégroupements nouveaux; malheureusement, ceux-ci n'aboutissent pas toujours à éclaircir le texte du Dictionnaire: ce que Dauzat séparait heureusement s.v. Amour et Amoureux se retrouve sous Amour, où Amoureux figure parmi les dérivés au même titre que Amourette; Dabjac est traité à part et non plus sous Abjac, mais il n'y a pas de renvois d'un article à l'autre; etc.
- Le DENF possède un caractère typologisant plus marqué que le DNFF: l'effort pour caractériser chaque nom grâce à des mentions telles que «sobriquet, n. de métier, n. topogr., n. de localité d'origine, n. de baptême, patronyme, matronyme» est constant.
- On notera naturellement des interprétations étymologiques nouvelles: ainsi s.v. Madelaigue (où est corrigée une bévue exceptionnelle de Dauzat), s.v. Passedat (sans doute d'après G. Fexer, Die ältesten okzitanischen und mittellateinischen Personenbeinamen nach südfranzösischen Urkunden des XI., XII. und XIII. Jahrhunderts, thèse de Würzburg, 1978, 486-487 très bon ouvrage malheureusement absent de la bibliographie), s.v. Salacrou(x), etc. Maints noms nouvellement introduits sont aussi expliqués de façon heureuse.
- Enfin, dans l'explication étymologique, une place bien plus large est faite à l'etimologia remota (dans le cas, par exemple, des topo-anthroponymes, l'étymologie du NL éponyme est fournie de façon presque systématique). Une telle pratique est

contestable: outre qu'elle oblitère la tâche propre de l'anthroponymiste, elle consomme beaucoup d'espace au détriment des informations pertinentes relevant de l'etimologia prossima des NF. Le goût pour l'etimologia remota est poussé très loin quand s.v. Mandal, nous est fournie l'étymologie (pré-celtique...) d'un NL éponyme aussi hypothétique qu'inattesté (v. aussi s.v. Camarade, Labresse).

Sur bien des points fondamentaux, le DENF demeure néanmoins comme prisonnier du cadre tracé par le DNFF et n'en constitue pas le dépassement qu'il était permis d'espérer. Nous soulignerons quatre types de faiblesses visiblement héritées du DNFF.

- 1) Le niveau de discours auquel se situe le DENF reste celui de la vulgarisation, avec tous les raccourcis, toutes les imprécisions que cela suppose ou permet. Pas de références (à part celles faites aux Noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule), pas d'argumentation, pas de discussion. La vulgarisation étymologique est un genre légitime: malheureusement il s'agit ici, dans bien des cas, de vulgariser des connaissances qui, en toute rigueur, n'ont jamais été véritablement produites en tant que connaissances scientifiques. Cette situation paradoxale, de plus en plus sensible dans nos disciplines, est particulièrement fâcheuse en anthroponymie française où tant reste à faire. Le discours délibérément vulgarisateur mène, de plus, à des assertions dogmatiques: les solutions sont assénées comme des vérités premières, en général sans nuance ni pondération de leur degré de probabilité. Certaines étymologies de Dauzat sont abandonnées sans critique et remplacées par de nouvelles explications qui ne sont pas davantage justifiées que celles du DNFF. On a à regretter, enfin, un manque total de réflexivité sur les opérations pratiquées: les options méthodologiques et techniques ne sont nulle part justifiées, ni même explicitées: la provenance du corpus, les principes de sélection de la nomenclature, les sources de l'information lexicale, les normes de rédaction, les conventions typographiques, les critères de l'interprétation linguistique sont autant de questions qui ne sont pas posées, ni même évoquées.
- 2) En ce qui concerne les matériaux anthroponymiques, leur degré d'affinement demeure comparable à celui du DNFF.

Le manque de jalons historiques (même les rares formes anciennes que fournissait Dauzat sont parfois supprimées, par ex. s.v. Amidieu) est particulièrement surprenant. Le DENF ne profite en effet que très peu des patients et remarquables travaux que Mlle Morlet a consacrés à l'onomastique des textes médiévaux. Tout se passe comme si le travail de documentation philologique et celui d'interprétation des NF étaient destinés à ne jamais se rejoindre, comme si l'étymologie devait être tenue séparée de l'histoire. Les exceptions sont véritablement rarissimes (v. par exemple s.v. Goussu, Grain 3°, Opois). On n'enregistre, d'autre part, aucun progrès notable dans la localisation des noms: la distribution géographique constitue pourtant un critère toujours éclairant, souvent décisif (pour les topo-anthroponymes en particulier). Aucune indication n'est donnée sur les effectifs.

3) L'assise linguistique, et plus particulièrement lexicologique, reste insuffisante sur le plan factuel: les précisions géolinguistiques ou de sémantique historique demeurent trop rares. Amailland (article absent de DNFF) est, par exemple, donné pour le « part. prés. du v. amailler, enmeuler les gerbes, dér. de meta, meule (de blé, de foin), surnom de moissonneur. » Or le type amailler est étroitement localisé (Escur. Lant. Lyon ds FEW 6/2, 54a; aj. Langy ds Gagnon et mfr. amayer, Beaujeux 1573, ds JournGuillParadin 32, 92, v. Baldinger, ZrP 104, 553) et sa répartition s'accorde mal avec celle du NF à expliquer, qu'il convient également de localiser: 32 abonnés au téléphone dans la Loire-Atlantique et dix autres se répartissant entre huit départements (dont trois dans les Deux-Sèvres) selon Minitel.

Les astérisques paraissent distribués comme au hasard: s.v. Abouzit: lire *balticus [?]; s.v. Affetier: lire *affactare; s.v. Allagnat: lire *Alaniacum; s.v. Arrivé: lire *arripare; s.v. Artigue(s): lire *artica; s.v. Aubenas et Aubenque: lire pré-celt. *alba; s.v. Augère: lire *alvea; s.v. Aujol: lire *aviolus; s.v. Aussoleil: lire *soliculum; s.v. Naizot: lire *nasiare; etc. On s'étonne de lire que -ata évolue en -ada, puis en -ède (s.v. Laurède, cf. s.v. Agalède), de voir expliqué Assezat par le «part. pas. du v. [occitan] assezer < lat. assedere» et Avi, Avy (Midi) par lat. avus «aïeul», de rencontrer des participes passés occitans en -é (s.v. Astragué, Escoubé), un lat. abella «noisette» (s.v. Laulagne), un lat. bodica (s.v. Labouygue(s)), etc.

Mais le phénomène le plus curieux, dans un Dictionnaire étymologique des noms de famille, tient au fait qu'en ce qui concerne les appellatifs, les étymons des NF ne sont souvent pas énoncés (dans leurs signifiants et/ou leurs signifiés) et que, quand ils le sont, la langue d'appartenance n'est souvent pas dite: - s.v. Agret, il est posé un lexème agre (qui serait issu de lat. AGER), mais le lecteur est tenu dans l'ignorance de la langue dont il relève et de son sens; - s.v. Amaré, ce NF, localisé en Gascogne, est expliqué directement comme «dér. du lat. amarus»; - s.v. Amilhat, on mentionne un verbe amilla, variante de amiela, qui appartient à une langue innominée; - s.v. Anglade, on lit: «n. topogr., issu du lat. angulata, dér. de angulus, a désigné une terre en angle [...] »; - s.v. Aulhé sont évoqués un AULHA mystérieux (nom propre? nom commun? langue? sens?), lat. ovicula, afr. oeille, apr. oelha, et un sens de «berger» qui n'est supporté par aucun signifiant lexical; or rien de tout ceci ne permet d'expliquer le NF traité: la seule information lexicale éclairante serait gasc. [aulher] «berger» (FEW 7, 446b), qu'il faut (et qu'il suffit de) citer; - s.v. Avocat: du point de vue anthroponymique, le fait que avocat soit une forme savante de avoué et qu'il vienne du latin advocatus n'a aucune espèce d'importance (sauf à la rigueur, si était fait un renvoi s.v. Lavoué, ce qui n'est pas le cas); - s.v. Bonnet 2, l'étymon du NF Bonnet n'est pas donné, mais seulement la motivation supposée de ce nom propre («a du désigner le porteur d'une certaine sorte de coiffure»); - s.v. Grave, ce NF est expliqué comme la «forme méridion. de grève [lire grève], issu du latin grava [sic!] »; s.v. Lacharpagne, on lit seulement: «< lat. *carpinea, corbeille, panier en osier». Les exemples de cette sorte se trouvent à chaque page. L'ellipse et la périphrase aboutissent au résultat que le discours procède par allusion et que nombre de solutions étymologiques du Dictionnaire, ne sont même pas, au sens rigoureux du terme, formulées.

Les NF formés en occitan sont décrits, la plupart du temps, comme des «formes méridion[ales]» ou des «var[iantes] méridion[ales]» des NF d'oïl correspondants: le

NF Madur serait la «forme occitane de mûr [lire mûr]». A force de considérer les termes occitans comme de simples «variantes» des formes françaises, Mlle Morlet en vient parfois à les tirer tout droit de l'ancien français (par exemple Agut s.v. Agu; Benastruc s.v. Benastre) ou encore à donner la base, non de l'étymon occitan, mais du lexème français correspondant (ainsi s.v. Aillade: «forme méridionale de aillée, dér. de ail [lire ail]»). Relevons que les formes italoromanes sont logées à la même enseigne: Agosti et Agostini sont décrits en tant que «forme corse d'Auguste, Augustin»; Paoli serait une «var[iante] de Paul [lire Paul]»; quant à Calvi, il «représente la forme corse et ital. de l'occitan calv, chauve». A ce compte, it. maturo est une forme de mûr, et all. Vater, une variante de père...

Le brouillage des relations génétiques entre NF et étymons, comme de celles entre les NF eux-mêmes, est fréquent: - s.v. Abry: ce ne sont pas les NF Abry et Abric, mais les lexèmes abri et abric (respectivement afr. et aocc.), bases des NF, qui sont des substantifs verbaux; - s.v. Ailler («n. de métier, marchand d'ail»): Aillet, Aillot, Aillot, Aillasse ne peuvent passer pour des «dér[ivés]» du mot vedette; - s.v. Aimé: ce NF ne représente pas «le lat. amatus», mais fr. aimé, lui même de amatus; - s.v. Aludier: ce nom n'est pas «issu du latin alutarius [attesté?]», mais d'aocc. aludier (FEW 24, 378a); - s.v. Aulagne: ce NF n'est pas «issu du lat. abellanea [lire *abellanea], noisette»; Aulanier, Aulagnié etc. ne sont pas des «dér[ivés] de abellanea [lire *abellanea]»; - s.v. Bon: il est dit que l'adjectif bon se trouve «devant un n[om] de métier» dans Bonnavoine, Bonblé, Bongrain, Bonguet, Bonnemye, Bonpan (il est clair que avoine, blé, grain etc. ne sont pas des noms de métier et que Mlle Morlet a en vue, non le champ sémantique auquel appartient le second lexème composant, mais la motivation du nom propre composé); même confusion dans le même article: bon serait « devant un sobriquet » dans Boncorps ou Bonnetête; - s.v. Bonnet 2, Bonnetier représente le lexème bonnetier (dp. 1469, FEW 24, 41b), lui-même dérivé en langue du lexème bonnet (dp. 1432, FEW 24, 39a), et non un dérivé du NF Bonnet 2 (la relation entre les deux NF est indirecte et n'est aucunement de nature anthroponymique). On en arrive parfois au non-sens. Ainsi lit-on s.v. Ubac: « Ubac, désigne le versant exposé au Nord (c'est-à-dire à l'ombre) < lat. opacus, sombre, indique la situation de la maison»; ce n'est pas le NF Ubac qui désigne le versant exposé du nord (le NF Ubac ne désigne que son porteur), mais un lexème qui est ici passé sous silence. De même, se contenter de gloser le NF Aronde par «hirondelle» est une opération dénuée de portée. Sauf en linguistique populaire (« Que signifie votre nom de famille?»), faire l'étymologie d'un nom propre, ce n'est pas lui conférer un sens, mais - au minimum - dégager de façon explicite l'appellatif, l'énoncé ou le nom propre sur lequel il a été formé.

4) Le rigueur du traitement lexicographique n'était pas le point fort du *Dauzat*. Dans ce domaine le DENF ne permet pas de constater de vrai progrès.

L'organisation lexicographique des matériaux demeure incertaine: les principes présidant au groupement des NF en articles sont fortement hétérogènes; la systématisation dans l'organisation des matériaux est insuffisante; la politique dans le traitement des dérivés, des variantes (notamment celles relevant de systèmes linguistiques

différents), des noms avec accrétion de l'article ou d'une préposition, etc., est fluctuante. Les renvois ne sont pas systématiques: renvoyer de Abouzit à Habouzit (ce dernier surtout caractéristique de la Haute-Loire et non du Dauphiné), de Arsonval à Darsonval, de Aulagne à Olagnier et Ollagnier, etc. Qui veut se renseigner sur un type anthroponymique (et pas seulement sur l'origine de son nom) a beaucoup de mal à rassembler l'information utile, très dispersée. On trouve des articles fourretout, qui ne présentent aucune unité anthroponymique comme Bab-, Camarade ou Verlhac. Doubles classements: Agret s.v. Agre (erroné) et s.v. Aigre (meilleur); Amadou s.v. Aimé et s.v. Amadou (préférable); Amaron s.v. Amar (peu probable) et s.v. Amaré; Auzilhon s.v. Ausel et s.v. Ausillon; Labonnat s.v. Labanne et s.v. Labonne

Le métalangage et le protocole typographique sont peu rigoureux: les motsobjets ne comportent souvent aucune marque typographique, non plus que les descriptions sémantiques: on distingue parfois mal dans le commentaire ce qui concerne le sens lexical de l'étymon et ce qui concerne la motivation du nom propre; les mots et les choses se confondent dans une formulation telle que: «l'auzeral, var. région. de l'érable» (s.v. Lauzeral; on veut dire que auzeral est une variante régionale [!] de érable). Des guillemets entourent parfois des signes (s.v. Malaise), parfois des signifiés (s.v. Malachie). Les étymons latins sont le plus souvent cités au nominatif (agellus s.v. Ayel), parfois à l'accusatif (agellum s.v. Agel). Les «Explications de quelques termes spéciaux» [13] mériteraient une révision: la définition (?) de mutation est totalement confuse; les phénomènes phonétiques d'aphérèse, d'apocope, de métathèse et de paragoge sont saisis en termes de «lettres» (la métathèse serait «le changement de place de deux lettres»); sous assimilation, c'est l'assimilation régressive qui est définie; occitan est défini comme adjectif qualifiant terme ou forme, et non comme un nom (pourtant parfois employé par Mlle Morlet) désignant une langue. Enfin, certaines explications mettent en œuvre un curieux parler intermédiaire, sorte d'occitan francisé: ainsi s.v. Alamachère, ce NF, localisé en Gascogne, est expliqué comme ellipse de «[l'homme] à la machère < lat. maxilla, mâchoire»; s.v. Altabesse: «de l'adj. alta, haute et besse»; s.v. Aygat: «dér. de aigue [lire aigue]»; s.v. Labardan: «part. prés. du v. abarder (anc. béarn. bard, terre détrempée [...])». La francisation réelle des NF détient alors insidieusement sur le métalangage et sur l'analyse linguistique. Parfois, il s'agit d'un mixte latino-français: ainsi le NL Auriacombe (Cantal) serait-il «composé de aurea, doré + combe ».

Ces réserves n'entament pas l'utilité du DENF comme répertoire (grâce à l'étendue de sa nomenclature), et même comme réservoir d'explications en première approximation. Comme le DNFF, l'ouvrage deviendra le compagnon de route de tout onomasticien romaniste. Néanmoins, du fait des faiblesses persistantes mentionnées plus haut, on ne devra pas accorder à un grand nombre d'explications fournies par le DENF d'autre statut que celui d'hypothèses en attente de vérification. Il reste à espérer que la parution de ce *Dictionnaire* poussera les onomasticiens à des investigations monographiques. Tout réel progrès des connaissances en anthroponymie française (et, corrélativement, tout enrichissement de la lexicologie, de la formation

des mots ou de la phonétique par les matériaux, extrêmement riches, que l'anthroponymie tient encore en réserve) passe en effet par un travail de fourmi visant à faire acquérir à nos données le degré de précision supplémentaire dans le temps (et Mlle Morlet était ici la mieux placée pour le faire, ce qui avive nos regrets) et dans l'espace qui est la clé de leur explication étymologique; le progrès passe aussi par la mise en œuvre des instruments et des moyens d'analyse actuels de la lexicologie et de la grammaire historiques: il y a là, aujourd'hui, une exigence minimale pour l'onomastique française. Sans cela, quarante ans après Dauzat, fournir un étymon à un NF à coup de petit Godefroy, de petit Levy ou de Dictionnaire des communes, lui imaginer une motivation, s'attarder sur l'étymon de l'étymon, relèverait encore de ce que Dauzat appelait les «conjectures intuitives» (DNFF XXII) et Samaran, plus sévèrement, de «petits jeux de société comparables aux devinettes ou aux charades» (Journal des Savants 1951, 134).

Jean-Pierre CHAMBON

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 37. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français. Néologismes du Français contemporain réunis par K.E.M. GEORGE, Paris 1991, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., in-8°, XX+336 p.

Dans l'introduction de cet utile recueil, l'auteur indique ses trois sources principales: le roman dit populaire, la presse, les travaux des lexicologues et lexicographes, lesquels portent davantage sur certains usages spécifiques, notamment sur les argots. Il reconnaît que beaucoup de mots ici réunis sont des créations isolées, tandis que d'autres «viennent renforcer des modèles déjà établis». Certaines tendances se font jour: M. G. relève le succès d'éléments préfixaux, comme euro-, de composés en en-, em-, comme emplacarder, de féminins analogiques, comme maqueraude, sans oublier le goût pour les jeux de mots par croisement, du type francacophonie. On aboutirait sans doute à de semblables conclusions en examinant la littérature contemporaine dans son ensemble. Il est avéré que notre langue a retrouvé une certaine souplesse permettant la création de mots nouveaux, en particulier par préfixation et suffixation, quelques-uns seulement d'entre eux ayant chance de passer dans le lexique commun. On peut le montrer sans peine par quelques exemples relevés rapidement dans des textes qui n'ont rien de populaire ni de technique. J. LAURENT, Les Bêtises, Paris 1971: fanfreluchement 145, ma donjuanerie 267, la caporalitude 293, l'état deltaoïde 293, la regardeuse 298, etc. - E. AJAR, Gros-Calin, Paris 1974: crabismes 9, je ne péjore jamais 60, des pressentimentaux anticipaires 78, la stagflation 80, déconcerné 155, etc. - Ph. SOLLERS, Femmes, Paris 1983: (mon sang) me plèvre 586, les baïonnettisés 587, bibler le papier 639, jogger 647, cosmonautique 660, etc. - F. SAGAN, La Femme fardée, Paris 1981: infumable [d'un homme] 68, bleu chloré 70, inattrapable 72, auto-éclaircissant 285, il s'efféminait (pour plaire) 300, etc. Des précisions sur les possibilités et les modes d'enrichissement du vocabulaire une fois bien dégagées, grâce à des recueils sérieux, comme celui de M. G., convient-il de se lancer à l'interminable recherche de tous les néologismes contemporains? On pourrait sans doute, pour l'histoire de la langue, s'en tenir aux vocables utilisés par plusieurs auteurs, comme ici décoincer, hygiaphone, indianité, squeezer, etc. Les trouvailles individuelles feraient plutôt l'objet d'études d'ordre stylistique rapportées à leurs auteurs; ainsi, dans l'ouvrage recensé, couscousser, macho-patchoulisme, presquiste, roupilling, etc.

Quelques notes de lecture. ARSOUILLADE (pop.). Il ne nous paraît pas populaire. - ATÊTIR (plais.). Jeu de mots sur tête et atterrir. - BON DIEU, var. bonguieu. Queneau s'est amusé à reproduire une forme populaire régionale (normande). - COMMODE, COMMODE (PAS), loc. adj. (fam.), manque t. lex. Trait de syntaxe plus que de lexique, comme pour CONTENT-CONTENT, GAI-GAI, etc., relevés plus loin. Cf. de même: facile facile, gentil gentil, dur dur, etc. - CON-CON, adj. Dans la phrase citée, plutôt adverbe. - CUIRTURE 'mobilier en cuir'. Plaisanterie sans lendemain: le mot est évidemment construit sur le modèle de sculpture, terme qui le précède dans l'énumération citée. - DILAPIDAGE 'dépense'. Plus précisément: 'dépense excessive et faite sans compter'. - ÉMERPINER, sur M.R.P. On soupçonne un jeu de mots inconvenant. - EMMERDATOIRE, 1959. Ca 1935, dans le langage estudiantin, pour qualifier un livre ou un cours très ennuyeux; on ajoutait volontiers: «et soporifique». - ENJUPONNER (S') 's'habiller'. Plus exactement: 'mettre des jupons', conformément au contexte. - ÉPINGLE(-)NEIGE, manque t. lex., 1965. Sûrement beaucoup plus ancien. Nos mères appelaient ainsi une fine épingle à cheveux. - EX-AGRESSÉ, EX-PALUDÉENNE, EX-PAYS, etc. L'emploi d'EX- 'précédemment' paraît bien libre. Convient-il d'en relever des exemples? Même problème pour NON-, 209-213, et pour QUASI-, 257. - GESTA-PACHE (péjor.). Jeu de mots sur gestapo et apache. - GROS(-)BOUTIEN, s. m., 1973. Le vocable apparaît, comme nom et comme adjectif, dès la première traduction de l'ouvrage célèbre de Swift, procurée en 1727 par l'abbé P.F. Guyot Desfontaines et maintes fois rééditée: «les livres des Gros-Boutiens ont été défendus depuis long-temps», Voyages de Gulliver, Paris, B.N.: Y² 11733-11734, 1, 59; «les Gros-Boutiens exilés », I, 60; «les exilés Gros-Boutiens », I, 67; «l'héresie Gros-Boutienne», I, 96. Le mot rend l'anglais Big-Endian. - PROVENÇALITÉ. Il fait pendant, dans le texte de 1968, à biniouserie, non retenu. - PUPISTE, manque t. lex., 1955. Dans le Dict. étym. d'A. Dauzat, éd. de 1949, daté de ca 1931. -SURVACHE (péjor.: surveillant). Jeu de mots sur surveillant et vache 'agent de police'.

Raymond ARVEILLER

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada, deuxième série, 38. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Français familier, populaire et argotique déb. XVI^e s.-v. 1870, réunis par Pierre Enckell, Paris 1991, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., in-8°, XXXVI + 387 pages.

P. Enckell s'est proposé, avec beaucoup de modestie, de « fournir un lot de données nouvelles aux historiens de la langue et, éventuellement, à ceux des menta-

lités », VII. Disons tout de suite qu'il y a réussi. Seul regret: il a fixé comme limite à ses recherches le début du XVIe siècle; c'est là prendre un risque: un bon nombre d'expressions proverbiales retenues peuvent remonter à l'ancienne langue. A quelques exceptions près, notables il est vrai, il n'a pas utilisé les dictionnaires, mais il a dépouillé quelque 600 ouvrages, travail considérable et fructueux. Les dates ont été établies très soigneusement, IX. On remarque, en particulier, que beaucoup de premières attestations fournies par L. Larchey dans son Dictionnaire historique d'argot, et prises à Privat d'Anglemont et à Monselet, entre autres, ont pu être référencées et datées; v. bouline 'collecte de truqueurs', 1853 - faire du brisacque 'faire de la casse' et avoir son casque 'être ivre', 1859 - crever la gueule, 1841, etc. L'auteur du recueil utilise le terme de locution au sens large, ce qui lui permet de relever, par exemple, c'est clair, 1781 – ce qui est fait est fait, 1531 – une petite demi-heure, 1677. Il n'hésite pas à enregistrer les hapax, avec raison: qui sait si on le retrouvera pas ailleurs le mot ou la locution? Enfin il côtoie le domaine du style en faisant un sort aux mots usuels employés par antiphrase: ex. chouette, 1833 - conseiller, 1701 - joli, 1634. Les auteurs du XVI^e siècle sont représentés, en particulier, par R. Estienne, dont le Dictionarium de 1531 recueille réveiller le chat qui dort, monter sur ses ergos, longis 'homme lent', etc., et par N. Cholières, dont les Après-dînées permettent de dater de 1587, au moins provisoirement, appeler à tour de bras, laisser couler l'eau, quel diable avez-vous mangé? Parmi les ouvrages du XVIIe siècle, on remarque Le Moyen de parvenir de Béroalde de Verville, 1610, qui présente... de mes fesses, va te promener, putain de..., etc. Les Colloques françois et allemands de 1627 attestent à cette date le chemin des escoliers, avoir un estomac d'Austruche, parler latin comme une vache Espagnol. Pour le XVIIIe siècle, on est étonné de voir Marivaux fournir de nouvelles attestations dans son Télémaque travesti, v. 1714: comme un grand Garçon, moû comme une chiffe, se coucher avant les poules, etc. Le dictionnaire de C. Antonini a mauvaise réputation; consulté dans l'édition de 1769, il permet cependant de dater, entre autres mots familiers ou populaires, fioleur, morgueuse, patinard et patinier. Mais ce sont surtout les pièces légères et les dialogues publiés entre 1800 et 1860 qui apportent le plus d'éléments nouveaux: toute la richesse du langage parlé s'y manifeste sans contrainte. Un certain nombre de mots et d'expressions sont devenus peu clairs pour nous: (faire) du feston 'des zigzags, en marchant', 1837 - flouflou 'assurance', 1834 - avoir son jeune homme 'être ivre', 1835 - la veuve Plancard 'le mont-de-piété', 1852 - les toiles se touchent 'il n'y a plus d'argent', 1835. Bien plus nombreux sont ceux qui sont restés courants: faire tourner en bourrique, 1841 – dis donc, toi (pour un reproche), 1835 – faites comme chez vous (ironique), 1836 - c'te idée!, 1821 - jamais de la vie!, 1841. Etc.

P. Enckell nous annonce dans sa préface que la matière d'un nouveau volume est en cours de constitution; souhaitons qu'il soit aussi riche et savoureux que celuici.

Notes de lecture. BATTEUR D'ANTIFFE (pop.: indicateur d'affaires), 1706. Si ce sens existe, il est tardif (Delvau 1867). Le *FEW* rectifie en 'vagabond, voleur', XXIV, 658a. *Battre l'antiffe*, c'est battre l'estrade, c'est-à-dire 'courir les routes' (Esnault). C'est encore le seul sens connu de Granval (1725). Aussi bien le texte

cité porte-t-il: «batteur d'estrade et d'antiffe». - BIJOUTIER (arg., pop.: revendeur). Plus précisément 'marchand d'arlequins', comme l'explique L. Larchey, commentant le même texte de Privat d'Anglemont, Dictionnaire historique d'argot, 10e éd., Paris 1888, 15a et 41a. - BOSCOT (bossu), au fém. boscaute 1848, boscote 1920. D'Hautel écrit boscotte en 1807, BL. - BOUT (AU BOUT LE -), 1772. 1752: «Au bout le bout; pour dire, qu'il faut toûjours se servir de ce qu'on a», Trév. - BRIDE (LAISSER LA - SUR LE COU À QQN), 1713, var. bailler la bride sur le cou, 1531. K. Baldinger signale chez M. Menot, 1520: «mon pere m'a avallé la bride sus le col» et chez P. de Larivey, 1579, lascher à qn la bride sur le col, Études autour de Rabelais, Genève 1990, 253. G. Roques avait relevé chez Andrieu de la Vigne, 1496, prendre la bride par le col 'avoir toute liberté d'agir', Du mot au texte, Actes du IIIe Colloque international sur le Moyen Français (Düsseldorf 1980), Tübingen, 112. - CE..., adj. dém. (emploi dépréciatif). Dans les deux fragments cités on a plutôt l'impression d'un ce traduisant l'admiration. - CHÂSSE (PARÉ COMME UNE -), 1777. Var. 1743: «On dit proverbialement d'une personne fort parée, qu'elle est décorée comme une châsse», Trév. - CHIER DU POI-VRE À QQN, loc. (vulg.: manquer à une promesse). C'est, croyons-nous, 'disparaître au moment où quelqu'un aurait besoin de vous', v. RLiR 53, 1989, 551. -COCO, s.m. (pop.: cheval). Dans les deux premiers textes cités, c'est un nom propre. - EMPEIGNE (GUEULE D' -), s.f. (pop., fig., t. injurieux: mauvaise langue). Dans le premier exemple donné, le sens paraît être 'bouche horrible à voir'. - GNILLES (DES -), s.f.pl. (pop.: rien), manque t. lex. Le FEW XIV, 113a relève en 1605 gnille 'chiffon', var. de guenille. On peut se demander s'il n'y a pas ici un emploi du mot au sens de 'choses sans aucune importance': le sens 'objet méprisable, de peu de valeur' est attesté pour guenille depuis 1672. - GONDRILLE (pop.: épée), v. 1772. P. Larthomas a relevé une lettre en vers de Beaumarchais, datée de 1762, qui commence ainsi: «Je vous renvoie la gondrille...», éd. des Parades, Paris 1977, 273. - HERBES (FAIRE TOUTES LES - DE LA SAINT-JEAN), loc. (pop., fig.: employer tous les moyens), 1640. Var. avec mettre chez B. des Périers et Cotgrave 1611, avec employer chez Brantôme, FEW IV, 405a. -JARNIDIEU, var. jernigoy, 1654. Var. jarnigoy (FEW X, 254a: 1622), 1596: «encores en firent ils vn [blasphème] plus impie, quand ils dirent vn Iarnigoy, qui est tout autant comme s'ils eussent dit Ie renie &c. », E. Pasquier, Les Recherches de la France, Reveuës & augmentées de quatre Liures, Paris, 303 r°. – JÉSUS MARIA!, interj. (fam.), 1573. Relevé dans l'Enfant prodigue, ca 1520, par K. Baldinger, op. cit., 220. - LARRONS (S'ENTENDRE COMME - EN FOIRE), 1650. Var. 1633: «Je veux [...] que vous vous accordiez comme deux larrons en foire», A. de Montluc, La Comédie de proverbes, éd. E. Viollet-le-Duc, Ancien Théâtre françois, Paris 1854-1856, IX, 33. - LAVER (À - LA TÊTE D'UN MORE, ON (N') Y PERD (QUE) SA LESSIVE, var. d'un âne, 1640. Ca 1577: « A lauer la teste d'vn asne, l'on n'y pert que la lexiue », J. Le Bon, Adages et proverbes de Solon de Voge, Paris s. d., B ij v°. Une épître dédicatoire du 3e livre est datée: 1577. V. J.-M. Quérard, Les Supercheries littéraires, Paris 1869-1870, sous Hétropolitain. - MANGE! (pop., en réponse à un propos scatologique), var. mâche!, début XVIc.XVc s.: « Mais un estront! - Masche!», Farce du Cousturier, texte cité par J. Orr, Essais d'étymologie et de philologie françaises, Paris 1963, 51. - MARQUE DE ÇA, loc. (pop.: pour preuve), 1749. Var. 1680: «Vous lui direz pour marque de cela que; &c.», Rich. Var. 1740: «On dit, Une marque que j'ai fait cela. Et absolument dans le discours familier, Marque que j'ai fait cela, pour dire, Une preuve que j'ai fait cela», Ac. -MORGUÉ, var. morg(u)oy, v. 1610. Var. 1596: «Car quand ils dirent Vertugoy, Sangoy, Mortgoy, ils voulurent souz mots couuerts dire tout autant que ceux qui disent Vertu Dieu, Sang Dieu, Mort Dieu», Pasquier, op. cit., 303 ro. Nouvelles datations aussi pour sangoy (FEW XI, 177b: Pasquier, sans date) et vertugoy (FEW XIV, 518a: 1612). Var. morguenne, 1665. Var. 1633: «Morgoine! je suis un homme qui n'est pas de bois», Montluc, op. cit., édition citée, IX, 32; «Mais morgoine! il ne vous tient pas», IX, 35. – NÈFLE (PAS UNE –), loc. (pop.: rien du tout), 1531. 3e tiers du XIIe siècle (ms.: 1er tiers du XIIIe siècle): «Cele baptisterie ne valt mie une nefle» (ms.: nife, mais laisse en e ouvert), La Chanson de Guillaume, vers 2115. V. F. Möhren, Le renforcement affectif de la négation par l'expression d'une valeur minimale en ancien français, Tübingen 1980, 164, texte et note 16. -OIGNON (NE PAS DONNER UN - DE QQCH.), var. ne pas valoir un oignon, 1547. Ca 1307: «Lui, ne ses Anglois d'Engleterre, Ne valent un oingnon en guerre», G. Guiart, Branche des royaux lignages, I, vers 6452, in F. Möhren, op. cit., 174. - PATAPAN (onomat.), var. pata pata pan, 1769. 1640: «Patapatapan, donnons, donnons», La Comédie de chansons, anonyme, éd. E. Viollet-le-Duc, Ancien Théâtre françois cité, IX, 131. - QUEUE (AVOIR DEUX TROUS SOUS LA -), loc. (vulg.), 1640, var. deux pertuis, 1584. Mme M.-J. Brochard signale chez L. Joubert, à la date de 1578: «il se fait mauvais fier (comm'on dit en commun proverbe) de la beste qui a deux trous dessous la queuë», ZrP 106, 1990, 283. -QUILBOQUET, s.m., 1610. La même chercheuse relève guilboquet, à partir de 1532, guilloquet, à partir de 1578, guillochet en 1612, et précise leurs rapports, ZrP 106, 1990, 275. - TARTEMPION, n.pr., 1839, var. Tartampion, 1834. L'origine du mot a été mise en lumière par M. Prignel. Il avait relevé, dans Le Charivari, journal d'opposition, Tartempon, 7 mai 1834, Tartenpion, 31 janvier 1835, Tortenpion, 1er février 1835, Vie et Langage, nº 216, mars 1970, 152-153. - VENTRE SAINT GUENET, interj. (pop., juron), manque t. lex. C'est très probablement une variante du ventre sainct Quenet de Rabelais, II, 1532, ch. 26 et I, 1534, ch. 5 et 17.

Raymond ARVEILLER

Michael HERSLUND, Le datif en français, Louvain-Paris, Éditions Peeters, 1988, 364 pages.

Contrairement à ce que laisse entendre son titre, l'ouvrage de M. HERSLUND est en fait consacré à tous les verbes français (400 environ) qui sélectionnent des compléments en à-N intuitivement identifiés comme locatifs (Il va souvent à Paris / Il a laissé sa voiture au garage), neutres (Il pense à son examen / Ils ont forcé Jean à accepter) et datifs (Marie plaît à Jean / J'ai donné de l'argent aux gosses). Le problème, selon M.H., est de savoir si à ces distinctions sémantiques correspondent

trois fonctions syntaxiques différentes ou s'il convient de s'en tenir à une fonction unique recouvrant des effets de sens eux-mêmes réductibles à un même sens générique. C'est le second terme de l'alternative que M.H. a choisi de défendre en examinant plus spécialement le cas des constructions dites «datives» (C. Leclère, 1976 et 1978), c'est-à-dire des compléments verbaux à-N qui se pronominalisent en lui.

Dans son bilan historique (pp. 2-28) qui fait le tour de la question, M.H. examine successivement les approches de la tradition grammaticale française, de la grammaire valentielle, des grammairiens danois et de la grammaire générative transformationnelle. Il apparaît vite que l'analyse des compléments verbaux \dot{a} -N soulève un ensemble de problèmes interdépendants: distinction entre compléments indirects du verbe et compléments circonstanciels, statut syntaxique et sémantique des constructions datives, définition opératoire et cohérente de la valence verbale, interprétation sémantique et syntaxique de la pronominalisation des compléments \dot{a} -N et notamment de l'alternance lui/y. Finalement le grand problème reste la justification de la distribution de ces deux dernières formes et M.H. a beau jeu de montrer que c'est bien la pierre d'achoppement des divers systèmes explicatifs, aussi subtils soient-ils (telles, par exemple, les hypothèses transformationnelles d'une différence catégorielle entre compléments \dot{a} -N ou de l'existence de deux prépositions \dot{a}).

Après avoir montré (chap. II) que les datifs au même titre que les autres compléments verbaux à-N ne sont que des espèces particulières de la fonction objet indirect (abrégée en OI), M.H. s'attache à dégager, dans le chap. III, les spécificités de ce qu'il appelle désormais les OIdat (objets indirects datifs). La thèse défendue est double. D'une part, dans une perspective «localiste» bien tempérée, M.H. soutient, paraphrases à l'appui, que les entités dénotéses par les OIdat s'interprètent à la fois comme des extensions plus ou moins métaphoriques de la notion de lieu et comme des participants plus ou moins actifs au procès verbal (pp. 59-73). Dans les constructions trivalentes d'autre part, les OIdat fonctionneraient — suivant une hypothèse reprise à B.K. Barnes (1980) — comme l'argument d'une prédication seconde dont le second argument est l'objet direct du verbe (pp. 100-114). Ce qui les distingue toutefois des autres OI et en particulier des OI locatifs, c'est qu'ils constituent le sujet d'une prédication dont le prédicat discontinu aurait la forme générique CAUSER... AVOIR. Témoin la relation objet direct - OI des phrases:

La France a envoyé des Super-Étendard en Arabie Saoudite.

La France a envoyé des Super-Étendard à l'Arabie Saoudite.

respectivement paraphrasée par:

Des Super-Étendard ÉTRE en Arabie Saoudite.

L'Arabie Saoudite AVOIR des Super-Étendard.

Chemin faisant M.H. fait justice de l'opinion — qui constitue la doctrine des manuels scolaires et des grammaires d'usage, mais qui est encore largement répandue dans la littérature linguistique — selon laquelle l'alternance lui/y serait déterminée par le trait /+ animé/ ou /— animé/ du complément représenté. A qui en douterait encore il suffira de parcourir l'impressionnante liste des verbes, chacun illustré par des exemples attestés, construits avec une forme pronominale lui dont le

référent n'a pas le trait /+ animé/ (pp. 43-44 et 73-95). Que l'explication du marquage pronominal datif soit à chercher ailleurs ressort non moins clairement des cas où un même substantif complément en à d'un même verbe se trouve tantôt pronominalisé par lui, tantôt par y:

Il ressemble à mon perroquet → Il lui ressemble.

Il ressemble à un perroquet → Il y ressemble.

La solution traditionnelle écartée, reste la question fondamentale: à quelle(s) condition(s) un complément verbal en à est-il accessible à la pronominalisation en lui, c'est-à-dire constitue-t-il un OIdat? La réponse de M.H. se situe dans le droit fil de son hypothèse prédicative: est un OIdat tout OI susceptible d'être interprété comme le sujet d'une prédication secondaire avec un prédicat du type AVOIR. C'est ce que confirment différentes contraintes superficielles sur le sémantisme et les propriétés référentielles des OIdat (pp. 73-113).

Dans la quatrième partie de son ouvrage, consacrée à une étude détaillée des différentes classes de verbes à OIdat, M.H. se propose de vérifier la validité globale de l'hypothèse précédente. Incontestablement ce sont les verbes trivalents et, parmi eux les verbes à double construction locative et dative (pp. 115-129) qui s'intègrent le mieux dans son schéma général: l'OIdat s'y dérive systématiquement — et naturellement — de la construction de base locative par un changement de la prédication seconde (inversion des arguments et substitution de ÊTRE à AVOIR):

Jean renvoie Paul à la maison / Paul ÊTRE à la maison.

Jean renvoie l'ascenseur à Pierre / Pierre AVOIR l'ascenseur.

Les autres catégories de verbes datifs trivalents se décrivent au moyen de divers ajustements parfaitement compatibles avec la thèse de la prédication secondaire en AVOIR:

- verbes négatifs ou privatifs (pp. 129-135) où l'Oldat est affecté négativement (arracher, chiper, emprunter, etc.);
- verbes de communication (pp. 154-166) qui décrivent le transfert d'un contenu linguistique à un destinataire (affirmer, assurer, avouer, etc.).

Par le biais de la notion de prédisposition à la fonction sujet (en fait, suivant une autre proposition de B.K. Barnes (1980), à partir de la position des référents des OIdat sur une échelle de thématicité fondée sur leur statut d'individu et leur spécificité, pp. 174-186) entrent également dans ce schéma explicatif divers cas d'alternance entre OIdat et OI neutres (pp. 170-197) tels que les contraintes sur les pronoms réfléchis et les pronoms de dialogue (*Il se lui confie. *Je vous leur recommanderai) et les constructions à datif épistémique (Je ne lui connais pas d'ennemis / Je n'y connais pas d'ennemis).

M.H. répartit également les verbes bivalents (pp. 197-219) — sur le modèle des verbes trivalents et compte tenu du caractère positif ou négatif de la prédication secondaire — en trois couples: locatifs concrets à emploi datif dérivé (Ce chapeau lui va bien / Ça lui a échappé), locatifs «abstraits» (Ça lui convient/déplaît) et verbes de communication (Elle lui a téléphoné /?). Devant le caractère souvent

laborieux de ses paraphrases, il reconnaît que «ces verbes présentent une image assez kaléidoscopique» et que AVOIR y représente un prédicat locatif marquant simplement que son sujet est considéré comme un «lieu» (p. 219). Encore faut-il, pour accepter l'idée d'une prédication secondaire dans ce type de construction, adhérer à l'un des postulats syntaxiques de M.H. selon lequel «un OI introduit toujours, en plus de sa relation avec le verbe, une relation supplémentaire entre deux membres nominaux» (p. 197 et cf. ci-dessous). Paradoxalement, M.H. considère que les verbes de la deuxième catégorie de locatifs «abstraits» (p. 210) «expriment différentes modalités» qui vérifient la condition de renversement, mais oublie de souligner que pour chacun de ces verbes le renversement montre justement que la modalité porte sur une relation prédicative du type AVOIR (p.ex.: x convient à y = il convient que y AVOIR x).

Le cinquième chapitre est consacré aux affinités qu'entretiennent avec les sujets ordinaires les OIdat ainsi que d'autres sujets secondaires: sujets sous-entendus du gérondif, de différentes constructions infinitives (en particulier de celles dont le sujet vide est contrôlé par un OIdat) et de la construction causative (pp. 238-247). Cette dernière fait l'objet d'une analyse originale où l'OIdat (On fait planter des choux aux linguistes) est interprété comme un sujet secondaire (de l'infinitif), alors qu'au complément en par (On fait planter des choux par les linguistes) est assignée la fonction de complément agentif dans une construction ergative.

Le sixième chapitre examine trois extensions bien connues du marquage datif: le datif partitif qui serait plus justement appelé «datif de la totalité» (Il lui serre la main), le datif libre ou datif «étendu» chez C. Leclère (1976 et 1978) (Elle lui avait mijoté un bœuf mironton) et le datif éthique (Ça vous faisait un de ces bruits). M.H. montre que ces trois types de datifs qui, on le sait, ne relèvent nullement de la valence verbale, n'en constituent pas moins, conformément au principe général qui fonde le reste de son étude, le sujet d'une prédication secondaire locative plus ou moins abstraite.

Après avoir rapidement confronté son hypothèse de base sur le marquage datif à des données empruntées à une douzaine d'autres langues (ch. 7), M.H. pose pour finir le problème de la représentation des structures prédicatives. Ayant passé en revue les différents traitements possibles des phénomènes prédicatifs (dans l'analyse en constituants immédiats, les grammaires de dépendance, la notation X barre et la grammaire relationnelle), il en arrive à la conclusion que la complexité des configurations phrastiques réclame une description étagée combinant trois niveaux de représentation: syntagmatique pour l'organisation hiérarchique, relationnelle pour l'attribution des fonctions et prédicative pour l'assignation d'une structure argumentale.

On aura compris que l'ouvrage de M.H. est plus qu'une remarquable monographie sur un aspect bien délimité de la complémentation verbale en français. Toutes ses analyses s'inscrivent en effet dans le cadre général d'une représentation des formes et des contenus prédicatifs qui allie les approches formelles de la grammaire générative à la grammaire valencielle et à la théorie des cas. Bien que les options de base de M.H. puissent fournir ample matière à discussion, car elles sont tout sauf triviales, il serait trop long d'en faire ici une présentation détaillée. Il suffira d'en signaler quelques-unes parmi les plus originales, partant les plus problématiques:

- La double aporie du complément circonstanciel (pp. 29-34). Y a-t-il vraiment dissociation entre le critère définitoire (constituant de niveau phrastique, indépendant du verbe et de sa valence) et le critère opératoire qu'au contraire il semble bien impliquer (mobilité hors syntagme verbal)? Le critère de la négation de l'actant (Jean donne la poire à René \rightarrow *Jean donne la poire, mais à personne), inopérant pour identifier les circonstants «scéniques», ne peut-il être renforcé et, dans ce cas, avantageusement suppléé par le test qui remplace par une proforme verbale appropriée le verbe et ses seuls compléments, à l'exclusion des circonstants (René joue aux dés \rightarrow *Que se passe-t-il aux dés? mais René joue à la maison \rightarrow Que se passe-t-il à la maison?)?
- Suivant la théorie X barre le verbe et son objet direct forment un constituant V' avec lequel l'objet indirect constitue le syntagme verbal (pp. 34-35). L'hypothèse est séduisante, en parfait accord avec les conceptions syntaxiques de M.H., mais sa validité empirique reste problématique en français (l'unique argument de M.H., le déplacement du verbe dans les constructions causatives, est singulièrement affaibli par l'existence de phrases comme Je ferai goûter à Jean cette liqueur).
- Un verbe a au maximum trois actants qui correspondent aux fonctions sujet, objet direct et objet indirect (pp. 34-50). Mais comment dans:

Jean a vendu à Paul ce livre cent francs ne pas attribuer un quatrième actant à vendre, ne serait-ce que pour distinguer ce verbe de donner (dont le sémantisme ne comporte aucune spécification de prix) et rapprocher sa structure actancielle de celle du verbe coûter (Ce livre coûte à Paul

rapprocher sa structure actancielle de celle du verbe coûter (Ce livre coûte à Paul cent francs)? D'autre part, est-il vraiment impossible de considérer que la phrase Je te l'envoie à ton domicile contient deux objets indirects, respectivement datif et locatif, au même titre qu'un substantif admet une hiérarchie d'épithètes non coordonnées (cet affreux petit chapeau noir)?

— Les relations que les fonctions reconnues par M.H. entretiennent avec le verbe et entre elles (pp. 50-57) constituent le «noyau dur» de sa grammaire prédicative. Celle du sujet au verbe constitue le schéma prédicatif, l'objet saturant la valence fondamentale du verbe. Ces deux rôles distincts dans les phrases transitives sont cumulés par le sujet des phrases intransitives, c'est-à-dire à objet indirect pour M.H. (mais un sujet est aussi l'argument initial d'un verbe transitif!). D'où l'identification partielle des fonctions sujet intransitif et objet direct. L'objet indirect est en relation et avec le verbe et avec un autre actant (argument d'une prédication secondaire): «un objet ou bien un sujet intransitif, jamais un sujet transitif» (p. 53). Ce qui oblige M.H. à analyser la structure sujet-verbe-objet indirect en deux prédications (p. 197), l'une primaire (sujet-verbe), l'autre secondaire (sujet-objet indirect). Du coup le verbe transitif indirect (intransitif pour M.H.) dans Jean arrive à Lyon perd son statut de pivot relationnel entre deux actants (sur le schéma 4.72 (p. 197) l'objet indirect n'entretient plus aucun rapport avec le verbe) et force est aussi de distinguer radicalement la fonction et l'interprétation des compléments directs et

indirects (Je suis allé à Paris = J'ai gagné Paris), toutes innovations qui réclament de solides justifications empiriques en dehors du seul domaine des constructions datives.

— Pour traiter les emplois métaphoriques et certains phénomènes de transposition, M.H. recentre la sous-catégorisation des unités lexicales nominales sur les constructions où elles figurent, abandonnant le principe des traits inhérents au profit de procédures d'assignation contextuelle (pp. 73-79). Encore faudra-t-il s'assurer qu'en attribuant automatiquement le trait /+animé/ à tout nom accepté comme sujet de *mourir* on ne s'expose en retour à des difficultés interprétatives d'un autre ordre (comment, p. ex., identifier les sens figurés?).

Ces rapides remarques ne donnent, bien sûr, qu'une faible idée de la problématique générale que M.H. développe dans son ouvrage et, ce qui est la marque des vrais travaux scientifiques, des perspectives stimulantes qu'il ouvre aux réflexions théoriques.

Martin RIEGEL

Volker NOLL, Die fremdsprachlichen Elemente im französischen Argot, P. Lang (Heidelberg Beiträge zur Romanistik, 25), Frankfurt am Main, 1991, 266 pages.

Graciela CHRIST, Arabismen im Argot, P. Lang (Europäische Hochschulschriften, XIII-160), Frankfurt am Main, 1991, 632 pages.

L'argot français fait toujours recette, en particulier en Allemagne. Après l'estimable travail de K.I. Rohr (v. RLiR 51, 605) qui avait le grand mérite de donner de nouvelles citations et de s'appuyer solidement sur le FEW, voici deux ouvrages très différents.

Le premier, celui de V. Noll, prend appui sur l'ouvrage de B. Müller, Das französische der Gegenwart, et essaye de fixer la part respective des emprunts à d'autres langues dans l'argot français. L'introduction présente un tableau rapide de l'argot français [14-28] et décrit la procédure de recherche [29-36]: les matériaux traités sont extraits de dictionnaires, essentiellement Esnault, Sandry/Carrère, Caradec, Cellard/Rey et Berlin; le travail se limite aux mots empruntés, excluant calques, adaptations etc. L'auteur donne ensuite un rapide état de la question [37-43]. Viennent ensuite les matériaux, classés par langue. Dans les statistiques de l'auteur l'occitan occupe de loin la première place: il aurait donné un bon tiers des emprunts. En fait, l'étude qui en est présentée est assez peu convaincante car elle est entièrement de seconde main et la liste donnée [54-55] mêle les éléments très différents et en particulier des mots qui sont devenus argotiques des siècles après leur passage dans la langue française (omelette, aigle ou être au parfum, etc.). Heureusement, les autres langues sont examinées avec plus d'attention. Chaque mot retenu est l'objet d'une courte notice, qui se borne à reprendre succinctement les données des dic-

tionnaires antérieurs, exceptées celles du TLF, qui méritent pourtant souvent considération. Le tout aboutit à des tableaux, joliment présentés. On regrettera cependant que dans tous les cas les mots d'origine étrangère certes, mais empruntés par l'argot au français général figurent dans les statistiques données. L'ouvrage se clôt par une très bonne bibliographie où l'on trouvera des listes chronologiques des sources lexicographiques de l'argot [207-217 et 240-246] et une liste des éditions multiples du Jargon ou langage de l'argot réformé de Chéreau [218-222].

L'ouvrage de G. Christ s'attache à un aspect particulier, traité dans les pages 75-100 du livre précédent. Les quelques différences dans la nomenclature s'expliquent: macchabée, marabout ou sirop, présents dans Noll présentent des développements argotiques internes au français; moukère et lascar sont placés par Noll respectivement sous les catégories des mots d'origine espagnole ou persane. Naturellement l'ouvrage de Christ est plus complet mais est centré exclusivement sur la période au cours de laquelle sont entrés dans la langue argotique ou populaire le plus grand nombre de mots arabes, c'est-à-dire entre 1860 et 1920; ainsi il manquera chicaya « querelle, chicane » qui est beaucoup plus récent. Il ne s'appesantit guère sur une définition de l'argot mais insiste davantage sur l'arabe. On trouvera en particulier une utile table de transcriptions [80-82] et un très précieux inventaire des traits marquants de l'adaptation de la prononciation arabe maghrébine au français [95-110]. Il traite 86 mots vedettes, au total 100 mots en comptant les dérivés, dans des monographies qui occupent l'essentiel du livre [157-573 + Addenda 625-632]. L'information est excellente; la présentation claire et minutieuse est parfois un peu redondante. L'ensemble mérite de grands éloges et rendra de grands services. En particulier la partie étymologique pourra être utilisée avec beaucoup de confiance. On notera que les conclusions sont en fait dégagées aux pp. 133-151. Faute, dans le domaine de la lexicographie française, d'un service de documentation digne de ce nom, plusieurs contributions importantes de R. Arveiller n'ont pas été utilisées, ce sont: 108-109 n. 2 à propos de zéphire «soldat d'infanterie légère d'Afrique» v. MélLarthomas 21-22; - 168 sqq. à propos d'araba, empr. au turc, v. MélPohl 21-22; - 283 sqq. à propos de casba(h) v. MélHubschmid 731; - 351 sqq. à propos de fantasia v. RLiR 49, 123; - 507 sqq. à propos de razzia v. MélLarthomas 18. On notera aussi à propos de allouf et de sa prétendue survie vendéenne [166] qu'on pourra en trouver une trace indirecte dans RézeauVouvant où alouf m. « glouton et sale» (manja coem un alouf) est ramené (avec un point d'interrogation) à l'ar. haluf (v. aussi ZrP 93, 683). Des index très riches facilitent beaucoup l'utilisation de cet ouvrage, à coup sûr savant, mais de portée finalement réduite.

Gilles ROQUES

Patrice BRASSEUR et Jean-Paul CHAUVEAU, Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon, Tübingen, Niemeyer, coll. Canadiana Romanica, volume 5, 1990, 746 pages + 2 pages de photographies.

Dans le paysage contrasté des études consacrées par les linguistes français aux régionalismes du français, l'ouvrage de Pierre Brasseur et Jean-Paul Chauveau, se

détache et par le terrain choisi (non métropolitain) et par le mode d'accès aux données (il est issu d'un véritable travail de terrain) et par la qualité de la réalisation (sur le plan descriptif comme sur le plan historique).

L'Introduction dit l'essentiel de ce qu'il faut savoir de l'archipel sur le plan géographique, historique et sociolinguistique [1-12], sur l'enquête [12-14] et sur la confection du *Dictionnaire* [24-29]. Quelques pages résument les particularismes phonétiques (on aurait souhaité la présentation systématique d'au moins un idiolecte) et morpho-syntaxiques [14-22]. Le corps de l'ouvrage [31-721] est constitué par le *Dictionnaire*, qui mérite pleinement son nom. Après la bibliographie [723-733], le livre se termine par un utile index onomasiologique [735-745].

Macrostructure. — Le sondage suivant, portant sur les articles des lettres A et B, permettra de donner une idée à la fois de la richesse de la nomenclature et du degré de particularisme du lexique saint-pierrais et miquelonnais. Mots et synthèmes originaux (= non attestés par ailleurs jusqu'ici): amigo, attuché, banc de brume, baril de pain, beugloux, bourre-gueule, brisette, bruiteux, brume blanche, brume de capelan (etc.); sens originaux sous avaler, boule, bourrin, bouvreuil, branler, branlocher, brassière, breton, brouillon, brousse, bruère; locutions originales: anglais du marché, en batterie, prendre des blanchis, de boutique.

La sélection de la nomenclature a été faite avec discernement. La lecture des exemples pourrait suggérer l'ajout d'un certain nombre de faits, par exemple: — aspirer v. (s.v. empoucher ex. 3), dans la mesure où l'emploi est lié à aspiration « starter »; — coffre à gasoline loc. nom. m. « réservoir à essence d'une voiture » (s.v. gasoline ex. 1); — doris <-> moteur n.m. « embarcation à moteur utilisée par les pêcheurs de morue » (s.v. écarter 2): à ajouter s.v. doris; — enragé (être enragé pour qch) loc. verb. « raffoler de » (s.v. guigne ex. 3); — hiver n.f. dans l'ex. 6 s.v. glaces; — poignets n.m.pl. « bande de tissu usagé dont les pêcheurs s'entouraient les poignets » (ø FEW 9, 515ab, PUGNUS), localisme de l'Île-aux-Marins d'après l'ex. 2 s.v. brassière; — rondelle n.f. « rond de poêle » (s.v. jambonner ex. 1: Ferme la rondelle voyons, tu vois bien que tu jambonnes [= « enfumes »] partout): v. ALEC 176a p 5, 7, 148 (points maritimes), 66 (= Abitibi, colonisé au 20e s.); — voyez-vous, qui est peut-être un particularisme de fréquence (v. s.v. croc 1, s.v. déboëttage, s.v. doubler, s.v. échouer ex. 3, s.v. enroché ex. 3 [2], entêter, épiautrer ex. 2, fargue ex. 3, faux ex. 1 [2], jambonné ex. 1, lame ex. 2, liston ex. 2, loche ex. 4, etc.).

Le Dictionnaire enregistre aussi quelques NL (Îles-Prince-Édouard, par exemple) et une vingtaine d'ethniques ou de sobriquets collectifs ont été relevés. Toutefois, le traitement des derniers n'est pas absolument cohérent (emploi des majuscules et du trait d'union, introduction parfois au singulier, parfois au pluriel, alors que les exemples sont tous au pluriel).

Microstructure. — Traitement descriptif. La technique de description lexicographique, qui s'inspire de celle du Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest... de P. Rézeau, est d'un professionnalisme de bon aloi: les informations grammaticales sont

systématiques, les définitions sont suffisamment élaborées, les sens et les emplois sont nettement distingués et hiérarchisés (plans d'article arborescents), le tout est illustré d'exemples numérotés (avec renvois éventuels sous d'autres articles). La prononciation est décrite si besoin est (on aimerait connaître celle de *marshmallow*); les synonymes sont mentionnés. Enfin, les données sont localisées avec précision: les mots propres à Saint-Pierre, à Miquelon, à l'Île-aux-Marins (habitat aujourd'hui abandonné) sont spécifiés.

Graphies des entrées. — La question se pose avec une certaine acuité dans la mesure où beaucoup de mots étaient dépourvus de tradition graphique. Certains choix nous ont semblé contestables dans les cas, notamment, où les prononciations ne sont pas régulièrement déductibles à partir des graphies retenues. V. par exemple s.v. cabosser (où il faut ajouter cabasser), cali-maillard (où il faut ajouter calo-maillard et calou-maillard), chattepelouse (où il faut ajouter chaplouse), etc. On a l'impression que les auteurs ont choisi en général (ce n'est pas le cas sous épiauter) une graphie par type lexical et non une graphie par représentation phonologique irréductible.

Exemples. - L'exemplification, très riche, est un des points forts de l'ouvrage. Pratiquement chaque mot et chaque acception sont munis d'exemples, rangés « dans un ordre qui progresse du plus didactique au plus spontané» [27] et provenant invariablement de la transcription d'enregistrements faits sur place; on note jusqu'à treize citations s.v. crocher, auxquelles il faut ajouter dix renvois (certaines citations peuvent contenir plusieurs occurrences du mot). On a donc affaire à des fragments réels de discours oral. Rien de forgé (par les lexicographes ou par les informateurs) [27], de reconstruit, d'artificiel, de jugé «acceptable» (a posteriori) par les témoins, pas de vraie-fausse oralité: quelle fraîcheur salubre! Les citations atteignent parfois une dizaine de lignes (23 même s.v. couler ex. 1): il s'agit alors de véritables petits textes. Les exemples de ce type présentent un grand intérêt, non seulement linguistique (ils permettent, par exemple, de se faire une idée de la fréquence des particularismes dans le discours), mais aussi ethnographique: description de pratiques comme le bottelage du foin (s.v. balle ex. 3), la capture des souris (s.v. bol ex. 2), la lessive (s.v. couler ex. 1) et bien sûr la pêche presque à toutes les pages; recettes de cuisine (s.v. fudge 1, genièvre 3); folklore des enfants (s.v. capon ex. 1); folklore linguistique aussi (s.v. crème glacée ex. 2, épontille ex. 5). Le lecteur peut ainsi prendre contact avec la vie de la petite communauté de l'archipel. L'abondance de l'exemplification lui fournit aussi le moyen de contrôler la description sémantique proposée par les auteurs (celle-ci atteint, du coup, un degré de transparence rarement égalé).

Les principes d'édition des exemples sont donnés p. 27. La volonté « ethnographique » (P. Brasseur) des auteurs n'aurait rien perdu à l'ajout des marques du discours rapporté ou de l'autonymie. Les particularismes apparaissant dans les exemples sont distingués par un astérisque postposé. Des renvois commodes signalent les exemples utilisés dans d'autres articles, mais il y a ici un certain nombre de lacunes: bête 1:

hiverner ex. 7; — capeler:
bruiteux ex. 2 pour l'IndPr 3 [kàpl] (contre-exemple qui invite à préciser la règle énoncée s.v. décapeler: «En finale absolue,

le l postconsonantique s'amuit régulièrement à SPM»); - dans $3: \rightarrow huard$ -de-baie; - doris: il est vrai qu'on trouve de «nombreuses citations de ce mot dans l'ouvrage», mais les auteurs auraient pu en sélectionner quelques-unes pour les consulteurs pressés; - frèt: \rightarrow rien ex. 2 (et non 5); - graine: \rightarrow goule ex. 3; - gréer: \rightarrow gréeur; - haler: déplacer les renvois à flas ex. 3, 4, sous 1; - hélicoptère: \rightarrow maringouin ex. 4; - malin (sans ex.): \rightarrow tub ex. 3; - Sapins: \rightarrow niouf ex. 3; - suet: \rightarrow fait ex. 2; - sur $1: \rightarrow$ Langladier; - tolet: \rightarrow ex. 1; etc.

Relevons qu'un bon nombre d'exemples sont de nature métalinguistique (on aurait pu les présenter séparément dans chaque article ou les signaler par une marque quelconque) et à ce titre fort précieux pour l'étude des représentations linguistiques et de la «linguistique populaire»: définitions naturelles de mots ou de choses (s.v. lignage ex. 1, 2; s.v. macreuse ex. 3; etc.); étymologies (s.v. amigo ex. 2, arrer, bérêts basques ex. 1, cofiche ex. 2, doballe ex. 1, dos-blanc ex. 1, fun ex. 1, gratteur ex. 4, grisette ex. 1, gros-nez ex. 2, jacotard ex. 4, kiri ex. 3 et 4, lait égoutté ex. 2, lapin ex. 1, lice ex. 6, lifter, long-liner ex. 1, mailloux ex. 1, 2 et 3, tub ex. 1, vadrouille ex. 5); analyse morphologique (s.v. liston ex. 1, merle ex. 1); graphie (s.v. louquinque ex. 1); perception des variations entre Saint-Pierre, Miquelon et l'Îleaux-Marins (s.v. escantine ex. 3, gros-blanc ex. 1, mailloux ex. 1, mardi-gras ex. 8, mascoui, par exemple), des oppositions (s.v. lard ex. 1) ou des évolutions lexicales (s.v. escoffe ex. 1, gros-blanc ex. 2, mailloux 2: «Moi je vous le dis, jeune, jamais on aurait dit un mailloux»); indication du «vrai nom» (s.v. âne ex. 3, escoffe ex. 2, herbe-jaune ex. 4, marmarelle ex. 1); etc.

Le commentaire linguistique. - C'est un autre point fort de l'ouvrage. Les auteurs ne se sont pas contentés de recueillir de riches données de première main, ni de les organiser dans une très bonne description synchronique: ils ont veillé également à l'interprétation géo-historique. Les «notices comparatives et historiques» [28] situent en effet excellemment, de manière concise, mais précise et très bien informée, le matériel lexical de SPM. dans son cadre américain et/ou dialectal (européen) ainsi que dans le mouvement général du vocabulaire français. Les auteurs emploient notamment le FEW - avec beaucoup de sûreté (de nombreuses rectifications sont faites au passage) -, la lexicographie dialectale gallote et normande, l'ALEC, l'Enquête de Geneviève Massignon (et plusieurs sources acadiennes plus récentes), ainsi que le TLF et le Robert pour le français général. Ils mettent aussi à profit certaines sources littéraires ou lexicographiques moins connues (en particulier pour la langue des Terre-Neuvas) et tirent parti des enquêtes inédites de l'ALN et de l'ALBRAM (voire de l'Atlas des Côtes, en cours de réalisation sous la direction de P. Brasseur), ainsi que leur connaissance personnelle des parlers normands et gallos. Ils ont l'œil, aussi, sur la Louisiane, sur les créoles, à travers le Lexique de R. Chaudenson (omis à la bibliographie [725]) surtout, et même sur le breton.

Le commentaire dégage très bien les diverses provenances géographiques, les archaïsmes, les mots du français colonial, les très nombreux emplois nouveaux sortis

de la langue des marins, les anglicismes, les rares emprunts au basque, etc. On sait que J.-P. Chauveau avait établi, dans un très bel article («Saint-Pierre et Miquelon entre le Canada et la France», in: Français du Canada. Français de France, Actes du Colloque de Trèves du 26 ou 28 septembre 1985, publiés par H.-J. Niederehe et L. Wolf, Tübingen, 1987, 109-128), les deux couches principales du «fonds primitif» des particularismes saint-pierrais et miquelonnais: un apport acadien (18e siècle) et un apport gallo et/ou normand de la zone côtière Saint-Malo-Cancale-Granville (19e siècle). La lecture du Dictionnaire permet de confirmer les conclusions de cette étude grâce à de nombreuses correspondances nouvelles: v. par exemple s.v. appiloter, bénérit, chacoter, couline, daleter, dégelis, etc., pour les acadianismes; s.v. aouetter, apioler, barbé, blague et hale!, bue, etc. pour la zone Saint-Malo-Cancale-Granville.

Certaines notices sont de véritables petits dossiers étymologiques et quelquesunes ont une portée qui dépasse Saint-Pierre et Miquelon. Citons à titre d'exemple celle qu'on peut lire sous daleter où J.-P. Chauveau (certains traits stylistiques nous font lui attribuer cette notice) ramène à l'unité les verbes de ce type signifiant ici «battre des ailes», là «haleter» (séparés à tort dans le FEW sous ALA et HALARE), en décelant dans le parler des Mauges, par une procédure qui rappellera certaines analyses classiques de Benveniste, l'intersection sémantique et géographique des deux ensembles. On regrettera seulement l'absence d'une étude synthétique de la stratification des particularismes de SPM., dont tous les éléments sont mis en place au fil des articles; une telle étude mériterait d'être faite et serait d'un grand intérêt. Signalons, par parenthèses, que mop ou mob n.m. «balai à franges», emprunt à angl. mop, n'est pas seulement représenté en Louisiane et au Canada: on le retrouve, à date plus récente (première attestation en 1949), en Belgique (où il est ordinairement masculin comme à SPM.); v. André Goosse dans Langues et cultures, Mélanges offerts à Willy Bal 1/2, 42.

A titre de complément à certaines notices historiques et comparatives, nous donnons ci-dessous quelques attestations du 19° siècle, tirées soit du Voyage à Terre-Neuve d'Arthur de Gobineau ([1861], éd. Roland Le Huenen, Paris, Aux Amateurs de Livres, 1989; v. aussi p. 315, n. 25, pour d'autres références bibliographiques des 18° et 19° siècles qui seraient à examiner), soit de la «Florule des îles Saint-Pierre et Miquelon» (Journal de Botanique [= JournBot], 1, 1887, 180-6, 219-21, 234-9, 249-53, 260-6; cf. pp. 181-2 pour d'autres indications bibliographiques qui seraient peut-être à exploiter). Nous devons la connaissance de l'article du Journal de botanique à l'amabilité de Marie-José Brochard. Quant au texte de Gobineau, nous nous limitons aux termes qu'il donne comme usités à SPM. ou qui apparaissent au moins une fois en relation avec l'archipel (pp. 18-20 et chap. II, pp. 20-50: Saint Pierre⁽¹⁾. BC renvoie à l'ouvrage sous recension (un certain nombre de mots attestés au 19° s. n'ont pas été retrouvés par les auteurs).

⁽¹⁾ Gobineau emploie aussi un certain nombre de mots ou d'acceptions caractéristiques du vocabulaire des Terre-Neuves et qu'on retrouve à SPM. (cf. BC):

Anis de montagne loc. nom. m. «Chiogenes hispidula (dont les baies donnent, par macération dans l'eau de vie, une liqueur aromatique et assez agréable)» (1887, JournBot 238). Cf. BC coco d'anis «Gaultheria hispidula». - barachoix n.m. «anse presque entièrement fermée par un banc de sable»: « en face du gouvernement un petit port intérieur qui porte le nom très-usité dans ces contrées de barachoix, où se réfugient les goëlettes quand la rade n'est pas tenable» (1861, Gobineau 24; aussi 28). BC barachois (dp. 1662 à propos de SPM.). - bière de prusse loc. nom. f. « sorte de bière fabriquée avec [les branches d'] Abies alba» (1887, JournBot 253). Syn.: bière de sapin prussien. BC bière de spruce (s.v. bière). L'attestation de prusse à SPM. au 19e siècle confirme l'hypothèse de BC (qui n'ont relevé que spruce n.m. «épicéa»): «Il est vraisemblable qu'au cours de la deuxième moitié du 19° siècle l'anglicisme [spruce], sous l'influence de l'anglais de Terre-Neuve, ait remplacé à SPM la forme acadienne prusse». - bière de sapin prussien loc. nom. f. «sorte de bière fabriquée avec [les branches d'] Abies alba» (1887, JournBot 253). Syn.: bière de prusse. Ø BC. - boitte n.f.: «Un navire part de France et vient d'abord à Saint-Pierre se pourvoir de ce qu'on appelle la boitte, c'est-à-dire l'appât destiné à garnir les lignes» (1861, Gobineau 31; aussi 36). BC boëtte. - chou gras loc. nom. m. « Mertensia maritima » (1887, JournBot 250). Syn.: sanguine de mer. Ø BC. – décoller v.tr. «couper la tête (d'une morue)»: «Cependant, on s'occupe immédiatement de faire subir à la prise une première préparation. On décolle la morue, on l'ouvre, on la vide, on la fend en deux, on l'empile en tas et on la sale» (1861, Gobineau 33; aussi 185, 187). BC décoller. - donner v. intr. «abonder (du poisson), arriver en masse (d'un poisson)»: «Ce labeur combiné est incessant, il dure autant que le poisson donne; jour et nuit on s'y relaye» (1861, Gobineau 33). BC donner. - faux-thé n.m. «Kalmia angustifolia» (1887, JournBot 239). Syn.: thé de chèvre. Ø BC. - forêt n.f.: «Dans quelques lieux, on se prend les jambes dans ce qu'on appelle la forêt. C'est un fouillis de petits sapins de l'espèce la plus humble, puisqu'ils ne dépassent guère deux pieds et demi de haut» (1861, Gobineau 25). Ø BC. - framboisier sauvage lex. nom. m. «Rubus articus var. grandiflorus» (1887. JournBot 221). Ø BC. - godillon n.m.: «on a vu dès la veille passer le long du bord des godillons. Ce sont de petits oiseaux noirs, familiers sur les bancs où ils chassent le poissons» (1861, Gobineau 18). BC godillon «mergule nain, Alle alle (oiseau)». - gouvernement n.m. «siège du représentant du gouvernement français» (1861), Gobineau 24, citation ci-dessus s.v. barachoix). BC s.v. - grave n.f.: «enfin à droite et à gauche des cases éparses et des graves ou plages artificielles, construites en cailloux, où sèche la morue» (1861, Gobineau 24; aussi 185, 189, 190, 209, 273). BC s.v. - groseiller n.m. «Ribes prostratum» (1887, JournBot 234). Ø BC. - herbe-jaune n.f. «Coptis trifoliata (employée comme émétique, antiscorbutique et antisyphilitique)» (1887, JournBot 183). Syn. savoyarde, ty-ouyarde, ty-

cageot «sorte de machine en bois où l'on fabrique l'huile de foi de morue» (178, 188, 189, 209, 225), chauffaut (186, 187, 188, 189, 209, 225, 273), gravier (184, 185, 186, 187, 191, 198, 209), habitation (57), magasin «entrepôt» (57, 214, 273), vigneaux (190, 209), loup-marin (214, 217).

savoyanne. BC herbe-jaune «Coptis groenlandica». - Miquelon millepertuis n.m. «Solidago Terræ-Novæ (dont les fleurs, pilées avec de l'huile et du sucre, s'appliquent sur les blessures)» (1887, JournBot 236). Ø BC. – persil marsigoin loc. nom. m. «Ligusticum scoticum; Archangelica Gmelini» (1887, JournBot 235). Ø BC. pipe-sauvage n.f. «Sarracenia purpurea» (1887, JournBot 183). BC pipes. - platebière n.f. «Rubus chamaemorus (dont les fruits servent à préparer une confiture astringente)» (1887, JournBot 221). Syn.: plate-pierre. BC platebière; attestations anciennes dans Massignon | 189. - plate-pierre n.f. «Rubus chamaemorus (dont les fruits servent à préparer une confiture astringente)» (1887, JournBot 221). Syn.: plate-bière. Ø cette var. BC. - pois des dunes loc. nom. m. «Lathyrus maritimus» (1887, JournBot 220). Cf. BC pois de mer «gesse, Lathyrus japonicus». - pomme des prés loc. nom. f. «fruit de Vaccinium Vitisidœa (dont on fait une confiture rafraîchissante, analogue à la gelée de groseilles)» (1887, JournBot 238). BC pomme de pré «grande canneberge à gros fruit, Vaccinium macrocarpon». - poudrin n.m.: « Puis Saint-Pierre jouit d'un fléau particulier à ces parages, et qui mérite une mention honorable: c'est le poudrin. / Le poudrin consiste en une sorte d'essence de neige qui tombe par tourbillons, fine et drue comme du sable» (1861, Gobineau 26; aussi 27, 28). BC s.v. - quatre-temps n.m. «Cornus canadensis; Cornus suecica» (1887, JournBot 235). BC s.v. - rouche n.f. «Psamma arenaria» (1887, JournBot 264). - BC rouche «seigle des dunes». - salsepareille n.f. «Aralia nudicaulis» (1887, JournBot 235). Ø BC; cf. BC chasse-pareille « salsepareille ». sanguine de mer loc. nom. f. «Mertensia maritima» (1887, JournBot 250). Syn.: chou gras. BC sanguine (de mer) « plante non identifiée (peut-être Mertensia maritima)». - savoyarde n.f. «Coptis trifoliata (employée comme émétique, antiscorbutique et antisyphilitique)» (1887, JournBot 183). Syn. herbe-jaune, ty-ouyarde, tysavoyanne. BC savoyarde « Coptis groenlandica ». - thé de chèvre loc. nom. m. « Kalmia angustifolia» (1887, JournBot 239). Syn faux-thé. Ø BC. - thé de James loc. nom. m. «Ledum latifolium (dont les feuilles sont employées en infusions théiformes)» (1887, JournBot 239). BC s.v. thé. - ty-ouyarde n.f. «Coptis trifoliata (employée comme émétique, antiscorbutique et antisyphilitique)» (1887, JournBot 183). Syn. herbe-jaune, savoyarde, ty-savoyanne. Ø BC. – ty-savoyanne n.f. «Coptis trifoliata (employée comme émétique, antiscorbutique et antisyphilitique)» (1887, JournBot 183). Syn. herbe-jaune, savoyarde, ty-ouyarde. Ø BC; Massignon | 173 atteste canad. tisavoyanne (1783), qui serait emprunté au micmac. La présence de cette forme à SPM. au 19e siècle confirme la filiation *savoyane > savoyarde supposée par BC.

Terminons par quelques remarques de détail (A-L): — à (et partout): 19e siècle] $19^{\rm e}$ siècle; — abrier n'est pas «une prononciation ancienne du verbe abriter» (la forme du français général actuel est au contraire une réflexion sur abri, lui-même déverbal de l'ancien abrier, v. FouchéPhon 2, 713); — allant, apostiller, corner, épusser, etc.: les sens ne sont pas notés entre guillemets dans le commentaire; — amigo n.m. «marin espagnol»: il ne s'agit pas d'un «emploi particulier d'un mot espagnol», mais d'une formation délocutive, probablement sur l'énoncé Amigo! prononcé par les marins espagnols au premier contact; — $\hat{a}ne$: dégrouper $\hat{a}non$; —

bigaille: la définition suggère de dégager la locution verbale avoir de la bigaille; bourbon n'est pas une «prononciation particulière de bourdon» (de même boudreuil de bouvreuil, ou furon de furoncle); - cap: dans l'ex. 2, il s'agit d'un nom propre de lieu; - carton: le commentaire donné à faire un carton laisse penser que nos auteurs n'ont pas été en contact avec le sens érotique de cette locution, d'usage pourtant courant (à peine argotique) en français de France; on le trouvera consigné un peu partout dans la lexicographie des marges (Caradec, Colin, Perret), la première attestation étant de 1948 selon P. Guiraud, Dictionnaire érotique; la définition est à préciser; - chacoter, chicot, etc.: š apparaît toujours sous la forme s8; chanteau: aj. * après doris dans la définition; - courir: le tour à courir « en courant» se retrouve s.v. daleter (s'en aller à daleter); cf. aussi à descendre s.v. descendre; - débrancher v.tr.: emploi intransitif, semble-t-il, dans l'ex. 2; - doris, lire une embarcation (au lieu de «une embarcation»); - dou: il manque la définition de l'« expression » mon dou dou dou. - fabrique (de -) est une locution adverbiale dans l'exemple (c'est la glose qui est adjectivale); s.v. dossier ex. 2, on a peut-être affaire à un syntagme libre; - fainer: l'ex. 1 illustre un emploi particulier en locution formulaire («Fainé!»); - faux-poisson: la définition manque sous Sens figuré; - filet-front: lire [filéfro], [filéfro]; - flétan: l'acception «ivresse» ne se trouve, dans les exemples cités du moins, que dans des locutions verbales avoir / prendre / pêcher / torcher un (sacré) flétan «s'enivrer, être ivre», l'emploi autonome n'apparaissant que dans des jeux de mots; - fourneau économique «soupe populaire»: l'ex. 2 illustre aussi fourneau tout court dans le même sens; - fumée: l'ex. 1 paraît illustrer la locution être en fumée tandis que l'ex. 2 est une comparaison où fumée conserve son sens de base; - fumier: dégager la locution en fumier dans trois exemples sur quatre; - galoche: l'ex. 1 n'illustre pas le sens de «jeu de bouchon»; - gavagner: à placer avant gavagneur; - gibier: la définition «oiseau» n'est-elle pas trop générale au vu des ex. 5 et 7, notamment; - goûté: lire « qui a bon goût, savoureux (d'un aliment)»; - grand: puisqu'on a maintien de grand comme forme féminine antéposée, il faut graphier [grat étab] grand étable et non grande étable; - grand-grand-père: dégager grand-grand-grand-père «trisaïeul» en sous-adresse d'après l'ex. 3; - gros-rouge: connue | connu (se rapporte à un mot autonyme, donc masculin); - hale: à placer avant hâle (de même haler avant hâler); - haler II 3: la locution Blague et hale n'est pas définie; - hiverner 2: remanier la définition en «nourrir (les bovins) à l'étable pendant la durée de l'hiver»; - Îles-Prince-Edouard: l'article les fait partie du nom propre, et on aurait pu relever l'Île pour l'Île-aux-Marins (p. 20, s.v. Sot-breton et passim); - lait égoutté est catégorisé comme «loc. nom. m.», puis (dans le commentaire) comme «composé»; - Lanciers n.m.pl. «(surnom des habitants de l'Anse-à-la-luette et d'autres anses de pêche)»: probablement senti comme jeu de mots, mais on peut noter l'existence de formes lanse à partir de anse (Domfront, Loudun ds FEW 24, 633b); - lard 1: l'ex. atteste deux fois demi-lard; - ligne 1: définir la locution à la demie ligne (franche); - louquinque: valeur du symbole [n].

En somme l'ouvrage de P.B. et J.-P.C., en combinant à un niveau remarquable linguistique de terrain et linguistique de cabinet, met le français de Saint-Pierre et Miquelon au nombre des variétés dont le vocabulaire est le plus sincèrement et le

mieux décrit. On tient là un excellent modèle. Ajoutons que le livre sait rendre attachante la petite communauté francophone auquel il est consacré.

Jean-Pierre CHAMBON

Gérard TAVERDET et Danièle NAVETTE-TAVERDET, Dictionnaire du français régional de Bourgogne, Paris, Éditions Bonneton, 1991, 160 pages.

Ce volume est un témoignage supplémentaire de l'activité déployée par les dialectologues français dans le champ des «français régionaux». Il s'agit ici de la région Bourgogne (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne), dont les auteurs rappellent la diversité interne du point de vue dialectologique [6].

La nomenclature est riche: nous avons compté plus de 1300 entrées (dont quelques entrées postiches); encore beaucoup de mots sont-ils traités en variantes ou en synonymes.

En ce qui concerne le travail de description sémantique, les auteurs ont assez souvent recours à une technique en deux temps qui leur est particulière. A la place de la définition figure un hyperonyme (parfois très général, comme jeu, plante, terrain); certaines précisions sémantiques sont fournies ensuite dans le premier paragraphe du commentaire, parfois sous forme d'informations encyclopédiques. Ex.: «BAUCHER n.m. plancher. / Il s'agit d'un plancher qui est fait de perches et situé au-dessus de la grange; le système permet une bonne aération et on y entrepose du foin»; «BOUQUIN n.m. bouton. / Surtout employé en Saône-et-Loire centrale, avec le sens de «bouton» (inflammation); sens primitifs: lièvre, bouc»; «DELDO-TER v. frémir. / Plus exactement frémir en parlant du lait ou de l'eau qui commence à bouillir»; «POURGALANTER v. poursuivre. / Plus précisément, poursuivre une femme de ses assiduités (Châlonnais).» Quelques éléments de définition s'égarent hors du champ où on les attendrait (s.v. amender, beurot, bise, piger, roulée). Les différents sens ou acceptions sont parfois distingués nettement par des lettres (par ex. s.v. beutier, bougner, chaucher), mais souvent ils sont introduits de façon plus lâche au fil du discours (par ex. s.v. brandevinier, paisseau, pider, plumer, rougeot) et occasionnellement séparés par une seule virgule («travailler mal» et «hésiter» s.v. tartouiller).

Les exemples sont relativement rares dans ce *Dictionnaire* (une douzaine sous *C* sur 250 articles environ) et les auteurs demeurent peu explicites quant à leur origine. Les sources écrites utilisées sont peu nombreuses: journaux régionaux [10] de 1989 et 1900, qui fournissent une vingtaine d'excellentes citations, et quelques mots (deux?) puisés chez Colette [11]. On suppose donc que dans les autres cas (exemples sans référence) il s'agit de phrases ou de syntagmes entendus ou construits.

Les indications concernant la diffusion et la vitalité sont systématiques et d'une précision qui suppose de très nombreuses enquêtes approfondies dans tout le

domaine et une familiarité impressionnante avec la matière. On appréciera le bon système de renvois synonymiques.

Le métalangage manque, en revanche, de rigueur. On a l'impression que les auteurs emploient souvent le terme de français comme s'ils avaient à décrire, non pas une variété de français, mais un système linguistique autonome, extérieur au français (un patois par exemple); ainsi s.v. monde (« pas nécessairement les sens français»), nerprun («nom français utilisé avec un autre sens»), on («mêmes emplois qu'en français»), poison (« même sens qu'en français»), saoul (« même mot que l'équivalent français, mais avec le sens de [...] rassasié»), tonnerre (« même nom que le français»). Il est curieux de lire s.v. chaudier: «ailleurs [que dans une petite zone au nord-est de Dijon], on utilise toujours le type 'soleil', du bas-latin soliculum»; c'est là une formulation qui conviendrait au commentaire de la carte 90 de l'ALB, mais, puisqu'il s'agit ici de français, on attendrait: ailleurs, on emploie le mot général soleil (information, d'ailleurs, assez peu pertinente). En ce qui concerne les marques métalinguistiques, le protocole typographique est peu conforme aux habitudes et manque parfois de cohérence. Les morphèmes, lexies complexes ou mots-objets apparaissent, soit entre guillemets français, soit entre guillemets français et en italique, soit sans aucune marque typographique (s.v. acculer: «construit sur cul»; s.v. poêlon: «dérivé de poêle (à frire)» ou, comme d'usage, en italique, parfois encore en majuscules. Les sens sont notés soit entre guillemets français, soit sans marque typographique, soit (régulièrement pour les étymons, mais pas seulement, v. s.v. carre, chapelu, charrier) entre parenthèses et sans marque typographique. Comme ces divers procédés peuvent se combiner librement, on en arrive à l'effacement de toute marque métalinguistique s.v. bardot (« œufs bardots, œufs peints de Pâques») ou s.v. châtrer (« châtrer les chiottes : vider la fosse d'aisances »).

Ce sont les indications étymologiques qui soulèvent le plus de difficultés. Les auteurs définissent leur procédé en la matière p. 14. Ils ne donnent pas, en principe, d'indication étymologique pour les mots (par lapsus, ils écrivent noms ou nom pour mot(s)) qui existent en français général. Ils ajoutent: « Pour les formes spécifiques, nous avons présenté les solutions proposées par le FEW (Französisches Etymologisches Wörterbuch) de Walter [on lira: Walther] von Wartburg. En cas de problème particulier (désaccord avec cet ouvrage), nous avons proposé la solution du FEW (avec référence) à côté de notre solution personnelle» [14]. Cela est parfaitement clair et rationnel, et le procédé est appliqué par exemple s.v. beurdin où les auteurs préfèrent à BRITTUS une racine expressive *BREDD- et renvoient pour le premier étymon à FEW 1, 538 [dire plutôt: 1, 541a], ou s.v. vogue «fête patronale» où ils préfèrent lat. *(festa) votiva au germanique wogon (FEW 17, 606; mais lire andd. *wogon), ou encore s.v. cafe, claque-bitou, sabouler, sargot, souillarde, tarbeuler. En vertu de la convention exprimée p. 14, le lecteur est donc fondé à penser que là où il n'y a pas de référence explicite au FEW, c'est l'étymologie de Wartburg qui est rapportée. Or cela est bien loin d'être toujours le cas.

Pour un grand nombre de mots, les étymologies proposées sans référence, et qui devraient représenter «les solutions proposées par le FEW», n'ont, en effet, rien à voir avec l'enseignement de Wartburg (inversement le FEW est parfois explicitement

cité sans que les auteurs offrent leur «solution personnelle», ainsi s.v. frâche, tanquot, tanuser)(1). Ce n'est pas chez Wartburg qu'on trouvera arcotte « petite pioche » expliqué par arcus (FEW 16, 170a, HARKE), bardot «tacheté, multicolore» et barragnon « séparation [plus exactement talus (ou raie inculte) qui dépare [lire: sépare] deux champs] » par barre (FEW 1, 264b, *BARRUM; 1, 242b, *BARAÑ, où toutes les graphies des glossairistes portent -r- simple), bigot « croc à fumier » par bicornis (FEW 22/2, 78-9), bisette «oie» par bibi (FEW, 1, 431b, *BOMBYCEUS), se cheurter «s'asseoir» par seditare (FEW 2, 507a, CATHEDRA), chougner «pleurnicher» par kinan (FEW 14, 651a, WIN-), échaurée « bouffée de chaleur liée à la ménopause » par chaud (FEW 2, 103a, CALORARE), éplue «étincelle» par la racine onomatopéique de berlu (FEW 3, 307b, EXPELLERE), ételle «copeau de hache» par bas-latin hastella «petite lance» (FEW 1, 163a, ASTELLA), gandeule «casserole» par germ. *wandjan (FEW 2, 1028b, KÓNDY), gargaisse «beignet» (< «pantalon») par une racine onomatopéique *garg- (FEW 4, 211b, GRAECUS), lagot «flaque d'eau» par lotium «urine» avec influence d'un autre mot inconnu (FEW 5, 126a, LACUS), laitusson «laiteron» par laitue (FEW 5, 113a, LAC), loquence «éloquence» par «déformation» de éloquence (FEW 5, 422-3, LOQUENTIA), meufle «vessie du porc; bulle d'eau sur le sol, en cas de forte pluie» par une forme locale de moufle « sorte de gant» (FEW 6/3, 186a, MUFF-, pour Mâcon moufler «gonfler, boursoufler»), orju «feu-follet; enfant remuant» par le nom du dieu latin Orcus ou par Orgetos, dieu gaulois des morts (FEW 21, 151b), pomache « pomme » par un croisement de pomme et de mâche (FEW 9, 156a, POMUM), sol(i)er « grenier ; fenil » par lat. sola «poutre» (FEW 12, 37a, SOLARIUM), taque «plaque de cheminée» par une racine onomatopéique takk (FEW 17, 298a, TAK), taqué adj. « mal levé (en parlant du pain ou d'un gâteau)» par taque « plaque de cheminée » [car « le pain ressemble à une plaque de cheminée»] (FEW 13/1, 32b, TAKK-; v. toutefois ALLy 5, 306), travail «solive» par travail < tripalium (FEW 13/2, 136b, TRABS), vouzeu ds rat vouzeu «lérot» par otiosus (FEW 14, 530b, VISSIO), encore moins ta «salamandre, triton» par got. taikns (FEW 21, 263b) bien que, dans ce cas, on lise une référence au FEW (17, 293), mais erronée.

⁽¹⁾ On peut mettre à part les cas où l'étymologie proposée est préférable à celle retenue par Wartburg (mais dans ces cas on aurait dû, pour la commodité du lecteur et suivant les conventions énoncées p. 14, donner la référence au passage en cause du FEW). Ainsi s.v. aune, buge (FEW 1, 605b, BULGA, de façon insatisfaisante, v. la bibliographie dans Dondaine 111, n. 1), crusu (pour le FEW, de *CROCEOLUS, mais on suit sans doute ici, avec raison, Corominas puisque Wartburg s'est rétracté ds RLiR 23, 215; lire néanmoins *cruseolus, avec astérisque), gasser (FEW 17, 550a, *WATTJA, mais on suit ici sans doute, avec raison, Pfister, LEI 3, 585-6 et n. 25, *AQUACEUS, ou bien Malkiel, Theory and Practice of Romance Etymology, Londres, 1989, IV, 73: AQUATIO; toutefois la formulation des auteurs ne permet pas de savoir pour quel « dérivé du latin aqua (eau) » en cause dans ce débat ils se décident), revâmer (on suit, avec raison, RégnierMorv 1, 111; cf. BaldEtym 1, 209), tou (FEW 21, 263a, mais on suit, avec raison, ALLy 5, 385, complété par M.-G. Boutier, DialWall 17, 1989, 130).

On confrontera aussi les indications étymologiques données ici sans référence et celles du FEW, notamment s.v. - argonnier: v. TraLiLi 27, 152-3; - bâculot: FEW 1, 201b, BACULUM, et cf. MélLoriot 185-6; - barboulotte: FEW 1, 245a, BARBA; - besaine: FEW 21, 273a, et 25, 432a, n. 52; - beuser: FEW 15/1, 119a, *BISON; - bigot: FEW 15/1, 105b, Bî GOTE (et n. 2: «weil die finger gebogen sind ähnlich einem sich bückenden frömmler»); pour stéph. Lyon bigot «boiteux, qui a les jambes de travers», v. FEW 21, 438a, et maintenant G. Roques, HomGalmés 1, 297, ainsi que BaldEtym 1386; - blonde: FEW 11, 86a, SALAMANDRA (et 87a: «jedenfalls weist Schuchardt Z 30, 716 mit recht eine zurückführung dieses typus auf ein bei Polemius Silvius belegtes ablinda, unbekannter bedeutung, zurück, wie sie R 35, 168 vorgeschlagen worden war»); - borde: FEW 1, 439b, BORDA (malgré ALLy 5, 536); - botte «ruche»: FEW 1, 662b, BUTTIS (ainsi que Brinkmann 93 et LegrosRuche 39, 97); - brot: FEW 15/1, 317a, *BRUT (pour frm. brouter, v. 15/1, 312b, *BRUST-); - cabioute: FEW 2, 556a, CAVEOLA; - chanin: FEW 2, 238b, CANUS (classement non repéré par Gardette ALLy 5, 513); - chicots: FEW 13/2, 370b, TŠIKK-; - cocon: FEW 2, 823a, COCCUM; - couée: FEW 2, 524a, CAUDA, mais v. aussi 2, 1442a, CUBARE, et n. 5; - crougnon: v. MélMatoré 175; - croûler: FEW 2, 1229b, *CORROTULARE; - écafouiller: FEW 3, 670b, *FODICU-LARE; - écuit: FEW 3, 281a, EXCOQUERE; - empeugi: FEW 8, 427a, (pour pæž), 427b (pour le dérivé), *PICIDUS; - évarer: FEW 21, 367b (mais le matériel est à classer 17, 536b, *WARON, ainsi que nous le fait observer Marie-Guy Boutier); fessou: FEW 3, 742a, FOSSORIUM (la forme latine invoquée, fessorium, est inattestée à notre connaissance; tenir compte de la formule I de Grammont: «voyelle accentuée dissimile voyelle inaccentuée»); - fiarde: FEW 22/2, 208-9; - fréti: FEW 3, 754b, FRANGERE; - gadan: FEW 17, 548a, WAT; - galvacher: FEW 14, 101b, VACCA (et n. 24); - garguillot: FEW 4, 57a, GARG- (sans croisement); larré, larrey: FEW 5, 204b, LATUS (sans allusion à une racine pré-latine); - loupiotte: FEW 5, 421a, LOPP-; - marcou: FEW 16, 526a, MARKOLF; - margot (pour margotin); FEW 6/1, 316b, MARCUS (et noter que le mot est dans la lexicographie française dp. AcC 1840; cf. TLF); - nadouiller: FEW 21, 392a (rien en 7, 38) et cf. RouffiangeMagnyA 348; - queule: FEW 21, 58a, mais aussi 2, 1517a, CULUS; - quinque: FEW 21, 275b; - racotier: FEW 10, 36b et n. 11, RAKK-; - rancailler: FEW 10, 467a, RONCARE; - rancot: FEW 10, 467a, RONCARE; - ravenelle: FEW 10, 64a, RAPHANUS (pour rave, v. FEW 10, 69ab, RAPUM, et 73a pour l'interférence entre les deux familles); - ravisotte: FEW 14, 536b, VISUS (qui n'invoque pas l'influence de *REFUSARE); - redouiller: v. TraLiPhi 27, 158, et aj. Naisey rduyī «tromper, attraper qn, le mettre dedans habilement», St-AubinJ. redouiller «contredire brutalement son interlocuteur sans besoin et sans preuve»; - roche: FEW 16, 745a, *RUSK- (mais v. RégnierMorv 1, 50); - seuil de grange: FEW 12, 40b, SOLEA et commentaire 44a (cf. maintenant ALLy 5, 60-1); - tartouiller: FEW 13/2, 395b, TUDICULARE; - tendron: FEW 13/1, 208b, TENER; - touillon: FEW 17, 409a, *THWAHLJA (et n. 7: «dieses wort wird vielfach als ablt. des verbums touiller empfunden [...] »); — veurder: FEW 14, 318b, VERTERE.

Dans d'autres cas, c'est la forme ou le sens de l'étymon qui n'est pas exactement celui du FEW (souvent un astérisque de plus ou de moins, etc.); ainsi devrat-on rectifier, par exemple, les étymons donnés s.v. arriver, aubue, aville, boutain, bramer, brâter, broche, bruchon, cabas, cani, châgne, charnier, charpine, cigouler, claie, clapon, écoussou, égamber, grouer, hutau, moré, nourrain, pie, roise, tabouler, tapine, tourte, villon, volan.

Consignons enfin quelques autres remarques notées au fil de la lecture: - aire adj. «aigre»: «variante phonétique de aigre (du latin acer)»; v. cependant FEW 25, 216a, ARIDUS, et n. 2 et 3 (Roques); - arrié: traduire | définir; - beurtonner v. «bégayer»: l'étymon de Wartburg (FEW 1, 539b, BRITTUS) est très convenable ici, alors qu'une base *BREDD- l'est nettement moins; - borger: il faut, probablement, lire *bordicare; - bourrenfle: lire enfle; - cafe adj. «solitaire»: citer plutôt FEW 19, 75-6, QAFA; la «racine expressive» kaf- mériterait d'être justifiée par des arguments indépendants; - cafe n.f. «poche»: citer plutôt FEW 15/2, 95a, FAC; pour le traitement dans le FEW, v. en outre MélMatoré 170, 173, et J.-B. Martin, RLiR 40, 386-7; - charpaigne n.f. «grand panier»: v. la critique de *CARPINEA par RégnierMorv 1, 171-2, qui se rallie à CARPERE (Horning); - cheuler: étymologie assurée dans FestsHubschmid 720-1; - coiffe: le renvoi («Voir carte 15») paraît intempestif; - conge n.f. «benne à rdure»: «extension sémantique du français conge (n.m.) qui désigne un récipient (utilisé pour la préparation des liqueurs »); comme il s'agit d'un mot du Creusot, on pourra préférer prendre comme sens de base celui de «récipient de bois ou de métal qui sert à transporter ou à mesurer le minerai» (EncPl 4 - Lar 1929, cf. FEW 2, 1049b, CONGIUS); - coqueluche: v. FEW 21, 529b, 530a (aj. ALB 3, Suppl 23 p 26, 90); - corne: les acceptions (a) et (b) sont introduites dans la lexicographie française par Lar 1869 selon FEW 2, 1195b et 1196a (on pourrait se demander s'il ne s'agirait pas de burgondismes cachés dûs à P. Larousse); - couvert: mettre le couvert est consigné par Le Petit Robert; - écrigne adj. « avare »: l'évolution sémantique à partir du sens de « veillée », parce qu'on y «devait économiser les bouts de chandelle », n'est pas très convaincante; - enreuter v. «embourber»: «origine contestée; le FEW hésite entre un dérivé de rota (X, 493) et rupta (s. rumpere, X, 572)»; il s'agit d'un double classement (d'ailleurs déjà repéré par RouffiangeMagnyA 464), mais il est difficile d'affirmer que «le FEW hésite» puisque sous ROTA apparaît une forme isolée contre plus de trente attestations de ce type sous RUMPERE; - épreu: v. TraLiPhi 27, 169; - escaliers n.m.pl.: il paraît doublement difficile de dire «même sens qu'en français, mais le mot s'emploie au pluriel», d'une part parce que les usages décrits dans l'ouvrage sont censés appartenir au français, d'autre part parce que l'emploi du pluriel relève du français commun (quoique, stigmatisé par les puristes, il ne soit pas reçu, apparemment, dans le français de référence); Grevisse/Goosse 12 828-9 notent justement que escaliers « s'écrit même dans la meilleure langue »; - femme: «avec le sens d'épouse, ce terme est le seul employé dans la région»; on pouvait relever que c'est le seul emploi admis par le français cultivé (cf., par exemple, Hanse s.v. époux); - fisture n.f. ds il n'y a pas fisture «il n'y a pas la moindre trace de»: à comparer avec centr. fisture «fente, fêlure» (FEW 3, 581a, et n. 1, FISSU-RA)? - lanceron: le mot figure dans la lexicographie générale du français (TLF s.v.

lançon, Rob, etc.); il a été montré (G. Roques, TraLiPhi 26, 242-3) que ce terme technique est d'origine régionale, ce qu'on pouvait signaler; - lave: a pénétré dans la lexicographie générale, v. TraLiPhi 26, 247-8; - man: «du germanique mago (estomac)»; dans un article du FEW qui réunit plusieurs types galloromans, c'est l'entrée qui caractérise l'étymon comme «germanique», mais Wartburg prend un très grand soin à séparer les divers prototypes et à distinguer les divers cheminements (v. d'ailleurs sa contribution dans Sache, Ort und Wort, 335, ainsi que la carte 4); - méguson: lire afr. mesegue (non mesègue); - panniau: lire *pannellus (cf. BIWb); - pas: la définition convient-elle à pas ou à la lexie complexe pas de la porte? ou aux deux? pas de la porte « seuil » est dans Le Petit Robert; - pertuis: « sans doute de la même racine que le verbe français percer (du latin pertundere) »; à travers PERTUSUS et *PERTUSIARE (sans doute = « sans aucun doute »); - pique: la définition convient plutôt à la lexie nominale pique du jour; - pite: « peut-être du bas-latin *pitta (jeune), sur la base onomatopéique pitt- (FEW, VII, 614)»; c'est Gardette (ALLy 5, 250), et non Wartburg, qui reconstruit cette forme en «lat. populaire»; - pourgalanter v. « poursuivre [plus précisément, poursuivre une femme de ses assiduités] »: « dérivé de galant, avec préfixe augmentatif »; faire intervenir plutôt pourgal(l)er « poursuivre » (bien attesté en Bourgogne, FEW 17, 475a, WALA, et n. 17) et galant; - quine: «apparaît chez Bonaventure des Périers» (cité par RouffiangeMagnyA 273 d'après FEW 21, 440b), mais aussi chez Tabourot des Accords ds Hu; donc chez deux Bourguignons; - rabasse: Hubschmid (FEW 10, 6-7) ne suggère pas qu'il s'agisse d'une «racine prélatine»; - sabbat: «mot hébraïque, puis assemblée de sorcières, d'où l'idée de vacarme»; cette formulation n'est pas excellente; - sabouler: lire FEW 1, 613ab; il conviendrait de justifier par des arguments indépendants la «racine onomatopéique *sabb-»; - sarron n.m. «sciure»: «du latin serra 'scie'»... à travers le verbe SERRARE (4e s.) > sarrer «scier» et avec suffixe -on < -UMEN (FEW 11, 525a et 527a); - seris: lire [sri] (dans une transcription phonétique [s'ri] indiquerait un phonème ou un mouvement articulatoire particulier: arrondissement supplémentaire des lèvres en API, par exemple); - treubi: «objet qui tourne» n'est pas très adéquat comme «signifié de puissance» pour couvrir les sens attestés de «tourbillon estival», «toupie» et «enfant remuant»; - volan: «outil» est de même trop général pour les sens relevés; - p. 159: on pouvait utiliser la cinquième édition (1968) de Bloch/Wartburg; ajouter le Supplément de 1877 du Littré (ici daté 1863-1872), qui ne manque pas d'intérêt en ce qui concerne les régionalismes; on pouvait utiliser la nouvelle édition du Robert (1985); donner le nom de l'auteur du FEW; il peut être trompeur d'écrire TOBLER-LOMMATZSCH (sans prénoms) comme MEYER-LÜBKE (sans prénom).

Jean-Pierre CHAMBON

Philippe BLANCHET, Dictionnaire du français régional de Provence, Paris, Christine Bonneton Éditeur, 1991, 158 pages.

On connaissait, de l'auteur, Le Français régional de Provence (Étude linguistique du substrat provençal), publié en cahier par la revue Lou Prouvençau à l'escolo en

1984, et qui contenait surtout une bonne présentation du niveau phonétique-phonologique. En voici à présent le complément lexicographique.

L'introduction, sorte d'exercice obligé de toute collecte de régionalismes, se lit avec intérêt. Afin d'éviter le piège du «pittoresque» littéraire ou archaïque et d'écarter les phénomènes relevant du chevauchement de codes (français/occitan), l'auteur s'est astreint à n'enregistrer que ce qu'il a entendu chez des non provençalophones [10]. La zone enquêtée comprend le Var, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, la moitié sud des Alpes de Haute-Provence, la région de Cannes et de Grasse dans les Alpes-Maritimes [12]; carte p. 8. Les mots donnés sans localisation précise sont réputés « connus et usités » dans tout le domaine linguistique provençal [12].

La méthodologie retenue (observation et description d'usages oraux) [10] est donc strictement complémentaire de celle mise en œuvre par Claude Martel, dont le petit livre mal intitulé Le Parler provençal (Marseille, 1988) est nourri de citations littéraires. La même complémentarité se note sur le plan de la nomenclature. Sur les 68 mots traités sous M, par exemple, sept seulement — en tenant compte des variantes — figurent dans l'ouvrage de Mme Martel (qui sous la même lettre traite 30 mots). On voit donc que les matières lexicales que les deux lexicographes nous livrent comme représentatives d'un même objet sont bien différentes. A titre de comparaison, signalons que sur les 71 mots traités sous M par A. Brun (Le Français de Marseille, Marseille, 1931), 11 se retrouvent chez Ph. B.

Le traitement lexicographique demeure, disons, minimal. On aurait souhaité une distinction plus nette entre les unités lexicales françaises et ce qui relève de l'emploi d'énoncés provençaux (les «formules provençales», mentionnées s.v. coquin) en discours français. La description est souvent, à cet égard, insuffisamment explicite: quand on lit par exemple: «Usité dans de nombreux jurons» (s.v. capoun), a-t-on observé un emploi autonome de capoun? On a l'impression, surtout si l'on tient compte des exemples, qu'un nombre assez considérable des mots enregistrés (même s'ils sont présentés comme des unités ordinaires) ne fonctionnent qu'en emploi exclamatif: interjections, termes d'insulte ou d'adresse ou phrases figées. Par une autre voie, ne retombe-t-on en quelque sorte dans un certain «pittoresque» dénoncé par l'auteur (Fadoli! Fan de chicourle! Fatche de pute! etc. pour nous en tenir à la p. 53 où une quinzaine d'exclamations de ce type sont enregistrées)?

Dans la description des mots polysémiques, on aurait pu numéroter systématiquement les significations (comme il est fait dans certains cas, s.v. caguer, par exemple) et faire l'effort de répartir les exemples sous chacune d'elles. Les différentes acceptions sont même parfois livrées pêle-mêle (s.v. empéguer: « mettre, coller, heurter, soûler »). La récolte est riche en locutions: mais la catégorie « loc. » recouvre des locutions phrastiques (s.v. gras (fais toi)), des locutions verbales (s.v. linguette (faire)), mais aussi des lexies nominales complexes, dont il faudrait au moins donner le genre (s.v. herbe blanche, herbe au saucisson, Jean-Trépasse, laïsso m'esta) et qui sont à l'occasion aussi décrites comme des noms (s.v. aïgo boulido, an pèbre); on trouve parfois « expression » (s.v. aquel' empègo); enfin, certaines locutions (s.v. air, Arnaou, par exemple) ne sont pas catégorisées du tout.

Sauf exceptions (cougourdié s.v. coucourde, cougourdon à part), les dérivés sont groupés sous le mot de base. Il est étonnant de constater que les composés sont traités comme des «dérivés» (s.v. bordille, braille, cade). Maints composés considérés sous des simples (qui n'en sont pas forcément les centres) ne sont pas rappelés à leur ordre alphabétique et demeurent donc inaccessibles (ramasse-bordille s.v. bordille); il en est de même des variantes qui ont une autre initiale que la forme qui sert de lemme (s.v. croupata, darnagas, eïssadon).

On ne sait pas si les exemples sont notés sur le vif ou forgés. Il en est de curieux: «C'est une gavotte, elle est gavotte, il est gavot» ou «C'est un grandas, il est grandas, elle est grandasse» (s.v. gavot et grandas); ce n'est pas très éclairant. Nous en avons relevé une dizaine tirés de Pagnol (s.v. aquéou, chichoulon, dévirer, estomac, estranci, estrancier, giscler, pastis) ou de Giono (s.v. campane, escudé, fénière). Les autres auteurs cités (Aicard, Borely, Ciravégna [v. toutefois s.v. mafalou, au commentaire], Degiovanni, Monnier, Scipion) [10] ne nous ont pas semblé avoir été réellement mis à contribution.

Remarques de détail: - alibofi: singulier, pluriel, singulier de sens duel? aquèl' empègo: il s'agit d'une locution faisant énoncé, donc à ponctuer (!); - ba: introduire baïette par «variante diminutive» selon le procédé employé s.v. babi; bader: bader-mourir n'est pas une «expression», mais un composé; - bane: peutêtre dégrouper banette dont on ne peut pas dire, en tout cas, qu'il s'agisse d'une «variante»; - batèou: au sens 2, à catégoriser comme interjection et non comme «n.m.»; - bogue: faute d'indication explicite, il est à craindre que beaucoup de lecteurs interprètent mal l'article; - boumian: lire mêmes sens (et ponctuer); - cacheille: la définition mélange les mots et les choses; - capélan 3: «types de champignon» est vague; les «expressions» étaient à classer sous 1; - caraque: cacaramougne peut difficilement passer pour la «variante» et l'explication est embarrassée; - entrant: dérivé du verbe entrer] d. d. v. entrer; - escourchir: l'exemple illustre un nom, pas le verbe annoncé; - estropiadure: la glose serait à préciser d'après les exemples; - minot: introduire le féminin minote (v. le second exemple); - vé: emploi non interjectif dans l'exemple s.v. chasper. Quelques items cachés: bien de s.v. lesque; coum'aco s.v. gibe (à aj. s.v. aco); endeviner (s.v. chasper). Quelques renvois manquant dans les exemples: - fada s.v. récaver; - qué s.v. dormiasse, favouille; - vaïs.v. dépéguer (se), enlever (s'); etc.

L'auteur ne donne que l'étymologie prochaine (très généralement par le provençal) et non l'étymologie éloignée [12]. C'est un parti tout à fait défendable, surtout dans un livre qui entend s'adresser à un large public. A part cela, il n'y a aucune indication de type historique. Du point de vue étymologique, les quelques commentaires un peu développés apparaissent souvent sans portée (s.v. baume, escaner), embarrassés (s.v. mafalou), voire inexacts (s.v. blagaïré: le «sens spécifique [du verbe], d'où la notion de plaisanterie est absente » existe, ou a existé, aussi en français, v. FEW 15/1, 34b). S.v. brancaï, djobi: un nom propre peut difficilement supporter un sens littéral; — granita: plutôt de l'italien granita.

Après quelques pages sur la prononciation [117-119] et sur les particularismes syntaxiques [121-123], l'auteur a eu la bonne idée de donner une petite anthologie

de textes en français de Provence [131-145], de la fin du XVIII^e siècle à nos jours. Il note justement qu'il peut s'agir de « représentations [...] symptomatiques » [132]. Les annexes sur les noms de lieux et les noms de personne [125-130] sont moins heureuses.

La bibliographie [149-154] est un peu hétéroclite et, de plus, délicieusement orientée (v. aussi les «Adresses utiles» [155]). Il est en tout cas bien inutilement polémique, et déplacé, d'orner d'un sic le mot tabou occitan quand il se présente dans le titre de l'article de J.-Cl. Bouvier sur «L'occitan en Provence: limites, dialectes et variétés». Le mot chien ne mord pas. On déplorera surtout les erreurs assez nombreuses. Par exemple: lire WARTBURG W. v. (et non WARTBURG W. W.); lire: Französisches Etymologisches Wörterbuch (et non: Franzosische Etymologische Wortbuch, syntagme triplement barbare); noter d'autre part que le FEW ne compte pas 20 tomes, qu'il n'a pas été publié chez «Verlag» (sic), ni en 1928, et que la refonte (et non la «réédition») en cours ne paraît pas à Bâle et Tübingen, mais à Bâle seulement [154].

Relevons pour finir l'un des points les plus curieux du commentaire: on peut y apprendre l'existence de plusieurs «langues d'Oïl» (s.v. cépon, crosse, enfle, gabion, gonfle, guincher, lessif, pan, pausette, rencontrer (bien), réquinquiller, toupin). Il est vrai que «le» français parlé en Provence est lui-même «un parler original», que le français commun est «une autre langue» et que la Provence est un pays «trilingue» [147]: à lire l'«En guise de conclusion» [147], on a l'impression de voir la revendication provençaliste se reporter sur la défense de la variété régionale du français. Signe des temps!

Jean-Pierre CHAMBON

Jacques BOISGONTIER, Dictionnaire du français régional des Pays Aquitains, Paris, Christine Bonneton Éditeur, 1991, 160 pages.

On pourra certes chicaner l'auteur sur ce fort singulier «français régional» qui couvre Bordelais, Agenais, Périgord, Landes, Gascogne, Pays Basque, Béarn et Bigorre: il serait plus raisonnable de dire, surtout pour un domaine aussi étendu et où le français se parle sur cinq substrats (gascon, languedocien, limousin, basque et saintongeais), «régionalismes du français des Pays Aquitains» (1). Il reste que J. B. nous donne ici un des plus louables volumes de la collection de Christine Bonneton consacrée aux français régionaux, collection où de nombreux dialectologues et atlantographes français paraissent avoir choisi de faire connaître les résultats de leurs longues recherches. Ce petit volume se caractérise par le fait qu'il adopte une technique lexicographique décente, qu'il fournit une exemplification de bon aloi

⁽¹⁾ L'auteur écrit très bien: «[...] ce petit ouvrage présente une collecte de 'régionalismes' propres au français parlé dans le Sud-Ouest de la France» [5]. Mais il fait précéder cette déclaration de «Comme son titre l'indique», ce qui paraît précisément contradictoire avec le titre.

généralement tirée de l'écrit, qu'un effort notable y est fait pour esquisser le développement historique des «quelque huit cents» [5] régionalismes recensés. Examinons brièvement quelques aspects de ce travail.

Nomenclature. — A notre goût, la conception de la nomenclature reste par trop muséologique (v. ce qui est dit p. 6 des «mots que les bouleversements des techniques et des modes de vie de ces dernières décennies ont renvoyés au néant», mais qui «sont encore dans toutes les mémoires»). On retire de la lecture l'impression d'un univers lexical profondément enraciné dans la civilisation agricole traditionnelle, où par exemple, les femmes vont portant les objets sur la tête à l'aide de la cabedure ou du cabessal. Notons que l'auteur annonce qu'il se limite (à bon droit) aux particularismes lexicaux [6], mais que ce n'est pas toujours le cas: cf. s.v. à (introducteur de COD animé), Garonne, le/la, quitte («sorte d'indéfini intraduisible littéralement») ou vouloir.

Corpus. - Il s'appuie sur l'écoute de conversations, mais aussi et surtout sur le dépouillement de plus d'une centaine de sources écrites variées [154-156]: romans, livres de cuisine, recueils de contes ou de chansons, livres de géographes, Usages agricoles, etc., complétés, chemin faisant, par des extraits de la presse régionale. Il s'agit d'ouvrages du XXe siècle ou de la fin du XIXe siècle (sauf J. Baurein, Variétés bordeloises, 1784-1786). On aurait souhaité que les zones pour lesquelles ils témoignent soient indiquées (ce qui aurait permis une localisation minimale, par les exemples, des mots qui ne sont pas localisés). Paraissent manquer à la bibliographie: F. Jouannet (cité s.v. barrail), A. Gaillard (cité s.v. barras), Tourtoulon (cité s.v. gabai), Visages du Pays des Basques (s.v. benoît). Soit dit en passant, à propos des livres de géographes, il s'agit de sources à n'utiliser qu'avec prudence en ce qui concerne les régionalismes référant à des particularités géomorphologiques: bien souvent ceux qu'on y trouve ne relèvent ni de l'usage spontané, ni de l'observation du vocabulaire natif, mais bel et bien de la création terminologique propre à la discipline - néologie purement savante, voire artificielle, sous des allures vernaculaires. Les reviviscences à partir de noms de lieux désignant des sites typiques sont particulièrement à craindre (cf. l'exemple donné dans GPSR à propos de doux). Ainsi s.v. berle, dans le second exemple, on soupçonne que le terme, qui vient d'abord entre guillemets, est en fait tiré d'une série d'hydronymes; on aimerait aussi que soit examiné le statut de bart(h)e.

Technique de la description lexicographique. — On l'a dit, il y a ici un effort couronné de succès pour donner des définitions lexicographiques correctes. On notera quelques retouches à apporter au TLF ou au Robert (s.v. jauge, millade, palombière). Quelques remarques — mineures — cependant: — aise: le mot n'apparaissant qu'en locution, il peut être trompeur de lui donner un sens autonome dans l'adresse; — aisine: on ne trouve pas de définition, mais un commentaire semi-éty-mologique; — apprendre: la parenthèse n'est pas claire et le particularisme n'est pas véritablement décrit; — cujala: l'exemple semble en contradiction avec la définition; — pantière: il n'y a pas de définition («à l'origine, ce devait être le lieu où l'on tendait les filets», mais par la suite?); — voir: retirer les parenthèses dans la définition.

L'organisation des articles est convenable. Remarques: — il n'y a pas de raison de placer les lexies complexes entre guillemets (et s.v. connaître 1. 2-4, on a les mêmes marques — italique entre guillemets — pour le défini, le définissant et l'exemple); — bart(h)e: il paraît plus sincère de noter en adresse bart(h)es n.f.pl.; — besoin: il faudrait détacher en alinéa la locution faire besoin; — coiffe: dégrouper le verbe se coiffer; — couarte: l'exemple illustre escouarte, forme qui n'est introduite qu'en fin d'article; — trie: l'exemple n'illustre pas la locution verbale annoncée, mais la nominalisation vendange par tries.

On pourrait relever quelques écarts entre les graphies des exemples et celles retenues en adresse: ainsi s.v. dail, francimand, gasaille ou pasten(c); l'occitan est noté dans une graphie semi-classique (ou pour [u]). Les indications grammaticales sont exactes (mais les locutions ne sont pas catégorisées). Menues contestations: — s.v. basilique: indiquer la catégorie et le genre de ramas; — Gavacherie: nom propre de lieu; — gras: à catégoriser comme n.m. et non comme «adj. m.»; — mâ-cher: il n'est pas exact de dire que ce verbe est «au participe passé» dans des yeux mâchés; — pec: dans l'exemple de Perrein, il s'agit d'un nom; dans l'exemple de Mauriac, il semble bien que le féminin soit pecque.

Les localisations se font le plus souvent par départements. Un nombre assez considérable de mots ne sont pas localisés: serait-ce à dire qu'ils sont présents dans tout le domaine étudié?

Les exemples sont nombreux et bien choisis, malheureusement sans référence précise (ni titre, ni page) — ce dont la collection s'est fait une règle —, donc très malcommodément vérifiables. Un rapide comptage (lettre R) fait apparaître que 60% environ des articles sont illustrés par des citations de textes écrits (une ou plusieurs), 20% par des exemples forgés (en tout cas sans indication du type «dans une conversation» qu'on trouve parfois), 20% environ restant sans illustration. Dans les citations (en italique), les passages suppléés devraient être en romaine.

Il y a peu d'items cachés dans les exemples; nous avons relevé canne du cou s.v. gorgeoir, carrassonnage et sécaillage s.v. carrassonner (supprimer les astérisques postposés), gazaillants s.v. gasaille, louvine ou maigre (cf. s.v. loubine?), tible s.v. faire. En revanche, les termes cités dans la rubrique «Synonyme(s)» ne sont pas toujours traités à part et, dans ce cas, ne bénéficient pas d'une entrée postiche avec renvoi, ce qui les rend inaccessibles au lecteur: birol s.v. irol; cinq-pinte s.v. marie-jeanne; émouchage et émoucher respectivement s.v. mouchage et moucher (ce qui rend totalement inopérant le renvoi à émouchage s.v. lever), escouarte s.v. couarte, mettre le rouge s.v. tirer, pied de cheval s.v. sabot, ramas s.v. basilique; touye s.v. jau-gue.

Le système de renvois (par des astérisques postposés) n'est pas des plus efficaces car il ne permet pas, à partir d'un article donné, de disposer de tous les exemples figurant dans le *Dictionnaire* (il est conçu pour renvoyer, en sens inverse, des exemples aux articles). On aurait pu, notamment, renvoyer s.v. coupiller aux exemples qu'on lit s.v. grille et s.v. liche, ou de francimand aux exemples qu'on lit s.v. gabaï et s.v. marot (ils illustrent des variantes graphiques non décrites).

Commentaire historico-étymologique. — Le commentaire fait souvent opportunément la liaison avec les faits relevés plus au nord par RézeauOuest. Mais il se montre assez peu soucieux de lier l'histoire des particularismes relevés à celle des emprunts du français central aux parlers et parlures du Sud-Ouest (bien que d'assez nombreux régionalismes diachroniques du français général soient enregistrés); ni les travaux de Baldinger (notamment RLiR 20, 87 sqq.), ni la thèse de Gebhardt, ni l'article de Roques dans TraLiPhi 26, 235 sqq. (pour lans, lavagnon ou lise) ne sont d'ailleurs cités, ni, semble-t-il, utilisés.

Le commentaire s'efforce, de façon opportune, d'établir quelques points de repère chronologiques. On présume qu'il se nourrit de vastes dépouillements de textes anciens (du Moyen Age au XVIII° siècle) faits par l'auteur. Malheureusement pour les travailleurs, ces jalons sont bien trop allusifs (une date seulement, au mieux une date et une localisation) et les datations produites sont inutilisables de ce fait. L'auteur aurait pu imiter P. Rézeau, qui dans la version de poche de son livre (parue dans la même collection), fournit en annexe une vingtaine de datations philologiquement fondées. Il ne reste donc qu'à souhaiter vivement que J. B. publie ses relevés.

Quelques remarques sur les données historiques: — alios «terre dure et compacte formant une couche imperméable»: intéressant exemple de 1784, mais la première attestation reste 1752 ds FEW (21, 39b); — choine «petit pain»: «d'un mot occitan chòine, anciennement attesté (XVII° siècle)»; il était bon de dire que le mot est encore plus anciennement attesté dans l'Ouest d'oïl (norm. 1227) d'où il est visiblement importé (v. FEW 21, 471a); — créac «esturgeon»: attestations dès les 12° (?) et 13° siècles dans RLiR 20, 98; — métive: on est étonné de lire que «les plus anciennes attestations en pays d'oc sont du XVI° siècle» (suit une citation de Montaigne); v. FEW 6/2, 51b, qui atteste alim. mestivas en 1256 et agasc. id. à Bordeaux en 1414; par suite, l'idée d'un «emprunt ancien aux parlers d'oïl de l'Ouest» aurait besoin d'autres arguments pour se soutenir; — lattefeuille «volige» (un des rares cas où un texte est cité, mais sans références): il paraît étrange, au premier abord, que ce terme soit attesté dans la locution «lata seu fulha».

Le commentaire souffre parfois d'un défaut de critique dans l'utilisation des sources lexicographiques françaises. Ainsi peut-on lire s.v. barricot («petit fût ou tonnelet»): «le diminutif barricot est très usuel dans le Sud-Ouest, beaucoup plus qu'en français normal, bien que les dictionnaires l'enregistrent (Littré)». En fait, Littré n'enregistre barricot «petit barrique» (en s'appuyant sur un texte de Foucault [intendant de Louis XIV] cité dans Sainte-Beuve) que dans les Additions de son Supplément. J. B. aurait-il utilisé une de ces éditions adultérées où la nomenclature si spécifique du Supplément a été intégrée dans le corps du Dictionnaire et contre lesquelles A. Goosse a mis en garde les travailleurs? Il est difficile, en tout cas, de dire qu'il s'agit là de français «normal» (= normatif?). Noter aussi une attestation de 1514/1515 à Bordeaux dans RézeauPoitou-Charentes 158.

Quant à l'étymologie proprement dite, la politique de l'auteur n'est ni explicite, ni tout à fait claire: tantôt il s'en tient à l'etimologia prossima (par le gascon, par

exemple), tantôt il ajoute l'etimologia remota; parfois encore, plus rarement, il ne donne que cette dernière (s.v. bourrasse); enfin, certains mots sont privés de toute indication étymologique (par ex. s.v. balet).

D'une façon générale, on est frappé par le grand nombre de mots qui sont déclarés «d'origine inconnue» ou «d'origine incertaine». Certes, l'auteur opère sur un terrain difficile (qui nous donnera le volume de commentaire lexicologique de l'ALG?); néanmoins il nous semble que FEW et RohlsGasc (qui figurent dans la bibliographie) sont sous-employés, sans parler de ce qu'on peut lire dans les revues: argagnes «menstrues», arlot «grappillon de raisin» (et arloter), chine ds faire la chine «faire du commerce de porte à porte», couderc «petit pré communal», galistrous «jeun galant», legagne «chassie des yeux», limande «armoire», margagne «maille lâchée dans un ouvrage de tricot», rambergue «mercuriale», tocan «jeune saumonneau», trogue «goujon», par exemple, sont-ils vraiment d'origine inconnue ou d'origine incertaine (ou bien alors, il faudrait dire exactement ce qu'on entend exactement sous ces termes et expliciter la critique des étymologies reçues)? On pourra se reporter, sur tout cela et dans d'autres cas, aux articles correspondants du FEW ou aux publications récentes.

Maints articles suggèrent des remarques. Consignons-en quelques-unes: — alicot/ alicuit «ragoût d'abattis de volaille»: l'étymologie de Palay est sans doute fantaisiste, mais on pouvait s'interroger sur le fait que FEW classe ce type et sous *HA-RIÓN (16, 164b) et sous ALA (24, 285a); - armot(t)es «bouillie de farine de maïs»: «paraît représenter le latin (pultes) remotas '(bouillies) remuées'»; il est permis de préférer la solution de FEW 6/3, 173a (*REMOV(I)TARE); - aubour «able ou vandoise ou chevesne»: l'étymon est ALBURNUS (FEW 24, 305a) et «dérivé de l'adjectif latin albus» est trop vague (nous devons cette remarque à A. Thibault); - baro «sorte de piège à poissons»: Wartburg, dans sa grande sagesse, a classé béarn. Aure bará «tourner» sous VARARE (FEW 14, 174a); - basilique: «du latin basilica», formule ambiguë (il faudrait signaler au lecteur non-spécialiste qu'il s'agit d'un emprunt); - borde: « du francique borda 'cabane' »; la forme en -a qu'il faut lire *borda n'est pas germanique où le mot est neutre et signifie «planche», c'est un neutre pluriel latin; - cabessal «tortillon de tête»: «dérivé de cap»; v. plutôt FEW 2, 261b, CAPITIUM; - cavaillon «espace de terre compris entre les pieds d'un même rang de vigne»: l'accord entre Wartburg (FEW 2, 8b) et Corominas (dont faudrait donner la référence - CoromCat 2, 648 -, puisqu'il ne figure pas dans la bibliographie) sur CABALLIO peut dispenser de formuler d'autres hypothèses; - chaume «friche, terre inculte»: nouvelle étymologie par chômer; clumer «fermer les yeux pendant que les autres vont se cacher (au jeu de cachecache) »: occ. clinhar n'a rien à voir ici (v. FEW 22/1, 200b); - farouch(e) «trèfle incarnat »: l'explication par occ. fe routg a été critiquée avec de bons arguments, nous semble-t-il, par Wartburg (FEW 3, 422a, FARRAGO); - flaugnarde «sorte de flan »: il semble difficile de tirer le mot d'occ. flaunharda «coquette, mijaurée»; il est vrai que FEW 15/2, 133b, a classé lim. fleunhart «doucereux, enjôleur» sous FLADO (qui est à l'évidence le lieu idoine pour le nom de la pâtisserie); mais c'est un faux-pas qui a été corrigé 22/1, 124 (n. 3): il n'y a aucun rapport génétique entre les deux familles; - galapian «vaurien, garnement, mauvais sujet»: plutôt que d'invoquer comme éponyme possible «un seigneur de Galapian, en Agenais, qui se rendit tristement célèbre au temps des guerres des religions», on se reportera à FEW 17, 478a; - gardèche « ablette»: l'étymologie par lat. garus paraît sortir d'Alibert (s.v. garlesca) dont les étymologies sont sans autorité; v. FEW 17, 519a, *WAR-DON (et 21, 251a); - lagast «tique des chiens ou des brebis»: le rapprochement avec lat. locusta « sauterelle » est repris de Schuchardt: v. la critique de RohlfsGasc² 46; v. aussi FEW 5, 127-8, LADASCA; - michot «miche de pain de petite taille ordinairement ronde» se signale à l'attention comme un emprunt probable aux parlures de l'ouest d'oïl (cf. FEW 6/2, 75a); - sémillon « (nom d'un cépage blanc du Bordelais)»: si l'on suit l'auteur, le matériel correspondant serait à retirer de FEW 11, 426b, SEMEN, en faveur d'un nouvel article SAINT-ÉMILION; néanmoins, la définition donnée par Palay, par exemple, pourrait soutenir la motivation posée par FEW (11, 429b, n. 3); - talin-talan «tout doucement, sans se presser»: «formation expressive, comme le verbe taliner «aller tout doucement» (gascon talinar)»; qu'est-ce à dire? il semble qu'il y ait confusion entre un procédé expressif (la dérivation apophonique i/a) et l'origine expressive du mot; l'adverbe est classé FEW 21, 439b, où il est à biffer (BaldEtym 1, nº 1395); v. FEW 13/1, 120a, TARDUS (à compléter par MélMatoré 183 et FEW 22/1, 213b), qui suggère une continuité géographique entre le type gascon et sainongeais en -l- et le type de l'ouest d'oïl \(\textit{\textit{tari-}} ner (le mot aurait pris naissance dans cette zone comme un dérivé récent de tard); la formation est identique à occ. balin-balan (FEW 1, 219a, BALLARE); - toupin «marmite, grand pot à soupe»: le «germanique top» paraît venir tout droit d'Alibert; v. FEW 17, 347 sqq., *TOPPIN, CoromCat s.v. tupí; - touron «dune de sable»: «mot gascon d'origine prélatine»; v. cependant FEW 13/2, 115b, TORUS; - trempe «trempé, mouillé»: est-ce vraiment une forme verbale («participe passé») de l'occitan? - On déplore la disparition de quelques astérisques: s.v. billon: lire *bilia; s.v. bourgne: lire *borna; s.v. brouste, lire *brustjan; s.v. chaume: lire *calm-; s.v. dail: *daculum; - s.v. gratons: lire *krattôn; s.v. mique: lire *micca; s.v. barras: lire *barrasc.

La bibliographie [153-156] distingue heureusement les ouvrages généraux de référence, les «ouvrages concernant le français régional du Sud-Ouest» et les «ouvrages régionaux dépouillés». Formulons quelques remarques sur la bibliographie d'appui: on pouvait utiliser les éditions les plus récentes de Bloch/Wartburg (ici 1932!) et de quelques autres dictionnaires (dont le Robert: ici 1970) ou la deuxième édition, «entièrement refondue», du Gascon de Rohlfs (ici 1935) [153]; le Littré n'est pas à dater de 1873 [153] (et le Supplément de 1877 paraît plus utile pour les régionalismes). On pouvait aussi citer l'«Essai de bibliographie des monographies consacrées au français régional du Midi et plus spécialement à celui de la Gascogne, surtout pyrénéenne» du regretté Dinguirard (Via Domitia 26, 1981/2, 87-96), selon laquelle J.-B. L[ascoux] serait aussi l'auteur de Périgordinismes corrigés. Il manque le DAG de K. Baldinger, dont il faut rappeler qu'il s'intéresse aux trois langues écrites du domaine gascon (occitan gascon, latin et français) et qui pouvait être utile, par exemple s.v. berle (DAG 235, 18-1).

Quelques corrigenda typographiques: — s.v. apier: lire lat. apis (et non aps); — s.v. benoît: benesit] benesit; — s.v. chichons: espagnol chicharron] espagnol chicharron; — s.v. drapeau: ligne] linge; — s.v. hart: farctus] fartus; s.v. loup: Avoir] avoir; — s.v. matrasse: matràs] matras (puisqu'il s'agit de «vieux gascon»); — s.v. semence: la locution de semence] la locution de semence; — s.v. tantôt: Grévisse] Grevisse; s.v. tin: «chantier»] chantier.

Un bilan qui est globalement positif. Un travail qu'on ne lit pas sans profit et qui fait attendre des développements, en particulier du point de vue diachronique. Souhaitons donc que suivant le cheminement inverse de celui de P. Rézeau, l'auteur nous donne maintenant, pour son domaine, l'équivalent du Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde.

Jean-Pierre CHAMBON

Jean LANHER et Alain LITAIZE, Dictionnaire du français régional de Lorraine, Éditions Bonneton, Paris, 1990, 160 pages.

Ce volume appartient à la série des petits « dictionnaires des français régionaux » de la collection Bonneton. Il est l'œuvre de deux auteurs de l'Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane, par ailleurs spécialistes reconnus du lorrain à l'Université de Nancy et au C.N.R.S.. Le ton est donné dès les premières lignes de l'introduction, que nous citons: «Le Dictionnaire du français régional de Lorraine que nous présentons ici s'adresse à un public français et lorrain. Il est entendu, dès l'abord, qu'il ne saurait être question pour nous de ne pas admettre qu'un Lorrain pourrait ne pas être de France. Cet ouvrage est le fruit d'une enquête de terrain, longue à ce jour d'une trentaine d'années et d'une fréquentation quotidienne des femmes et des hommes de Lorraine (dont nous sommes) avec lesquels nous nous sentons en parfaite communauté. »

La première phrase précise le public visé: il ne s'agit pas de savants, ni d'étrangers s'intéressant pour une raison ou pour une autre aux variétés du français, mais du «public français et lorrain» qui trouvera, peut-être, dans ce livre une bonne idée de cadeau pour des étrennes (il a été mis sur le marché au cours du 4e trimestre de 1990). Mais dans la deuxième phrase qui veut être une profession de foi patriotique, les trois négations se télescopent et font dire aux auteurs exactement le contraire de leur pensée. La troisième phrase indique qu'il ne s'agit pas d'un travail de circonstance mais d'une récolte mûrie des produits d'une communauté linguistique avec laquelle les auteurs sont en parfaite communion; ce doit être le sens de se sentir en parfaite communauté.

D'après l'introduction [7], le dictionnaire contient environ 800 mots. La plupart des sens en sont illustrés par des exemples. Un bon tiers est extrait de textes imprimés; j'en ai compté environ 450. Parmi eux, G. Chepfer, le célèbre conteur lorrain, est mis à contribution près de 120 fois, loin devant A.-M. Blanc (*Pays-Haut*, 1988),

R. Wadier (Conteurs au pays de Jeanne d'Arc, 1985) ou Les Annonces des Hautes-Vosges (hebdomadaire d'annonces légales, dont les citations vont de 1981 à 1990), chacun une cinquantaine de fois, et Rousselot (A l'ombre du mirabellier, 1930) ou le recueil collectif des Ménestrels de Gérardmer (Arts et Traditions de la Vallée des Lacs, 1978), un peu plus de trente fois. Viennent ensuite La cuisine lorraine de J.M. Cuny et Les pommes noires de Martaine (1987), chacun avec un peu plus de quinze citations, puis Badel (Souvenirs d'enfance au pays lorrain, 1930) qui, avec huit citations, devance d'un exemple l'ancien ministre de l'Agriculture, F. Guillaume (Le pain de la liberté, 1983).

Ce dictionnaire ne s'occupe ni d'histoire ni d'étymologie. Tout ce travail reste à faire. Il ne s'occupe pas non plus de situer les faits relevés dans l'espace galloroman. Il néglige enfin d'indiquer les rapports éventuels avec le patois lorrain dont les auteurs sont pourtant des spécialistes. Il se borne à relever des mots ou des sens, à les illustrer par des exemples et éventuellement à les localiser dans le domaine lorrain. Mais ce dernier point, qui est un minimum indispensable, n'est pas l'objet de relevés systématiques. La carte des «petits pays» reproduite [8-9], ne coïncide d'ailleurs absolument pas avec les indications Lorraine du Nord, Nord-meusien, Toulois, (partie du) Massif montagneux, Lorraine de l'Est, Moitié Est de la Lorraine, Lorraine du Centre, Lorraine du Sud, Vosges, Vosges gréseuses. Quelle différence le lecteur doit-il faire entre l'indication partout et l'absence de localisation? On trouvera aussi des localisations après les exemples (accoupler, accroquer etc. apiger etc.). L'indication depuis - fin est particulièrement difficile à interpréter. On trouvera dans la liste des abréviations [10] l'indication suivante: de - fin: « attestation vérifiée depuis X jusqu'en Alsace (on suppose que la lecture de la carte se fait depuis le nord jusqu'au sud du domaine)». L'Alsace est pourtant à l'est, voire au sud-est. Je comprendrais donc «depuis Haye-fin» (s.v. baler) comme incluant Haye, Vermois et Lunévillois, Saintois, Châtenois, la Vôge, plaine sous-vosgienne et tout le massif des Vosges. Mais quand je lis «depuis Pays-Haut-fin» (s.v. choqué) je me demande vraiment ce qui est exclu. Certains cas inquiètent. On lit s.v. calende («Lorraine centrale et du Sud»), la phrase «j'ai pris une calende sur le dos, me voilà tout canardé». A partir du moment où on lit s.v. canardé « Montmédy, Woëvre, Barrois», on considèrera que les possibilités de la phrase en question sont géographiquement très réduites.

Venons-en à un choix de remarques destinées à montrer qu'on devra utiliser ce dictionnaire avec prudence: ahoter, la définition n'est pas claire: on préférerait «embourber (un véhicule)» mais l'exemple ne correspond pas exactement à cette définition, elle n'illustre qu'embourbé p.p. «embourbé (en parlant de qn)»; — aisé, les définitions sont très approximatives, on lira: 1) «pouvoir facilement (faire qch)», 2) b «être simple». Noter aussi que râches, cité dans l'exemple, manque dans le dictionnaire; — apoloche, voir un ex. de Moselly ds TLF s.v. apologue; — aquéduc, si la forme aquéduc est connue (v. TLF), l'exemple ne contient qu'aqueduc; — arrêter, le sens 1 n'est pas un emploi transitif (on corrigera R. Wadler en R. Wadler) et la définition du sens 2 ne reflète pas l'emploi transitif, lire «attendre, être grosse de (un enfant)»; — attelée, l'exemple illustre le sens 1, non le sens 2;

- bassoter, on cherche en vain un sens qui pourrait être transitif et on notera que cougnot cité dans l'exemple manque dans le dictionnaire; - baûgeatte, l'accumulation des mots donnés comme étant de même sens, qui ensuite ne font l'objet que d'une vedette de renvoi, est une facilité qui néglige les nuances sémantiques et géographiques des mots en question, et il y en a plusieurs dans chaque page; - de même la rubrique variantes, fait échapper les mots ici relevés à tout traitement lexicographique: ils n'ont même pas droit à une vedette de renvoi; - begnet, le sens de «beignet» n'est pas plus régional que celui de «bœuf» pour bœuf ou celui d'«écurie » pour écurie ou celui de «rosée » pour rosée; - beûrâ, l'indication «même sens» pour bouc est en contradiction avec l'article bouc² d'où il ressort qu'on devrait dire bouc de brebis; - bloce (en avoir pour une saprée -), l'expression que je connais en ce sens est en avoir pour une belle botte; - boscot est donné comme signifiant «boîteux» mais le TLF enregistre un boscot «bossu»; - botte², l'exemple illustre le syntagme relevé ensuite. Et la localisation Lorraine du Nord, vaut-elle pour le substantif ou pour le syntagme? En tout cas, elle ne vaut pas pour herbe qui est d'extension sûrement plus large que raffourée; - bouler, lire «s'effondrer» dans la définition et je doute que cambouler, chier, chiter, cul-bouler, foirer, vêler soient de parfaits synonymes de bouler. On notera aussi que faire le veau manque à cette énumération; - braco, les listes de mots de même sens s.v. braco, colot, soquette, quartier sont partiellement divergentes. On notera qu'il y a un exemple de cotion s.v. bressaud, - manque carcan dont il y a un ex. s.v. verrat; - chânette, dans l'exemple cité on relève gouttière « trou dans un canal de gouttière » qui manque et pourtant «bientôt» qui manque aussi (FEW 13, 1, 188a n'en a que des attestations anciennes); - chéchat, ne serait-ce pas plutôt le «scrotum (cf. FEW 11, 22b et n. 8); - chiquer, plutôt «être habile, bien se débrouiller»; - chitte, pourrait être complété par faire chitt « couler (en parlant d'une tarte) » qui apparaît dans l'exemple s.v. volette; - cougie, la même phrase est citée s.v. perpignan à la seule différence que cougie s'y lit courgie; on lira aussi cougie s.v. chessure; - manque cwârêge dont on trouve un exemple dans le passage de J. Sattel cité s.v. hauts; - décacher « découvrir », dont il y a un exemple sous recacher, n'est pas traité; - décrever, sens 2, on en trouvera un ex. s.v. bouillot; - effronté, effronterie ne me paraissent pas avoir de coloration régionale; - endévé qui se lit dans le premier ex. de charganter n'est pas commenté; - s'ensauver « se sauver (en parlant du lait) », qu'on lit s.v. décesser, devait être enregistré; - être pour ne peut se gloser par «être enceinte», c'est être pour avoir quelque chose qui est une périphrase en ce sens; manque fenasse, cité et défini s.v. rampouille; - finir n'est pas trans. et l'on peut se demander si ne pas finir de + inf. «ne pas cesser de (faire qch)» a bien une coloration régionale; - foinger n'est trans. que dans le premier des trois sens relevés; frais, le verbe canader cité dans l'exemple aurait besoin d'être expliqué. On trouvera un autre exemple de frais «humide» s.v. mars; - froillon, froillotte donnés comme var. de fraillon manquent à leur ordre alphabétique; - gosser, un ex. de l'emploi tr. est cité s.v. chôyer; - grand de la journée « pendant toute le journée » cité s.v. bouâler n'est pas relevé; - gris, les mots sémezan « séneçon », gâouin et micheron, utilisés dans l'ex., ne sont ni expliqués ni enregistrés; - la curieuse entrée infinitif se placerait mieux sous pour; - jeune de est glosé par «petit d'(un animal)» et on

donne ensuite, comme synonyme, petit de, qui n'a sûrement pas un caractère régional. De plus ce synonyme est indûment placé sous le sens 2 qui est lui-même indûment sous la vedette jeune de, puisqu'il s'agit de jeune m. « enfant »; - lait à la casserole n'est probablement pas une locution et n'est assurément pas féminin; il devait être traité s.v. casserole; - mazos, expliqué dans l'ex. cité s.v. chapelle, manque; mon, la glose par «Mon Dieu!» n'est pas satisfaisante et lance sur une fausse piste étymologique; - nemme manque, mais figure dans des ex. s.v. chalande et oye; neune, cité dans l'ex. s.v. misse n'est pas repris; - œufs (rester sur ses -), comme bien des expressions lorraines, mériterait un examen historique attentif. On se rendrait compte que le sens de «rester célibataire» est très marginal en face de nuances telles que «se méfier, rester sur ses gardes»; - orage (faire l'-). On cite comme synonyme faire le temps qui signifierait «être turbulent»; mais on attendrait aussi faire les temps « avoir des douleurs liées au changement de temps »; - pancher méritait d'être enregistré avec renvoi à eau; - poêle est défini par «belle chambre » qui est cité ensuite comme synonyme; on lit un ex. de belle chambre s.v. olivettes; - proserpine «mégère» manque, il y en a un ex. s.v. landaille; - râce «enfant» manque, il y en a un ex. s.v. chaûcher; - rameuchir manque, il y en a un ex. s.v. débrôlé; - rechanger, illustrant un emploi typique du préfixe re- (cf. rachever, raiguiser, raimer, relaver etc.), manque, il y en a un ex. s.v. arrosatte; - de même reguigner, dont il y a un ex. s.v. sac; - rencontre (de -), le sens 3 ne se dégage pas bien de l'ex. cité; - sale, on trouvera un ex., illustrant le sens donné, s.v. charrue; - touillon le genre féminin est-il assuré? - trottot, dont il y a un ex. s.v. marander, manque; - wètte, à propos de l'ex. 2 (wètte coche) on lira ouette cache s.v. cache (ex. 2).

On trouvera aussi relevés des toponymes vosgiens qui sont donnés comme des substantifs autonomes (basse, cercenée, faigne, gazon, rain). A propos de cercenage / cercenée l'explication eût gagné en vraisemblance à prendre en compte le FEW 2, 700 et le GPSR 3, 218 à 221.

Il importe d'étudier les régionalismes du français mais scientifiquement, ce qui suppose un point de vue historique, géographique et sociologique ainsi qu'une ambition culturelle forte. Un sentimentalisme, fort sympathique au demeurant, ne peut pas suffire.

Gilles ROQUES

Fernand CARTON et Denise POULET, Dictionnaire du français régional du Nord-Pas-de-Calais, Éditions Bonneton, Paris, 1991, 125 pages.

Encore un volume de cette collection Bonneton qui va certainement couvrir en une trentaine de volumes tout l'espace français. Et nos amis romands ou wallons ou québécois resteront-ils à l'abri de cette marée régionale? Là encore c'est un travail longuement «mûri» par F. Carton, qui préside maintenant aux destinées de l'Atlas linguistique et ethnographique picard; il a enquêté dans le Nord de 1960 à 1967 et de 1980 à 1990 et sa coéquipière dans le Pas-de-Calais et en Pévèle de 1970 à

1990. La maison Bonneton a donc eu la chance de cueillir au moment propice ces fruits mûrs.

Le domaine couvre les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, espace où la littérature médiévale a produit plusieurs de ses plus grands chefs-d'œuvre dans une langue régionalement marquée (notamment au plan du lexique), de Jean Bodel à Molinet en passant par Adam de la Halle, Froissart et Chastellain.

Les auteurs ont relevé 850 mots, qu'ils ont défini et localisé en général de façon satisfaisante. Ils les ont illustrés de courts exemples, pour la plupart oraux. Naturellement la partie historique et l'étymologie sont très négligées, le plus souvent même elles manquent totalement. On aurait pu penser que les quelques cas examinés auraient porté la marque d'un soin attentif. En particulier, s'adressant au grand public, il est inexcusable de réduire l'étymologie à des tours de passe-passe du genre de: acorcheux de l'afr. escorcie (12e s.) [cette date révèle d'ailleurs une grande ignorance; sur le mot v. DebrieMoyPic cf. escorcuel ds FEW 3, 285b, Gdf, TL, Gay, DebrieMoyPic] du lat. excurtiare «raccourcir» ou acouveter du lat. cubare. En outre, les auteurs n'ont visiblement pas acquis la pratique du FEW d'où des catastrophes: machuquer est clairement un dérivé de massue v. FEW 6, 1, 514b; maclotte appartient à la racine makk- v. FEW 6, 1, 73a; - éclette contient deux mots d'origine différente v. FEW 16, 145a et 16, 142a; - arland v. FEW 16, 151b n. 10; - essoilé v. FEW 11, 367b. Le patois lui-même paraît à l'occasion bien incertain: dallage serait un dérivé du patois daller «aller» alors que FEW 24, 422 donne de bonnes raisons pour y voir originellement un d'allage. L'histoire des mots est une fois de plus la grande victime. On invoque, à l'occasion et au petit bonheur, Molière (à cette heure; droit) ou Mme de Sévigné (déroute), voire même le Roman de la Rose (housser). Les études qui permettraient d'éclairer quelques mots ne sont ni citées ni utilisées: aboutonner (MélBal 250), acranquillage (v. RLiR 49, 503), cacheron (RLiR 49, 502), doigt de pied (ParoleSauvage 8, 10), surgeon (RLiR 50, 121). Le TLF n'est pas davantage mis à contribution pour des mots dont le caractère régional paraît très douteux (biture, commission, commodité, dégoter). Continuer la litanie des lacunes et des erreurs, serait inutile; les auteurs pourraient croire que nous espérons une deuxième édition revue et corrigée.

Bref, c'est un ouvrage très inquiétant qui ne donne pas au grand public auquel il est destiné une haute idée du travail universitaire. Dommage.

Gille ROQUES

Philologie et éditions de textes

Anne LOMBARD-JOURDAN, Fleur de lis et Oriflamme, signes célestes du royaume de France, avec une préface de J. Le Goff, Presses du CNRS, Paris, 1991, 319 pages.

On signalera brièvement cet ouvrage passionnant qui vise à constituer un nouveau domaine scientifique, l'archéologie des croyances ésotériques. Dans une démonstration qui n'est jamais ennuyeuse, appuyée en outre par des illustrations parfaite-

ment commentées, l'auteur s'efforce de ramener la fleur de lis et l'oriflamme à des symboles gaulois. La fleur de lis serait l'avatar d'un symbole du soleil levant, vénéré par les Gaulois au Lendit, composé d'une croix dont le bras supérieur se divisait pour retomber en double courbe. Il fut adopté par Constantin et devint la crista et le croissant des Mérovingiens et des Carolingiens puis le lis des Capétiens et des Valois. Naturellement les phases successives de ce symbolisme furent christianisées. Chemin faisant l'auteur ouvre des perspectives nouvelles pour expliquer le coq «gaulois», la devise los en croissant de l'ordre du Croissant de René d'Anjou et le «Roi-Soleil». Une remarque cependant sur le crois royal [39]: chez Adam de la Halle, le crois pourrait parfaitement être une forme picarde de la croiz et sur cette croiz on consultera aussi les travaux de M. Plouzeau (v. PariseDuchesse 825 note). L'oriflamme de son côté serait l'avatar du labarum, emprunté aussi aux druides par Constantin. L'auteur propose même des étymologies, aussi bien de labarum [135] que d'oriflamme [221-224] et d'olifant [225-230]. Ces dernières sont originales et peuvent légitimement surprendre mais elles méritent considération. L'ouvrage s'achève par des remarques très intéressantes sur l'Hercule gallique. C'est à coup sûr une façon de donner une profondeur à des textes considérés comme obscurs et de montrer tout l'intérêt qu'il y aurait à s'intéresser à des œuvres telles que celles de Raoul de Presles ou de Jean Golein. Nul doute que les philologues ne pourront pas rester insensibles aux horizons qui sont ici magnifiquement ouverts.

Gilles ROQUES

Angelica RIEGER, *Trobairitz*; Der Beitrag der Frau in der altokzitanischen höfischen Lyrik. Edition des Gesamtkorpus, Niemeyer (Beiheft zur ZrP, 233), 1991, XIV-766 pages.

Katharina STÄDTLER, Altprovenzalische Frauendichtung (1150-1250); Historisch-soziologische Untersuchungen und Interpretationen, C. Winter (Germanisch-Romanische Monatsschrift, 9), 1990, XII-347 pages.

Nous avons ici le couronnement de toute une série de travaux sur les trobairitz (v. en dernier lieu, ici même 54, 621). Nous commencerons par la somme que vient de construire Angelica Rieger. Elle repose sur une longue pratique de ces textes et a été annoncée par une dizaine d'articles remarquables, dont une moitié sont encore sous presse. On peut dire que nous avons là, et pour longtemps, l'édition de référence, comme le fut jadis Die provenzalischen Dichterinnen d'O. Schultz-Gora. Elle est précédée d'une remarquable introduction qui repose sur une bibliographie qu'on peut qualifier d'exhaustive [733-761].

Le but premier était d'établir le corpus des textes et l'éditrice a choisi, à bon escient, d'établir le corpus maximum, c'est-à-dire celui où la féminité de chacune des voix, même si elle n'est pas prouvée, n'est pas objectivement niable.

Après quelques préliminaires terminologiques (occitan; fin amor; trobairitz) on trouvera une bonne histoire de la réception de ces textes féminins [7-27]. Vient

ensuite l'établissement des critères retenus pour identifier comme féminins ces textes: critères linguistiques ou contextuels [28-47]. Présentation panoramique des mss [47-49]; les noms de femmes dans les mss [49-52]; les figures des trobairitz dans les vidas et les razos [52-55]; les portraits de femmes dans les miniatures [55-64]; les voix des poétesses anonymes [64-68]. Le corpus, même maximal, a dû procéder à quelques exclusions: les textes erronément attribués à une trobairitz [71-74], les voix de femmes citées dans un texte composé par un troubadour [74-77] et les femmes dans les «genres popularisants» [77-81] qui contiennent 38 textes (29 pastorelas, 4 aubas et 5 «chansons de femme»). Au total le corpus est constitué de 46 textes, classés de la façon suivante [89-91]: 3 dialogues de femmes; 23 dialogues homme/femme; 12 cansos; 3 coblas; 1 planh; 1 salut; 3 sirventes.

R. aborde enfin le cas des *trobairitz* hypothétiques dont on n'a plus de texte [93-153] et pèse méticuleusement les droits de chacune. On verra en particulier examinés le cas de Blanceman et celui de l'hypothétique autre Comtesse de Die. Surtout cette étude souligne bien l'importance de la lyrique féminine dans la vie culturelle et à ce titre l'analyse de l'épisode de Caudairenga (épouse-trobairitz répudiée par Raimon de Miraval) est très éclairant.

On lira ensuite les 46 textes parfaitement édités et traduits, suivis de remarques textuelles très claires et d'un commentaire d'une grande pertinence qui s'efforce toujours de mettre en lumière les spécificités féminines de ces textes. Une brève conclusion ramasse les traits saillants de ces savantes études [730-731] qui renouvellent substantiellement notre vision de la lyrique féminine, qui n'apparaît plus marginale, mais finalement très présente au cœur même du monde des troubadours. Un index précieux des mots commentés [763-766] permet une bonne utilisation de ce corpus par le lexicographe.

L'ouvrage de K. Städtler est moins ambitieux et il souffre certes de la comparaison. Il vise à situer la place de la trobairitz dans la société littéraire et dans la société tout court de son temps. Alors que le travail d'A. Rieger puise, pour une part, son inspiration initiale dans les travaux de P. Bec, celui de K. Städtler se situe plus strictement dans la ligne des théories d'E. Köhler. Mais c'est une étude solide qui peut être utilisée avec fruit en contrepoint de la somme précédente. L'ouvrage est plus résolument féministe; il part à la recherche d'une écriture féminine. Aussi on trouvera un chapitre qui situe ces poésies de femmes dans la ligne des écrits latins: les correspondantes de Jérôme et d'Augustin, Héloïse et Abélard ou Hroswitha. Le corpus retenu est beaucoup plus restreint: il compte 20 textes [72] qui figurent tous dans RiegerTrobairitz. S. part ensuite à la recherche des trobairitz [73-92] et examine le statut juridique de la femme noble dans la France du Sud [93-115] puis examine la cortezia (comme dimension sociale de la Trobairitzlyrik) [115-119] qui repose sur trois piliers gent acuillir [120-122], gen parlar [123-126] et solatz [126-128]. La recherche ensuite se dilue quelque peu à la recherche du service d'amour, où l'on fait feu de tout bois, si j'ose dire. Évidemment retrouver l'atmosphère réelle dans laquelle vivaient effectivement nos poétesses est beaucoup plus incertain que de les replacer dans le monde littéraire de leur époque et de leur milieu que nous connaissons beaucoup mieux.

1

Viennent ensuite les textes [147-299]. Les cansos se taillent la part du lion (11 des 12 de RiegerTrobairitz) en comparaison des autres textes, dialogues ou monologues (8 en face de 31 ds RiegerTrobairitz) et de l'unique sirventes (3 ds RiegerTrobairitz). Chaque texte est donné d'après une édition antérieure et est suivi d'une traduction puis d'un commentaire d'ensemble. Cette partie, sérieuse, ne pourra cependant pas être utilisée comme référence. Une conclusion résume les grandes lignes du livre [300-307] puis essaye de transférer au plan social et culturel la signification découverte dans les textes [308-310]. Une bibliographie solide [311-331], un index des textes cités [332-335] et un index des noms (d'auteurs, de critiques d'œuvres, de thèmes et de mots) [336-347] clôt ce travail.

On fera quelques remarques pour terminer sur le texte Quan vei los praz verdesir PC 461.206 (n° 38 de Rieger; p. 181 dans Städtler). Le texte est contenu dans un seul manuscrit. L'édition de R. donne tous les renseignements nécessaires au plan philologique (bibliographie, schéma métrique) tandis que S. reprend le texte édité par Bartsch. Au v. 2 il manque E dans S.; - 4, tout en conservant lograda, correction de Bartsch, aucune des deux éditions ne tient compte de SW 4, 427b et 426a; - 18-21 R. améliore grandement la compréhension du texte; - 29 moret de S. est une faute d'impression pour mort; - 29-31 le texte de R. est préférable (en particulier garira ne peut pas être traduit par «ich werde gesunden» S.) mais il me semble que plaia se comprend mieux comme l'ind. prés. 3 de plagar: le sujet de garira et de aia serait la domna et on mettrait un point après plaia: « C'est sans porter de coup qu'Amour tue et blesse. La dame ne guérira pas quel que soit le médecin». Il y aurait une contradiction à dire: «l'Amour tue et la plaie ne guérira pas...»; - 34 la traduction de la gran iornada par «am hellichten Tag» fournie par S. paraît peu justifiable. Quant aux traductions en général, on peut noter que celle de R. essaye de rendre avec plus de précision le texte que celle de S. qui s'en tient plus à un mot à mot. C'est qu'en fait R. justifie son interprétation littérale dans un excellent commentaire, vers après vers. L'interprétation générale (R. [634-639] et S. [183-188]) est bien divergente. D'emblée R. par un rapprochement indiscutable avec PC 461.92 voit dans ce texte des éléments qui l'apparentent à la dansa, ce qui permet de le placer dans la 2e m. du 13e siècle. Mais elle relève sitôt après ce qui la distingue de la dansa et note l'influence très grande des cansos. La pièce est donc située à la jonction des deux genres et illustre une féminité qui oscille entre le grand chant courtois et le registre popularisant, ce qui rappelle aussi la manière de la Comtesse de Die. S. comme R., a placé cette chanson aussitôt après celles de la Comtesse. Et d'emblée, elle part à la recherche de la voix féminine dont elle trouve un indice dans le grand nombre de mots-rimes communs avec les œuvres de la comtesse ou de Na Castelloza. Ensuite elle souligne l'abondance des thèmes ovidiens ce qui laisse subsister l'ambiguïté quant à la féminité. Pour essayer de résoudre ce point, S. s'adresse au ms. et note qu'au moins là le texte est senti comme apparenté aux chansons de femme du français du Nord. Mais ceci ne permet pas de trancher et tout dépend finalement de ce qu'on croit ou non à l'authenticité de la voix féminine du poème.

On voit donc que si Rieger fournit le travail désormais fondamental sur les *Tro-bairitz*, l'ouvrage de Städtler pourra aussi être utilisé pour fournir un éclairage complémentaire.

Gilles ROQUES

Les Chansons de Perrin d'Angicourt: Concordances et index, établis d'après l'édition de G. Steffens, par G. LAVIS et M. STASSE, Faculté de Philosophie et de Lettres (Publications de l'ILFUL, 7 Pl. du 20 août, B-4000 Liège), Liège, 1991, III + 338 pages.

Nous avons là le 10° volume de la série inaugurée par Les dénominations de la femme dans les anciens textes littéraires français en 1969 et continuée par 8 volumes de Concordance (en dernier lieu v. ici 50, 280; et ajouter la Concordance des Chansons de Moniot de Paris parue en 1986). Les caractéristiques générales sont restées les mêmes, preuve de la qualité des principes fondateurs de la série. Une amélioration bienvenue tient à l'excellente qualité des caractères d'imprimerie qui donnent un texte d'une belle élégance. La lemmatisation est parfaite mais on n'a pas tenu compte du dernier fascicule paru du TL (v. ici 54, 294).

Reste le problème du choix de l'édition. L'édition Steffens, à laquelle ont été apportées quatre corrections indispensables, est bonne mais elle est critique, c'est-à-dire qu'elle corrige le ms. de base tant pour améliorer le sens du texte que pour normaliser la graphie. En outre sept mss se répartissent le titre de ms. de base mais c'est surtout N (15 fois), K (10 fois) et X (4 fois) qui jouent ce rôle. Plus grave, cette édition n'est pas aisément disponible. On aurait pu au moins utiliser le texte de l'édition Långfors pour les quatre Jeux-partis, contenus chacun dans un seul ms.; chemin faisant on améliorait un peu le texte pour JP 3, 4, 44 (lire deus au lieu dous) et pour JP 2, 6, 36 (la correction de Prinche en Perrin paraît s'imposer).

Quelques notes de lecture. Est-il vraiment sûr que rousée (31, 1, 4) soit «l'époque où fleurit la rose»? D'ailleurs cette entrée introduite par TL me paraît très douteuse. Il me semble que «rosée» pourrait être là, comme ailleurs, très acceptable. Est-il sûr que vée (24, 2, 5) soit de voier «guider»? Pourquoi pas veer «interdire». On notera en outre quelques emplois: arsure «brûlure» (2 ex.) bien plus rare qu'ardure en afr. et qui ne paraît pas habituel dans la poésie lyrique; — flatterie, ici au sens de «mensonges», semble rare pendant tout le moyen âge; — prisonier au sens de «prisonnier par l'amour» ne paraît pas usuel.

On pourrait songer à publier dans chaque concordance un index récapitulatif des lemmes de TL cités dans les volumes déjà parus. Ainsi d'un seul coup d'œil on verrait les mots qu'a ou n'a pas en commun avec les autres trouvères le trouvère concerné.

Au total un travail très utile.

Gilles ROQUES

The Romance of Tristan by BEROUL, edited by Stewart Gregory, Rodopi (Études de langue et littérature françaises, 57), Amsterdam, 1992, XXXI-311 pages.

Nous avons là une édition (avec traduction anglaise) parfaitement informée de tous les travaux nombreux qui ont éclairé ces dernières années le texte de Beroul. L'introduction linguistique [XI-XXIII] aboutit à des conclusions fermes et ce qui est dit de l'auteur et de la date [XXIII-XXIX] me paraît devoir être admis.

L'édition, fidèle sans aveuglement à la lettre du ms. dont les leçons rejetées sont clairement présentées, marque un progrès net dans l'établissement du texte même si l'on peut parfois hésiter face à telle ou telle hypothèse. Les notes textuelles [217-266] vont à l'essentiel. L'index des noms propres précède un glossaire très satisfaisant. On me permettra cependant de renvoyer pour la note au v. 408 à l'avis que je donnai naguère (RLiR 52, 474).

On peut assurément recommander cette édition comme l'édition de référence du *Tristan* de Beroul.

Gilles ROQUES

La Vie et les Epistres, Pierres Abaelart et Heloys sa fame, traduction du XIII^e siècle attribuée à JEAN DE MEUN, avec une nouvelle édition des textes latins d'après le ms. Troyes Bibl. mun. 802, par E. Hicks, t. I, introduction, textes, Champion (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age, 16), Paris, 1991, LIX + 163 pages.

Il s'agit là du premier tome d'un travail très important et longuement mûri donnant l'édition bilingue de la correspondance entre Héloise et Abélard. Une introduction bien informée conclut avec une grande prudence que la correspondance latine est vraisemblablement authentique mais a été revue et corrigée dans une intention littéraire visant à la réhabilitation d'Abélard. De même la traduction française, contenue dans un seul ms. de la fin du XIVe siècle, copié par Gontier Col, pourrait être de Jean de Meun, tout au moins en ce qui concerne les sept premières pièces. La traduction des trois dernières pièces date vraisemblablement du milieu du XIVe siècle.

L'éditeur a été amené à refaire l'édition de la correspondance latine fondée sur le ms. de Troyes (qui ne contient pas les pièces VIII, IX, X). Et il donne une version du texte français très largement corrigée par un véritable travail de philologue, qui promet un second tome passionnant, un dictionnaire bilingue de ce corpus abélardien. Autant dire que nous en attendons impatiemment la parution pour y revenir plus en détail.

Gille ROQUES

Perceforest, troisième partie, tome 2, édition critique par Gilles Roussineau, Droz (Textes Littéraires Français, 409), Genève, 1991, LV + 3 planches + 559 pages.

On se réjouit du rythme soutenu de la publication du magnifique roman de Perceforest. On avance donc dans la troisième partie (v. RLiR 53, 255). Cette partie, on le sait, se développe en un an et est scandée par les tournois du Chastel aux Pucelles. Mais le plus passionnant est dans l'entrelard où sont racontées de somptueuses aventures (la destruction de l'enchanteur Aroès; les amours de Néronès et de Nestor; les apparitions de la Beste glatissant; l'île des poissons, chevaliers de mer) et naturellement on envie le bonheur de Nestor, surprenant au bain trois admirables pucelles. L'intérêt littéraire est excellemment dégagé [VII-XXVI] et précède une bonne analyse [XXVII-XXXVIII). L'étude de langue est d'une grande qualité et l'on y note un bon développement sur le lexique [XXXVIII-LV], qui ramasse mots ou expressions rarissimes, sens nouveaux et mots inusités avant le 15e siècle. Une remarque à propos de effree (XLI nº 19]: son cas n'est pas seulement celui de la disparition de voyelle en hiatus (v. par ex. RLiR 55, 270). Menestelz 52, 168 pourrait prendre place en XLIII nº 9. On notera aussi pour le vocabulaire que des réfections telles qu'origine, ouvrage ou stature [LIV-LV] peuvent être très facilement dues aux copistes.

Le texte est parfaitement édité [1-371] avec un bon choix de variantes [373-424] et des notes appropriées [425-462], explicatives ou linguistiques, qui éclairent les difficultés (1). Quelques remarques au fil du texte: 11/80, le texte a elles (faute d'impression) mais dans les notes on lit elle, plus approprié; - 78/692 note, ne pas oublier J. Härmä, Recherches sur les constructions imbriquées relatives et interrogatives, 1979; - 98/1400, saveray me laisse un peu hésitant malgré le gloss. et la p. XXXIX nº 7: mais une lecture saneray (cf. saner au gloss.) ne semble pas possible; - 129/2487 note, FennisStolonomie 312-313 atteste surtout couverte, qui a toujours été plus fréquent, encore en 1691 dans FennisManuel; - 183/779, lire Lyonnel; - 184/811, le texte de BC, qui cuidoit a veoir, paraît préférable à celui de A où qui cuidoit avoir veu pourrait être une faute très explicable; - 249/219, randeroit est une faute d'impression (cf. le gloss. s.v. randir); - 274/53 et 275/64 et 276/96 et 103 etc., l'emploi spécial de escu m'amène à y trouver l'écho de sens rares mais bien assurés: «peau épaisse que les sangliers mâles ont sur les épaules» (CoudretteMélusineRoach 408 note; GaceBuigneDeduis), «carapace de tortue» (Montpellier, 15° s.), «seconde pièce du thorax des insectes» (1838, tous deux dans FEW 11, 354b); - 296/838 note, exent du paÿs se lit aussi dans YsaÿeTriste 241; - 353/463 note, rapprocher aussi de boursiaux «bosses, contusions» YsaÿeTriste 56a; - 354/475, je serais tenté de comprendre «puisqu'il n'avait pas de marmite»; - 354/487 note, les notes du FEW 4, 688b n. 6 et 684a n. 1 ne visent que des

⁽¹⁾ Signalons quelques peccadilles: 31/525 note, lire God. VIII, 100; - 333/691 note, lire FEW XIII, 2, 407b; - 353/463 note, lire FEW I, 669a; - 354/483, lire aucunement; - 462, lire Hassell.

formes pas des sens et en 684a n. 2 sont évoqués des mots que je rattacherais plutôt à engraignier, engraigne (FEW 16, 71b): bref, je m'en tiendrais ici à engignier «tromper»; — 355/504, je garderais le texte et je comprendrais: «lui échangeait sa peau blanche (mente) pour du rose», c'est-à-dire «lui faisait rosir la peau». On pourrait aussi se placer sur un autre registre et, selon un jeu de mots d'un type assez courant, interpréter mente comme «mensonges» et dans ce cas on traduirait «elle faisait fleurir non les roses mais la mentherie»; — 357/572, canvrette est bien faible en face de caurrette (forme picarde de coudrette) «coudrier» ou de bavette, mot de sens très divers, — proposons ici sans preuve «lucarne sur le toit» (v. Gdf s.v. baate et bauwette⁽¹⁾; Gay s.v. bauwette; nombreux autres exemples cf. boate LancPrM, baate LancPrK, baete, bavete, beaute, beate (tous ds CommPsLaurette), baote NaissChevCygne; cf. aussi FEW 1, 285a et ajouter TilanderRemarques 88 de même que GardetteÉtudesGéographieLinguistique 138).

On trouvera un bon répertoire des proverbes, expressions imagées ou sentencieuses [463-465], qui succède heureusement à ce qui était trop étroitement intitulé antérieurement «table des proverbes (et des expressions proverbiales)». Et en outre le classement en a été transformé pour ne plus suivre seulement l'ordre alphabétique du premier mot de la sentence, qui peut être sans intérêt (cf. par ex. les n° 11 et 20 qu'il serait stupide de classer sous je ou sous vous). Quelques ajouts: 197/1281 n'est point don a moy ne a autrui qui ne le rechoit au gré du donnant; — 369/963 il ne [peut] yssir de son estocq que bon fruit (cf. Hassell F 184; ajouter Au fruit congnoist l'en la rachine SThomasHélie 147. Cf. aussi Schulze-BusackerProverbes 520 et 799); — 369/971 avoir plus tost fait de vous ung bruihier que ung esprivier (cf. VanDen-AbeeleFauconnerie 310 n° 519 et Et uns proverbes dist, bien le puis tiesmoingnier, Que on ne fera ja d'um bruhier .i. esprivier FlorOctavien apr. 12526 var. de C).

On note un effort pour appuyer ces expressions sur les recueils de Morawski, de Le Roux de Lincy ou d'Hassell; ce dernier est utile mais il mériterait bien d'être refondu. Quelques rapprochements: 10 cf. GrebanPassion 28719; — 16 cf. ApolloniusZink 93, MoralitéPovrePeupleHelmich 1097 etc.; — 21 cf. GrebanPassion 22460; — 23 cf. MichaultTailleventDeschaux, STO 327-28; — 26 cf. JMichelPassion 13567-570; — 27 cf. SubrenatGaydon 169; — 28 cf. SubrenatGaydon 169; — 28 cf. RenMontThomas 2393-94; — 33 cf. SubrenatGaydon 169; — 38 cf. BrasseurÉtudeSaisnes 338 n° 22.

Quelques expressions figurées mériteraient d'être reprises au glossaire. C'est fait pour le n° 17 s.v. cheminee (dessoubz la — «bien au chaud, au coin du feu»). La définition néglige cependant la coloration érotique qu'est susceptible de prendre l'expression cf. TissierFarces 31, 184 note (cf. aussi ici 56, 330). Le n° 23 contient le dur et le mol «les vicissitudes du destin». Le n° 40 ne faire point la penance devant le pechiet signifie «ne pas se lamenter avant de connaître l'issue de qch». Du n° 41 de loingtain puis traire clere eaue, l'adj. loingtain est repris au gloss. avec le sens de «profond». Or ce sens est moins assuré si on pense à l'expression voisine et synonyme querir de loin puits et eau «chercher à arriver à un but sans laisser voir ses intentions» Chastell, où de loin a le sens moderne.

⁽¹⁾ Signalons quelques peccadilles: 31/525 note, lire God. VIII, 100; - 333/691 note, lire FEW XIII, 2, 407b; - 353/463 note, lire FEW I, 669a; - 354/483, lire aucunement; - 462, lire Hassell.

Une table des noms propres [467-476] précède un remarquable glossaire [477-558] qui est aussi un parfait inventaire de la langue du texte. Il dispenserait pratiquement les lexicographes de lire Perceforest; ce qui serait dommage pour eux. Quelques remarques: argüer je définirais par «discuter de façon oiseuse»; - auctorisier pour le lexicographe faire s.v. un renvoi à augtorisier, et noter que l'augorisant recueilli par Gdf a donné, via GdfLex, afr. algoriser (hapax) ds FEW 19, 73a; ajouter fillechon «petit fil» 357/584 var. cf. fileçon «filet» (hapax, Froissart) ds Gdf: je souhaiterais ainsi l'enregistrement des quelques mots particulièrement notables des variantes; - fossier est plutôt intr.; - larder plutôt «être piqué»; - à côté de au lit de la mort noter aussi au lit mortel 73/507; - ordonner en 142-429 me paraît signifier plus précisément «nettoyer la plaie de qn» (cf. ordonné du sanc «nettoyé du sanc de sa plaie» CleriadusZink); - passer le temps référence fausse, à lire 164/95; - piet à piet je comprends plutôt «tous deux à pied» sens qu'on peut trouver dans certains des ex. de TL 7, 900, 47sqq et aussi dans Percef(1)T 9638 (on souhajterait une étude complète des nuances de sens très diverses de cette expression is usuelle qu'elle en paraît banale); - recreative je comprends plutôt «badine, spirituelle» (cf. par ex. GTardifApologuesRuelle); - ajouter signe de vie (n'avoir nul - 210/341 et faire grant - 210/345) cf. le frm. ne pas donner signe de vie «avoir les apparences de la mort» (dep. 1876 ds LarL); - ajouter undoiement 215/37 «reflets, chatoiement (de couleurs)» (1^{re} attestation 1596 ds FEW 14, 31a) de même que flamboiement 215/41 (1re attestation isolée, relevée ds Gdf > TLF).

Mes derniers commentaires porteront sur deux aspects du vocabulaire qui mériteraient de trouver place dans l'introduction: les archaïsmes et les régionalismes. Parmi les premiers je note le caractère archaïque, par sa sobriété, de Que mal feu les arde 183/793 et inversement le caractère inusité de Que feu et flamme les puist ardoir et bruler 184/800 (avec l'absence de mal ou de la précision feu d'enfer et la présence de bruler) v. FEW 25, 141b-142a. De même aux enviaulx «à l'envi» est archaïque: on ne lit a enviaus que ds HuonMeryTournoiemenzWimmer 2216 cf. Gdf et par enviaus ds SaisnesBrasseur (noté «très rare») et GillesMuisit et le subst. envia(i)l, plus usuel, ne dépasse pas le milieu du 14° s. (sauf un ex. dans le PastoraletBlanchard). Entort «méchant» ne paraît plus attesté après GuillMach, sauf un ex. ds YsayeTriste 361, 470. On me permettra de signaler aussi le cas de viellune «vieillesse» qui paraît en outre avoir une coloration régionale. En voici les exemples en ma possession:

Afr. veillune f. «vieillesse» GDargiesR, vieillune (milieu 13°-env. 1270; VdlMortW; JeuxP < lune>; Rosevar, Gdf; 1350, LohHist; Percef (32 et 4)R, vieillune, Rosevar, Gdf; 1448, MartinLeFrancEstrif ds MemLiGotti 472), vieilleune (Rosevar, Gdf).

Afr. vellume f. «vieillesse» (env. 1225-13° s.; RoseLecoy < une>; Gdf), viellume (1227-1258; GCoinciK IIDout 34, 1263 et 1780 < acoustume, pesantume>; ChansArtB; 1373-dern. quart du 14° s.; FroissartBuissonF; FacetMorawski 4, 70 < coustume>), vielume (Rosevar, Gdf).

D'où (cf. FEW 14, 362a): Liég. viyôme f. «âge (arch.)», wall. vièyème «athrepsie», flandr. vièlome, Hainaut vieillème «décrépitude, vétusté»; dér. isolés lorr. véïemei v. n. «vieillir, user», ōvyoemnōey f. «vieillerie».

Aflandr. viellume f. «vieil arbre» (14°-15°; Gdf; Weer), région côtière du Pas-de-Calais vieillumes pl. «gui», vièlunmes, vieillunmes, vièlonmes (v. R. 38, 582), vyeloem ALF 675 p 299.

On peut attribuer un caractère régional à caurre (cf. note; v. aussi RLiR 55, 266 et Matsumura ds TraLiPhi 30, à paraître; ajouter des exemples ds OFCC7²; ChastPerePrHilkaSöderhjelm; MirSEloi 100b); — cor ds venir a cor d'abord parce que cor est assez nettement teinté régionalement (cf. Matsumura, TraLiPhi 30, à paraître), ensuite parce que l'expression calque le régional venir a coron (cf. Matsumura, RLiR 56, 000); — cyron (v. les exemples cités ds Gdf et TL s.v. ciron et cf. FEW 2, 595b); — desmanver v. les exemples cités ds Gdf et TL s.v. desmanever (noter que l'emploi dans une variante de Modus et dans GrebanPassion ne suffisent pas à détruire l'homogénéité de l'ensemble); — entort et esclatier ont été examinés dans ma thèse; — graux (v. FEW 16, 378b); — muel (v. RLiR 50, 126); — potente (v. RLiR 56, art. de Matsumura à paraître); — reverender (v. les ex. cités ds Gdf, LaCurne et FEW 10, 355a; aj. PassArras 6252); — routier « consécutif » (v. les ex. cités ds Gdf et FEW 10, 572b); — trannine (v. note et cf. RLiR 54, 341); — vaulte (v. les ex. cités ds Gdf s.v. volte¹ et FEW 14, 621b, ajouter 1503 vaulte An7Dames-Ruelens 82).

Au total, nous avons donc une très belle édition et le volume fournit un échantillon très représentatif de la richesse de l'œuvre.

Gilles ROQUES

Edelgard E. DuBruck, La Passion Isabeau. Une Édition du manuscrit Fr. 966 de la Bibliothèque Nationale de Paris avec une introduction et des notes (American University Studies, Ser. II, Romance Languages and Literature, vol. 141), New York, Bern, Frankfurt am Main, Paris (Lang), 1990, VIII-234 p.

Des nombreux récits de la Passion qui fleurirent en France à la fin du Moyen Age, le texte que publie E. DuBruck est certainement celui qui eut le plus de succès: sa diffusion dans les milieux laïques⁽¹⁾, l'influence qu'il semble avoir exercée sur les mystères dramatiques, et tout particulièrement sur la *Passion* d'Arnoul Gréban⁽²⁾, en témoignent. On ne peut donc que louer E. D. d'avoir voulu faire connaître cette œuvre fondamentale de notre ancienne littérature religieuse. Malheureusement, n'en déplaise aux éminents collègues qui ont cautionné l'édition, et pour user de termes modérés, l'entreprise est à reprendre de fond en comble. Ce n'est pas le lieu de le faire, et je n'en ai pas l'intention, d'ailleurs, préférant verser au dossier des éléments neufs.

⁽¹⁾ Cf. G. Hasenohr, Aperçu sur la diffusion et la réception de la littérature de spiritualité en langue française au dernier siècle du Moyen Age, dans Wissensorganisierende und wissensvermittelnde Literatur im Mittelalter, Wiesbaden, 1987, pp. 57-90.

⁽²⁾ E. DuBruck, The Passion Isabeau and its Relationship to Fiftennth Century «Mystères de la Passion», dans Romania, t. 107 (1986), pp. 77-91.

Au cours d'une étude sur la production religieuse des XIVe et XVe siècles, j'ai eu l'occasion, en effet, de rencontrer à plusieurs reprises la Passion Isabeau⁽³⁾. J'avais alors aventuré l'hypothèse que le prologue portant dédicace à la reine pouvait n'être qu'une imposture destinée à rehausser le prestige d'une compilation issue de cercles plus obscurs, suivant le modèle de la Vie de notre benoit sauveur Jesus Christ prétendûment commanditée par le duc de Berry (4). Cependant K. Barstow, assistant au J.P. Getty Museum, m'a rappelé que les comptes de l'Argenterie de la reine mentionnaient bien, à la date du 7 juillet 1398, la remise de 66 sous pour parchemin et écriture «a Jehan Chasteillon, escrivain demourant a Paris, pour avoir escript en lettre de fourme pour la royne un livret de devocions auquel est contenue la Passion de Nostre Seigneur» (5). Il ne semblait plus y avoir lieu, dès lors, de mettre en cause l'authenticité du patronage royal. Les choses, toutefois, ne sont pas aussi simples: aucune des copies actuellement recensées ne paraît antérieure aux années 1440-1450(6); soit un décalage d'un demi-siècle par rapport à la date de composition, ce qui, pour une œuvre à succès de cette époque, est quand même beaucoup. Surtout, l'étude de la tradition fait clairement ressortir la coexistence de deux états bien distincts du texte, dont le second - le seul apparemment qu'ait identifié E.D. -, est un remaniement complet du premier, dont il arbore abusivement le prologue authentificateur.

Le hasard a voulu, en effet, que le maillon décisif de la chaîne textuelle, le ms. lat. 14974 de la Bibl. Nat. (V), ait échappé à l'attention de l'éditrice, en même temps que neuf autres témoins de moindre importance⁽⁷⁾. Le volume en question est un gros recueil hétérogène (375 fol.), en papier, de facture courante. La plupart des

⁽³⁾ La littérature religieuse, dans GRLMA, t. VIII/1, pp. 266-305.

⁽⁴⁾ Cf. Romania, t. 102 (1981), pp. 351-382.

⁽⁵⁾ Vallet de Viriville, La bibliothèque d'Isabeau de Bavière..., dans Bulletin du bibliophile, 1858, pp. 663-687.

⁽⁶⁾ Le ms. Besançon 257 n'est pas plus signé de Henry de Baulme qu'il ne date de 1418. L'éditrice est redevable de cette «information» à un annotateur du XVII^e siècle qui, proche des Colettines de Besançon, comme le compilateur du volume, a eu tendance à attribuer tous les textes qu'il rencontrait au confesseur de sainte Colette. C'est ainsi qu'il a ajouté, en tête de la Passion: «La Passion de N.S. Iesus, avec des observations et réflexions, translatée par le B.P. Henry de Baulme l'an 1418, a la réquisition d'Ysabel de Bavière, reyne de France». Sous réserve de confirmation par l'examen des filigranes, le corps du volume devrait être antérieur de peu à 1445.

⁽⁷⁾ Dix manuscrits doivent être ajoutés à la liste d'E.D.: Bruxelles IV 509; Genève, Suppl. 103; La Haye 73. E. 6; Munich, Gall, 21; Paris, Bibl. Nat., lat. 1173 et lat. 14974 (V); Malibu, J.P. Getty Museum 25 (G; anc. Ashburnham App. 71); Rouen, Suppl. 153. Contrairement à ce qu'affirme Mme DuBruck, le ms. fr. 24438 (X) contient bien la Passion, dont il donne même un texte fort correct (mais il présente le défaut d'être acéphale et privé de plusieurs feuillets intérieurs; d'où des lacunes); de même le ms. Bruxelles 9303-9304 qui, d'après ce qu'a bien voulu m'en dire M.P. Cockshaw, dénote une certaine tendance à l'amplification.

textes qu'il contient, en dehors de la *Passion*, sont des sermons, latins et français. Il provient de l'abbaye parisienne de Saint-Victor, où il a certainement été copié dans le dernier quart du XV^e siècle⁽⁸⁾. Pour cette raison et parce que c'est un exemplaire de travail, de consultation, je suis portée à lui accorder plus de crédit, en dépit de sa date, qu'à un exemplaire d'apparat comme le ms. fr. 966 (P^1); la collation des textes justifie d'ailleurs cet a priori. Or, seul des témoins conservés, V fait suivre la *Passion*, elle-même précédée du prologue habituel, d'une épître dédicatoire ainsi tournée:

«Tres excellente princesse et souveraine roine christienne, prenés en gré ceste rude et simple translacion et excusés mon ignorance par l'abondance de vostre tres haulte noblesse et vertu. Et se vous volés avoir translaté l'estat que tint la Vierge Marie depuis ce qu'elle fut du sepulcre menee en celle maison de Jherusalem, comme dit est, et la maniere qui fut tenue a lui segnefier les pieuses nouvelles de la tres jouese (sic) resurrection, moy retourné je translaterai, affin que, aussi comme vostre tres noble cuer et ame aront esté participans, c'est a dire parçonniers, en la tritresce de la passion de Jhesus, ainsi vostre tres noble ame soit parçonniere de la joieuse resurrection, quant ce brief et petit traictié vous lirés de celle plaisant matiere; et aussi affin que ceulx qui aprés vous aulcun bien espirituel y prendront soient par charité contrains de prier Dieu pour tout vostre noble et tres hault estat, lequel Jhesus par les merites de sa glorieuse passion et merveilleuse resurrection veulle maintenir et en bien parfaire, comme vostre tres digne et noble personne le desire» (fol. 321 v°).

Il est invraisemblable que les chanoines de Saint-Victor aient pris la peine de forger cette lettre plus de quarante ans après la mort d'Isabeau, et cinquante ou soixante ans après sa retraite de la scène politique (1422), pour l'enfouir dans un sermonnaire à l'usage interne de la communauté, qui n'en avait que faire. Si donc elle figure dans le manuscrit V, c'est qu'elle figurait déjà dans le modèle que le copiste a eu sous les yeux, comme elle figurait très certainement dans l'original. D'où l'on peut présumer que cette copie monastique tardive, qui ne paie pas de mine, est celle qui renvoie le reflet le plus fidèle de la Passion telle que quelque soixante-quinze années auparavant la fixa (la traduisit?) un clerc anonyme, étranger à la cour, à l'intention de la reine⁽⁹⁾. Or, le texte qu'elle propose présente des écarts considérables par rapport à la version «standard». D'une manière générale, la version commune amplifie énormément le texte victorin, lui ajoutant des passages entiers (quitte à en abréger quelques autres). Ainsi, tous les enseignements de Jésus qui précèdent la Passion dans P1 (lignes 56-176, 200-247 Vision de Lazare, 348-425, 506-546, etc.) sont absents de V, conçu comme un simple récit linéaire des événements; de même, le retour de Marie à Jérusalem et son installation chez saint

⁽⁸⁾ Voir la notice détaillée de D. Calvot et G. Ouy, L'œuvre de Gerson à Saint-Victor de Paris, Paris, CNRS, 1990, n° 32, pp. 170-173.

⁽⁹⁾ Voir l'exemple parallèle de la traduction du *Beniamin minor* signalée dans la *Revue d'histoire des textes*, t. 21 (1991), pp. 237-242.

Jean, expédiés par V en 19 lignes, en occupant 230 dans P (lignes 4850-5082). V se montre également beaucoup plus sobre dans le rappel des tourments infligés au Christ. La version commune transforme la simple évocation en une description méticuleusement réaliste, qui n'épargne au lecteur aucun détail sanglant. Il lui arrive aussi de développer des interprétations typologiques qui ne se trouvent pas dans V, telles les correspondances établies entre les modalités de la Passion et celles du péché originel (lignes 3231-3462). Toutefois, V fait appel, lui aussi, aux traditions apocryphes: les plaintes de Marie y occupent une place aussi importante proportionnellement que dans P^1 , et sous une forme en partie inhabituelle, me semble-t-il. Indépendamment de toute autre considération (il n'en manquerait pas), cette remarque interdit tout rapprochement avec Gerson. Mais on voit bien comment l'attribution au chancelier a pu naître: dans le manuscrit de Saint-Victor, la Passion est copiée au beau milieu de sermons authentiquement gersoniens. S'il en était ainsi dans les premiers exemplaires, le glissement se sera fait de lui-même.

Seul donc le texte de V peut réellement se prévaloir du nom de Passion Isabeau: si la reine a fait copier une Passion inédite en 1398, ce ne peut être que la version victorine. Sous réserve de contrôle (10), les manuscrits recensés par E.D. offrent un second état du texte (non exempt de variantes d'une famille à l'autre, bien entendu), largement étoffé et assez éloigné, en définitive, du récit primitif, dont on reconnaît néanmoins sans ambiguïté la trame et des pans entiers, identiques au mot près. L'enseigne royale, indispensable pour transférer l'autorité de l'écrit authentique au remaniement, fut bien évidemment maintenue. Avec quelques hésitations parfois. Ainsi, le ms. Gall 21 de Munich (qui a malheureusement échappé, lui aussi, à l'éditrice) remplace le prologue habituel par un memento chronologique et historique qui se raccroche laborieusement au texte (ligne 14): «A la louenge de Dieu, de la Vierge Marie et de tous les saintz et saintes de paradis a ceste histoire esté escripte de la Passion de Jhesus nostre Sauveur. Et pour avoir l'entendement du temps d'icelle, fait assavoir que aprés la creation du monde, que Adam et que Eve eurent pechié, en l'an six mille cent quatre vingtz et xix...». L'origine de la version remaniée reste, pour l'instant, aussi obscure que celle de la version authentique (11). Les traits régionaux de l'Ouest (morphosyntaxe, vocabulaire, graphie) qui parsèment le texte de P^1 sont imputables à l'origine géographique du scribe (le manuscrit a été confectionné pour Marie de Clèves et Charles d'Orléans); on ne les retrouve, par exemple, ni dans G ni dans X.

⁽¹⁰⁾ L'éditrice assure que « généralement (?) tous les manuscrits varient très peu de l'un à l'autre ». Mais les dernières lignes du ms. Gall 22 de Munich, par exemple, impliquent la fin de V, et non celle, beaucoup plus développée, de P^1 ... Une collation systématique de tous les témoins s'impose donc.

⁽¹¹⁾ Pas pour Mme DuBruck, dont on hésitera peut-être, cependant, à partager la belle assurance: «On peut deviner que ce traducteur a vécu dans l'Ile de France, peut-être à Paris, surtout d'après le détail linguistique du texte, détail qui peut provenir de ses scribes (copistes), mais aussi parce que la plupart des manuscrits se trouvent dans la région parisienne» [ce qui, de surcroît, est inexact: 17/33]. L'étude de la langue est à l'unisson de ces prémices...

Le «traducteur» primitif évoquait la possibilité de joindre au récit de la Passion celui de la Résurrection, afin que «comme vostre tres noble cuer et ame aront esté participans, c'est a dire parçonniers, en la tritresce de la passion de Jhesus, ainsi vostre tres noble ame soit parçonniere de la joieuse resurrection». S'il est passé aux actes, son œuvre ne nous est pas parvenue — ou n'a pas été identifiée comme telle. Mais plusieurs copistes, ou chefs d'atelier, ont éprouvé le même sentiment d'incomplétude et ont uni à la *Passion* remaniée une *Résurrection* empruntée soit à l'evangile de Nicodème (sous réserve: Aberystwyth, Bruxelles 9303-9304, Modène, Munich 21, Troyes 1311) soit aux chapitres 84-97 des *Meditationes Vitae Christi* (Besançon, fr. 1918, fr. 13095), tandis que d'autres, méconnaissant le mystère pascal, ont conclu le drame de la rédemption par une navrante *Vengeance de Nostre Seigneur* (Bruxelles IV 509, Munich 22, J.P. Getty Museum, fr. 2273). Le plus original de ces appendices se lit dans le ms. fr. 13095, à la suite de l'extrait des *MVC*: c'est un résumé en prose et sous une forme narrative du *Mystère de la Résurrection* joué à Angers en 1456, sur lequel je compte bientôt revenir.

Je laisse à E.D. le soin d'exploiter, si elle le juge utile, ces éléments encore mal dégrossis, en souhaitant qu'ils l'aident à mettre au point une introduction qui aurait grand besoin d'être soigneusement revue(12), et une édition qui, elle, est franchement détestable. Publier un texte d'après un manuscrit, s'agît-il d'une édition provisoire, n'autorise pas à en reproduire toutes les erreurs (surtout quand la vérification sur un autre témoin est si aisée), encore moins à en ajouter. Le relevé qui suit n'a rien de systématique. Il résulte d'une relecture en diagonale du manuscrit de base (P1, fr. 966) - est-ce vraiment un choix heureux? - et d'une collation rapide sur le ms. du J.P. Getty Museum (G); quelques leçons proviennent du ms. fr. 24438 (X) et du lat. 14974 (V). Les corrections dépourvues de référence sont empruntées à P^1 lui-même, dont la lettre a été défigurée par l'éditrice; celles qui sont accompagnées d'un point d'interrogation ne sont guère douteuses, mais ne figurent sous la forme proposée ni dans P^1 ni dans G. La ponctuation, largement déficiente et aberrante, a été rectifiée uniquement dans quelques-uns des passages où elle rendait le texte inintelligible. De même pour l'accentuation. Pour le reste, chacun se débrouillera comme il pourra. A noter que l'éditrice, quand elle les a identifiés, a remplacé systématiquement les se hypothétiques du manuscrit par des si, et les se pronoms neutres par des ce.

28 enuie / envie - 31 qu'il faisoit, pour quoy - 42 en comencier / encomencier - 45 et fut [ce dit jour tenu G] le premier - 59 greves / grevés - 80 les / ses G - 96 oyé / oÿe - 110 Et lors Pierre dit [a G] Jhesus: «Veez cy...» - 127 mesgnié / mesgnie - 135 Alés vous en entre vous est tout à fait satisfaisant - 146 ne nus enbesoigne / ne mis en besoingne - 158 cherrent / cheïrent; de famille G - 169 faux / faire - 216 le ver qui jamaiz [ne cesse de mordre, comme le feu qui art et jamais

⁽¹²⁾ Même les cotes des manuscrits sont inexactes. Rétablir Chantilly, Musée Condé 36 et 37; Londres, British Libr., Add. 9288; Modène, Bibl. Estense, Etr. 12 (XII G 2); Paris, Bibl. Nat., nouv. acq. fr. 10059.

G] n'estaint - 231-233 et vins sans necessité... monstrer aux riches et puissans G -240 gehnmes / gehinnes - 249 onques plus / puis - 272 supprimer en G - 273 acoustumé - 285 recouvroit / recouvreroit G - 312 il [sera G] dit et tesmoigné -318 pression / procession - 320 ramceaux / rainceaux - 331 si nous le laissons... vivre et que nous le (G) laissions preschier - 351-357 doublon; G: ...boiteux il guerit et sana entierement. Et lors yceux princes... - 360 c'est a dire: «Filz de David, tu Jhesus, qui es... » - 381 au / a G - 410 si / se (se je suis G) - 424 muca / muça - 438 s'oit / soit - 454 enseigne / enseigné - 460 dist... [par] une similitude - 469 la leçon de A est absurde; G: tant comme yeux rainceaux sont separez de la v. - 473 loings / joings G - 479 bonnes cuvies / euvres - 584 les felons [Juifs?] - 612 Je, qui suys repos, suys - 615 mes dores / d'ores mes G - 617 souffiray / souffreray - 637 cest / ceste - 640 en fait [ont] / et fait on G - 646 sont / seront G - 647 resurrection et que - 678 l'en / leur - 706 parole / parabole - 734 estre. Et pourtant - 749 ens, esquelles - 769 lasse / lassé - 774 remuca / remuça -793 manderent / demanderent - 795 fermer les guillemets après advenement (et non à 798) - 803 Je suit Crist entre guillemets - 807 sera sourse [et engendree grande commocion, grans guerres et divisions par tout le monde universellement G] et mise gent contre gent - 819 esclandus / esclandris - 829 partout / par tout - 862 venez vous en entre vous, b. - 886 secrés - 898-899 Ce ne fut mie [que] le tres... b.J. ne fut requis V - 906 piés - 915 faux lassieté / faire l'assiete - 931 que exponctué - 943 il estoit G - 962 cest / ceste - 977 veulz / peulz G - 982-983 si est, se ne veulz faire [les deux premieres requestes G], c'est que, se tu - 1000 il n'y a aucunes d'ycelles qui rencloent / il n'y a aucune d'ycelles qui n'encloent - 1008 une / vraye G - 1018 d'Eve / deue - 1108 la Cene et une Pasque / la C. et nostre P. - 1162 delivré, toutesfoiz - 1189 Mais avisez ce que je suy / M. a. se je qui suy V - 1215 sur / soubz G - 1226 des la / desja - 1260 [ce] inutile - 1293 que / qui - 1305 me audiés vous / me cuidiés v. - 1309 anuit G - 1310 Et si tout / si tost -1313 auderent / cuiderent. - 1315 aptement / apertement - 1344 saches - 1359 [se parpilleront] / s'espartilleront - 1387 Et par sa grant compassion... qu'il ot pour nous [receue V], il va dire - 1391 qui doivent G - 1407 reculer / rieuler - 1411 mengiés et bevés - 1419 saches - 1428 l'ame / la vie - 1443 tassé / tasse - 1452-1456 «Il souffist», ou «c'est assés», non pas... avenir, mais Jhesus - 1455 chosez -1460 [l'] empereur G - 1464 prevlas / preulas - 1480 la tres grant amour [que vous avez en eulx est bien G] monstree en ce - 1510 Bethsaniam - 1514 descendoient - 1521 Sçavés vous que / Seés vous cy - 1525 avés / arés - 1529 et ala... [le long G] d'un get - 1539 Soutenés [vous G] - 1550 condescendant - 1552 semblablement / finablement G - 1569, 1571 grant / quant - 1588 ce / se - 1597 ou / en - 1616 sang, et que - 1617 de son precieux sang [arousee G] et - 1623 obeisse et tout - / o. en t. - 1625 je ne pense pas que le phrase soit interrogative - 1656 il [lui G] fault s. mort. Là s'arrêtent les paroles prêtées à Dieu le Père - 1663 aurés / a crees - 1667 ne vous souffrés / soussiés de rien. Il - 1668 que [vous estes] entreprendre G - 1669 averses / ardues G - ortes / fortes - 1684 corr. superflue - 1688 tordrant / torchant - 1701 en bastonnes / enbastonnés; macues / maçues - 1710 Et Jacques le mineur, cousin - 1714 de ceulx / deceulx («déçus») - 1715 prendiés / prendrés - 1723 et maistres / vos m. G - 1725 grant a l'eure / grant aleure - 1729

leur / son G - 1743 encieulx («ençois») - 1749 fermer les guillemets après omme -1752 dont - 1772 proces / procés - 1821 disans car il faut (complétive) - 1867 Jacques l'ennuyeur / J. Le mineur - 1876 coulobe / coulombe - 1884 chamberie / chamberiere G - 1897 qu'il dist / qu'il ot (?) - 1915 Moÿse - 1918 a mucertes / muceites - 1923 sovient / scevent G - 1933 Et voult recouvrer sicelui Malcus et frapper Jhesus] de l'autre [part du visaige], si ne fust c'en / ceu que G - 1935 supprimer ce G - 1936 ceste - 1952 Galiee / Galice dans le ms. - 1953 qu'i - 1961 la cene du maistre / du vespre V - 1988 avoit prophetisié [qu'il estoit expedient] que ung h. morust G - 1998 virgule après passé - 2006 qui suivoient / la s. G - 2049 veoir et avoir / v. et oïr G - 2052 la p. [des G] dessusdis - 2066 Je 'struiray / j'estruiray - 2068 vouloige / vouloient G - 2069 c'estoit - 2070 la correction rend le texte inintelligible; c'estoit - 2079 luy va dire comme truffeuz «Tu ne...» - 2101 Dictes m'ent (?) - 2106 devonchier - 2132 Marie [qui G], comme dit est... de celuy hostel la, comme demie morte, povoit - 2138 des oyés / desoÿes - 2146, 2148 dont - 2153 par reproche, comme fol assoté: «Prophete, cuidoies tu...» - 2229 «...ainsi traictier? O (O toy G) maistre de verité, et que sont devenues...» - 2333 tendrai ge - 2334 soye G - 2236 corr. inutile - 2242 supprimer verse - 2253 doubte G - 2264 supprimer le G - 2271 [que son maistre] [ne morust G], lequel - 2282 ainsi / aussy - 2327 entrer ou siege. [Et pour ce], il issi G - 2331 «[Se] cestui h. G... coulpables, nous qui... » - 2338 il eust dit / ilz eussent dit a., ou V - 2361 ponctuation après gent - 2365 champs / cens G - 2366 supprimer est G; dont - 2376 et [hors G] de - 2385 avoit / avoir - 2395 amés / a mes - 2405 corr. contresté / contesté inutile - 2406 que je n'eusse / ne fusse (?) - 2410 «[Doncques], ce dit il, tu es roy» - 2413 que reporte / que je porte - 2417 qui / qu'i - 2419 Et lors P., en soy partant de J. - 2442 Sachiés que avec ce, comme dit est, qu'il... simples, il a - 3462 soi esbatir / esbatre - 2485 tant aussi [des gens de Pylate qui l'avoient amené, comme aussy G] de la - 2492 de celuy [que G] P. - 2503 les voies G - 2508 que le / qui le - 2514 voyant [que G] - 2519 des / les G - 2527 par ses meffais [la mort G] desservie - 2528 avés vous / sçavés vous G - 2529 seculiere: a cest -2543 l'en ne nist / l'en veïst G; demanderoient / demandoient G - 2554 ferai ge -2693 corps allegant et forme / elegant et bien formé G - 2612 sang, si comment... scolastiques. Vescy - 2615 pensant / passant G - 2645 qui / qu'i - 2650 nous moquerons [de luy] comme du G - 2664 voulorent / vouloient - 2678 tordre / torcher - 2705 ne [se] pouoit il soustenir, plus [cruelz] que G - 2721 corr. inutile -2728 fermer les guillemets après de lassus - 2732 ceulx qui / ce qu'i G - 2744 salvé / salué - 2750 eras / seras - 2754 en[e]mitié - 2761 dire comme «moult hault» -2762 palais / plais - 2784 par leur / va leur G, ou pensant /pensa V - 2805 delivré / delivre - 2821 de une morte / demie morte - 2825 Et / En G - 2826 «...beauté». Tant - 2832 a celle - 2837 cf. 1743 - 2852 en tant - 2863 [desiroit] le d. / [digne de] d. G - 2868-2869 Car... poursuite incise - 2871 J. sur et pour ce G - 2878 t' / 1' (?) - 2879 encores / en crois - 2892 rex Judeorum - 2908 supprimer esté - 2914 refroidié - 2923 a mener - 2930 eum / cum - 2954 celle [heure] la X -2962 de une / demie - 2964 afflebié - 2970 Symon Pierre de deux hommes / S. pere de d. G. - 2975 Jhesus, pourtant - 2979 eussent [esté d'G] ung - 2982 apprent / apperceut - 2997 coupant / crupant - 3023 aprocha - 3040 assignement

/ assiguement - 3128 auter / anter - 3131 Judeorum - 3137 clerement, a la... des Juifs. Pour - 3152 vient / meut - 3160 tresverte / tres neite - 3191 il souffu / souffri - 3202 pour le fais / tout le f. G - 3242 triduo - 3244 diroit: «Nifle, va, vanteur! Vanteur! tu te v...» - 3257 salvos - 3269 pert / peut - 3275 Si rex Israel, descende... et nos credemus tibi - 3300 ces / ses (se / les)... de la croix, que -3323 corr. fautive - 3330 enbesoingna - 3340 eslonginé / eslongnié - 3372 trop pou, autrement - 3384 osté [de] mailloc G - 3416 qu'i - 3438 mievre /mierre -3459 costé - 3476 il [lui G] fut - 3484 je te prie de vie / p. dame - 3487 oiroit / orroit - 3491 oirent / oyent G - 3498 passion; pour ce que... filz, je te - 3507 fermer les guillemets après que je senti; sans / sens les G - 3508 ou doleur / «O doleur tres grant! Las je...» - 3511 supprimer les guillemets - 3523 avec moy [estoient G] mes - 3542 Et / Je G - 3550 filiis hominum G - 3567 voif / noif -3582 supprimer et G - 3610 n'en / rien G - 3635 ce / icelle G - mort / meurt G -3637 d'un seul [ont tous les hommes esté perdus] et pour G - 3646 la nature [de la char, je ne puis morir selon la nature] de la deité G - 3677 avoir de la d. a laq. (?) - 3678 vins / unis - 3693 tresperciés - 3720 Veés [le G] la - 3755 aussi [a] il fait a nous G - 3756-3758 texte corrompu par l'omission de plusieurs lignes; leçon de G et X: Cela vous doit bien resconforter, car aprés ces grandes et ameres douleurs sourderont tantost de grandes joyes.» Ausquelles parolles la piteuse dame soy mesmes ung peu se commença a reffraindre ses douleurs et a soy deporter de plourer - 3767 causes / clauses G - 3768 derreniere G - 3787 il lui - 3790 supprimer et (G car) - 3803 de ceulx / deceulx («déçus») - 3810 parens / païens - 3814 desqu'eulx / des queulx - 3816 supprimer qui G - 3870 ciel empré / c. empiree -3874 la vie / l'ame - 3883 et nous [voulons G] emploier - 3901 les / la G - 3904 ya / yci - 3940 partés vous? [En lieu de vous G], qui estes m.f. naturel, vous... adopcion. En lieu de vous... maistre, vous... disciple. En lieu de vous... createur, vous... creature - 3951 [le G] disciple - 3959 Quant / Avant - 3994 il avoit / avint G - 4016 il lui - 4039 deité. Ainsi ne... martirs, car entre leurs commans / tourmans G - 4061 prins / presens - 4065 il voult / vont - 4080 duas / Domine -4088, 4090 vous / nous - 4094 quantes [foiz G] que - 4115 S'i / Si - 4122 pour lui [faire G] plus - 4140 supprimer un ne - 4165 bien sûr / bien, Sire; quelle soif / que celle s. G - 4174 corr. inutile et fautive - 4200 du jour d'ui - 4207 Et [ce testament ainsi achevé N.S. X] regarda - 4236 centurion, [c' X] estoit... sous soy, quant - 4244 convint / commun - 4276 de une / demie - 4300 perçoit - 4372 mains courtes / jointes - 4378 corr. inutile - 4385 mie - 4403 bien pou. Cestui qui / cy avoit - 4414 lui [fut G] bien - 4418 bourdon; d'après GVX, rétablir quelque chose comme que [le propre glaive] dont son filz [ou dont le costé son Filz] seroit t. -4440 avoit esté [fait G] - 4444 demie morte - 4453 ne / de G - 4461 autres [qui la venoient G] pour - 4480 d'oingnement - 4588 lachiés / sachiés - 4622 eslongué / eslongné - 4631 elles avoient [du mort comme pour la pitié que elles avoient X] de elle - 4639 de plaies / deplaiés - 4663 elle [le] tenoit (?) - 4693 contendre a / ne G arguer... va dire ou nom de D. qu'il (supprimer les guillemets) - 4731 et toy moy G - 4739 afflicte - 4753 Or avoit, ce dit l'E., bien - 4816 Pharisiens - 4818 nous / vous - 4819 aprés ce Crist / a. ce qu'il - 4840 clorroit / clouoit - 4850 voir / avoir - 4861 [se] vous G - 4899 a [pris G] - 4938 «...qu'il ont fait. Bien leur en

conviegne» - 4984 sees / scés G - 4987 estans du dessus / estandu dessus - 5007 qui es [celui G] selon - 5011 ramentevant - 5019 il lui - 5036 afllict G - 5037 sossié - 5061 lacrimarum - 5076 refraingni.

Geneviève HASENOHR

La Chevalerie de Judas Macchabée de GAUTIER DE BELLEPERCHE (et de PIEROS DU RIÉS), éd. par J.R. Smeets, Van Gorcum, Assen/Maastricht, 1991, 2 vol., X-413 + 557 pages.

Voici encore une production du toujours juvénile et enthousiaste J.R. Smeets. Il a commencé sa carrière en 1955 par une thèse où il éditait la «petite» Chevalerie de Judas Macabé (7970 vv.) qu'il attribuait à Pierre du Riés. Il y avait aussi parlé de l'œuvre de Gautier de Belleperche. Après un long voyage qui l'a mené de Macé de la Charité à Jehan Malkaraume sans parler de promenades, par personnes interposées, auprès d'Herman de Valenciennes (mais là le travail n'est pas définitif) ou de la Bible anonyme du BN fr. 763, il est revenu à Gautier de Belleperche (v. déjà RLiR 50, 282).

Nous avons donc l'édition définitive, car personne ne la refera avant longtemps, de l'œuvre de notre auteur, arbalétrier de son état, œuvre achevée par Pieros du Riés à partir du v. 21159. Elle est fondée sur le seul ms. complet, le ms de Berlin, Hamilton 363 (1^{re} m. du 14^e s.), même si ce n'est probablement pas le meilleur. Mais les variantes [192-363] et les notes [63-154] permettent constamment de contrôler le texte. On pourra compléter leurs indications par les Prolégomènes de 1985, en se servant du très utile tableau de correspondance des manuscrits donné t. I [21-24]. Ce tableau permettra aussi de retrouver les citations que fait Gdf du texte à partir du ms. C (BN fr. 19179) qui paraît être le meilleur manuscrit.

Le t. 1 contient aussi le dossier introductif [1-62]. Description des 4 mss plus ou moins complets et des deux fragments [1-18], suivie d'une tentative de stemma [20]. Présentation des auteurs: Gautier, l'arbalétrier, qui sait peut-être le latin et que Smeets rattache à une famille de Belleperche dans le Ponthieu (un t. 3 en préparation examinera de ce point de vue la langue du texte) [26-37] et Pieros du Riés, qui pourrait avoir achevé l'œuvre et être identique au Pieros du Riés, auteur de la Chevalerie de Judas Macabé, remanieur de Beuves et d'Anseïs de Carthage [37-44]. La question de la datation est plus simple: Pieros achève la Chevalerie de Gautier en 1280, tandis que Gautier a écrit son roman entre 1242 et 1268 [45-47]. Gautier suit le texte du Livre des Macchabées mais il l'amplifie largement en montrant qu'il connaît le Roman d'Alexandre, Anseïs de Cartage, voire Beuve de Hantone [48-51]; Smeets pose de surcroît la question d'une possible influence juive à propos de l'histoire de Judith [51-52]. Pieros s'en tient à la Bible mais n'hésite pas à sauter des passages entiers [53-54]. On trouvera ensuite les caractéristiques principales des deux copistes du ms. de base [55-60] et la présentation des 24 miniatures de ce même ms. [61-62], examinées (avec celles des autres mss.) dans une thèse de R.L. McGrath [61-62).

Le texte des 23951 octosyllabes est édité de façon fort satisfaisante et donne un accès sûr au texte même si la ponctuation est parfois un peu trop discrète. Il faut avouer que ce n'est pas un texte qui se ponctue facilement; l'auteur transcrit une sorte de reportage en direct des multiples combats de Judas Macchabée. Quelques menues remarques: 284 lire em pris « en estime » (et rayer au gloss. empris « propagée»); - 702, note à supprimer car comme l'indique le gloss. et la ponctuation ars est «arcs»; - 813 lire se lance comme on le trouvera à plusieurs reprises (cf. 5763); - 920 garder estroa (mais la leçon de CD est froés paraît meilleure); -1409 quant'evesques est bizarre; - 1929 garder viunt d'après la note; - 2508 point après acointié; - 2509 mettre entre crochets cil qui orent; - 2520-21 point-virgule après ost et point après acost; - 3932 lire ferés i; - 4205 lire afiné; - 6111 lire paniaus « coussinet de la selle » qui confirme la leçon paniel du v. 6125 rejetée à tort: on rayera en conséquence l'article paumes du glossaire (avec vos p. est oins); - 6720/1 ajout de A, lire vraisemblablement sa pietaille au lieu de s'apretaille; -7151 ajout de A, lire pas avant autre; - 7500 lire s'atire comme on peut le voir dans les variantes; - 7927 lire Nel doute une pume meüre; - 8377 lire d'esquellie et corriger note et gloss. (cf. a esquellie); - 10263 point après convint; - 10507 lire Israiaus; - 11089 lire entesé; - 12873 garder kerroit de croire cf. kerrons, queriemes (qui est en fait un conditionnel) au gloss.; - 13051 l. palés; - 15310-11 placer la virgule non après confont mais après font.

Les notes [63-154] rapprochent la traduction du texte biblique, éclaircissent ou commentent tel passage particulier ou donnent des variantes notables, tirées des autres manuscrits. Le glossaire [155-191] est très satisfaisant. En fait il peut servir à la fois de glossaire et de traduction. Il s'agit là d'une méthode particulièrement délicate et qui n'est praticable que par un savant qui a pénétré tous les secrets du texte qu'il édite. Il peut alors risquer des hardiesses telles que cevalerie « preuve de sens stratégique»; - enfler «piquer une colère»; - a.i.fais «pour de bon»; - garder «fortifier» etc. Quelques remarques; adestroit plutôt a destroit «solidement»; ane plutôt ave cf. TL aive «ancêtre»; - argue plutôt «mettre à mal»; - ars 10296 plutôt «épaules du cheval»; - asaudra le texte porte asaura; - choppé est plutôt une forme de copé cf. cop/chop 10315-16 et voir aussi 10868; - deliie plutôt «fine»; - destria (et destria) plutôt «retarder» à ranger infra s.v. detrie; - destrais lire destrois; - enbronciés et enbusciés plutôt p.p.; - encriemés lire encriemes; estort, est sans rapport avec estormir; d'estordre «échapper»; - fusée plutôt «quantité de fil enroulé autour d'un fuseau»; - langes réunit langes « chemises de laine » et a langes (de langue) «langueté»; — malsanlant lire faire mal sanlant «faire grise mine»; - mascles 1. mascles; - oste 22335, Pieros a repris ce jeu de mot «peu subtil» à Gautier cf. 5633 et voir la note à ce vers. En tout cas oste «otage» de TL ne peut justifier cet emploi; - pan plutôt «paroi»; - pane plutôt «partie supérieure du bouclier»; - pans, les pans du haubert ne sont pas nécessairement faits de peau; - peus plutôt «pieux» cf. pius d'acier ds TL 7, 574, 47; - porprendoient plutôt «s'étendaient sur la distance de»; - receptés et receté sont à réunir: le premier signifie «accueilli», le second «logé, gardé prisonnier»; - remuer, extraire se re(s) muet qui est de soi re(s) movoir; - recoust lire «secourt» au lieu de «recourut »; — resqueut à ranger s.v. rescous; — sist non pr. mais pft; — tenir la voie référence fausse.

Chaque lexicographe pourra trouver là de quoi enrichir ses fichiers. Je signale deux exemples: 5533 ajout de C, Autant a un mot conme à cent à rapprocher de en un mot comme en cent (dep. La Fontaine ds FEW 6, 3, 304a); - 15041-42, li cris dou païs n'estoit mie sons constitue une intéressante expression. TL ont relevé dans Ille 804 li cris de la terre est leur et ils ont fait suivre cri de la terre d'un point d'interrogation qui fait écho à la notation «unklar» de Foerster. F.A.G. Cowper a enregistré crit (cris) dans son glossaire avec la glose «cri, opinion publique»; ce dernier sens est motivé par l'exemple qui nous intéresse. On peut trouver cette notion d'«opinion publique» un peu trop moderne. En tout cas c'est à peu près le sens. Ce cri a laissé muet Y. Lefèvre dans son édition. L'expression n'est pas inexplicable. On pensera à avoir le cri de touz «être applaudi par tous» HerbF. Plus curieux, on en retrouvera une variante en plein 15e siècle dans gaigner le bruyt du pays « acquérir les faveurs des populations » Jouvencel II, 197 ou acquerir la voix du peuple «id» Jouvencel II, 199. On peut aussi penser aux expressions du genre de emporter le cry « remporter les suffrages (pour être désigné comme le mieux joutant au tournoi)» Monstrelet ds GdfC et même de avoir le bruit du tournoi « remporter le prix au tournoi », le bruit du tournoi est sus «le public du tournoi désigne comme vainqueur (tel combattant)», le bruyt du tournoi est donné a «la victoire du tournoi est accordée à», si fréquentes dans Perceforest(3)R, qui peuvent s'expliquer partiellement par un sens de «faveur des spectateurs, des juges-arbitres» donné à bruit.

Nous pouvons remercier encore une fois J.R. Smeets pour les matériaux qu'il met ainsi à la disposition des chercheurs.

Gilles ROOUES

JEAN DE CONDÉ, *Opera*, vol. I, I manoscritti d'Italia, Edizione critica a cura di S. Mazzoni Peruzzi, Leo S. Olschki (Academia Toscana di Scienze e Lettere «La Colombaria», «Studi», XCIV), Firenze, 1990, 2 vol., 666 pages.

L'œuvre de Jean de Condé, éditée d'abord partiellement par A. Tobler, puis totalement par A. Scheler, avec examen critique de Tobler et de Krause, a intéressé largement les lexicographes. Les colonnes de Gdf et de TL sont abondamment pourvues de citations de cet auteur. J. Ribard a consacré à l'œuvre une thèse (Un ménestrel du XIVe siècle. Jean de Condé, Genève, 1969) et a même réédité deux des 77 poèmes, soit un peu moins de 2000 vers (à peine le dixième de l'œuvre totale), en 1970. La présente édition y ajoute 25 autres pièces, essentiellement des dis (21) mais aussi quelques fabliaux et autres pièces et un lay. Les poèmes choisis sont ceux qui sont contenus dans deux mss conservés en Italie, le ms. de Rome (Bibl. Casanetense, 1598) et le ms. de Turin (B.N.L.I.13), gravement endommagé mais cependant partiellement utilisable. Le ms. de Rome contient toutes ces pièces sauf une (Li

lays dou blanc chevalier) et le ms. de Turin n'en a que deux (outre Li lays dou blanc chevalier, on y trouve Dou chevalier a la manche).

Le travail présenté fait abstraction de toute étude littéraire, biographique ou historique. On y lit une description des mss [23-32], des éditions antérieures [33-40], des pratiques de l'éditrice [41-46]. On en vient ensuite à une étude linguistique du ms. de Rome (picard du Nord-Est) [47-52], et à une description de la langue de l'auteur [53-72]. L'ensemble regroupe clairement des faits par ailleurs bien connus. On évitera seulement de voir dans macurees [63] une forme avec rhotacisme de maculé: d'abord maculé est très rare (je n'en connais pas d'attestation au 14e s.) et d'autre part l'afr. mascheré/maschuré (frm. mâchuré) fait très bien l'affaire en raison des formes picardes mascuré (la chute de s implosif étant sporadiquement attestée dans le ms. de Rome).

L'édition des textes est très fiable et les notes textuelles, qui le plus souvent arbitrent avec justesse entre les avis de Tobler, Scheler et Krause, justifient bien les choix faits. Quelques remarques: 3, 97 une leçon fevre se justifierait pour un CSP tandis que fevres au v. 137 est un CSS; — 5, 68 n'i li est moins convaincant que ne li; — 7, 34 le vers est rendu hypermétrique par la correction proposée; — 14, 267 la correction de u (= ou) en y méconnaît le tour A tant ez vos un messagier o vint cf. ToblVerm 3^2 , 77; — 14, 1680 l'introduction du e dans dilligeaument ne me paraît pas nécessaire (de même dans mangea 16, 44) cf. d'ailleurs mangoit 22, 1551; on peut ajouter que l'ajout du u dans orguilleuse 22, 230 ou orguieus 22, 240 n'est pas indispensable; — 14, 2318 écrire trepassa (mss trespassa) pour fournir enrichir la rime avec repassa n'est pas non plus indispensable; — 22, 1237 lire sourvenue; — 22, 1264 lire viaire; — 24, 275 on peut supposer un jeu de mots dans on les puet comparer as biestes, Il n'a mais fors mouwes («grimaces» mais aussi «muettes») et cieres («mines» mais aussi «biches»); — 25, 11 (variantes) lire on.

Le glossaire, qui ne sépare pas les noms propres et les noms communs et fait avec soin et méthode. Son ampleur remarquable [539-651] ne doit pas faire croire à son exhaustivité. Son principal défaut consiste dans le fait que ne sont pas énoncés les critères d'admission. L'admission d'amer « aimer », canter « chanter » compaignon, dame etc. le fait supposer très large. Mais on doit signaler qu'il y manque des mots plus rares: amistable «amical, aimable» 22, 1353; 24, 235; 25, 235; - anemiable «diabolique» 23, 462; - a(s)sens «volonté etc. (cf. FEW 25, 519)» 14, 1861; 17, 32; 25, 1331; - desfort «assaut» 6, 45; - opposer «argumenter» 24, 299; - regardement 14, 305 et 25, 896 (cf. DEAF 233, 46) dans a - sour qn « on regarde qn»; - revierser «fouiller» 22, 955; - transir a le mort «être à l'agonie» 14, 1347. On saura aussi que le relevé des références pour chaque mot n'est pas exhaustif: [adob] ajouter 14, 490; - assener est attesté en 14, 1948; - cainse ajouter chainse 22, 1255; - cop ajouter cols 14, 544; - flamer ajouter 6, 40; griesté ajouter grieté 22, 1617; - los ajouter 14, 400 et 978; - [marvoier] on lira marvoiier en 22, 853; - wilté ajouter vielté 22, 772. Le choix des vedettes, tel supra adob (forme ados; TL adop), est parfois discutable: pourquoi geu (alors que le texte a aussi jeu) en face de [jewer] ou de jeter (alors que le texte a aussi des formes gieter)? Pourquoi [mengier] qui ne s'appuie que sur deux formes alors que

mangier est attesté et est appuyé par deux autres formes. Ce sont là de petites choses mais que l'on signalera dans un travail qui se caractérise par un souci de cohérence. On pouvait souligner le caractère régional de certains mots: amoiier cf. TraLiLi 14, 1, 105; — Candeler cf. RLiR 49, 307; — demars cf. HenryEtLex 13; — despoise cf. RPh 26, 252 et n. 118-119; — esfoudre «foudre» 3, 76 (manque au gloss.). Si tous ces mots sont bien attestés en Hainaut, on signalera le cas de defforcer au gloss. «annientare», p. ê. «saisir» (sens attesté ds RenartFHS deforchier «saisir par la force») qui pourrait être apparenté au verbe norm. et anglo-norm. deforcier «(jurid.) empêcher, refuser; entraver; contraindre» cf. Gdf; AND; Niemeyer (s.v. diffortiare); aj. VSJeanBaptiste, éd. Gieber, 4958 et 7423.

Quelques remarques ponctuelles toujours à propos du glossaire: acointer et aquintier représentent le même verbe: harmoniser en conséquence les articles; aloier pour le proverbe compléter par PercefR (4) p. 1232 nº 40 et Hassell B 167. D'une façon générale on regrettera l'absence d'un relevé des proverbes ou énoncés sentencieux; - aovrer lire TL I, 417; - avoir ds - criee 14, 1194 à traduire par «être recherché» à séparer de il est grant criee de «qn est recherché» 4,47, sont bien distincts de avoir la criee de «remporter le prix de» 25, 80 de même en 25, 1000 où je comprends «c'est celui qui a remporté le prix du tournoi au jugement de tous» (cf. avoir le bruit du tournoy ds Percef et les cas où bruit et cri alternent v. RLiR 56, 322 et aussi n'estre bruit ne criee que de Chastell); - dette ajouter soi metre en debte «devenir débiteur» 14, 1122, metre en dete «faire payer qn» 9, 86 (cf. metre en dete « mettre en devoir de payer » DocLingBelgiqueRomaneMantou); - doignon est simplement «donjon»; - espautrer renvoyer surtout pour l'étymologie à FEW 16, 162b; - estancier en 14, 367 signifie « cesser de saigner (du nez)» et manquent les emplois de «s'arrêter de fatigue (cheval, homme)» cités dans TL 3, 1356, 94-41 (ici 24, 715 et 756 (celui-ci fautif ds TL) et 831); - fieltre est pour moi plutôt une forme de fiertre « reliquaire » cf. FM 49, 245; - hart l'explication de Scheler, ici écartée, paraît bonne (cf. TL 4, 941, 37 et 943, 44); - mes plutôt p. pass. de manoir; - roit est plutôt de roi « ordre » (cf. TL 8, 1389, 37-1390, 21 en particulier 1390, 16-17; c'est par distraction que Lommatzsch a remis une seconde fois cet exemple sous roi «filet» 8, 1397, 16-18); - roublieus ajouter FEW 21, 419a et l'explication de Scheler me paraît préférable en effet à celle de TL 8, 1355, 19.

Au total un très solide travail.

Gilles ROQUES

VILLON, Oeuvres, Texte et traduction, éd. A. Lanly, Champion (Textes et Traductions des CFMA, 3), Paris, 1991, 317 pages.

VILLON, *Poésies complètes*, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche, Lettres Gothiques, 4530), Paris, 1991, 384 pages.

On signalera ces deux éditions de Villon, très différentes, qui viennent encore accroître la perplexité de qui veut choisir une édition pour lire Villon. L'édition Lanly s'inscrit dans la continuité. Traducteur du texte de LongnonFoulet en 1969, il

en donne ici le texte en face de sa traduction corrigée, le tout accompagné de notes. Il a dû cependant modifier, le plus souvent silencieusement, le texte pour tenir compte de l'édition de RychnerHenry. C'est un travail scolaire, à l'image de la préface. Il sera utile pour une lecture rapide mais ne devra pas être utilisé comme édition de référence.

A l'inverse, Thiry s'adresse à ceux qui préfèrent lire Villon lui-même. C'est un parti-pris élitiste dans une collection qui a cru bon de munir d'une traduction le Lancelot du Lac. On trouvera donc, sans traduction, la totalité des œuvres de Villon (avec les 11 ballades en jargon). Quant au texte, il prend appui sur le travail tou-jours fondamental de RychnerHenry mais il tient compte des travaux importants de Dufournet, de Pinkernell, de Di Stefano ou de Muhlethaler. En plusieurs passages il défend le texte de C (le meilleur manuscrit) contre des corrections. Pour les variantes on se reportera naturellement à l'édition RychnerHenry. En face du texte, on trouve une page complète et en petits caractères de notes. On devine que ce fut l'exercice le plus périlleux: s'en tenir à l'essentiel dans un format imposé. A mon sens le pari est tenu. L'éditeur a fait passer l'essentiel des acquis des commentaires antérieurs, pesés avec ce qu'il faut de note personnelle de la part de quelqu'un qui maîtrise son sujet. Mais ne nous trompons pas, le texte reste difficile et nécessite un effort soutenu de la part du lecteur.

Thiry s'est un peu soulagé des contraintes ascétiques que lui imposait l'annotation continue de l'édition dans une préface de ton personnel, qui donne envie de redécouvrir Villon. Elle est suivie d'une bibliographie sélective qui présente un panorama suggestif de Villon et du 15° siècle. A l'ombre des grands philologues, ses prédécesseurs, il nous convie à une nouvelle lecture du poète. Cette édition offre un texte qui peut aussi être utilisé dans des travaux scientifiques; dans la collection où elle est parue on ne peut dire la même chose que du texte de *La Chanson de Roland*. J'ai seulement quelque hésitation à propos du soy de T263.

Je signalerai pour terminer quelques articles postérieurs à 1980 qui me paraissent manquer dans les bibliographies des deux ouvrages; J. Dufournet ds MélMorabito 255; — M.J. Freeman ds R 107, 103; — A. Henry ds RLiR 48, 323; — G. Pinkernell ds Archiv 224 (139), 110; — Ph. Ménard ds MélHorrent 309 et R 102, 114; — L. Rossi ds MélHilty 200.

Gilles ROQUES

Le Chevalier des dames du Dolent Fortuné, allégorie en vers de la fin du XV^e siècle, éd. critique par J. Miquet, Presses de l'Université d'Ottawa (Publications Médiévales, 15), Ottawa, 1990, 254 pages.

Réfutation du Roman de la Rose de Jean de Meun et d'autres écrits antiféministes, Le Chevalier des dames prend place après Le Champion des dames (avec lequel il n'a pas, semble-t-il, de rapport) dans la littérature proféministe des années 1460-1470; il est à coup sûr antérieur à 1477, date du plus ancien manuscrit. C'est une belle œuvre qui méritait mieux que l'édition très fautive de R.J. Fields (Bossuat

S7567) et dont le succès nous est confirmé par l'existence de 6 mss et 2 imprimés. Le poète trouve son poème tout écrit au terme d'un ravissement de 3 semaines et un jour, opéré par un lévrier blanc. Auprès d'une fontaine de marbre ont surgi un jeune homme (Noble Cuer) et une dame (Noblesse Femenine). Il lui raconte ses malheurs passés. Depuis dix, il suit les instructions que lui donna Dame Nature qui lui a promis qu'elle le placera au service de la plus belle de toutes: c'est naturellement Noblesse Feminine, qui se révèle alors. Après une visite à Dame Nature, qui lui explique la dualité complémentaire de l'homme et de la femme et lui confirme sa mission, il combattra Cuer Villain et Male Bouche, en deux temps: par la parole (en célébrant les femmes) et par les armes. Après la mort des deux ennemis, il remercie la Vierge qui vient à lui et lui remet une épée d'or pour qu'il continue sa mission. Une analyse très précise [1-6] permet de suivre aisément le texte. L'intérêt littéraire [6-10] est rapidement esquissé, en insistant sur le triple aspect de l'œuvre: rebours de Jean de Meun avec retour insolite à l'idéal de Guillaume de Lorris, argumentaire en faveur des femmes et enfin éthique courtoise fortement christianisée. Description sommaire des six mss: trois ne contiennent que ce texte, deux ont en outre la Complainte contre la mort d'Alain Chartier et son rondeau Homme mortel subgiet a siens et l'Hommage de Pierre de Nesson à la Vierge et le dernier fait précéder le Chevalier des Dames d'un traité de doctrine chrétienne en vers. Viennent ensuite la présentation très détaillée de la structure des strophes et des enchaînements [14-22] puis la comparaison des mss [22-29]. La versification est attentivement examinée [29-36], de même que l'étude linguistique [36-49] où l'on regrettera l'absence de tout développement sur le lexique, pourtant tout à fait intéressant.

Le choix du ms. de base est convaincant et les principes d'édition sont cohérents. L'édition est bonne et permet vraiment de lire le texte mais on aurait pu être plus hardi dans les corrections. Quelques remarques: 22 povoie (cf. aussi povoir 186, pevent 313, povez 564), cette graphie est-elle préférable à pouoie, peuent, pouez etc. prônée par O. Jodogne? - 33 faut-il préférer la scansion L. me endormis a. bien à L. m(e) endormis a. bien? Pour l'élision ou la non-élision des e + voyelle voir le v. 110; - 355-56 virgule non après bien mais après oiseau; - 395 lire desservir; -403-04 virgule non après perseverance mais après bien; - 627 virgule après pouez; - 709-710 plutôt parmaintenir et on aimerait lire avec DF en gloire de même qu'on supprimerait la virgule après parfonde; - 1066 on préférerait inreprenable de BDEF; - 1078 malgré la note, adjoinct est plutôt le part. passé d'adjoindre: «le cœur [de chacun cf. d'un cuer unysme 1070] était réuni de façon à ne faire qu'un [avec l'autre] »; - 1280 on aimerait lire las au lieu de les et en 1285 son au lieu de sont; - 1344-1352 le passage est très obscur et les notes ne me convainquent pas; - 1421 supprimer la virgule après grief; - 1664 virgule après brait; - 1977 je préréferais scander veü plutôt que rien (cf. supra 33), à moins de trouver dans ce texte un cas assuré de rien ou bien dissyllabique; - 2548 lire probablement esmerveillee; - 2624 scander vie (dissyll.) plutôt que conduïte; - 2661 lire acquerir; - 2719 lire paremplie; 3325 on attendrait les anges, saints et sainctes; - 3380 on préférerait Bestes mues à Bestes vives; - 3451 priser; - 3610 lire alez (au lieu de al et plutôt que aler préconisé en note); - 3611 lire or dure; - 3847-48 intervertir les ponctuations des deux fins de vers; — 3850 lire de gré; — 4091 lire ennoblir; — 4275 lire plutôt courail; — 4357 lire s'enveillist; — 4589 lire plutôt ceulx; — 4778 lire a my; — 4837 virgule après ame.

Les leçons rejetées [183-185], les variantes [187-225] et les notes [227-240] ainsi qu'un index des noms propres [241-242] précèdent un glossaire [243-251] qui est à notre avis le parent pauvre de l'édition. Pourtant il manifeste de la méthode et une heureuse prise en compte des variantes. Mais il est beaucoup trop bref et la contribution annoncée à la lexicographie du moyen français devra être élargie par l'éditeur qui s'est appuyé surtout sur Gdf, qui est effectivement un très bon dictionnaire si ont sait le compléter par l'utilisation d'autres ouvrages (en particulier le FEW, qui est absolument ignoré). Que le nom du malheureux Lommatzsch soit gratifié de deux fautes [243] n'est pas dû au hasard. D'abord quelques remarques: appriver, plutôt s' - de «se montrer familier avec»; - arguer, plutôt 2519 «argumenter», 2527 «réduire à quia»; - conveniennent lire conviennent; - cousy, n'a pas de rapport avec couci-couci, c'est une forme de quasi (cf. causy ds PhVigneullesCNN 4, 86); - desvertuent plutôt «perdre sa force»; - doubteresse est s.f.; - enfronte «fait honte, déconcerte»; - evader référence fausse; - fermeur est plus probablement m. au sens d'«appui», ce qui pourrait même être une forme de fermoir; herrauder plutôt «injurier, insulter»; - pris la référence est à lire 1650; - relenquist est de relenquir; - reprenteur référence fausse; - rogier lire « graphie de rouger»; - rondelles lire rondellés; - soille référence fausse; - soudaine plutôt «éphèmère» mais ce pourrait être une graphie pour soutaine de soutain «inférieur» (icy soutain «d'ici bas»); - tambure (à lire tanbure) est un verbe «fait du tapage»; tumer, le sens de «s'enfoncer» est gratuit. Passons maintenant à quelques suggestions pour une étude lexicale à venir. On donnera toutes les attestations des mots retenus: ardure BE 917 est aussi en 702 «chaleur» et 2604 «ardeur»; - deffraudable ajouter 2334 et 2400; - desveut ajouter 973; - felle ajouter 3063; - à fenis ajouter fenix 4294; - à gomme ajouter guomme 2097; - rabat ajouter 4093; seable 1012 ajouter 4582 et 4697: il est dit en note que le mot n'est pas ds Gdf, ce qui n'est pas tout à fait exact (cf. Gdf 7, 344 seable adj. «où l'on peut s'asseoir» avec 2 ex. de glossaires latin-français où il traduit sessibilis). En outre seable «convenable, juste» est enregistré ds FEW 11, 395b (hapax, RAlexandre cf. éd. ds Elliott Monographs 3, 135, 1319). On enregistrera systématiquement les hapax (ce qui est loin d'être fait) et les mots ou formes rarement attestés. Je n'en citerai qu'un exemple parmi une bonne centaine de cas relevés au cours d'une lecture rapide: batailliere f. 3148, 3668, 4639 «combattante» (en parlant de la Vierge (2 ex.) et de Judith (1 ex.) manque au gloss., or Gdf et TL n'ont que peu d'exemples de bataillier adj. et subst. et mieux même le seul ex. connu par Gdf de bataillere f. correspond exactement au texte du v. 4639 et est cité sous le titre de Devote oraison à ND; à ma connaissance ce serait le seul passage où Gdf cite un extrait du Chevalier des Dames (mais une prière existerait-elle indépendamment?). On relèvera systématiquement les premières attestations de mots (par ex. sauvaigeau 773 «jeune arbre qui a poussé sans culture» dep. 1525 ds FEW 11, 618a; - naseaulx 4393 «narines» dep. 1520 ds TLF; - grolle 4258 var. (cf. note et introd. p. 23) «corbeau, corneille» dep. 1495 ds RézeauDictRégOuest, qui est probablement un régionalisme, cf. aussi FEW 4, 204a et TLF) ou de syntagmes (par ex. perles de compte 4307 «perles d'une grande perfection» dep. JLemaire ds FEW 8, 254a; — rompement de teste «fatigue causée par une grande application» dep. 1532 ds FEW 10, 567b). On n'oubliera pas les renforcements affectifs de la négation, ici ne valoir pas ung fust 4369 (deux ex., dont un incertain, en afr. dans MöhenRenforcement) ou les proverbes (344, 775-76, 840). Et naturellement on tiendra grand compte des locutions imagées type entamer le cuer 4964 cf., outre TL s.v. entamer, R 53, 374 et MélOrr 153 ou se copper le bout du nés 3531 «se faire par sottise un affront à soimême» (cf. FEW 7, 32b et ajouter 15° s. Tés se cuide garder, ce dist l'autorités, Qui sur son nés se cope AmiAmileAlexandrinN 4266 var).

Cette bonne édition réclame donc des prolongements pour un texte qui le mérite assurément.

Gilles ROQUES

MARGUERITE DE NAVARRE, *Heptaméron*, éd. critique par R. Salminen, t. 1, Texte, Suomalainen Tiedeakatemia (Annales Academiae Scientiarum Fennicae, ser. B – tom. 258), Helsinki, 1991, XXIV-338 pages.

Signalons rapidement, dans l'attente du t. 2, cette nouvelle édition de l'œuvre la plus célèbre de Marguerite de Navarre. On sait que la tradition de ce texte est des plus embrouillées. Les éditions Le Roux de Lincy 1853-1854, Le Roux de Lincy et Montaiglon 1880, François 1943 et De Reyff 1982 reproduisent toutes le ms. BN fr. 1512. Celle de Le Hir 1967 a opté pour le ms. De Thou, BN fr. 1524, qui est déjà une sorte d'édition critique; c'est ce texte qui a servi de base à la concordance de S. Hanon (v. RLiR 54, 591). Une nouvelle édition se faisait attendre et R. Salminen, qui a déjà publié deux œuvres religieuses de Marguerite, a porté son choix sur le ms. de Richelieu, le BN fr. 2155. L'édition inspire confiance et nous libère de l'écran imposé à l'œuvre par De Thou. Le volume deux qui contiendra variantes, notes et glossaire, est donc attendu avec impatience.

Gilles ROQUES

ELOY D'AMERVAL, Le Livre de la Deablerie, édition critique par R. Deschaux et B. Charrier, Droz (Textes Littéraires Français, 406), Genève, 1991, 777 pages.

On pourra enfin lire dans une édition sûre ce texte vivant qui est pour l'essentiel un dialogue entre Lucifer et Satan, où ce dernier, amené à se justifier devant son maître, dresse un tableau du monde. L'auteur, qui a surpris en songe cette conversation, l'a transcrite pendant de longues années (dix ans, dit-il) et l'a fait imprimer en 1508.

En raison des dimensions de l'œuvre (20798 octosyllabes avec en outre prologue, table et privilège), qui occupe 716 pages, l'introduction est réduite à peu de choses: éditions [7-10], analyse [10-22], biographie de l'auteur [22-24], sens de l'ouvrage [24-26], langue, versification, style et bibliographie [26-34]. De même le glossaire [753-769] est conçu comme un simple auxiliaire devant permettre une lecture rapide.

Quelques remarques à propos du texte: on notera d'abord quelques hésitations dans les grahies i/j et u/v cf. auec (748), auaut (15807), pouoit (807) en face de povoit (650 etc.) et pevent (passim), enuers (955), auoir (955), sçauoir (956), souent (14250), tousiours (789) etc.; - 1254-1255 virgule après pent car A tes enseignes que dépend de temptay; - 1816 du paraît être fautif pour Au (cf. 802, 3918 etc.); - 2475 lire c'est une; - 4421 lire en meffait? - 4461 lire de lieu en lieu; - 4573 bras (de même en 12954) est interprété (cf. introduction p. 29) comme une forme de brayes. De fait, on trouve pisser dedens ses brayes (9042; 12413); mais bras ne serait-il pas une faute pour dras? - 5029 lire plutôt ja maille; - 6108 d'eulx paraît plutôt deulx (= dûs); - 6267 lire L'autre; - 6293 lire jouoit; - 6823 lire serre dans tenir serre «tenir fermement» et corriger l'introduction [28] et le glossaire; -6997-6999 lire après avoir mis un point après charnage: Et de Karesme, que dirayje, Deulx vieux et tout puans sorez. Ces orgueilleux ne vaudront pas deux coquilles d'œufs pour s'exprimer selon le temps de charnage ou, si l'on veut parler selon le temps de carême, deux harengs saurs; - 8074 lire gentilz falos sans virgule (cf. 6352, 6432, 7146, 9801 etc.) au sens de «bons compagnons» (corr. au gloss. le sens de «grotesque»); - 9588 virgule non après mais avant pro (cf. faire pro feste 19881); - 9703 déplacer le point d'exclamation après soye (« que soit maudit celui qui te croira aujourd'hui et si c'est moi, que je le sois aussi!»); - 10708-9 substituer au point d'exclamation après dit le point d'interrogation à supprimer au vers précédent; - 10716-17 substituer à la virgule après pois le point à supprimer au vers précédent; - 11731 lire V.r. du tout au monde; - 11736 lire mainent; - 12352 lire fait; - 12540 son cault; - 13719 lire a moytié; - 14493 lire de bibeufz; -14723 lire sont; - 15369 lire retien; - 16125 l'énigmatique subcouvee, hapax ds Gdf, est peut-être une faute pour subçonnee (soupçonnée); - 17840 lire faintise; - 18261-62, virgule après Biernois et virgule (au lieu de point) après trois; -18444 lire nullement.

Grâce à cette édition, on pourra reprendre sur des bases solides l'étude philologique fort estimable que présenta A.C. Ott en 1909 (RF 26, 261-367). Les historiens de la civilisation pourront utiliser le texte qui est très riche par les renseignements très précis qu'il donne sur la vie de divers milieux sociaux. On sait par exemple que le texte contient une des plus complètes listes de jeux, avant celle de Rabelais (v. BaldingerRabelais 143-163; MehlJeux). Un index onomasiologique des mots de civilisation rendrait de grands services.

Examinons les proverbes. L'édition [33] en a relevé 21 en se bornant à en donner les références. Donnons quelques éléments de commentaire, avec éventuels renvois au répertoire de Hassell: 840 cf. Hassell C256; — ajouter 3932 cf. Hassell G4;

- ajouter 3989 cf. Hassell F145; - 4421 cf. Hassell M106; - Ott avait relevé 5253 Avec le nom, il fault l'adverbe; - 5435-36 cf. Hassell G53 et P51; - 5642 cf. AVigneRessource 1201; - 6145 cf. TL 7, 637, 28 (dras selonc la penne); - 6582-84 cf. Hassell O55; - 6651 cf. Hassell M21; - 6656 cf. Hassell P238; - ajouter 6927; - ajouter 6960 cf. Hassell N16 (souvenir de Villon, comme infra 13569); ajouter 7020; - ajouter 7656 à rapprocher de ProvVilain nº 115; - ajouter 10620-22 à rapprocher de Hassell N35; - ajouter 10955 à rapprocher de Morawski nº 2192 (cf. aussi Schulze-Busacker); - 11112 cf. Hassell C231; - 11786 v. le renvoi cité dans RF 26, 359 n. 6 (ZFSL 24, 8, n° 267); - ajouter 11864-65; - 12134 cf. Hassell V91; - 12974 cf. Morawski nº 165 et 2249 (cf. aussi Schulze-Busacker); - ajouter 13069-71 cf. Hassell V63; - ajouter 13074-76; - 13569 (et 15515) il faut lire avec Ott Laisse le moustier ou il est cf. Hassell M235; VillonRH T 265 note; FEW 6, 3, 72b; - 13958 cf. Hassell F139; - 14196 cf. Hassell N10; -15492-95 cf. Hassell P34; - 15708-710 cf. Hassell F165; - ajouter 15712 à rapprocher de le péché que l'on cache est demi pardonné depuis Fur 1690; - 16600 cf. Hassell B89; - ajouter 16606 cf. Hassell R65; - 18946 cf. Gdf s.v. vireton (v. aussi RLiR 47, 258); - 19531 cf. Hassell A46; - 20091-92 cf. Hassell H41.

On ne manquera pas non plus d'examiner les renforcements affectifs (cf. l'ouvrage classique de Fr. Möhren) qui sont ici très nombreux (p. ex. coque, jaque, responce etc.), les jurons (formules avec sanglant gibet, fievres quartaines etc.) et les injures dont le registre est très étendu puisque ce sont des diables qui parlent. On signalera les tours pittoresques du type Dieu te doint bon jour a Nyort, périphrase pour exprimer que la réponse est négative (jeu sur nier/Niort), ou prebender de la prebende de va t'en 19047 «chasser qu sans indemnité» (jeu probable sur Vatan dans l'Indre) ou estre couronné au pays d'Artois 13779 « avoir la tête couverte de teignes» (d'après artoison «teigne» cf. FEW 13, 1, 122a). On fera l'inventaire des formules allitérantes (a lotz et a pos 16323; ou laine ou lin 16048; abandonner bas et beste 15835; la servelle me boult comme beaulx chous 14975 etc.) ou figées (cf. ces vers: abisme si parfons qu'on n'y congnoist rime ne fons 13085-86 où on reconnaîtra une modification de rive ne fons peut-être pour faire rime avec abisme et évoquer rime ne raison cf. abisme (= Enfer) ou il n'a ne raison ne ryme 1456 MystResurrection, éd. Servet, 2806-2807; cf. encore cela va sans dire, pour tous potages etc.) et des comparaisons (abillé en chien, plus souvent que chat ne se mouche etc.).

On partira à la chasse des premières attestations par exemple: batifoler 14863 et 16187; — finale impenitance 2185 cf. impénitence finale (dep. Bossuet) ds FEW 4, 597a; — nez coifez 6174 (dep. Est 1549 ds TLF s.v. coiffé) etc.

On tentera d'expliquer les locutions et expressions figurées. J'en extrais quelques-unes: le vent de la chemise 7586, cf. TraLiLi 25, 1, 199 (j'ai depuis accru ma collection: le plus ancien exemple se lit dans Martin LeFranc); — enfans gastez 15577 cf. ZrP 107, 500; — dessoubz la cheminee 16667, expression très usuelle et pas toujours très claire car elle peut donner lieu à des équivoques (quelques exemples ds TissierFarces 31, 184 note; d'autres dans Pipée, MenotSermons etc.) dont le sens rappelle assez le chevalier de la cheminee «chambellan» (cf. FEW 2, 139a et n. 6) par référence aux lieux (chambres des dames?) où les chevaliers fanfarons se

font valoir; - aler alentour du pot 17025 et aler autour du pot 17775 (au sens de notre moderne tourner autour du pot) qui s'oppose à fraper au blanc/but. La première attestation que je connaisse est en 1345 dire des chouses d'environ le pout LiberFortunae, ensuite on a en 1406 aller autour du pot et au début du 16e tourner en l'entour du pot (avec possible équivoque grivoise) PhVigneullesCNN. FEW 9, 264b et TLF n'attestent l'expression qu'à partir d'Est1538; - entrer aux traictz de la mort « entrer en agonie » 20164 (qui donne lieu ensuite à un jeu de mots à partir de trait «flèche») est une expression, vraisemblablement à coloration régionale, mieux attestée que ne l'indiquent les dictionnaires (cf. FEW 13, 2, 149a). On a estre eu trait «être en agonie» ChrDucsNorm 16126, estre au traict de la mort «être à l'article de la mort» (13e s. ds FEW < DC) et estre ou trait de la mort ErecProsePickford. Au début du 16e s. l'expression se lit dans Menot, Bouchart (cf. encore passer traitz de la mort ChasseAmours 773), tous auteurs du quart S.O. du domaine d'oïl et l'aire du mot se prolonge en domaine occitan (Provence env. 1280 et Montaigne, cf. FEW loc. cit.). Cette expression ne surprend pas sous la plume d'Eloy d'Amerval. Son vocabulaire contient en effet un certain nombre de mots très caractéristiques du quart S.O. d'oïl qui montrent l'influence très forte de son séjour, sûrement très long, à Orléans et dans sa région. On citera: anonchaillis cf. TL et Gdf s.v. anonchalir; - costilz «meurtis (fruits)» 13273 cf. FEW 2, 1156a; - couler «glisser (sur le verglas) » 18567 cf. FEW 2, 880b; - enchierdir « devenir plus cher » cf. FEW 2, 440b; - metaiz (mot qui s'étend dans la bande centrale du Poitou au francoprovençal) cf. FEW 6, 1, 611a; - tet «étable» (mot qui s'étend aussi dans une large bande centrale) cf. FEW 13, 1, 151; - voulier «treille» cf. FEW 14, 602a; - vyette cf. FEW 14, 557b. On notera aussi (vin) de paillette dont la seule attestation citée ds Gdf vient précisément d'Orléans. Par ailleurs notre Eloy est d'origine picarde. Il emploie quelques mots picards. Des trois que citent les éditeurs [33] seul marisseaulx est vraiment probant; il lui a échappé pour les besoins de la rime. Mais les autres mots picards qu'il emploie, il les présente expressément comme tels à l'intention de son public. Ce sont par exemple: badree (cf. FEW 1, 265a; DebrieGlossMoyPicard); bibeufz ds clercs de - dans lequel je vois l'apic. bibeuf « armoise » (cf. FEW 15, 1, 102b; ajouter RHT 3, 120) dans un emploi où il désigne qu qui n'a pas de valeur; - fars de lubie où l'on a fars «farceur, plaisantin», mot du N.-E., attesté autour de 1500, cf. Lemaire de HommagesDelsemme, 130 n. 62, et lubie, qui doit être notre moderne lubie, attesté depuis 1636 dans la Muse Normande (cf. TLF) mais aussi au milieu du 17e ds FlutreMoyenPicard (cf. déjà au 13e s. à Arras, lubau(w)es «caprices » BergerChansDitsArtésiens). Eloy glisse même un juron picard: Que le feu Saint Fremin d'Amiens Te puist mignier le revardure (11232-33), où mignier est une forme dialectale de manger «ronger» (cf. FEW 6, 1, 160b), le l'article féminin picard et revardure une forme picarde (cf. apic. rouardure ds CohF, v. R 71, 530) de regardure.

Pour le glossaire, nous nous bornerons à quelques rectifications: amer est « aigreur » (et il faut même une virgule après le mot); — corron signifie « verrou », c'est une forme du mot coroil (cf. FEW 14, 285), peut-être à lire corrou: on peut aussi supposer que c'est une altération d'après l'apic. coron « extrémité » de ce mot coroil, bien implanté dans les environs d'Orléans; — coter (rectifier la référence) 14198; —

enchierdir (cf. supra) le sens de «prescrire» est une faute typographique; — fafee pour les sens du mot v. Villon RH T 1802 note; — haussaire signifie «arrogant»; — laignage « déférence » s'appuie probablement sur laignage « redevance... » ds Gdf: j'y vois plutôt une faute de l'impression pour langage (cf. 17420); — linolle est à compléter par testelivolle, mais je ne me prononce pas entre testelinolle et testelivolle; — notrees plutôt «agréables»; — pourpisser, l'interprétation par « s'empourprer », plausible, est en contradiction avec ce qui est dit p. 23 où le v. 7762 est considéré comme grossier, sans doute parce que pourpisser est compris comme composé de pisser (ce qui est aussi l'interprétation du FEW 8, 591a): on notera que le porpisser du 13° s. (GDF > FEW > TL) est une déformation franco-flamande de porpenser (cf. BergerChansDitsArtésiens 23, 95 et 112); — receant et à renvoyer sous resseant (pour d'autres emplois du mot v. RLiR 54, 333); — le rapprochement de rapoitrassonnée et de rapoytrasser infirme totalement la n. 1 de FEW 8, 110a et permet de modifier un peu l'histoire de rapetasser, qui n'est probablement pas un pur lyonnaisisme (même chez Rabelais, malgré FEW 8, 617b n. 9 et TLF).

Une édition riche d'enseignements pour qui veut apprendre et travailler.

Gilles ROQUES

Claude de TAILLEMONT, Discours des Champs faëz, A l'honneur et exaltation de l'Amour et des Dames, éd. critique par J.-Cl. Arnould, Droz (Textes Littéraires Français, 401), Genève, 1991, 297 pages.

Remontant l'ordre chronologique des œuvres de Taillemont, voici après La Tricarite (cf. RLiR 54, 644) le Discours des Champs faëz, publié en 1553. Ces discours sont ceux de Philaste, le porte-parole de l'auteur, qui vient défendre l'Amour et les Dames. Par ailleurs on reconnaît souvent dans l'œuvre le « modèle fondateur » des histoires tragiques dont on connaît la vogue à partir de 1560.

Les linguistes seront sensibles au fait que le Lyonnais Taillemont emploie des mots régionaux. Ici par exemple du depuis «depuis lors» (FEW 9, 244a), paliere «palissade» (FEW 7, 526b), quinson «pinson» (cf. RLiR 55, 587), serve «vivier» (FEW 11, 530b et 531a). L'un n'a pas été compris par l'éditeur: sanguette qui est «seringue faite avec une tige de sureau dont on a enlevé la moelle» (FEW 11, 172b); son synonyme glissoire «clifoire» n'a pas été mieux interprété (v. FEW 17, 153a à rapprocher de FEW 17, 150a et 2, 780b). On pourrait encore ajouter au gloss. membre 29 «pièce d'une maison» (régional en ce sens cf. FEW 6, 1, 691a).

Le texte est bien édité; on regrettera cependant que la numérotation des pages à laquelle renvoie le glossaire soit si peu lisible dans le texte même. Le glossaire est sérieusement fait. Il aurait pu faire une place à des expressions comme entrer en telle danse 126 « se comporter de telle sorte » ou prendre au bal 103 « entraîner dans la danse ». On pouvait porter aussi plus d'attention aux proverbes: page 184 l. 4 et 5, le texte fait allusion au proverbe Petite pluie abat grant vent (Morawski n° 1624) sur lequel on pourra voir TraLiLi 25, 1, 192, et page 188 n. 178 on trou-

vera une expression proverbiale déjà relevée en moyen français (cf. RLiR 55, 188). Quelques menues retouches: *inclination* et *incliner* font toujours allusion à l'influence astrale; — *remord* est certes un «souvenir» mais il n'est pas toujours «douloureux»; — *degré* non «escalier» mais «marche d'escalier». On aurait aimé trouver aussi une table des noms propres.

Gilles ROQUES

Marcel COUTURIER et Graham A. RUNNALLS, Compte du Mystère de la Passion, Châteaudun, 1510, éd. par la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (1, rue J. Pocquet), Chartres, 1991, 182 pages.

Graham A. RUNNALLS, Le Mystère de la Passion à Amboise au Moyen Age (représentations théâtrales et texte), CERES (Le Moyen Français 26, 1990), Montréal, 86 pages.

Il faut l'affirmer bien haut, le grand siècle du théâtre français c'est le 15^e siècle. On se fondera pour le soutenir sur la qualité des auteurs et des œuvres, sur la ferveur des populations qui s'associent dans la France entière à la préparation des représentations, et sur l'infinie variété des œuvres. Cet élan de tout un peuple s'émoussera progressivement dans la première moitié du 16^e siècle.

Naturellement les *Passions* ont tenu là une place éminente et les travaux de G.A. Runnalls, après ceux d'O. Jodogne et de G. Cohen, nous permettent de l'apprécier pleinement. Nous avons donc regroupé ici les deux dernières publications de ce savant, qui nous aident à comprendre l'organisation des spectacles à Amboise entre 1461 et 1523 et à Châteaudun en 1510.

A Châteaudun on a redécouvert le compte d'une représentation d'un Mystère de la Passion, joué en 18 journées du dimanche 26 mai au lundi 5 août 1510. La Société Archéologique d'Eure-et-Loir a eu l'heureuse initiative d'associer un historien, spécialiste de l'histoire de Châteaudun, M. Couturier, qui avait déchiffré le texte en 1962, et un spécialiste du théâtre médiéval, G.A. Runnalls, pour publier ce compte [87-172] et le faire précéder d'une étude exemplaire [1-84] dans un très beau volume. Ce document est tout à fait comparable au compte du Mystère des Trois Doms représenté à Romans en 1509 (éd. Chevalier/Giraud, 1887) et à celui du Régisseur pour le Mystère de la Passion joué à Mons en 1501 (éd. G. Cohen, 1925). Cet ensemble permet d'établir des comparaisons éclairantes et de dégager un premier point commun: ces spectacles furent tous largement déficitaires, mais la ferveur était telle qu'on les entreprenait tout en le sachant. Plus profondément, on a maintenant, en ajoutant les documents d'Amboise, ceux de Montferrand (cf. La Passion d'Auvergne, éd. G.A. Runnalls) et le très intéressant Quaderno di segreti d'un regista provenzale del Medioevo (Note per la messa in scena d'una Passione), éd. A. Vitale-Brovarone, 1984 (Pluteus, Testi 1), qui inexplicablement ne nous est pas parvenu pour recension, un ensemble de matériaux qui devraient permettre de donner une meilleure connaissance des représentations théâtrales que celle, contradictoire d'ailleurs, établie par G. Wickham, H. Rey-Flaud ou E. Konigson.

Châteaudun en 1510 est une petite ville de 10000 habitants et chaque journée de spectacle aurait été suivie par près de 4500 spectateurs payants en moyenne (le nombre des entrées semblerait avoir oscillé, selon les journées, entre 1519 et 9730 spectateurs payants). C'est dire que le public venait aussi des environs. L'introduction extrait des documents tout ce qui peut nous renseigner sur le site du spectacle, les loges [18-20] et la mise en scène [21-34 et 48-53]. A la différence des comptes de Mons et de Romans, nous n'avons plus le ms. de la Passion jouée en 1510. On sait que ce texte reposait sur une copie remaniée de la Passion, jouée à Amboise en 1507. Mais Runnalls démontre dans le second ouvrage recensé ici que nous n'avons plus rien de ce texte. Une patiente analyse du compte permet de supposer qu'il s'agit d'un texte de 50000 vers environ (sans la Résurrection qui n'a pas été jouée) et qu'il ne dérive directement d'aucune des grandes Passions connues. A titre d'hypothèse, en se fondant sur la Passion de Mons, Runnalls propose un intéressant découpage des épisodes [64-65].

Ce qui est particulièrement intéressant dans ce compte, ce sont les détails fournis sur les divers manuscrits du texte perdu. On a utilisé le livre de la *Passion d'Amboise*, dont les rôles ont été copiés mais ces copies ne seront pas utilisées. Un fatiste, venu d'Évreux, a révisé et augmenté le texte qui a été mis au net dans un nouveau livre. On a fait un second exemplaire de ce livre afin que chacun des deux meneurs de jeu en ait un. On a extrait des rôles d'acteurs et dressé une table des rôles et des noms d'acteurs. Enfin on a apporté quelques modifications, à la demande des acteurs, au texte même du livre. On a donc là de précieuses indications pour une typologie des mss de mystères.

Un intéressant chapitre, Le spectacle et la ville (67-77] analyse admirablement le cadre politique et socio-économique dans lequel s'inscrit cette représentation, voulue par François d'Orléans, comte de Dunois puis duc de Longueville, appuyé très efficacement par l'abbé de la Madeleine, qui ont su convaincre les notables et mobiliser l'élite de la cité. Ce fut un succès populaire.

Le texte est parfaitement transcrit: 55v il estoient eu encommencez paraît être une forme surcomposée pour il avoient esté encommencez; — 212v il feur mené paraît fautif. Le glossaire, quant à lui, est trop sélectif; le texte est aussi un document linguistique dont il faudrait faciliter l'utilisation comme tel. Par exemple quelle différence y a-t-il entre un serviteur, un varlet et un compaignon (menestre)? Le duc a, lui, un laquais 191r: le terme est nouveau (1^{re} attestation en ce sens: 1547 ds TLF) et est valorisant. On ne dira donc pas que Ferté (Loys de la) est « serviteur du duc » [180]: c'est un personnage de sa maison. Quelques remarques: noter quelques probables régionalismes par ex. chomer 96v cf. TraLiLi 21, 1, 7 ou creuset « gobelet à mettre de la peinture » 100r (la première attestation du sens mod. est ds 1514 en Poitou cf. FEW 2, 1356b et TLF): — noter quelques autres premières attestations sur et tant moins de « en déduction de » 73r, 111v, 119r, 132r etc. (1579 ds MélKuen 16) ou terre franche « terre sans sable ni caillou » (1570 ds FEW 15, 2, 168a).

Il y a un indispensable index des noms de personnes [179-182]. Il manque un index des noms de lieu: Beaugency, Bonneval, Chasteaudun, Cloye, Pully, Sainct

Clou, Sainct Vallerian, Serenie. On y attendait aussi les noms géographiques entrant dans trois syntagmes pommes de cappandu 88r (cf. FEW 21, 74a; mais je ne serai pas aussi affirmatif que C. Beaune dans son adaptation, peu satisfaisante, du Journal d'un bourgeois de Paris p. 528, qui y voit sans hésitation Capendu dans l'Aude); — tasses de Beauvoir (on lit Beauvois p. 27) 100r; — vin (claret) de la Bruyere 88r et 223r qui doit être la même chose que le vin cleret / claret de la bryere 215r et 220r et 222r ou le vin clairet de la briere 217r, vendus tous au même prix (6 deniers tournois la pinte). On attendait aussi un index des scènes évoquées (cf. p. 53) et des noms de personnages de la Passion cités.

*

Le deuxième ouvrage relève d'abord les allusions à des représentations dramatiques dans les comptes de la ville d'Amboise: c'est le cas en 1461 (Moralité), en 1489 (Mystère de Saint Denis), en 1494 (Mystère de la Passion), en 1496 (Mystère de la Nativité), en 1507 (Mystère de la Passion), 1520 (Mystère du Trespassement de ND et Vie de Saint Denis) et 1523 (Mystère anonyme).

Ensuite à partir d'une minutieuse analyse du ms. (écrit à Amboise dans le dernier quart du 15° s.) et des fragments du texte qu'il contient, Runnalls conclut que ce que Picot avait publié en 1890 (R 19, 264) ne peut pas appartenir à la *Passion* de 1507; il s'agit d'un texte plus ancien sur la représentation duquel nous n'avons pas de renseignements.

Le texte des fragments de la Passion d'Amboise est ensuite édité. Quelques remarques: 91 ensergee pour enchargée est bien improbable: je préférerais lire (ou corriger en) enfergee « entravée »; - 139 prese paraît être une faute d'impression; - 517 en verité pourrait porter sur jugiez; - 726 marge, il faut lire sans doute «726-7 intervertis». Le glossaire est fait avec sérieux, pour un texte au vocabulaire très riche, si riche d'ailleurs qu'il a été assez abondamment utilisé par TL. On notera le caractère régional de plusieurs mots qui confirment la provenance du texte, ce sont: abasseurer (cf. FEW 4, 471b), airage (cf. FEW 1, 134b), aysir (cf. FEW 2, 149b), enfergee v. supra (cf. TL, Gdf et FEW 3, 469), esteppe (cf. FEW 17, 227b), natre (cf. BullCentreRomanistiqueLatinitéTardive de Nice 1989, 270), posser (cf. TL s.v. pousser et FEW 9, 556a) ou même courtibaut (cf. FEW 2, 1587a). Quelques menues rectifications: adviser, advisesson est plutôt impft. subj. 4; - bouler plutôt «tromper»; - cloiers me paraît plutôt une forme pour clouer adaptée à la rime (cf. chevalier < devalier > 395); - ajouter conspire (hapax) relevé ds FEW 2, 1079a); - degiter plutôt «sauver»; - estraine relever plutôt Dieu lui doint mal estrainne (formule de malédiction cf. FEW 12, 294b); - goule n'est intéressant que dans la malédiction Tu soies pendu par la goule! - guerpe n'est pas ds FEW 17, 565 mais en 4, 125a (avec une justification peu convaincante, empruntée à R 19, 282), il est aussi relevé sans indication de sens dans TL 4, 736; - larder le sens de «brûler» est peu admissible (v. FEW 24, 147 n. 11); - malet ne se trouve pas ds FEW au lieu indiqué; faire le chemin malet doit souligner une torture infligée au Christ et l'on pense à une altération du cheval malet (v. RézeauRégOuest où l'attestation du jeu en 1394 doit être identique à celle glosée «brancardier» dans Gdf 5, 116c): ce serait donc aussi un régionalisme; - moiller n'est intéressant que dans m. le gorgier «boire»; - remulé est enregistré ds FEW 6, 3, 212b: aux deux exemples de Gdf (dont le second paraît devoir être daté de 1337 cf. R 73, 329) on en ajoutera un autre de 1494, OmmePecheur ds MoralitésHelmich I, 309a; - rescourre plutôt se rescourre il s'agit vraisemblablement d'un continuateur, altéré déjà par rescourre, de soi recorre (cf. FEW 2, 1567a); - tremettre, lire tremeistes 233; - ullé, puisqu'il est fait appel à mes services, je vais développer ici le peu que je sais sur le chat ullé. Je crois que les 3 vers 405-407 vont ensemble et je les traduirais ainsi: « Avec ta face rognée, tu appartiens à l'espèce des chats brûlés; tu vaux mieux que tu en as l'air». TL 2, 312, 47-51 ont opportunément cité côte à côte cet exemple et un autre, du 13°. s.: «Vous resamblez le chat uslé Qu'il a en vus plus de bonté Et de courtoisie et de sens. Que ne cuident le plus des gens» (GeusAventuresJ cf. GRLMA nº 7152). Le chat uslé sert donc proverbialement et sans doute ironiquement à désigner le fait que quelqu'un d'aspect pitoyable ou peu engageant recèle (ou par antiphrase ne recèle pas) des qualités inattendues. Autrement, je n'ai rencontré qu'une autre fois l'association chaz qui est uslez (var. chaz brullez) ds ThibautMarlyS 348 pour servir de comparaison à une odeur infecte. Si l'on veut élargir encore les références, on citera cette formule de renforcement d'une affirmation Et (var. Que) l'en boute les chaz et feu Renart FHS 3337 et n. c'est-à-dire «Que l'on jette les chats au feu (pour certifier ce que je promets de faire)» cf. aussi estre comme un chat qui est en l'aistre qui brulle son poil et qui l'art « (donner des marques de sottise)» Desch 9, 3208, ou feu si petit que a paine y eust sceu un chat bruler sa queue RenéAjouCuerAmW 48. Naturellement on pourra évoquer chaz eschaudez chaude eaue crient (13e s., ds TL 2, 312, 27) et sa descendance (cf. Hassell E9).

Mais pour finir nous redisons encore le grand intérêt de ces travaux.

Gilles ROQUES

PICHOU, L'infidèle confidente, tragi-comédie (1631), texte établi et présenté par J.-P. Leroy, Droz (Textes Littéraires Français, 402), Genève, 1991, 225 pages.

Publication d'une autre œuvre de Pichou (v. RLiR 54, 645). Celle-ci est tirée d'une nouvelle de Lancelot, traduite des *Historias peregrinas* de Céspedes, fut probablement jouée en 1629 à l'Hôtel de Bourgogne, puis imprimée, peu après la mort du Pichou, en 1631. Le texte est bien édité et l'édition se recommande par un excellent glossaire [185-215]. Une petite remarque: au v. 26 on pourrait garder son amitié au sens de «l'amitié que je lui porte».

Gilles ROQUES